



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

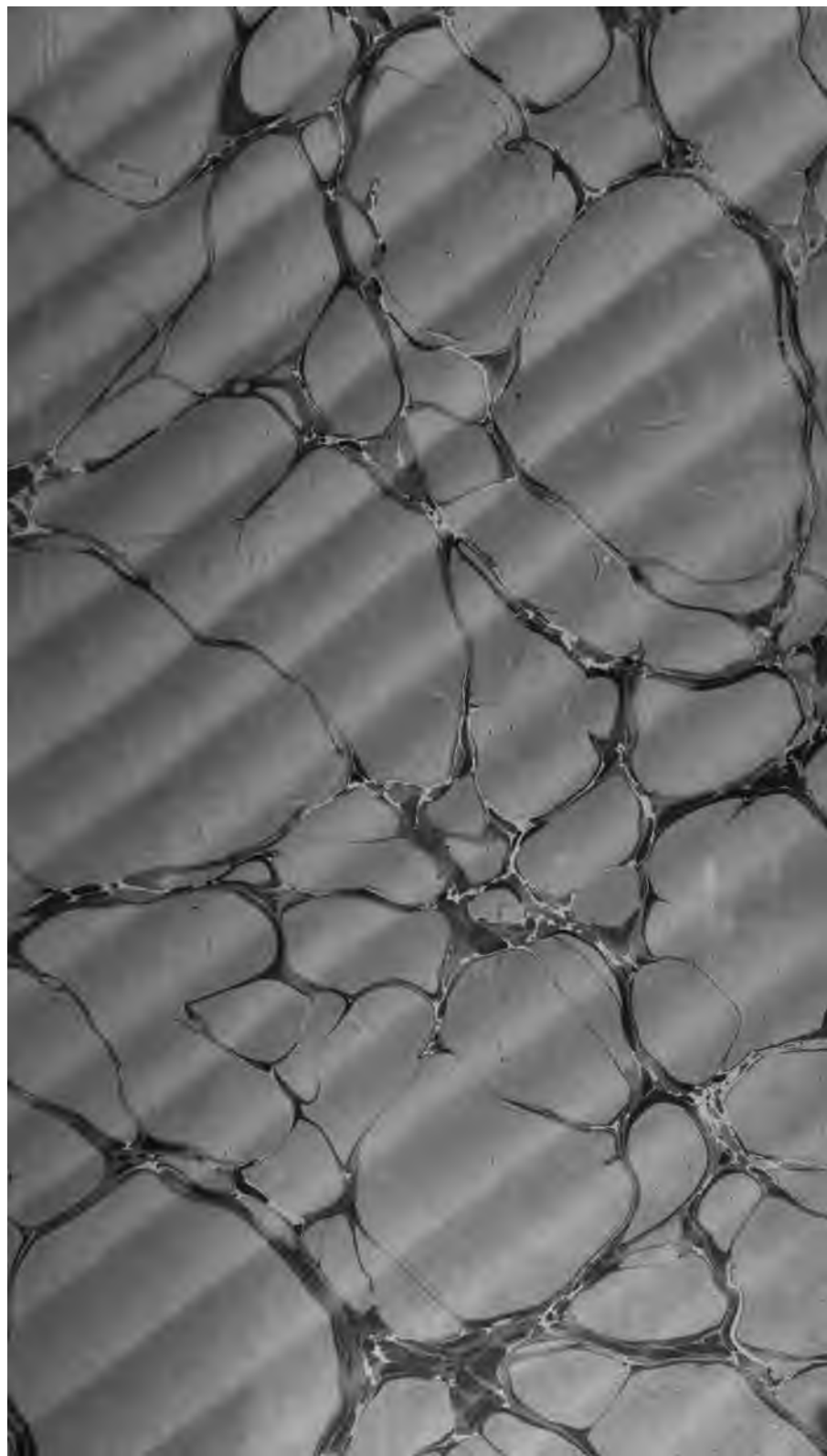
- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

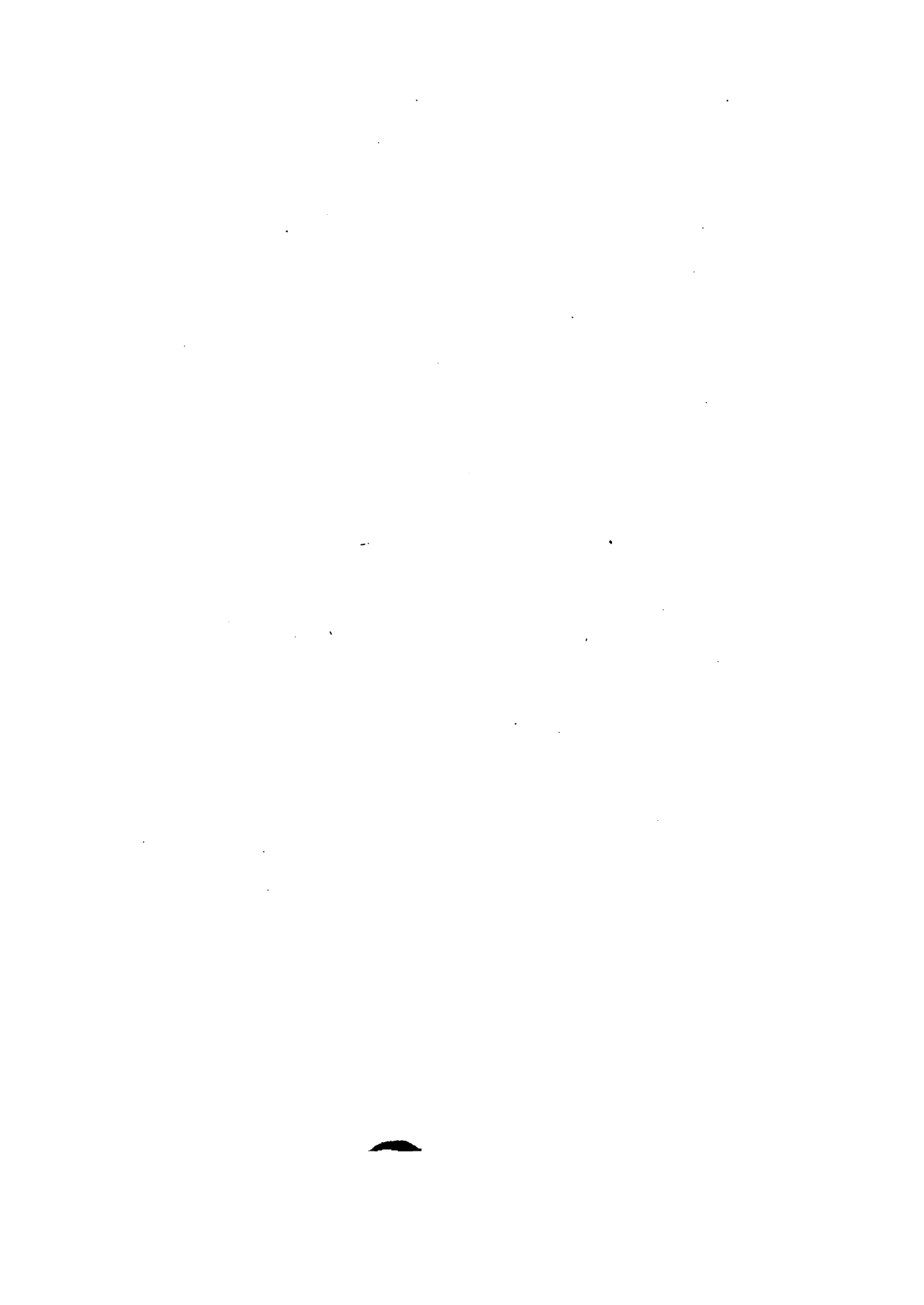
B 897,335





H.
5
.B





512-1
BIBLIOTHÈQUE SOCIOLOGIQUE INTERNATIONALE
Publiée sous la direction de M. BERNÉ WORMS
Secrétaire Général de l'Institut International de Sociologie

XXV

LES
CLASSES SOCIALES

ANALYSE DE LA VIE SOCIALE

PAR

Arthur BAUER

Professeur de Philosophie
Membre de la Société de Sociologie de Paris

OUVRAGE RÉCOMPENSÉ PAR L'INSTITUT DE FRANCE

(Académie des Sciences Morales et Politiques)

PARIS (5^e)

V. GIARD & E. BRIÈRE

LIBRAIRES-ÉDITEURS

18, Rue Soufflot, 18

1902

—

LES CLASSES SOCIALES

ANALYSE DE LA VIE SOCIALE

BIBLIOTHÈQUE SOCIOLOGIQUE INTERNATIONALE

Publiée sous la direction de **M. RENÉ WORMS**

Secrétaire Général de l'Institut International de Sociologie

Cette collection se compose de volumes in-8, reliure souple (1)

ONT PARU :

- I. **WORMS** (René) : ORGANISME ET SOCIÉTÉ, 1896..... 8 fr. »
- II. **LILIENFELD** (Paul de), ancien président de l'Institut international de Sociologie : LA PATHOLOGIE SOCIALE, 1896..... 8 fr. »
- III. **NITTI** (Francesco S.), professeur à l'Université de Naples : LA POPULATION ET LE SYSTÈME SOCIAL, 1897..... 7 fr. »
- IV. **POSADA** (Adolfo), professeur à l'Université d'Oviedo : THÉORIES MODERNES SUR LES ORIGINES DE LA FAMILLE, DE LA SOCIÉTÉ ET DE L'ÉTAT..... 6 fr. »
- V. **BALICKI** (Sigismond), associé de l'Institut international de Sociologie : L'ÉTAT COMME ORGANISATION COERCITIVE DE LA SOCIÉTÉ POLITIQUE, 1896..... 6 fr. »
- VI. **NOVICOW** (Jacques), membre et ancien vice-président de l'Institut international de Sociol. : CONSCIENCE ET VOLONTÉ SOCIALES. 6 fr. »
- VII. **GIDDINGS** (Franklin H.), professeur à l'Université de Colombie (New-York) : PRINCIPES DE SOCIOLOGIE, 1897..... 8 fr. »
- VIII. **LORIA** (Achille), professeur à l'Université de Padoue : PROBLÈMES SOCIAUX CONTEMPORAINS, 1897..... 6 fr. »
- IX-X. **VIGNES** (Maurice), chargé du cours d'économie politique à l'Université de Grenoble : LA SCIENCE SOCIALE D'APRÈS LES PRINCIPES DE LE PLAY ET DE SES CONTINUATEURS, 2 volumes, 1897..... 20 fr. »
- XI. **VACCARO** (M.-A.), membre de l'Institut international de Sociologie : LES BASES SOCIOLOGIQUES DU DROIT ET DE L'ÉTAT, 1898. 10 fr. »
- XII. **GUMPLOWICZ** (Louis), professeur à l'Université de Graz : SOCIOLOGIE ET POLITIQUE, 1893..... 8 fr. »
- XIII. **SIGHELE** (Scipio), agrégé à l'Université de Pise : PSYCHOLOGIE DES SECTES, 1898..... 7 fr. »
- XIV. **TARDE** (G.), membre de l'Institut international de Sociologie : ETUDES DE PSYCHOLOGIE SOCIALE, 1898..... 9 fr. »
- XV. **KOVALEWSKY** (Maxime), ancien professeur à l'Université de Moscou : LE RÉGIME ÉCONOMIQUE DE LA RUSSIE, 1898..... 9 fr. »
- XVI. **STARCKE** (C.-N.), privat-docent à l'Université de Copenhague : LA FAMILLE DANS LES DIFFÉRENTES SOCIÉTÉS, 1899..... 7 fr. »
- XVII. **GRASSERIE** (R. de la), associé de l'Institut international de Sociologie : DES RELIGIONS COMPARÉES AU POINT DE VUE SOCIAL. 1899. 9 fr. »
- XVIII. **BALDWIN** (J.-M.), professeur à l'Université de Princeton : INTERPRÉTATION SOCIALE ET MORALE DES PRINCIPES DU DÉVELOPPEMENT MENTAL. 1899..... 12 fr. »
- XIX. **DUPRAT** (G.-L.), professeur de philosophie : SCIENCE SOCIALE ET DÉMOCRATIE, 1900..... 8 fr. »
- XX. **LAPLAIGNE** (H.), membre de la Société de Sociologie de Paris : LA MORALE D'UN ÉGOÏSTE. Essai de morale sociale, 1900..... 7 fr. »
- XXI. **LOURBET** (J.), membre de la Société de Sociologie de Paris : LE PROBLÈME DES SEXES, 1900..... 7 fr. »
- XXII. **BOMBARD** (Colonel), membre de la Société de Sociologie de Paris : LA MARCHÉ DE L'HUMANITÉ ET LES GRANDS HOMMES, D'APRÈS LA DOCTRINE POSITIVE, 1900..... 8 fr. »
- XXIII. **GRASSERIE** (R. de la), associé de l'Institut international de Sociologie : DES PRINCIPES SOCIOLOGIQUES DE LA CRIMINOLOGIE, avec une préface de C. Lombroso, 1901..... 8 fr. »
- XXIV. **POUZOL** (A.), lauréat de l'Institut : LA RECHERCHE DE LA PATERNITÉ, étude critique de sociologie et de législation comparée, avec préface de M. Bérenger, de l'Institut..... 12 fr. »

(1) Les volumes de la collection pourront aussi être achetés brochés avec une diminution de 2 francs.

BIBLIOTHÈQUE SOCIOLOGIQUE INTERNATIONALE
Publiée sous la direction de M. RENÉ WORMS
Secrétaire-Général de l'Institut International de Sociologie

XXV

LES
CLASSES SOCIALES

ANALYSE DE LA VIE SOCIALE

PAR

Arthur BAUER

Professeur de Philosophie
Membre de la Société de Sociologie de Paris

OUVRAGE RÉCOMPENSÉ PAR L'INSTITUT DE FRANCE
(Académie des Sciences Morales et Politiques)

PARIS (5^e)
V. GIARD & E. BRIÈRE
LIBRAIRES-ÉDITEURS
16, Rue Soufflot, 16

1902

1. The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions and activities. It emphasizes that proper record-keeping is essential for transparency and accountability, particularly in the context of public administration and government operations. The text notes that without reliable records, it becomes difficult to track the flow of funds, identify inefficiencies, and ensure that resources are being used effectively.

2. The second part of the document outlines the various methods and tools used to collect and analyze data. It mentions the use of surveys, interviews, and focus groups to gather qualitative information, as well as the application of statistical software and data visualization techniques to process quantitative data. The author highlights the importance of choosing the right methods based on the research objectives and the nature of the data being collected.

3. The third part of the document discusses the challenges and limitations of data collection and analysis. It notes that gathering accurate data can be a time-consuming and costly process, especially when dealing with large-scale or complex systems. Additionally, the text points out that data analysis can be subjective, and different researchers may interpret the same data differently. The author suggests that it is important to be transparent about these limitations and to use a variety of methods to cross-verify findings.

4. The fourth part of the document provides a detailed overview of the data collection and analysis process. It describes the steps involved in designing a data collection instrument, conducting the data collection, and then analyzing the results. The text includes several examples and case studies to illustrate the process and to show how data can be used to inform decision-making and improve organizational performance.

5. The fifth part of the document discusses the importance of data security and privacy. It notes that as organizations collect and store more data, they also increase the risk of data breaches and privacy violations. The text emphasizes the need for robust security measures, such as encryption, access controls, and regular security audits, to protect sensitive information. It also discusses the importance of obtaining informed consent from individuals whose data is being collected and of providing clear privacy policies.

6. The sixth part of the document discusses the future of data collection and analysis. It notes that with the rapid advancement of technology, there are many new tools and techniques being developed that will make data collection and analysis more efficient and effective. The text mentions the use of artificial intelligence, machine learning, and big data analytics, and suggests that these technologies will continue to play a major role in the future of data-driven decision-making.

7. The seventh part of the document provides a conclusion and a call to action. It summarizes the key points of the document and emphasizes the importance of data in driving organizational success. The author encourages organizations to invest in data collection and analysis capabilities and to use the insights gained to make data-driven decisions that will improve their performance and competitiveness.

AVIS AU LECTEUR

L'idée fondamentale de cette étude remonte à bien des années déjà. Elle n'était tout d'abord qu'un germe, mais un germe qui aspirait à la vie et qui cherchait à donner — dès 1891 — des manifestations de sa vitalité, sous le titre : « Les Types sociaux en France ». Des fragments de cet ouvrage ont seuls paru, dispersés dans plusieurs Revues parisiennes, en particulier dans *La Revue de Paris et de St-Petersbourg*, alors sous la direction d'Arsène Houssaye, auquel je me plais à rendre ici un pieux hommage.

D'autres études, inspirées par cette même idée, parurent plus tard : « Le Moine » dans le *Monde Latin* ; « Les Gens de Lois » dans la *Revue du Palais*, qui a pris le nom de *Grande Revue* ; « Les Paysans » dans la *Nouvelle Revue*, etc...

Puis vint en 1897 l'annonce du sujet, proposé au concours pour le Prix Bordin : *Des Méthodes applicables à l'étude des Faits sociaux*. La concordance entre mes préoccupations habituelles et la question donnée était si grande, que dès lors mes travaux s'orientèrent dans ce sens et que, pendant trois longues années, j'approfondis mon idée et tâchai de la soumettre au contrôle le plus sévère.

En apparence, la question était purement du domaine logique. Il m'a semblé qu'elle s'étendait au-delà. La méthode, dès qu'elle reste confinée dans les généralités, ne renferme guère que des préceptes vagues et d'une médiocre utilité pour les travailleurs. Pour lui donner toute sa portée pratique et même pour éprouver sa valeur théorique, j'ai pensé qu'il fallait la mettre aux prises avec les difficultés mêmes du sujet, suivant la très juste formule d'Aug. Comte, que pour cette raison j'avais prise pour devise de mon Mémoire.

C'est à ce Mémoire que l'Académie des Sciences Morales et Politiques a décerné la première récompense dans le concours pour le Prix Bordin. A cette occasion, je tiens à lui adresser — à Elle ainsi qu'à son éminent rapporteur M. Liard — l'hommage public de ma reconnaissance.

Le Mémoire paraît aujourd'hui sans remaniements, mais avec l'addition d'un chapitre étendu : *Classification des Faits Sociaux*. Il paraît sous le titre de : **Les Classes Sociales**, titre qui caractérise mieux l'idée dominante de mon Etude.

Cette idée, je l'exprimais ainsi dans la petite introduction qui précédait mon article du « Moine », dans le n° du *Monde Latin* de Mars 1896 : « La Psychologie sociale a pour objet d'étudier, non pas l'homme en général, ni tel homme en particulier, mais des **groupes humains**, groupes formés des personnes qui sont semblables par leur genre de vie et par leurs occupations, ou d'un mot par leur fonction sociale. Un pareil objet

est accessible à la connaissance, puisque ces groupes sont animés — suivant l'expression vulgaire, mais ici très juste — d'un **esprit de corps**, ce qui veut dire que tous les membres d'un groupe vivent dans une communauté d'idées, de sentiments, de tendances et de volontés. Quant à son utilité, on ne saurait, si les actions ne s'expliquent bien que par les états intérieurs, contester l'intérêt qu'il y aurait à analyser l'âme des grands corps sociaux ».

C'est cette même idée de **Classes Sociales**, qui est l'âme de mon travail. C'est elle qui m'a permis de voir un peu clair dans cette vie sociale si mouvante et si complexe ; c'est elle qui semble donner l'espoir d'arriver à serrer la réalité de plus près, et de l'enchaîner dans des formules plus rigoureuses.

Il me reste à souhaiter que le Lecteur ne soit pas d'un avis trop contraire, et qu'il veuille me lire avec la bienveillante justice, que mérite peut-être une conception nouvelle, en tout cas un effort sincère vers le vrai.

ARTHUR BAUER

12 Janvier 1902.

INTRODUCTION

Dans toute science réelle, les conceptions relatives à la méthode proprement dite sont essentiellement inséparables de celles qui se rapportent à la doctrine elle-même.

AUGUSTE COMTE. *Cours de philosophie positive*, t. IV p. 229.

Lorsqu'une science n'est encore que dans la période des tâtonnements et des essais, ce serait une entreprise bien téméraire de vouloir formuler une méthode. Car les procédés que suit l'esprit dans un ordre de recherches sont des réalités dont la nature se révèle par l'usage et dont la valeur s'apprécie par les résultats. Privé de cet appui, le logicien s'exposerait à bâtir dans le vide.

A l'extrême opposé — quand une science est en possession de vérités certaines et importantes — l'étude de la méthode ne satisfait guère qu'un intérêt de curiosité. Car, si les procédés qui ont servi à l'élaboration de ces vérités ne sont pas énumérés dans un ordre systématique, du moins ils sont connus et leur valeur s'est révélée par l'épreuve décisive de la pratique.

Le moment où les recherches sur les méthodes paraissent présenter le plus d'utilité est celui où les sciences sont en formation ; où les essais sont nombreux, les tentatives variées, les procédés laissés à la libre initiative des chercheurs. Il se produit alors un tel enchevêtrement de routes que les esprits risquent

de s'égarer, si les logiciens ne prennent pas le soin particulier de dégager la marche suivie par les savants, toutes les fois qu'ils sont arrivés à leur but.

Les sciences sociales paraissent précisément parvenues à ce stade favorable aux recherches sur la méthode. L'ignorance en matière sociale n'est pas assez complète pour décourager une tentative de ce genre et, d'un autre côté, la connaissance n'est pas assez avancée pour la rendre superflue.

Avant d'aborder le problème spécial des méthodes propres à l'étude des faits sociaux, rappelons brièvement les préceptes communs à toute méthode.

La vraie méthode ne dirige pas seulement l'esprit mais elle intéresse aussi le cœur et la volonté. La première attitude à garder à l'égard d'une science cultivée depuis longtemps et sans succès, c'est une modestie sincère et profonde. Si tant de politiques, de législateurs et de savants se sont en vain appliqués à la connaissance de la vie sociale, il ne faut pas avoir la présomption de croire que les difficultés s'évanouiront aux premières recherches et que la science surgira tout armée — comme Minerve — de quelque cerveau Olympien. Les lenteurs des sciences aujourd'hui constituées doivent servir à rabattre les prétentions excessives. Partout les progrès ont été achetés par de longs efforts ; par quelle chance miraculeuse la plus complexe de toutes les sciences ferait-elle exception ?

La patience est ici d'autant plus à recommander qu'elle court le risque d'être moins pratiquée. Le mal se présente dans les sociétés sous des formes si multiples et avec une succession si rapide qu'il réclame des remèdes immédiats. De là une hâte empirique qui s'oppose à des vues nettes et à une marche sûre.

L'esprit, guidé par de fausses lueurs, court çà et là au hasard des circonstances, semblable au voyageur de Descartes qui, égaré dans la forêt, tournoie en tous sens sans prendre le temps de choisir une direction et de s'y tenir. La direction sera fournie par une *idée* originale. Or, l'idée neuve est comme la perle, elle s'élabore lentement et en silence au fond des esprits. Comment Newton a-t-il découvert le principe de la gravitation universelle ? En y pensant toujours.

Puisque l'idée neuve est le germe de vie de la science, il ne faut pas espérer la trouver toute formée dans les ouvrages des devanciers. Car si elle se trouvait quelque part, comment n'aurait-elle point manifesté sa puissance par une véritable rénovation de la science ? Bacon s'insurgeait contre l'autorité qui dominait dans les Ecoles du Moyen-Age et Descartes voulait ignorer tous ses devanciers. Sans pousser aussi loin cette haine du passé, le chercheur de nouveau ne se confinera pas dans l'étude purement « livresque ». Il s'appliquera moins aux théories ambitieuses qu'aux remarques de détail, et s'efforcera de contrôler les assertions de ses devanciers par une observation directe des faits. Le livre ne doit servir qu'à attirer l'attention sur certains points, à provoquer la recherche, à stimuler la découverte. Les livres sont des choses mortes, et l'esprit ne peut s'en nourrir qu'à la condition de les transformer en sa substance par la mystérieuse chimie de la pensée.

Ces préliminaires seraient incomplets si on ne rappelait les règles cartésiennes applicables à toutes les sciences, mais plus essentielles encore aux sciences sociales.

1° Décomposer les difficultés.

2° Commencer par les objets les plus aisés à connaître.

3° Se repaître de vérités.

Il est inutile de prouver la valeur de ces préceptes dont l'excellence est reconnue de tous. Mais ils ressemblent trop souvent aux armes de prix qu'on suspend aux panoplies pour l'admiration des badauds et dont on ne se sert point. Il faut s'en servir.

CHAPITRE PREMIER

L'OBJET

Dans ses *Règles pour la direction de l'esprit*, Descartes parle d'un valet si empressé qu'il partirait avant d'avoir bien entendu l'ordre qu'il aurait à exécuter. Cet exemple fait vivement ressortir l'obligation de fixer pour chaque question l'objet à étudier. Car c'est la nature de cet objet qui imposera aux savants les procédés spéciaux qu'il convient d'employer pour sa connaissance. Si cette nature n'était pas déterminée avec une suffisante précision, le moindre défaut de la méthode recommandée serait de ne pas répondre aux données du problème.

Ici la matière de l'étude est constituée par « les faits sociaux. »

Ce sont des *faits*. Cette qualité même de fait implique une existence objective, une réalité indépendante des pures créations de l'esprit, quelque chose qui n'a pas à se plier aux exigences de l'imagination esthétique ni à se conformer aux conceptions idéales — que ces conceptions soient orientées vers l'utilité, vers la justice ou vers quelque autre but.

Les faits diffèrent des notions mathématiques que l'intelligence peut former sans consulter la nature ou du moins en ne lui empruntant qu'un petit nombre de matériaux. Le géomètre conçoit le cercle, l'ellipse, la parabole, la cycloïde... Il porte en lui ces figures qu'il a

engendrées au moyen de points en mouvement dans l'espace imaginaire ; il retient dans une définition les éléments constitutifs de ces figures ; il connaît ces éléments avec certitude puis, qu'il les a introduits lui-même d'une façon expresse, et de ces propriétés fondamentales, il tire — dans une suite de théorèmes — d'autres propriétés rattachées aux premières par les liens rigoureux de la déduction. Mais dans toutes ces démarches le mathématicien n'a pas à se préoccuper de savoir si les objets ou les mouvements naturels répondent exactement à ses idées, à ses définitions et à ses démonstrations. La géométrie et l'algèbre conserveraient, non sans doute toute leur valeur, mais toute leur vérité, alors qu'elles seraient dépourvues d'application dans le monde extérieur. Au contraire les faits demandent à être étudiés en eux-mêmes. Ce sont des inconnus dont il faut pénétrer les caractères essentiels, des modèles qui ne supportent aucune grave déformation ; car toute la vérité à leur sujet réside dans la ressemblance.

Ce défaut d'observation, ou du moins cette prédominance de l'imagination sur l'observation n'est pas une simple possibilité. C'est un vice de méthode réel, un vice dont les traces sont visibles dans maints ouvrages, particulièrement dans ceux où les auteurs ont visé à la rigueur mathématique. Pour que cette remarque ne reste pas dans le vague, elle se précisera au moyen d'un exemple emprunté au *Contrat Social* de J.-J. Rousseau (1). Par un prodige d'abstraction, Rousseau efface les distinctions entre les races, entre les peuples, entre les classes sociales, entre les individus ; il néglige la di-

(1) Mais — et c'est là un avertissement qui doit servir pour tous les cas semblables — l'examen porte sur le point spécialement visé et ne s'étend pas à toutes les parties de l'ouvrage. Ce travail, tel que l'auteur l'a compris, est moins une œuvre de critique qu'un exposé de doctrines.

versité des époques; il supprime les différences qui naissent de l'âge, du sexe, des infirmités et ne compte dans sa Cité que des citoyens tous égaux. Cette égalité est impliquée dans les termes même du Pacte Social où « chacun se donnant tout entier, la condition est égale pour tous ». Conclusion juste, si l'on admet que tous ont la même valeur. Le Pacte Social exige encore « l'aliénation totale de chaque associé avec tous ses droits ». Pour être équitable, cette aliénation veut que les biens des associés soient et restent égaux; que la puissance physique et intellectuelle reste identique chez tous; que la volonté elle-même soit partout droite, énergique, orientée vers le bien général. « Les engagements, continue Rousseau, ne sont obligatoires que parce qu'ils sont mutuels ». Mais en réalité l'homme valide s'expose à la guerre et l'infirme, non; le riche paie des impôts et le pauvre reçoit des secours; et partout éclatent de semblables contrastes, de sorte que l'égalité hypothétique de Rousseau est non seulement une fiction, mais une chimère impossible. La réalité doit être serrée de plus près. |

Les faits se distinguent aussi des représentations esthétiques. L'idéal, c'est la réalité embellie par l'imagination du poète et de l'artiste. Les Dieux du paganisme sont affranchis des laideurs, des misères, des impuissances, des obstacles divers qui se dressent devant l'homme pour arrêter son élan et imposer des bornes au champ tout d'abord sans limite du rêve. Les héros de l'épopée ont subi de moindres altérations et cependant ils procèdent de personnages déjà grandis par la légende et que transfigure encore le poète, désireux de plaire par l'extraordinaire et le merveilleux. Il n'est pas jusqu'aux arts d'imitation, la sculpture et la peinture, qui ne sacrifient délibérément l'exactitude à l'émotion esthétique. En religion, mais surtout en poésie et

dans les arts, l'idée domine et si parfois l'esprit emprunte des traits à la réalité, la fidélité — toujours partielle — de la représentation n'est pas un but : elle n'est qu'un moyen d'accroître la vivacité de l'émotion et la grandeur de l'intérêt.

La science n'a point de ces complaisances. Elle cherche non à plaire, mais à instruire, et pour cela elle ne doit éliminer de parti pris aucun élément de la réalité.

C'est dans le travers opposé que tombent particulièrement les utopistes. Soit qu'ils rejettent dans le passé l'âge d'or, soient qu'ils le placent dans l'avenir, ils font de l'homme et de la société une peinture séduisante mais mensongère. Fénelon peut être considéré comme l'exemplaire le plus accompli de ces âmes optimistes qui rayonnent au dehors leurs propres qualités et en dotent généreusement tous les hommes. Ainsi dans l'heureux pays de la Bétique « il ne faut point de juges « parmi les habitants, car leur propre conscience les « juge... Ils s'aiment tous d'un amour fraternel que « rien ne trouble... Ils sont tous libres, tous égaux... La « fraude, la violence, le parjure, les procès, les guerres « ne font jamais entendre leur voix cruelle... »

A Salente, toutes les imperfections sociales, que les législateurs politiques et religieux ne sont point parvenus à conjurer, s'évanouissent comme par enchantement. Les marchands pratiquent « la franchise, la « bonne foi, la candeur »; les gourmands perdent leurs habitudes : « chacun se corrigea de la profusion et de la « délicatesse où l'on commençait à se plonger pour les « repas ». La question sociale, qui préoccupe tous les économistes de notre époque, est résolue avec une extrême facilité : « Prenons tous ces artisans superflus qui se trouvent dans la ville... pour leur faire cultiver ces plaines et ces collines... Vos artisans de la ville, transplantés dans la campagne, élèveront leurs enfants

au travail et au joug de la vie champêtre... Ces ouvriers seront *ravis*... Dans la suite, tout le pays sera peuplé de familles vigoureuses et adonnées à l'agriculture ». Puis Fénelon, qui voit la campagne à travers les descriptions poétiques d'Homère et de Virgile, trace de la vie champêtre l'idylle convenue et fausse qui ne fleurit que dans les salons ou sur les scènes d'Opéra : « Le berger revient avec sa flûte et chante à la famille « assemblée. les nouvelles chansons qu'il a apprises « dans les hameaux voisins... Heureux ces hommes, « sans ambition, sans défiance, sans artifice... des ruisseaux de lait plus doux que le nectar, etc... » Depuis Fénelon jusqu'aux socialistes modernes, les rêves ont pris des formes diverses mais ils sont restés les mêmes dans le fond, des rêves généreux mais sans consistance. Toutes les merveilles promises ne pourraient être réalisées qu'au moyen d'une humanité radicalement transformée (1).

Or, dans une étude scientifique, il s'agit non d'êtres imaginaires, mais des hommes réels, non d'une société fantaisiste, mais des sociétés existantes ou vraiment possibles.

Etudier les faits, ce n'est pas non plus chercher à agencer les choses en vue d'une fin désirable.

Une première remarque s'impose à ce sujet : c'est qu'en général la recherche de la finalité a été nuisible aux progrès scientifiques. Par une tendance naturelle, l'homme a mis ses désirs à la place des réalités ; il n'a donné que l'écho de ses propres pensées, quand il croyait et prétendait être l'interprète de la nature. En Astronomie, il plaçait témérairement la terre au centre du monde ; en Physique, il personnifiait la nature et lui prêtait des aversions et des sympathies ; en Biolo-

(1) Comparer les rêveries de Fénelon aux utopies du nihiliste russe Kropotkine dans la *Conquête du pain*. — *Sub finem* p. 296.

gie, il reprit son rêve de domination universelle et s'imagina que toutes les espèces vivantes n'ont d'autre destinée que de servir à ses besoins. Des déceptions nombreuses ont mis le savant en garde contre ce vice de méthode et l'ont amené à remplacer partout la recherche des causes finales par celle des causes efficientes. La science sociale ne saurait faire exception : car les prétendues philosophies de l'histoire ne sont souvent que le roman de l'Humanité, roman où l'auteur s'est appliqué à plier de force les événements et à les déformer dans la mesure jugée nécessaire pour les adapter à ses idées préconçues.

* Tel est Bossuet dans son *Discours sur l'histoire universelle*. Pour lui, les événements historiques sont moins des réalités dépendant d'agents positifs, que des signes d'une volonté métaphysique. C'est cette vérité qu'il importe surtout de connaître parce qu'elle est seule maîtresse, qu'elle domine les choses, que bien plus elle façonne les esprits, les cœurs, les volontés des princes et des peuples suivant les exigences de ses desseins, pour l'accomplissement de ses ordres secrets. « Dieu tient du plus haut des cieux les rênes de tous les royaumes ; il a tous les cœurs en sa main : tantôt il retient les passions, tantôt il leur lâche la bride et par là il remue tout le genre humain. Veut-il faire des conquérants ? Il fait marcher l'épouvante devant eux, et il inspire à eux et à leurs soldats une hardiesse invincible. Veut-il faire des législateurs ? il leur envoie son esprit de sagesse et de prévoyance ; il leur fait prévenir les maux qui menacent les Etats et poser les fondements de la tranquillité publique. Il connaît la sagesse humaine, toujours courte par quelque endroit, il l'éclaire, il étend ses vues et puis il l'abandonne à ses ignorances ; il l'aveugle, il la précipite... » (1). Bossuet, écrivain catholique, évêque,

(1) *Discours sur l'Histoire universelle*. Ch. VIII.

précepteur d'un prince, est dominé par l'idée de relever l'autorité de la religion et de donner à son royal élève des leçons profitables au catholicisme.

Or, de pareilles préoccupations sont difficilement conciliables avec la recherche désintéressée de la vérité. Ou plutôt, inutile de chercher : la vérité essentielle est connue. Elle est renfermée dans les livres saints, et c'est là, à sa source, qu'il faudrait la puiser, puisque c'est Dieu même qui l'a exprimée par la bouche des prophètes inspirés. Telle n'est pas l'attitude que doit prendre le savant dans l'étude des faits.

La conception des fins assignables aux sociétés présente encore des inconvénients, alors même que ces faits ne relèvent pas d'une croyance métaphysique.

Le Politique, sans doute, se trouve dans l'obligation de se fixer un but et de rechercher les moyens les plus propres à la réalisation de ce but, qu'il considère comme le souverain bien social. Mais ces nécessités de la pratique ne s'imposent pas aux recherches théoriques. Les connaissances exactes ont une valeur propre en dehors de leurs applications possibles. Le chimiste a fait son œuvre lorsqu'il a découvert la formule d'un explosif ou qu'il a extrait d'une plante les principes actifs qu'elle renferme. C'est une autre question de savoir à quoi pourront être employés le poison ou l'explosif ; entre les mains d'un médecin, le poison sert de remède ; quant à l'explosif, il peut servir à charger une bombe comme à produire un travail utile dans l'extraction de la houille.

Dans toutes les sciences où les êtres à étudier sont composés d'un grand nombre de parties, solidaires les unes des autres, la fin désirable est plus difficile et à assigner et à réaliser. Ainsi quel est le bien social vraiment supérieur ? C'est là une question qui comporte, suivant les points de vue, des réponses tout opposées.

Dans la doctrine du *laissez faire*, le bien c'est la liberté, l'autonomie des personnes, l'individualisme — individualisme qui conduit à l'anarchisme, quand le principe d'indépendance est poussé à ses extrêmes conséquences. Pour le partisan de l'autorité, le bien c'est l'ordre qui ne peut être obtenu que par la contrainte. Aux yeux de l'économiste, le bien réside dans le développement de la richesse. Là où règne l'esprit militariste, le bien se mesure à la puissance armée, à la force dans l'attaque et dans la défense. Le prêtre ne s'intéresse qu'à la défense des intérêts religieux; le noble réclame les privilèges de la naissance; l'artiste songe à l'Athènes de Périclès et voit le bien social dans la multiplication des statues sur les places publiques. Ainsi la détermination du but, vers lequel il conviendrait de faire converger les forces sociales, laisse une trop grande place à l'imagination et à l'arbitraire.

La science, heureusement, n'a pas pour rôle de trancher ces difficultés, mais elle doit — comme elle le fait partout où elle est fortement constituée — se préoccuper avant tout de déterminer les *conditions nécessaires et suffisantes à la production des faits*. Elle n'a pas à se prononcer sur la valeur relative du libéralisme et de l'autorité, mais elle a l'obligation de chercher la genèse des idées libérales, leur mode de diffusion, les circonstances favorables comme les obstacles opposés à la propagation de ces idées. La liberté de la Presse est-elle bonne? — Question oiseuse pour le savant. L'essentiel pour lui serait de découvrir l'origine de cette presse libre, de suivre ses développements, de connaître son rôle par la détermination de ses influences multiples. En un mot, la science substitue partout à la recherche des fins l'étude des conditions dont la réalité s'impose à l'observateur, parce que, grâce à leur caractère d'objectivité, ces conditions sont indépendan-

tes des idées, des sentiments et des goûts personnels.

En supposant même que l'idéal d'une société soit admis d'un commun accord, la conquête de cet idéal ne pourrait cependant être poursuivie avec fruit qu'à la condition de connaître la nature des causes, leur mode d'action et la façon dont elles produisent des effets déterminés. Or cette connaissance n'est possible que par une étude des faits qui conduise à l'établissement des lois. La pratique pour être efficace doit prendre pour guide une théorie certaine.

L'ignorance des causes et des lois est la mère de toutes les utopies. L'anarchiste méconnaît la nature humaine en s'imaginant que, si les lois et tout l'appareil de la civilisation étaient supprimés, la bonté native de l'homme reparaitrait et donnerait naissance au meilleur des régimes. Fourier parle d'une humeur « papillonne » qui porterait les travailleurs aux besoins les plus variées, mais il oublie la tendance à la paresse et le charme du rien-faire : formidable gravier qui empêchera toujours la machine de fonctionner, tant qu'on ne trouvera pas le moyen de l'éliminer.

Une critique analogue s'adresse à J.-J. Rousseau, bien qu'il cherche à donner une solution plus rationnelle du problème social qu'il formule ainsi : « Trouver « une forme d'association qui défende et protège de « toute la force commune la personne et les biens de « chaque associé et par laquelle chacun, s'unissant à « tous, n'obéisse pourtant qu'à lui-même et reste aussi « libre qu'auparavant ». Les termes mêmes du problème indiquent qu'il s'agit de découvrir une nouvelle forme d'association, association dont la réalité n'ait encore fourni aucun modèle complet et qui par suite ne possède qu'une existence idéale. Le but posé, la difficulté pour l'auteur était de disposer les organes sociaux de façon à réaliser ce but. Mais cette difficulté

est restée insurmontable pour Rousseau, parce que le génie ne dispense pas de la connaissance exacte des lois sociales. Qu'un principe soit faux, qu'une loi soit mal établie, qu'une conception renferme une contradiction cachée, et toutes les déductions reposant sur cette base incertaine manquent à leur tour de solidité. Les vices du raisonnement se dévoilent par la pratique, dès qu'on s'efforce de modeler une société sur l'idéal projeté, de donner la vie à la conception de l'esprit. C'est ce qu'ont prouvé les efforts infructueux des Jacobins.

Les faits, en leur qualité de réalités, sont toujours susceptibles de s'imposer à des observateurs attentifs et expérimentés. L'épithète de *sociaux* qu'on leur adjoint ne saurait rien leur enlever de ce caractère fondamental.

Pour qu'une étude sociale reste scientifique, elle doit éliminer les diverses entités métaphysiques comme « l'âme des peuples » et « le génie des nations » ; écarter la conception vague de « Race » et éviter des recherches — nécessairement stériles — sur « l'essence » des sociétés. Ces choses ne fournissent en effet que des explications apparentes et en somme nuisibles, parce qu'en masquant l'ignorance elles détournent l'esprit des recherches qui ont seules chance d'aboutir.

La croyance à « l'âme des peuples » est une survivance des théories animistes, appliquées déjà et tour à tour au monde, aux astres, à la terre et aux organismes végétaux et animaux.

Par une tendance naturelle, l'homme est porté à attribuer l'ordre manifesté dans la matière à l'effet d'une puissance distincte de cette matière. De là ces formes spirituelles que les savants du Moyen-Age avaient répandues partout avec tant de prodigalité. Képler dotait la terre d'un esprit, qui « à l'aspect de certaines positions des astres se trouble, s'agite et produit les météores et

les tempêtes ». Van Helmont plaçait ses archées comme des sentinelles auprès des différents organes du corps et chargeait ces petits lutins de surveiller l'élaboration de la nourriture ou la sécrétion de la bile. L'interprète le plus autorisé de l'animisme contemporain, Stahl, ramène cette multiplicité d'êtres à l'unité de l'âme, qui pour lui est en même temps principe de pensée et force intelligente quoique inconsciente. C'est en vertu de ce dernier pouvoir qu'elle dispose les matériaux organiques dans l'ordre voulu, qu'elle maintient entre les parties l'union sans cesse menacée par l'action des lois physiques et chimiques ; c'est l'âme qui fait le triage des aliments, qui répare les pertes du corps et qui par sa force médicatrice lutte contre les éléments morbides. En un mot l'âme est une sorte de génie tutélaire sans lequel la vie serait un mystère ou plutôt une impossibilité.

Il en serait de même pour les Nations.

Tous ceux qui ne font pas de « l'âme des peuples » une simple expression littéraire, une métaphore sans valeur et sans portée, pensent — plus ou moins inconsciemment — qu'il existe en dehors des âmes individuelles un Esprit supérieur, esprit qui donne à un peuple ses goûts, ses tendances, ses aspirations, son mode spécial de sentir, de penser et de vouloir. Ce serait ce Génie, propre aux Cités, qui les organise et qui donne à chacune sa physionomie. Ce serait lui aussi qui les protège et qui, dans les moments de crise, suggère les moyens de défense ou suscite les héros les mieux appropriés aux circonstances. Ce serait encore cet être dominateur qui subsiste pendant que les individualités s'écoulent et dont l'influence se prolonge à travers les siècles, toujours marquée des mêmes caractères.

Dédaigner une croyance et la réfuter par un haussement d'épaules serait une attitude anti-scientifique.

Aussi, sans entrer dans la critique détaillée de l'animisme, il convient cependant d'indiquer les principales raisons qui doivent faire rejeter cette théorie, appliquée soit aux animaux, soit aux sociétés.

L'animisme est une hypothèse invérifiable, de plus en plus en opposition avec les genres d'explication les plus assurés et, à la bien examiner, vraiment inconcevable.

C'est une hypothèse bien différente de la croyance à l'âme, considérée comme principe de la pensée. Car la pensée se connaît directement par la conscience et, si la réalité substantielle échappe, la certitude du phénomène est incontestable. Mais les opérations de l'âme sur l'organisme sont par nature inconscientes; et, comme d'un autre côté une action spirituelle se dérobe à toute perception sensible, le rôle de l'âme reste une simple conjecture, conjecture destinée sans doute à rester toujours dans le même état. Car, alors même que des explications positives ne pourraient lui être substituées, on ne conçoit pas le genre de preuves qu'il serait possible d'apporter pour amener l'hypothèse à dépasser les simples limites de la croyance.

Mais, il y a plus. L'hypothèse, loin de gagner en probabilité, perd de plus en plus de terrain parce qu'elle a été successivement chassée de tous les postes où elle régnait en maîtresse. Les explications mécanistes dominent dans la science actuelle, et elles dominent parce que, partout où ont été réalisés des progrès scientifiques, les conditions positives de l'apparition des phénomènes ont été déterminées avec une entière précision. Or, si ces conditions matérielles sont nécessaires, l'esprit est impuissant à rien produire en leur absence, et si ces conditions sont suffisantes, l'action de l'esprit est superflue. L'hypothèse animiste n'a donc encore quelque crédit dans les sciences vitales que grâce à

l'obscurité qui persiste à régner dans quelques-unes de leurs parties.

Le physiologiste Claude Bernard a contribué dans la plus large mesure à établir le déterminisme des phénomènes vitaux. Quand les faits sociaux pourront à leur tour être ramenés à des causes déterminées et observables, l'intervention d'un principe métaphysique n'aura plus sa raison d'être.

L'intervention d'un pareil principe dans le tissu des faits est du reste inconcevable. Si l'âme exerce une action sur les choses matérielles, elle est une force ; toute force s'épuise dans son exercice même ; pour que son énergie persiste, elle a besoin d'être entretenue par un apport continu qui répare ses pertes. Où serait la source intarissable de cette énergie ?

Une autre difficulté naît de la façon dont l'application de l'esprit à la matière est concevable. Qu'un mouvement en provoque un autre et qu'en général un phénomène suscite l'apparition d'un autre, rien qui étonne et qui doive étonner, puisque les antécédents sont reliés aux conséquents par le lien solide de l'expérience. Mais dans la théorie animiste le premier terme manque, en tant du moins qu'il serait une donnée expérimentale. Et cependant sa réalité exigerait ici de plus solides garanties, puisque les deux substances étant de nature hétérogène paraissent *a priori* réfractaires à toute communication.

Des raisons analogues et même plus puissantes peuvent être dirigées contre « l'âme des peuples ». C'est une hypothèse absolument invérifiable et, à la bien examiner, inconcevable. Les animistes étaient bien embarrassés pour expliquer ce que devenait l'âme d'un ver divisé en trois tronçons qui vivaient d'une vie indépendante. Se morcelait-elle avec le ver, ou deux petites âmes complaisantes venaient-elles suppléer l'an-

cienne dans les deux tronçons privés de guide ? Mais ce qui est relativement rare chez les animaux est d'une extrême fréquence dans les sociétés. Les nations se développent et s'agglomèrent ou se restreignent et se fragmentent. Rome s'étend et absorbe la plus grande partie des peuples connus. Pendant sa domination, que deviennent les âmes de ces peuples ? L'Empire Romain se dissout et la Féodalité multiplie les Villes indépendantes et les Principautés. Faut-il admettre une création correspondante de génies ? Où résideraient-ils ? Qui entretiendrait leur force ? Quel serait enfin leur mode d'action ?

Les esprits dans l'humanité communiquent entre eux, mais par l'intermédiaire de signes matériels. Or, les «génies» qui ne sont pas unis à des corps, sont privés de cette ressource. Si donc on ne veut point se contenter d'articuler des mots, il faut, quand on parle d'inspiration réelle, montrer comment «l'âme d'un peuple» a pu à un moment pénétrer dans l'esprit de son choix et lui insuffler des idées et des sentiments, qui auraient fait défaut sans cette intervention.

L'expression «Génie national» et autres analogues doivent être considérées — jusqu'à preuve du contraire — comme de simples métaphores, des ornements littéraires ou des vestiges de lointaines croyances mythologiques.

La notion de *Race* se présente avec des apparences plus scientifiques. Les savants, habitués à l'exactitude des sciences naturelles, se sont efforcés de fixer les caractères distinctifs des différentes races humaines. En particulier, Taine, un des esprits les plus puissants et les plus positifs de notre époque, a considéré la Race comme une des trois forces primordiales qui dominent la vie religieuse, littéraire, sociale et économique d'une Nation.

Quel rôle appartient-il à la Race de jouer dans l'étude et la connaissance des faits sociaux ? Est-elle un de ces faits dominateurs, dont les variations amènent des variations correspondantes dans une foule de faits subordonnés ? Et si elle était un de ces faits, pourrait-elle être exactement déterminée ? Enfin, en supposant qu'elle pût être caractérisée, cette notion de race serait-elle applicable aux grandes agglomérations des nations modernes ?

Il ne semble pas que toutes ces difficultés aient été levées.

Si les Anthropologistes, que préoccupe le problème des races, s'en tiennent à l'examen des caractères physiques, leurs recherches intéressent peu le sociologue. En effet, les classifications ainsi obtenues rentrent dans les classifications artificielles, parce qu'elles reposent non sur tout l'ensemble des qualités humaines, non pas même sur les traits les plus importants, mais sur de simples particularités sans liaison avec le caractère, l'esprit et le cœur. Qu'importe en effet que le nègre ait la saillie du talon plus prononcée que l'Européen ou que sa mâchoire soit affectée de prognathisme, si ces choses ne sont pas les indices des dispositions intellectuelles et morales ?

Il est vrai que les Anthropologistes ont tenté les plus grands efforts pour établir de pareilles relations. Mais en matière scientifique les intentions ne comptent pas. A la Renaissance, persuadés que les caractères et les destinées des hommes étaient dans un rapport défini avec l'état du ciel au moment de la naissance, les Astrologues se donnaient beaucoup de peine pour étudier le cours des planètes et leurs diverses positions dans les signes du zodiaque. Mais l'expérience devait bientôt déchirer toutes leurs toiles d'araignée. Les Craniologues modernes paraissent menacés des mêmes

mécomptes. Toutes les marques, qui ont été successivement choisies comme capables de mesurer le degré d'intelligence, ont montré sous ce rapport leur insuffisance : capacité crânienne, indice céphalique, dolicho-céphalie...

On comprend du reste quelle faible influence peuvent exercer, sur les phénomènes si délicats de la pensée, des caractères aussi extérieurs, aussi grossiers et aussi isolés. En vertu du déterminisme universel, il y a bien pour chaque phénomène — physique, vital ou intellectuel — un ensemble de conditions qui l'amènent infailliblement à l'existence. Pour les corps bruts ces conditions sont faciles à déterminer. Mais dans les corps vivants, le concours des organes, les réciprocitys d'actions, la multiplicité des influences, l'infini détail des éléments, leur complexité, leur finesse, leur enchevêtrement amoncellent les difficultés. Or, jusqu'ici ces difficultés n'ont pas été surmontées et on peut adopter à ce sujet l'affirmation de Quatrefages : « A s'en tenir aux faits, tout concourt à prouver qu'il n'existe aucun rapport réel entre la supériorité fondamentale d'une race et ses caractères physiques » (1).

Puisque les faits empruntés à la physiologie sont, malgré la précision dont ils sont susceptibles, inutiles à la science sociale, il faut abandonner ce terrain et voir si, en portant ses investigations sur les caractères moraux et intellectuels, il ne sera pas possible de rendre utilisable la notion de Race. C'est la voie suivie par Taine qui définit la race « les dispositions innées et héréditaires, que l'homme apporte avec lui à la lumière et qui ordinairement sont jointes à des différences marquées dans le tempérament et dans la structure du corps » (1). Que ces dispositions fonda-

(1) Introduction à l'*Etude des races humaines*, p. 192.

(2) Introduction à l'*Histoire de la Littérature Anglaise*.

mentales puissent être déterminées pour chaque peuple, et cette connaissance serait d'un puissant secours pour suivre l'évolution de ces peuples à travers les différentes époques de leur histoire. Car le caractère national marquerait ainsi de son empreinte toutes les formes de son activité : religion, littérature, vie sociale et économique. Il ressemblerait au timbre propre à chaque instrument, timbre qui accompagne toutes les notes et les modifie d'une façon uniforme en leur communiquant son harmonie fondamentale.

L'essentiel est donc de fixer avec exactitude les traits distinctifs des caractères nationaux.

Taine, malgré toute sa puissance intellectuelle, n'est point parvenu à exécuter ce travail avec la précision voulue. Et il n'y est point parvenu parce que le problème, tel qu'il l'a posé, n'est pas susceptible de solution scientifique. Suivant lui la race est l'ensemble des dispositions innées et héréditaires qui distinguent primitivement le Celte, le Saxon, le Germain et qui persistent à travers le temps toujours visibles dans le Français, l'Anglais et l'Allemand. Or, les caractères intellectuels et moraux ont-ils vraiment cette stabilité et cette universalité ? Toute la question est là.

Afin de savoir si, pour les besoins de sa thèse, Taine n'a pas exagéré la stabilité de ces caractères, il faut examiner leur mode de formation. « Dès qu'un animal « vit, il faut — dit-il — qu'il s'accommode à son milieu ; il respire autrement, il se renouvelle autrement, « il est ébranlé autrement selon que l'air, les aliments, « la température sont autres ». — La vie, il est vrai, est une adaptation au milieu. C'est ce qui explique la formation des variétés, des races et même des espèces : quand des animaux, pendant une longue suite de

générations, habitent une même région et sont soumis aux mêmes conditions alimentaires et climatiques, ils acquièrent une forme déterminée avec des caractères anatomiques et physiologiques qui restent fixes. Mais la fixité des formes animales et des instincts tient à la permanence du milieu. Que le milieu varie, et les organismes grâce à leur plasticité naturelle se modifieront d'une façon correspondante. Or, ces variations qui sont l'exception chez les animaux sont de règle chez l'homme. Le loup reste loup, tant qu'il peut mener la vie errante et carnassière, obligé dans le cas contraire de disparaître ou de se modifier. Mais l'homme, par les progrès mêmes de la civilisation, a — surtout en Europe — changé et presque transformé son milieu. La loi même d'adaptation a donc dû produire dans la nature physique et morale de l'homme des changements correspondants à ceux du milieu. Plus ces changements ont été nombreux et profonds, plus ils ont dû exercer d'influences modificatrices sur le tempérament et sur le caractère. Quelle différence de vie entre l'homme du Cro-magnon, luttant péniblement contre les bêtes sauvages, se nourrissant de viande crue, dormant nu sur la pierre des cavernes, et le riche moderne qui n'a à supporter ni le froid, ni la faim, ni la fatigue, à l'abri de tous les besoins, délivré de tout danger extérieur, affranchi de tout travail !

Il existe une autre cause de variations non moins importante : celle qui vient des infiltrations lentes mais continues d'éléments étrangers ou des brusques invasions qui, à différentes époques, ont déversé sur un pays tout un flot d'habitants nouveaux. Les Romains, les Francs sans compter les autres bandes de barbares, plus tard les Normands, les Anglais se sont tour à tour établis en France ou du moins dans différentes provinces et sont venus ainsi altérer la pureté de la race

primitive. Mais cette race primitive n'était pas pure elle-même puisque, si loin qu'on remonte par l'histoire et l'archéologie, le sol de la France a été le théâtre d'invasions incessantes.

« Il y a naturellement des variétés d'hommes, dit « Taine, comme des variétés de taureaux et de chevaux ». Mais les variétés d'animaux domestiques ne sont maintenues que par une sélection sévère et par des accouplements méthodiques. Elles sont en outre réalisées avec une facilité relative, parce qu'on recherche pour la constitution de chaque variété un caractère saillant ou du moins un petit nombre de caractères faciles à constater. Or, toutes ces conditions ne sont pas applicables à l'homme, de sorte que les races humaines ne peuvent comme les races animales être marquées de traits spéciaux et nettement distinctifs. D'où suivant le mot de Montaigne « l'homme est un être ondoyant et divers ».

Ou du moins c'est cette apparence qu'il présente, quand la comparaison porte sur tous les membres d'une société ; surtout quand cette société comprend — comme la France, l'Allemagne ou l'Angleterre — des multitudes d'hommes, qui habitent des régions diverses et qui diffèrent beaucoup les uns des autres par la nature de leurs occupations et de leur régime. La notion de race ne comporte pas des distinctions aussi fuyantes. Et c'est pour lui avoir fait franchir les limites de son extension légitime, que Taine est arrivé à effacer des différences notables et à accentuer outre mesure les caractères communs. Il s'est plus approché de la vérité que les philosophes du Droit naturel qui, attachés à l'abstraction, ne voient dans l'Humanité que des hommes tous égaux et tous identiques. Mais il ne l'a pas atteinte, parce qu'il prête à son idée fondamentale de Race une précision, une fixité et une universalité qui lui sont

étrangères. Il y a des variétés de taureaux ou de chiens, mais il n'y a pas de variétés d'hommes conformes à un même type et qui auraient été, pour ainsi dire, jetés tous dans un même moule. Le type Français ou Anglais n'existe pas plus pour l'esprit ou pour le caractère que pour le physique.

Les recherches sur l'essence des êtres ont d'ordinaire mal réussi. Elles devraient arriver les dernières et servir de couronnement aux connaissances de détail lentement amassées, tandis qu'elles apparaissent au début de la science, lorsque l'homme — qui ne s'est pas encore mesuré avec les difficultés — tombe dans l'illusion signalée par Descartes : vouloir d'un seul bond s'élever au sommet d'une tour en négligeant de passer par l'escalier.

Les sociologues aux tendances les plus positives n'ont pas échappé à cette illusion. Ils font des diverses sociétés des êtres véritables, pourvus d'une organisation et doués de tous les caractères proprement vitaux. « Nous avons raison, dit H. Spencer, de considérer la société comme une entité. Les relations permanentes qui existent entre les parties d'une société sont analogues aux relations permanentes qui existent entre les parties d'un corps vivant »(1). M. Schœffle est encore plus affirmatif dans son livre. « La structure et la vie du corps social », titre qui indique clairement par lui seul les idées de l'auteur.

Il n'y a pas d'intérêt vraiment scientifique à agiter après tant d'autres ce problème. Supposons en effet que les sociologues-naturalistes aient levé toutes les difficultés qui s'opposent à l'admission de leur thèse. Alors même que les sociétés pourraient être à juste titre assimilées aux êtres vivants, il n'en résulterait

(1) *Sociologie*, T. II, p. 2., Trad. fr.

pas un réel progrès pour les sciences sociales. Car quelle clarté nouvelle jetterait sur ces sciences l'attribut de la vie, puisque la vie reste inconnue et peut-être inconnaissable, en tant que principe de toutes les qualités et de tous les modes par lesquels elle manifeste sa force ? Les sociétés sont des êtres vivants et formeront ainsi des espèces distinctes. Soit. Mais chaque espèce a besoin pour être connue d'une étude particulière, et il serait nécessaire d'écarter les connaissances relatives aux autres espèces pour observer directement les organismes sociaux. C'est la pratique constante des naturalistes qui ne se permettent pas d'établir, par la seule divination analogique, la structure et les fonctions d'une espèce nouvelle.

Cette nécessité s'impose avec d'autant plus de force que les espèces sont plus éloignées, ce qui est le cas des organismes sociaux. Voici en effet l'opposition radicale entre les êtres vivants et les sociétés : les premiers sont composés de cellules, qui agissent d'une façon aveugle et possèdent une conscience centralisée ; au contraire, les sociétés sont formées de membres individuellement conscients, et la conscience centrale manque ou du moins ne se manifeste que par des marques faibles ou contestables. D'ailleurs aux yeux mêmes des partisans les plus convaincus de la vie des sociétés, ces organismes sont tellement séparés des végétaux et des animaux qu'ils forment un règne à part, le règne des superorganismes.

C'est avouer que les analogies sont mêlées ou même recouvertes de différences considérables. N'est-il pas alors dangereux de trop insister sur les analogies et de rejeter dans l'ombre les différences ? Tel est cependant le défaut qu'on pourrait reprocher aux sociologues, qui abusent du langage physiologique et ont une tendance plus ou moins consciente à absorber les sciences sociales dans la Biologie.

Auguste Comte est allé encore plus loin dans la création des êtres ou plutôt des entités. Il avait, par un artifice de méthode tout d'abord conscient, supposé l'existence d'un « peuple *unique* auquel seraient idéalement rapportées toutes les modifications sociales consécutives, effectivement observées chez des populations « distinctes » (1). — Mais cette fiction n'est pas toujours restée à l'état d'hypothèse ; elle se transforme déjà dans la Philosophie positive en une réalité : « La masse « de l'espèce humaine soit actuelle, soit passée, soit « même future, constitue une immense et éternelle *unité* « *sociale* dont les divers organes, individuels ou nationaux, unis sans cesse par une intime et universelle « solidarité concourent inévitablement, chacun suivant « un mode et un degré déterminé, à l'évolution fondamentale de l'humanité (2). » Enfin, dans le *Système de Politique positive* l'humanité s'unifie, se concrète, se personnifie dans le *Grand-Être*. « Les hommes doivent « être conçus, non comme autant d'êtres séparés, mais « comme les divers organes d'un seul Grand-Être ». (3)

L'unité de l'espèce humaine est une hypothèse qui est en contradiction avec les réalités telles que l'observation les constate. N'est-ce point faire violence aux faits que de parler de l'humanité, comme si elle avait l'unité d'un être organique et possédait toutes les nations comme des organes harmoniques ? N'est-ce pas fausser la réalité que de supprimer les séparations entre les Etats, séparations qui ont joué un rôle si important à toutes les époques ? Si Aug. Comte considère le Grand-Être comme un idéal à réaliser — ainsi que cela semble ressortir de passages de ce genre : « Le Grand-Être ne sera pleinement formé que d'après l'univer-

(1) *Cours de Phil. positive*, T. IV, p. 291.

(2) *Cours de Phil. positive*, T. IV, p. 346.

(3) *Système de politique positive*. T. I, p. 363

« selle assimilation de ses organes quelconques »(1) — on retombe dans les critiques antérieures : l'idéal est un produit de l'imagination qui non seulement n'est pas réel, mais dont la possibilité même reste douteuse.

Que cette existence du Grand-Etre — si douteuse en elle-même — soit cependant admise, les difficultés loin d'être aplanies augmentent plutôt. L'origine de ce Grand-Etre se perd dans le passé ; beaucoup de ses changements historiques restent inconnus ; de plus, comme il a une immense étendue dans l'espace, il reçoit de toutes parts — si la solidarité organique n'est pas qu'un mot — des impressions multiples, variées, souvent obscures. Beaucoup d'influences importantes échappent ainsi à l'observation et par suite les conclusions manquent de certitude.

En résumé, sous quelque forme que se présente l'assimilation des Sociétés aux organismes vivants, la science n'a rien à y gagner. On aborde un problème très difficile et dont la solution serait d'un médiocre secours pour la connaissance des faits sociaux. D'ailleurs on force les analogies et, en effaçant les différences essentielles, on aboutit à des conclusions contestables. Si au contraire le savant est soucieux de serrer la réalité de plus près, s'il crée un règne nouveau — le règne superorganique — la science s'enrichit uniquement d'un mot nouveau, richesse qui est une faible compensation aux efforts dépensés.

Il en résulte qu'il faut étudier le problème en lui-même, ne point prendre des métaphores pour des réalités, mais s'en tenir exclusivement aux *Faits sociaux*.

Le pionnier de *Far-West*, qui a son domaine à conquérir sur la forêt vierge, ne se laisse pas attendrir par la beauté des grands arbres. Il fait tomber sous la hache les troncs superbes et détruit le fouillis inextric-

(1) *Système de politique positive*. T. I. p. 390.

cable des lianes, pour découvrir le sol et pour y déposer des semences capables de lever en utiles moissons. Un travail analogue s'imposait au savant. Il lui fallait tout d'abord circonscrire le terrain de ses recherches et le débarrasser de toutes les végétations inutiles, alors même que, créations du génie, elles se recommanderaient par leur grandeur et leur beauté.

Pour parler sans figure, notre première opération a eu pour but d'écartér rigoureusement toutes les notions, qui n'étaient pas des faits positifs.

Il semble que l'opération suivante consiste à déterminer la nature des faits sociaux. Car si cette nature était fixée, il deviendrait facile de ne pas disperser ses efforts sur des matières étrangères, mais de les faire porter exclusivement sur l'objet de la recherche.

Mais une définition générale ne se place en tête d'une science que si cette science est constituée, et elle ne peut se constituer que si elle est en possession d'un ensemble important de connaissances. La définition est un résumé de vérités, elle condense dans une courte formule les caractères reconnus communs à la foule des notions ou des choses qui composent la science. Si l'on voulait commencer par elle, on risquerait d'établir une définition arbitraire, imparfaite ou même fausse : arbitraire, elle serait sujette à contestation ; imparfaite, elle ne s'appliquerait qu'à une partie de la science étudiée ; fausse, elle la jetterait dans une voie sans issue. Mettons les choses au mieux et supposons que la définition soit exacte. Malgré sa justesse, si elle est générale — et dans le cas actuel elle devrait atteindre une très haute généralité, puisque les faits sociaux sont très nombreux et très divers — elle restera nécessairement dans le vague ; vague qui est inhérent aux meilleures définitions, tant que l'exposition ne dévoile pas la longue série des choses implicitement

renfermées dans les termes mêmes de la définition. Les mathématiques sont la science des grandeurs. Que nous apprend une pareille définition, même quand on ajoute : une grandeur est tout ce qui est susceptible d'augmentation et de diminution ? Le novice qui entend cette phrase pour la première fois, regarde avec effarement le sphinx qui prononce cette énigme et attend, pour comprendre, qu'on lui énumère les diverses choses précises sur lesquelles portent les études mathématiques. Car au lieu de savoir que les diverses choses dont on parle sont des triangles, des cercles ou des ellipses, il serait aussi bien porté à croire que les choses « susceptibles d'augmentation et de diminution » sont sans doute les plantes et les animaux. En Physique « les propriétés générales des corps » laissent l'esprit vide à tous ceux qui se heurtent pour la première fois à cette définition et qui ignorent encore que les propriétés générales désignent la pesanteur, la chaleur et le magnétisme, l'électricité, le son et la lumière. De même pour les autres sciences. Les définitions ressemblent aux étiquettes que les pharmaciens collent sur leurs bocaux : elles renseignent ceux qui connaissent la nature du contenu, mais pour ceux qui n'ont pas vu, préparé, manipulé les plantes et les drogues renfermées dans les bocaux, les étiquettes extérieures sont dépourvues de valeur et de signification. L'essentiel n'est pas de fabriquer l'étiquette, mais de connaître le contenu.

Le premier souci du sociologue ne sera donc pas de chercher une définition, qui s'applique avec justesse à la variété immense et encore inexplorée des phénomènes sociaux, mais plutôt de procéder à une énumération des principaux d'entre ces phénomènes.

Il ne sera même pas nécessaire de s'assurer que l'énumération est complète. Ainsi le géomètre a pu

à l'origine faire d'utiles travaux en ne portant ses efforts que sur le triangle, le cercle et d'autres figures simples sans étudier encore les courbes formées par les sections coniques : l'ellipse, la parabole et l'hyperbole. En physique, les recherches sur la pesanteur peuvent être poursuivies sans être nécessairement accompagnées d'études sur les autres parties de cette science. Il est vrai que dans les vivants et dans les sociétés, il y a une solidarité telle que toutes les parties sont dépendantes les unes des autres. Mais cette dépendance mutuelle n'empêche pas d'une façon absolue des recherches fragmentaires et isolées. S'il fallait de toute nécessité connaître le tout sans passer par la connaissance des parties, les sciences biologiques n'auraient encore reçu aucun développement. Mais pour étudier avec fruit la disposition des organes et la forme du squelette, il n'est pas indispensable de connaître le jeu de ces organes et la génération des os. Et même, une fonction n'est pas tellement liée aux autres qu'elle ne puisse faire l'objet d'une étude partiellement indépendante. Ainsi le mécanisme de la respiration, dans son double mouvement d'élévation et d'abaissement des côtes, les échanges gazeux à travers les parois des poumons, la régénération du sang sont autant de phénomènes qui pour être connus ne réclamaient pas la connaissance de la fonction glycogénique du foie.

Il n'existe aucune raison de croire que les faits sociaux fassent exception à une règle valable pour toutes les autres sciences.

Quels sont les principaux faits destinés à fournir la matière des sciences sociales ?

Un ouvrage qui a eu son heure de vogue, *l'Histoire d'une bouchée de pain* suit, comme le titre l'indique, une bouchée de pain dans toutes ses transformations à travers l'organisme, et à cette occasion passe en revue

les divers phénomènes vitaux. On peut adopter une marche analogue dans la recherche actuelle, en prenant un membre de la Société et en parcourant avec lui le cycle entier de son existence depuis sa naissance jusqu'à sa mort.

Engagé dans la Société, il subira d'abord l'influence de forces sociales déterminées ; puis incorporé dans la Société, il en deviendra un membre actif en produisant à son tour quelque'un des travaux propres à la vie sociale. Mais ces travaux sont nombreux et divers et, en passant en revue les classes qui les exécutent, on aura l'occasion de faire, pour ainsi dire, la physiologie de la Société. Si l'on ajoute à cela les traditions du passé et les relations étrangères, on obtiendra la liste à peu près complète des principaux phénomènes à étudier, ce qui est le but essentiel de la recherche présente.

L'enfant naît. Et dès les premiers jours de sa vie il prend contact avec le Pouvoir public qui le fait comparaître devant des agents chargés de constater la date de sa naissance, d'enregistrer son nom et ses prénoms, d'établir sa filiation exacte, en un mot de le marquer de l'empreinte propre à tous les membres de la Société. Cette mainmise de l'Etat sur l'individu se continue, se faisant sentir par des restrictions et des obligations diverses. Au nom de l'hygiène, le médecin vaccinateur lui pique le bras et lui inocule la fièvre, préservatrice supposée de la variole. A sept ans au plus tard, il est tenu d'entrer dans une école et de se plier à des programmes dictés du haut de quelque lointain Sinaï. Après une période de répit, il retombe entre les mains de l'Etat qui l'enrégimente, l'oblige au maniement des armes, le plie à la discipline militaire et, pendant un laps de temps variable suivant les temps et les pays, dispose de ses forces et même de sa vie. Affran-

chi du service militaire, le citoyen reste attaché à l'Etat par les liens multiples des lois et des règlements. Il est soumis aux charges de l'impôt et à diverses obligations dont il ne peut s'écarter sans s'exposer à la répression des tribunaux. Voilà ce qui se passe actuellement en France et qui se produit, avec des variantes, ailleurs et à d'autres époques.

Parallèlement à l'action civile s'exerce l'action religieuse qui donne naissance à des phénomènes non moins intéressants que les précédents. Par la volonté de ses parents, il entre dans une communauté religieuse et à la suite de quelque cérémonie, se trouve marqué du signe — matériel ou mystique — qui distingue tous les membres de la communauté. Puis l'éducation commence, éducation variable suivant les religions, mais qui consiste d'ordinaire en croyances, en sentiments et en manifestations de ces états intérieurs par des attitudes, des gestes et des paroles. Dans les actes les plus importants de la vie, l'influence religieuse se retrouve ou plutôt cette influence cherche à s'exercer d'une façon continue. Elle consiste essentiellement à détacher l'homme de la poursuite exclusive des intérêts matériels et à le tourner vers le monde mystérieux des esprits invisibles mais réels, les gardiens vigilants de la justice.

Voilà deux ordres de faits très généraux, communs à tous ou à presque tous les membres de la société. Mais à côté d'eux, il en existe d'autres qui, tout en étant plus spéciaux, présentent cependant un haut intérêt scientifique.

L'homme n'est pas seulement citoyen et membre de quelque communauté religieuse. Il exerce un métier, une profession, une fonction. C'est la nature de ses occupations qui lui impose un genre de vie spécial, et c'est ce genre de vie qui, pénétrant chaque jour davantage dans son être, plie le corps aux attitudes familières,

modèle la physionomie, façonne les gestes; c'est lui aussi qui donne à l'esprit sa tournure habituelle et qui y fait prédominer un système particulier d'idées, de croyances et de sentiments. De tout cela il résulte une activité spéciale et, pour ainsi dire, un rôle qu'on retrouve le même dans tous ceux qui partagent les mêmes occupations.

Grâce à cette communauté, il se forme ainsi des groupes d'individus, groupes qui présentent des analogies avec les groupes de cellules unies en organes et opérant ensemble pour la formation des produits vitaux. Le foie sécrète la bile, le poumon absorbe l'oxygène et rejette l'acide carbonique et ainsi de tous les organes du corps qui possèdent chacun une fonction spéciale. Dans la Société — et c'est là une vue sur laquelle nous nous permettons dès maintenant d'attirer l'attention — il existe également des groupes d'individus, associés en quelque sorte en organes et reconnaissables à l'identité fondamentale de leur nature et de leur fonction.

Sans avoir encore la prétention de faire une analyse complète de la société, on peut parcourir les principales classes sociales, et, en signalant le genre d'activité qui caractérise chacune d'elles, on aura l'occasion de fournir une nouvelle et importante liste de faits sociaux. Car, si l'on veut bien se le rappeler, l'unique but visé en ce moment est de rassembler la matière de l'étude.

Les *Gouvernants* ont le pouvoir de donner des ordres particuliers ou généraux. Par décrets, il nomment aux emplois les différents fonctionnaires, officiers, gouverneurs, préfets, gendarmes, collecteurs d'impôts, ingénieurs civils, professeurs et, en général, tous les agents exécuteurs de leurs volontés, tous les fonctionnaires chargés d'une besogne spéciale au nom de l'Etat. Les ordres généraux sont les lois applicables à toute la catégorie de personnes qui se trouvent dans les

conditions fixées par les législateurs, membres d'un sénat, d'une assemblée délibérante ou d'un simple conseil royal. Les Juges sont chargés de l'interprétation et de l'application des lois. Dans le cas de contestation entre citoyens ils tranchent les difficultés, formulent les jugements et veillent à leur rigoureuse exécution. Ils ont aussi pour rôle de réprimer les attaques contre les agents du pouvoir ou les simples particuliers et de maintenir l'ordre public. Elaboration et promulgation des lois, nominations aux emplois, services divers confiés aux fonctionnaires, décisions des tribunaux, voilà tout autant de classes de faits sociaux d'une extrême importance.

A côté du pouvoir temporel s'exerce le pouvoir spirituel qui appartient aux Prêtres. Les prêtres ont foi en des êtres surnaturels et ils traduisent leurs croyances en des prières, des actes, des cérémonies ; en un culte jugé efficace pour se concilier la faveur de ces puissances supérieures ou pour détourner les coups de leur colère. Les prêtres cherchent à entretenir cette foi en eux et chez les laïques par la discipline ecclésiastique, par des règles de vie souvent très minutieuses, par l'enseignement, par des fondations et des institutions pieuses. La sphère de leur action est très étendue et l'intensité de leur influence est considérable.

Dans les temps primitifs les prêtres, qui passent pour recevoir l'inspiration directe des Dieux, paraissent seuls capables de science et d'art. C'est à eux qu'il appartient, par la faveur d'une révélation spéciale, de pénétrer les secrets de la nature, de connaître les plantes salutaires et de discerner au moyen de signes célestes l'opportunité des entreprises ou l'hostilité du destin. C'est à eux qu'il est réservé d'engendrer dans les foules muettes et prosternées les saintes émotions de la crainte, de l'espérance, de l'enthousiasme. Le prêtre sait exciter les trans-

ports par les mouvements rythmiques de la danse, par l'harmonie de la musique et par le charme de la poésie. Il sait encore donner au temple la belle structure qui le rendra digne d'être habité par le Dieu. Enfin plein de l'idée de ce Dieu, le prêtre a seul le pouvoir d'en présenter au peuple l'image douce ou terrifiante, en taillant la pierre ou en fixant ses traits sur une toile ou sur les murs du temple.

Plus tard cet empire de l'esprit se fragmente. En face du clergé s'élèvent les classes indépendantes des poètes, des musiciens, des artistes, des savants, des médecins et des philosophes. Ils n'ont plus la prétention d'être les interprètes des Dieux, et le génie — dont ils disent recevoir l'inspiration — devient une métaphore qui bientôt ne fait plus illusion à personne. Cependant par la seule puissance de leur esprit et de leur cœur, ces « Intellectuels » de différente sorte activent la vie sociale et la rendent féconde en phénomènes variés et saillants.

Une société se compose de vivants, et la vie ne peut être conservée qu'à la condition de puiser dans le milieu extérieur les éléments réparateurs : *primum vivere*. La classe des producteurs est donc indispensable. Le paysan cultive le sol, élève le bétail et procure ainsi les aliments les plus nourriciers au reste de la population occupée à d'autres soins. Sur les bords des fleuves ou sur les rivages de la mer, les pêcheurs apportent leur contingent de nourriture. Quant à la chasse, elle ne donne un produit appréciable que dans les régions où la population est relativement rare.

Pour tirer un meilleur parti des richesses naturelles, l'ouvrier se sert d'outils de plus en plus puissants et mieux adaptés à leur but. L'importance de cette classe de travailleurs s'accroît avec les progrès de l'industrie. L'outil simple est remplacé par la machine et, quand

cette transformation s'est opérée, le travail ne peut rester isolé ; il s'organise sous la direction des patrons et des capitalistes. Une scission se produit d'ordinaire entre ces deux classes, et l'hostilité, alimentée par la diversité des intérêts, creuse un fossé de plus en plus profond entre elles. En présence du patron qui dispose de la toute-puissance du capital, l'ouvrier sent la faiblesse de l'isolement. Pour lutter sans trop de désavantage, il s'unit avec ses semblables, entre dans des sociétés secrètes ou dans des syndicats autorisés et participe aux grèves générales, moyen habituel de manifester son mécontentement et de maintenir le taux des salaires.

Ces luttes entre le capital et le travail nous amènent à parler des capitalistes, des financiers, des riches qui jouent un rôle si important, dès qu'une société a franchi les premiers stades de la civilisation.

La richesse éveille par antithèse l'idée de pauvreté. Si ce qu'on a appelé « la plaie du paupérisme » sévit surtout dans les sociétés les plus riches et les plus civilisées, la misère ne fait jamais défaut là où il y a agglomération d'individus. La façon de secourir les malheureux, les systèmes de bienfaisance familiale, particulière ou publique, donnent naissance à une classe de faits sociaux d'un aussi grand intérêt que les troubles pathologiques dans les corps vivants.

La pauvreté n'est pas la seule maladie des sociétés.

Des perturbations plus graves encore viennent des fautes, des délits et des crimes, actions mauvaises qui ont pour trait commun une tendance au relâchement ou même à la rupture du lien social. Ces actions désorganisatrices provoquent une réaction de la part des Juges, qui chargés de maintenir l'ordre infligent des châtimens aux coupables. Procédure criminelle, jugemens, moyens de répression : voilà une nouvelle catégorie de faits sociaux.

Jusqu'ici les classes paraissent agir d'une façon isolée, chacune occupée de son œuvre propre. Mais cet isolement n'existe pas et des communications de différente sorte s'établissent entre les groupes sociaux. Les commerçants sont des agents actifs de relations à l'intérieur et même à l'extérieur. Ils ont pour office de transporter les produits d'une région dans une autre, ou de centraliser dans les villes et les marchés les marchandises les plus variées. Les routes, les canaux, les voies maritimes s'ouvrent au commerce ; les chemins de fer se créent, et bientôt les télégraphes, les téléphones multiplient entre les hommes non seulement les rapports commerciaux mais aussi les échanges d'idées.

Les commerçants, poussés par l'amour du gain, cherchent des débouchés au dehors, trafiquent à l'étranger, établissent des comptoirs chez les peuples éloignés ou fondent des colonies.

Mais les relations entre les nations étrangères ne sont pas toujours amicales. Les Sociétés, souvent animées d'un égoïsme collectif, se jaloussent et suscitent des conflits qui sont le plus ordinairement résolus par la force. Les guerres sont des événements nationaux qui ont toujours attiré fortement l'attention des historiens. Et avec raison, puisque c'est du sort des batailles que dépendent les institutions d'un peuple, ses lois et sa vie même. Les guerres se terminent par l'asservissement des vaincus ou par des traités de paix qui règlent les litiges entre les belligérants.

Un dernier ordre de faits sociaux procède des traditions du passé. Les générations humaines ne se séparent pas nettement des suivantes, mais elles les touchent, s'y mêlent et, par l'autorité inhérente à l'âge, les imprègnent de leurs idées, de leurs croyances, de leurs sentiments. La chaîne se continue à travers les siècles, de sorte que pour trouver la raison de quelque

obscur préjugé, il faut parfois remonter dans un passé très reculé. D'où vient la crainte superstitieuse de se trouver treize assis à une même table ? C'est un lointain souvenir de la Cène, une survivance de l'horreur causée par la trahison de Judas à une longue suite de générations chrétiennes. Le passé vit ainsi dans le présent, et cette accumulation indéfinie de changements fait qu'une société, tout en se perpétuant dans une même région et en étant soumise à des conditions extérieures semblables, subit d'incessantes modifications et manifeste ces changements par des formes d'activité différentes. C'est la cause du progrès, ou, pour parler plus exactement, de l'évolution des sociétés, puisque le progrès semble impliquer une marche vers le mieux et qu'il s'agit ici seulement de changements soit en bien, soit en mal.

Cette rapide revue n'a pas signalé tous les phénomènes sociaux, mais elle en a relevé un assez grand nombre pour constituer la matière de notre étude et pour permettre d'éprouver la valeur des méthodes applicables à cette matière.

L'objet fixé, l'étude commence.

CHAPITRE II

POSSIBILITÉ D'UNE SCIENCE SOCIALE

L'étude des faits sociaux présente une difficulté que ne rencontrent pas les sciences de la nature : l'expérimentation précise, renouvelée autant qu'il est nécessaire et réalisée dans un intérêt scientifique n'est point praticable à l'égard des sociétés...

Platon a pu concevoir sa république idéale, mais il ne disposait pas des ressources nécessaires pour transformer son idée en réalité et pour s'assurer que la société ainsi formée serait viable et capable de répondre aux prévisions de son auteur. Les essais tentés par les Saint-Simoniens, par les Fourriéristes ou par d'autres réformateurs dépourvus de ressources suffisantes, ne sont pas non plus des expériences concluantes, parce que ces expériences ont été faites sur une trop petite échelle, qu'elles ont été gênées par le pouvoir et qu'en outre toutes les circonstances et conditions n'ont pas été exactement déterminées.

Le Politique possède, il est vrai, plus de ressources pour apporter dans une société les changements définis que réclame toute expérience scientifique. Mais s'il est interdit au médecin et au physiologiste de traiter l'homme comme une matière à expérience, à plus forte raison cette interdiction s'applique-t-elle aux sociétés, puisque les troubles, qui pourraient résulter de l'ex-

périence, porteraient sur un plus grand nombre de personnes. Le médecin — même par amour de la science — n'a pas le droit d'inoculer le cancer pour en suivre le développement. Ce serait un crime encore plus grave de provoquer une grève pour en mieux découvrir les conditions. On ne traite pas les hommes comme on fait des lapins dans les laboratoires de vivisection.

Lors même que la morale lèverait son *veto* ou n'aurait pas l'occasion de l'exercer, toutes les difficultés n'auraient pas disparu. En physique et en chimie, le savant réalise à sa guise et avec le plus haut degré d'exactitude toutes les conditions nécessaires à la production du fait qu'il étudie. Pour connaître le coefficient de dilatation du fer, le physicien choisit une tige de ce métal débarrassé de toutes les matières étrangères, puis il la soumet à la chaleur d'une flamme d'alcool dans les conditions de l'expérience connue du « pyromètre à cadran ». Le chimiste, qui veut faire la synthèse de l'eau, renferme de l'oxygène et de l'hydrogène dans un eudiomètre et opère la combinaison en faisant jaillir l'étincelle électrique dans le mélange. En physiologie les expériences deviennent plus délicates et il a fallu toute l'ingéniosité et la sûreté de main de Cl. Bernard et de quelques autres manieurs de bistouri pour en réussir quelques-unes. Mais les sciences sociales sont encore plus rebelles et dans certains cas absolument réfractaires.

Une des causes de cette impuissance tient à ce que les états de civilisation passés ne peuvent être recréés, et surtout avec cette exactitude si souvent obtenue dans les sciences de la nature. Quels seraient, par exemple, les effets de l'éducation telle que la pratiquaient les Spartiates ? Pour le savoir il faudrait créer un milieu artificiel et le maintenir à l'abri de toutes

les influences étrangères. Mais les éducateurs, en supposant qu'ils connaissent dans le détail les règles suivies à Sparte, ne pourraient s'y conformer qu'autant qu'ils seraient pleinement convaincus de l'excellence de ces règles. Car, si la conviction manquait, les paroles et les attitudes, n'étant plus que de vains simulacres, seraient dépourvues de véritable efficacité pour impressionner fortement les esprits et pour former les volontés. Mais la conviction à son tour n'est pas un produit arbitraire ; elle résulte en grande partie des lectures, des conversations, des manières de vivre, des exemples et aussi de l'éducation primitive. Nous voilà au rouet, comme disait Montaigne. En outre, comment éliminer les influences extérieures ? Quelque soin que l'on prenne pour isoler des enfants, cet isolement ne peut être assez absolu pour écarter toute communication avec le dehors. Or, il suffirait d'un fait, d'un mot, pour bouleverser un système d'idées péniblement élaboré et par suite pour fausser l'expérience.

Dans les conditions les plus favorables, les expériences sociales — telles qu'on les conçoit d'ordinaire — restent toujours à une grande distance de l'idéal scientifique. Soit un législateur qui promulgue une loi. Il introduit ainsi une cause déterminée dans la société ou dans quelques classes sociales et par suite il réalise une des conditions essentielles de l'expérimentation. Mais, suivant la remarque de Cl. Bernard, l'expérimentation est une « observation provoquée » dans le but de faciliter la constatation des effets. (Ainsi dans un des exemples donnés plus haut, l'allongement du fer est constaté par le déplacement du style sur le cadran, et d'ailleurs la disposition de l'expérience montre que cet effet est dû certainement à la nature du métal et au pouvoir calorifique de l'alcool). Les effets produits par une loi nouvelle se refusent à une consta-

tation aussi facile. D'abord, ils sont mêlés à d'autres effets qui accroissent ou diminuent ou même annulent les premiers ; ensuite ils ont besoin pour apparaître dans toute leur plénitude d'un laps de temps souvent considérable ; et enfin ces effets sont multiples et portent souvent sur l'être tout entier, physique et moral. Soit par exemple la loi militaire actuellement en vigueur en France. Elle n'aura son plein effet qu'au bout de 25 ans, période complète du service militaire. Mais quelles seront les modifications qui résulteront de ce service prolongé dans l'ordre économique, dans les mœurs, dans la population, dans la santé publique, dans les idées et les sentiments, voilà ce qu'il serait extrêmement difficile de constater avec quelque exactitude.

A ces causes d'infériorité s'en ajoute une autre, la difficulté de l'observation directe.

Les phénomènes naturels se produisent en si grand nombre, se répètent si invariablement, sont réalisés avec tant de facilité par le savant que pour les connaître il n'est point nécessaire de recourir aux témoignages d'autrui ; mais chacun d'eux peut être étudié directement. Au contraire, la plupart des faits sociaux échappent à l'observation directe, parce que le sociologue en est éloigné soit par le temps, soit par l'espace. Alors il faut utiliser les descriptions de l'historien, c'est-à-dire il faut à travers les mots apercevoir les idées, reconstituer les sensations vraies en éliminant, par un travail d'épuration toujours fort délicat, les représentations imaginaires nées des préjugés et des passions.

Cependant il convient de ne pas insister outre mesure sur ces difficultés, puisque la critique historique est parvenue, en partie du moins, à les lever. Cette critique — appliquée aux traditions, aux monuments et aux écrits — indique les règles à suivre pour discerner le vrai du faux, pour écarter les éléments imaginaires

des légendes, pour comprendre les récits mythiques, pour pénétrer quelques symboles et d'une façon générale pour mesurer les probabilités.

L'histoire ouvre le passé, élargit le champ de vision pour le présent et fournit ainsi aux sciences sociales des matériaux absolument indispensables. Mais, si elle est une auxiliaire très précieuse des sciences sociales, elle ne doit pas avoir la prétention de se substituer à elles. Quelle que soit l'importance de son rôle, elle ne saurait — sans en sortir — atteindre le but que toute science se propose : la connaissance des faits généraux, de leurs lois et de leurs causes.

L'Histoire relate des faits particuliers : la conquête de la Gaule par J. César, la conspiration de Catilina, les paroles et la vie de Napoléon à Sainte-Hélène. Mais depuis longtemps Aristote et les philosophes Grecs ont remarqué que le particulier n'est pas matière de science. Et les Scolastiques ont répété après eux : *Nulla est fluxorum scientia*. La science en effet ne s'applique qu'aux choses, pour ainsi dire, éternelles, parce que sous les modifications de détail qui les masquent elles persistent toujours les mêmes dans le fond. Or comment dégager ce fond commun ? — Cela nécessite des comparaisons assez variées pour qu'il soit possible d'éliminer toutes les circonstances accidentelles. A cette condition seulement on arrive à établir des ressemblances dans la liaison des phénomènes, liaison telle que l'un d'eux est révélateur des autres et qu'on atteint ainsi au but de la science : la connaissance indirecte des choses.

L'Histoire se plaît à raconter les faits saillants, les événements extraordinaires, les changements profonds. Thucydide raconte les péripéties de la guerre du Péloponèse, les succès et les revers des Athéniens, leur expédition en Sicile, les victoires de Sparte. Ce qu'il

s'efforce surtout de relater, ce sont les événements politiques et militaires ; et, si ces récits sont faits avec précision et exactitude, il croit avoir rempli son rôle d'historien. — Mais la science, qui n'est pas une simple collection de faits mais un ensemble de lois, ne doit pas se borner à l'examen des événements mémorables. Le savant sait en effet que les choses les plus apparentes ne sont pas toujours les plus importantes, mais que le contraire serait plus rapproché de la vérité. Le naturaliste ne s'arrête pas à l'éclat des fleurs et à la forme de la corolle, mais il examine les organes floraux les plus ténus ; car c'est le pollen caché dans les anthères qui — poussière fécondante — pénètre dans l'ovaire et développe la graine. — La Médecine a réalisé de grands progrès à notre époque pour avoir reconnu le rôle des infiniment petits dans la génération et la transmission des maladies. — Qu'étaient jusque dans les temps modernes les phénomènes électriques ? Les petits mouvements d'attraction que l'ambre échauffé par le frottement provoquait sur du duvet et de petits bouts de papier, c'est-à-dire des faits d'une si faible importance qu'ils paraissaient à peine dignes de retenir l'attention pendant quelques minutes.

Les lacunes voulues de l'histoire risquent également d'être nuisibles à l'étude scientifique des faits sociaux. Aussi les historiens modernes, qui ont des prétentions à la science, s'efforcent d'être plus complets, en ne négligeant volontairement aucun des aspects de la vie sociale. — Cette richesse d'informations est plus favorable à la science, mais elle n'est pas suffisante à la donner. L'histoire relate les successions empiriques, mais par elle-même elle est incapable de débrouiller les fils qui forment le tissu complexe de la vie sociale. Tout état antérieur, considéré en bloc, est bien la cause principale de l'état

suivant ; mais, en supposant que ces deux phases successives soient connues dans tous leurs détails, cela n'apprendrait rien. La découverte d'un pareil rapport serait sans application, parce que le premier état—en raison même de sa complexité — ne devrait plus se reproduire avec l'infinie multiplicité des éléments qui le constituent.

Ce qui intéresse, c'est de pouvoir résoudre le rapport total dans le plus grand nombre de rapports partiels, afin que ces relations soient plus simples, par suite plus générales, c'est-à-dire applicables à des cas plus nombreux. Or, cette analyse est impraticable, tant que l'étude ne porte que sur un seul peuple, ainsi que cela a lieu pour l'histoire qui n'emprunte pas à la science sociale ses principes et ses lois. Des historiens comme Thucydide, Polybe, Bossuet et surtout Montesquieu, Guizot et Taine passent pour avoir montré beaucoup de perspicacité dans la découverte des causes, et il est incontestable que ces auteurs devaient laisser dans leurs œuvres l'empreinte de leurs puissantes facultés. Mais les pressentiments de la vérité ne sont pas la vérité établie sur des preuves solides. Les propositions générales qu'ils ont semées dans leurs écrits sont des suppositions ou des emprunts, mais ne sont pas tirées directement des relations historiques.

L'influence d'un événement ou d'une force — toutes les fois que plusieurs de ces choses agissent de concert — ne peut être déterminée avec précision qu'à la condition de parvenir à isoler cette influence. Cela se fait par une comparaison variée. Et à son tour cette comparaison exige qu'on emprunte des exemples en nombre suffisant à des époques et à des nations différentes.

Ceci n'est plus l'affaire de l'histoire, mais de la science. A la première appartient l'érudition, l'accu-

mulation des faits exacts, mais la découverte des lois et des causes appartient à la seconde.

Avant de chercher les méthodes qui seraient le mieux appropriées à la science sociale, une question préjudicielle s'impose, celle de savoir si les faits sociaux sont susceptibles de connaissance scientifique.

Notre marche ne peut en effet se poursuivre, tant que n'auront pas été levées les difficultés qu'on oppose à la possibilité même de la Sociologie. Si ces difficultés étaient insurmontables, il serait sage de renoncer à des travaux nécessairement stériles et de s'en tenir à l'empirisme pratiqué de tout temps en politique. La Sociologie serait rangée au nombre de ces chimères qui ont séduit les hommes et les ont jetés dans des aberrations en somme funestes, comme l'astrologie, l'alchimie et les pseudo-sciences d'aujourd'hui qui prétendent établir des relations entre les lignes de la main et un héritage, ou bien entre la forme du nez et la perversité du caractère.

A voir l'incertitude qui règne sur la plupart des questions sociales, les discussions, les controverses, les polémiques passionnées, les contradictions formelles, le scepticisme semble tout d'abord bien naturel. Les systèmes les plus opposés sont défendus avec une égale ardeur, et dans cette mêlée on ne voit que gens occupés à brûler ce que d'autres adorent avec de pieux prosternements. Inutile d'insister sur les luttes entre les libéraux et les autoritaires, les socialistes et les partisans de l'individualisme, toutes ces sectes qui se foudroient mutuellement au nom de principes diamétralement opposés. La contradiction est manifeste. Or, comme l'a dit Montaigne, « contradiction est mauvaise marque de vérité ».

Mais à l'origine toutes les sciences ont traversé cette période d'incertitude, de sorte que l'état actuel

— en supposant qu'il n'y ait pas encore de vérité acquise — ne permettrait pas de préjuger l'avenir. La science sociale n'existe sans doute pas encore. Mais l'essentiel est de savoir si les incertitudes d'aujourd'hui ne pourront pas se dissiper.

La pierre philosophale était de la part des alchimistes un rêve impossible à réaliser. Ce qui n'empêche que du fatras de leurs formules et de leurs expériences devait sortir la chimie moderne. Peut-être il en sera de même des prétentions des Sociologues. Ils ne parviendront sans doute jamais à tracer à l'avance la courbe que l'Humanité doit suivre dans son évolution, ni même à prévoir les destinées d'un peuple, parce qu'il y a des facteurs de cette évolution et de ces destinées qui sont réfractaires à la Science — du moins actuelle et tant qu'elle n'aura pas réalisé des progrès encore imprévisibles.

Mais, si ces hautes connaissances leur sont interdites, il est permis d'espérer qu'en abaissant leurs prétentions ils seront plus capables de les satisfaire. Leur science ne serait pas vaine dans le cas où ils pourraient établir des lois ainsi formulées : « Si tel ensemble de conditions se présente, il en résultera un effet déterminé ». La loi n'affirme pas que les conditions se réaliseront ; elle affirme seulement la constance du rapport entre les deux termes.

Les antécédents dépendent, il est vrai, d'un autre ensemble de conditions, celui-ci à son tour d'un autre et ainsi de suite, de sorte que, pour celui qui posséderait la science parfaite, la série tout entière pourrait être parcourue à partir d'un terme quelconque. Mais c'est là un idéal qu'il ne faut pas espérer d'atteindre dans les sciences sociales et qui d'ailleurs ne se réalise pas, même dans les sciences les mieux établies. Quel sera le sort d'un gland de chêne tombé de l'arbre ? Le

botaniste pourra exposer l'évolution complète du gland depuis sa germination jusqu'au moment où la pousse sortie de terre a grandi, s'est développée et est devenue un arbre à son tour, si toutes les conditions favorables ont été réalisées : si le gland a trouvé le sol convenable, si la jeune pousse n'a pas été déracinée par le groin d'un sanglier, broutée par le cerf, écrasée par le pied du chasseur, brisée par le vent, desséchée par la chaleur ou gelée par le froid. Le cuivre fondu avec l'étain dans des proportions déterminées forme un alliage résistant et sonore, mais le bronze n'existerait pas sans l'industrie humaine. La dynamite est un puissant explosif ; mais accomplira-t-elle une œuvre utile ou funeste ? Voilà des contingences qu'ignore le chimiste et dont il n'a point à se préoccuper. De même dans les sciences sociales. L'ambition du savant doit se borner à établir des lois spéciales.

Même ainsi réduite la science sociale est-elle possible ?

C'est peut-être beaucoup de témérité de croire qu'on a pénétré la pensée de Kant. Autant qu'il est donc permis de l'affirmer, il semble qu'une des vues les plus originales et les plus profondes de ce philosophe est d'avoir donné à l'activité de l'esprit une part prépondérante dans la formation de la science. Ce ne sont pas les choses qui s'impriment dans l'intelligence comme sur une matière inerte, mais c'est l'intelligence qui les force à se plier à ses exigences.

C'est en effet par des moyens, des artifices, des ruses de toute sorte que l'homme a assoupli la matière brute de la connaissance, l'a façonnée d'après ses besoins et l'a rendue de plus en plus intelligible. L'animal a comme l'homme des sensations, mais il n'en tire qu'un faible parti, parce qu'il manque de l'ingéniosité et de l'activité intellectuelles qui trans-

forment les images en concepts. Connaître, c'est apercevoir des ressemblances. La connaissance s'étendra donc à mesure qu'on apercevra plus de ressemblances et des ressemblances plus dissimulées. Tout le secret du progrès scientifique consiste ainsi à découvrir des identités qui jusqu'alors avaient passé inaperçues.

Comment cela s'est-il opéré ? Par d'audacieuses coupures dans la réalité, par des abstractions, par des simplifications symboliques, par des schèmes abrégatifs, par tous les procédés qui réalisent l'ordre, principe générateur de toutes les sciences. Pour compter les arbres d'une forêt, il faut les soumettre aux lois du nombre, et pour cela fermer les yeux sur les différences et considérer ces arbres comme des unités de même nature. La mesure des lignes, des surfaces et des volumes se heurterait à des difficultés insurmontables, si elle s'appliquait à la complication des lignes, à l'irrégularité des surfaces, à la bizarrerie des formes réelles ; aussi le géomètre façonne les figures de manière à multiplier les similitudes. Un cercle, par exemple, est composé d'une infinité de points, qui tous possèdent la même propriété d'être à une égale distance du centre. — En Physique, les phénomènes naturels resteraient réfractaires à la science, si par une simplification ingénieuse le savant n'était parvenu à les dépouiller de propriétés gênantes. Pour les sens la chute des corps s'opère avec des vitesses très inégales ; le tube de Newton en supprimant la résistance de l'air supprime cette diversité et permet de soumettre tous les corps à l'universalité de la loi d'attraction. — L'uniformité du temps n'existe pas, et c'est l'homme qui, par l'écoulement régulier de l'eau dans la clepsydre ou par le battement du pendule, a créé l'unité de temps à laquelle peuvent se rapporter toutes les durées. La chaleur, tant qu'elle reste à l'état de sensa-

tion, est une connaissance vague et sans emploi scientifique ; pour qu'elle devienne utilisable il a fallu la fragmenter en degrés identiques et la rendre ainsi mesurable au moyen de l'échelle thermométrique. — La Chimie a été érigée en science du jour où les chimistes ont pu obtenir des corps purs, composés de parties qui présentent toutes et toujours le même ensemble de qualités. Avec des substances mêlées de matières hétérogènes, les réactions sans cesse différentes déconcerteraient toute prévision. — Ainsi partout des similitudes forcées sont substituées à la diversité des choses naturelles : ainsi partout l'ordre a été créé au moyen d'une contrainte, exercée sur la nature par l'intelligente activité de l'homme. C'est même par suite de cette sorte de violence que les lois de la géométrie, de la physique et de la chimie n'ont tout leur empire que sur les objets dus à l'industrie humaine, à ces objets façonnés sur le modèle idéal conçu par l'esprit. De là les formes géométriques employées dans la fabrication des organes d'une machine à vapeur, les différents appareils physiques et les substances chimiques préparées avec beaucoup de soin pour les débarrasser de toute impureté.

Qu'il nous soit permis d'insister sur ce point, qui nous paraît vraiment capital dans la question présente. Il sera plus facile ensuite de voir si et comment la matière sociale se prête à ces similitudes, qui sont les conditions indispensables de toute science.

Comment les sciences biologiques ont-elles pu dans ce siècle réaliser des progrès ? C'est par l'emploi de la méthode qui avait déjà produit de si heureux résultats dans les sciences précédentes : en faisant en quelque sorte violence à la réalité et en l'obligeant à se soumettre aux lois de l'esprit. Une grossière classification se fonde sur la perception des êtres consi-

dérés avec tout l'ensemble de leurs parties : elle est très imparfaite, parce qu'elle tient compte seulement des formes et qualités extérieures qui ne donnent lieu qu'à de vagues ressemblances. Les notions sont encore trop voisines des images, reflets à leur tour trop fidèles de la réalité. Pour que les êtres vivants puissent pénétrer dans le moule de la science, il faut qu'ils se prêtent aux exigences de l'esprit ; que par des simplifications et des analyses on arrive à des similitudes faciles à constater. Puisque les caractères extérieurs sont variables, le savant les écarte et par l'anatomie pénètre jusqu'au squelette — composé, chez tous les individus, d'une même espèce, du même nombre de pièces osseuses disposées dans le même ordre et offrant des connexions identiques. Ces pièces forment un système lié dans toutes ses parties, de sorte que l'une devient l'indice certain de toutes les autres. C'est ainsi que Cuvier a pu, au moyen de quelques fragments fossiles, reconstituer des espèces depuis longtemps disparues.

Le physiologiste se sert de schèmes, c'est-à-dire de dessins simplifiés, pour figurer les appareils organiques. C'est seulement par le retranchement de certains détails — qui paraissent accessoires et qui cependant ont leur rôle dans la réalité — qu'on arrive à établir des analogies ou même des ressemblances prononcées. Pour obtenir des notions encore plus précises et plus générales, le physiologiste pousse l'analyse plus loin et faisant de *l'histologie*, il étudie les divers tissus qui entrent dans la structure des organes. Grâce à cette analyse, des ressemblances plus profondes peuvent être atteintes : le savant peut définir avec exactitude la fibre musculaire, la cellule nerveuse, la glande, etc... L'objet principal de la science — qui est d'établir des rapports entre des notions générales et précises — devient ainsi plus facile à réaliser.

De grandes difficultés subsistent encore. Elles résident dans la délicatesse des observations ou des expériences nécessaires à la manifestation de ces rapports cachés. Il n'en reste pas moins acquis que, si par l'analyse on ne descendait pas dans l'intimité des êtres vivants, on ne dépasserait pas un grossier empirisme. Car deux êtres vivants, avec toute la complexité de leurs organes, peuvent difficilement être mis dans deux états semblables. Aussi malgré des ressemblances superficielles ils ne réagissent pas de la même manière sous l'action des mêmes agents. De là les mécomptes fréquents de la médecine.

Ordre, généralité, mesure ou ressemblance précise dans les êtres et dans les actions, telles sont les conditions de la Science, parce que ce sont les seules choses appropriées à la nature de l'esprit et capables de l'élever au-dessus de la simple sensation.

Pour savoir si la science sociale est possible, il suffit donc de s'assurer que les faits sociaux sont susceptibles d'ordre et de rapports constants.

Mais les exemples des sciences précédentes sont des avertissements. Ils nous montrent que les faits ou les êtres, tels qu'ils sont donnés par la perception, sont impropres à la connaissance scientifique, mais qu'ils doivent par l'adresse du savant se conformer aux lois de l'esprit. Il ne faut pas s'attendre à ce que les faits sociaux fassent exception, en se montrant moins rebelles.

Des présomptions contraires seraient plus naturelles. Les plus graves naissent de la croyance à la liberté. Si un ensemble de conditions, quel qu'il soit, peut tout en restant absolument le même être suivi d'effets différents, toute prévision devient impossible et une pareille contingence, destructive de tout rapport constant, paraît essentiellement réfractaire à la science.

En admettant même la vérité du déterminisme psychologique, les difficultés ne disparaissent pas. Car si les idées, les sentiments et les actes ont des causes déterminées, cependant ces causes sont si nombreuses, si délicates et si cachées qu'elles échappent aux moyens d'investigation externe ou à l'analyse de conscience. Dans les deux cas l'obstacle semble insurmontable.

Il le serait réellement, si la science sociale avait pour but de connaître la conduite des individus avec toutes les particularités qu'elle peut présenter dans l'immense variété des circonstances possibles. Il n'est pas nécessaire de recourir à une laborieuse démonstration pour prouver que personne — avec les connaissances psychologiques et physiologiques les plus étendues — n'aurait été capable de prédire à Buonaparte enfant la série des actes et des événements qui devaient remplir sa vie. Les destinées des individus ne sont écrites ni dans la main, ni dans les étoiles, ni dans la boîte crânienne.

D'ailleurs, quand même la puissance intellectuelle, la force de la volonté, la vigueur physique pourraient être mesurées par une phrénologie plus sûre, le sort d'un individu n'en resterait pas moins une énigme, parce que chacun des événements de la vie n'est pas le produit unique de la volonté, mais est une résultante de la volonté et des circonstances extérieures. De plus, les facultés elles-mêmes ne sont pas des essences immobiles, immuables, incapables de s'atrophier ou de se développer. Elles sont dans une étroite dépendance du milieu où elles sont appelées à s'exercer. Que la Corse ait maintenu son indépendance et Napoléon n'aurait été qu'un obscur bourgeois à Ajaccio.

Mais, suivant une remarque précédente, cette impossibilité de prévoir la destinée des êtres particuliers ne

s'applique pas seulement aux hommes, mais aux animaux, aux plantes et même aux corps bruts. Or, comme elle n'a pas arrêté la formation des sciences physiques et biologiques, elle ne doit pas être considérée *à priori* comme présentant un empêchement absolu à la constitution des sciences sociales.

Ce n'est pourtant pas qu'on admette les différentes théories, qui ne tiennent pas compte des personnalités dominantes et qui nient le rôle des grands hommes dans l'histoire.

L'une de ces théories regarde les génies comme des instruments entre les mains d'une Providence rusée et triomphante, qui arrive par tous moyens à la réalisation de ses desseins. C'est là une hypothèse métaphysique, écartée dès le début comme étrangère à la question et inconciliable avec la science. Inutile d'y revenir, quels que soient les formes nouvelles et les déguisements inattendus qu'elle a pris souvent, par exemple dans *Guerre et Paix* de Tolstoï : « L'homme a
« beau avoir conscience de son existence personnelle, il
« est, *quoi qu'il fasse, l'instrument inconscient* du travail
« de l'histoire et de l'humanité. Plus il est haut placé
« dans l'échelle sociale, plus le monde de ceux avec
« qui il est en rapport est considérable, plus il a de
« pouvoir, plus sont évidentes la *prédestination* et la
« *nécessité inéluctable* de chacun de ses actes » (1). Et Tolstoï termine ce paragraphe en s'écriant : « Le cœur des Rois est dans la main de Dieu ! » S'il en était ainsi, le rôle du savant se bornerait à enregistrer, après leur accomplissement, les desseins imprévisibles de la Providence. La science serait remplacée par l'érudition.

Une autre théorie, défendue par des historiens et des sociologues, se présente avec des apparences plus scientifiques. Bien qu'elle se recommande de hautes

(1) Tome II, p. 218, trad. française.

autorités et que de plus elle ait l'avantage — si elle était reconnue vraie — de faciliter l'établissement de la science sociale, elle ne semble pas à l'épreuve d'une observation faite sans prévention.

« Le vulgaire, dit A. Comte, attribue à l'homme supérieur une action sociale dont il n'a pu être que « l'heureux organe »(1). On ne peut proclamer d'une façon plus nette et plus ferme l'impuissance des grands hommes. Et cependant cette assertion n'est-elle pas manifestement contraire aux faits ? Comment ! Napoléon aurait ressemblé à l'aiguille qui marque l'heure sur le cadran d'une horloge, mais dont les mouvements sont réglés par les rouages et les poids cachés à l'intérieur ! Et si ce génie n'avait pas existé, un autre se serait révélé et aurait pu manifester avec le même éclat la puissance des forces révolutionnaires ? Mais c'est là une hypothèse dont la preuve incombe à ses défenseurs.

Elle est du reste plus que gratuite, elle est invraisemblable. Les victoires paraissent en effet rapportées à bon droit à l'habileté des généraux, puisque la même armée se comporte d'une manière toute différente suivant le mérite de ses chefs.

Des remarques analogues s'appliquent à toutes les formes du génie, aux poètes, aux savants, aux artistes. Un autre que Dante était-il capable de composer la *Divine Comédie* ? Qui pouvait tenir la place de Shakespeare dans l'art dramatique ? La vaccine serait-elle découverte sans Jenner ou le remède contre la rage sans Pasteur ? Les partisans de la théorie soutiennent qu'il y a, dans les sociétés comme au théâtre, une « doublure » toujours prête pour prendre le rôle du principal acteur empêché. Si ce n'est pas là un retour déguisé à la Providence qui veillerait à la bonne exé-

(1) *Cours de Philosophie Positive*, T. IV, p. 322.

cution du drame arrêté à l'avance, c'est le résultat d'une illusion d'ordre psychologique. Les besoins ordinaires peuvent être accomplis par des travailleurs consciencieux. Mais les travaux supérieurs, les progrès nécessitent l'apparition d'intelligences puissantes et de volontés énergiques, dont la force — favorisée par des circonstances multiples — ait reçu tout son développement. Tout l'ensemble des faits historiques tend à prouver l'influence des grands hommes sur le cours des événements. Sans l'intervention de ces esprits supérieurs, des changements importants ne se seraient point produits dans les différents ordres de faits sociaux, et la marche de la société s'en serait trouvée retardée ou plutôt déviée. D'où cette conséquence inévitable, que les changements produits par la libre initiative des hommes de génie ne sont point susceptibles de prévision scientifique.

Ainsi la première conclusion à laquelle on arrive est négative. Il y a une part de contingence dans les événements historiques ; ou, si l'on rejette la liberté, le déterminisme qui préside aux résolutions des grands hommes ou des simples détenteurs du pouvoir est si complexe, formé par la rencontre de tant de conditions diverses et obscures, qu'il échappe aux règles et aux formules de la science. Cependant cette conclusion ne doit pas être décourageante, puisqu'on la retrouve autre part et que malgré cela elle n'a pas empêché les sciences de se constituer.

Ni l'humanité, ni les individus ne se prêtent aux exigences scientifiques. Que reste-t-il donc comme matière propre de la science ? D'un mot on peut répondre : les *classes sociales*, déterminées par la nature des occupations.

Les groupes ainsi formés se composent d'unités semblables ; car c'est la profession qui marque chaque

individu de l'empreinte la plus profonde. Par la force d'actions répétées chaque jour et pendant de longues années, elle engendre des habitudes qui, modifiant dans le même sens des natures primitivement diverses, les amènent à réaliser une sorte de type commun et au physique et au moral.

Le métier façonne le corps d'après les attitudes ordinaires. Il redresse la taille de l'officier et courbe le dos du tailleur de pierres ; il donne au paysan un teint coloré, une démarche lourde, une santé robuste ; l'ouvrier des ateliers est pâle, maigre et alerte. La profession modèle aussi les physionomies et imprime à toutes celles d'un même groupe un air de famille que les caricaturistes, par une exagération spirituelle, excellent à mettre en relief : les pensées vulgaires se reflètent sur la figure et y peignent en traits visibles la vulgarité et la sottise. — Mais les ressemblances ne s'arrêtent pas à l'extérieur. Elles pénètrent plus profondément ; et, c'est l'esprit, le cœur, le caractère, l'être tout entier qui subissent l'influence prépondérante du métier et se transforment d'après un même modèle, reproduit dans ses grands traits en une multitude de copies. Si l'on ne tient pas compte de légers écarts, la sensibilité atteint pour chaque classe un degré déterminé de délicatesse ou de grossièreté. Le boucher ne s'émeut guère des cris que poussent les bêtes qu'il égorge ; un brahmane éprouverait la plus vive douleur à la pensée qu'il a pu — par erreur ou surprise — boire quelques gouttes de bouillon. Le rêveur s'attriste de peines fictives ; le pauvre subit les plus durs affronts avec impassibilité. Le cœur n'est pas seulement une disposition plus ou moins prononcée à ressentir du plaisir ou de la douleur. Il comprend aussi toutes les inclinations qui finissent par dominer dans les individus et qui résultent des goûts

naturels, modifiés par les circonstances et par les habitudes. Ces inclinations prennent une forme caractéristique pour chaque groupe, de sorte que tous les membres tendent à avoir les mêmes goûts, les mêmes désirs, les mêmes passions. Les ouvriers des grandes villes se plaisent aux discussions politiques, visent à s'affranchir des patrons et fréquemment s'insurgent contre leur prétendu despotisme ; mais ils s'unissent entre eux et ne craignent pas d'affirmer par des actes leurs sentiments de solidarité.

Le soldat se plaît au maniement des armes, à moins que contraint à ce métier il ne l'exerce à contre-cœur et pendant un temps insuffisant pour vaincre ses répugnances. Partout où le choix est volontaire, les tendances qui ont déterminé le choix se fortifient par un genre de vie en complète harmonie avec elles. Chez le moine, dont la vocation est réelle, la disposition au mysticisme s'accroîtra par la pratique et l'exacte observance de la règle.

Dans le domaine de l'esprit, l'empire de l'habitude n'est pas moins étendu. Les psychologues s'appliquent à ne voir dans les intelligences humaines que les qualités communes. C'est là peut-être un résidu des recherches sur les essences. En tout cas cette identité foncière de toutes les intelligences est une fiction ou du moins une simple possibilité. Ce que l'observation découvre, ce sont des différences considérables dans les idées, dans les croyances et même dans les facultés ; c'est-à-dire dans la manière propre à chacun de discerner les choses, de les représenter avec plus ou moins de fidélité dans le souvenir, d'unir les idées en des combinaisons neuves ou vulgaires, d'apercevoir les ressemblances apparentes ou cachées, de concentrer son attention ou de la disperser, d'être porté au doute exagéré ou aux affirmations téméraires, de systématiser ses croyances en

les rattachant à des principes stables ou de les laisser flotter dans le vague ou l'incohérence, les admettant au hasard sans souci des contradictions ou des incompatibilités. Le fonds d'idées est constitué par les sensations ordinaires, rehaussées encore par un intérêt pratique : la conscience est une sorte de reflet des choses au milieu desquelles on a l'habitude de vivre. Le pêcheur d'Islande a l'imagination peuplée de scènes marines : le départ pour la mer lointaine, la pluie, le froid polaire, la pêche abondante, le lourd sommeil dans la cale obscure, la tempête, les joies du retour ou les cadavres ballotés sur la mer au milieu des débris.... Chez le paysan dominant les tableaux champêtres ; chez l'ouvrier les travaux de la manufacture ou de l'usine ; chez le sculpteur, l'artiste et le poète abondent les formes, les couleurs ou les expressions verbales.

Les connaissances sont aussi en rapport avec le genre d'occupations. La science encyclopédique existe dans de gros livres dus à la collaboration d'un grand nombre de travailleurs, mais elle n'est contenue dans aucun esprit, fût-il supérieurement doué. En réalité les lacunes sont nombreuses et étendues dans les intelligences les plus cultivées ; chez la plupart un tout petit coin de l'esprit est éclairé, tandis que le reste demeure plongé dans les ténèbres. A notre époque surtout où la science a reçu de si grands développements, les savants les plus distingués — ceux qui ont l'ambition de réaliser quelques progrès — sont obligés de se consacrer à des études spéciales, études si restreintes parfois qu'un savant ne cultivera par exemple qu'une branche de la Physique. Si les bornes de la science personnelle sont aussi étroites chez ceux qui font profession de la cultiver, que dire des hommes dont la vie se passe tout entière occupée à des tra-

vaux manuels ? Leurs connaissances sont rigoureusement techniques.

On peut d'ailleurs généraliser cette proposition et soutenir que seules sont vivantes dans l'esprit les connaissances appropriées à la profession ou au métier. Ce n'est en effet que par une application et une pratique continuelles que le savoir s'entretient. La petite encyclopédie que les maîtres ont logée de force dans la tête du bachelier s'échappe, comme s'évapore une essence subtile d'un flacon mal bouché. De cette merveille supposée capable de comprendre plusieurs langues vivantes et mortes, familiarisée avec les équations algébriques et les théorèmes de la géométrie, avec les analyses et les synthèses chimiques, avec le mécanisme de la bobine de Rumkorf, avec l'anatomie humaine, comme avec l'histoire, la géographie, la littérature, la philosophie, il ne restera, par exemple, qu'un modeste employé des Postes, apte à timbrer des lettres ou à délivrer correctement un mandat-postal.

En dehors des connaissances précises, il existe des croyances vagues qui ne sont pas des acquisitions propres de l'esprit, mais qui sont admises sur la foi d'autrui. Elles proviennent de l'éducation et des influences exercées par les membres de la classe ou par les autres groupes sociaux. Ici encore se manifestent des analogies bien marquées. Des préjugés se transmettent issus d'une longue tradition et pénètrent parfois si profondément dans une classe que, pour être arrachés, ils ont besoin d'une secousse vigoureuse, venue soit des circonstances, soit surtout des classes adverses. Dans la noblesse se perpétue l'idée de la supériorité due à la naissance, idée si puissante qu'elle a résisté au choc de plusieurs révolutions. Parmi les croyances, dont il conviendra surtout de tenir compte dans la psychologie des classes sociales, se trouvent celles qui

se rapportent à la Politique et à la Religion. Les questions politiques et religieuses tiennent en France une large place dans les discussions et préoccupations journalières; et cependant, combien peu sont dans les conditions voulues, non pour les approfondir, mais pour en posséder une simple connaissance superficielle. Des mots, des formules et en dehors, rien. Et cependant, tant la puissance du verbe est grande, ces mots agissent et dictent des résolutions.

Toutes les similitudes antérieures dans les besoins, la sensibilité, les désirs, les idées et les croyances aboutissent naturellement à une nouvelle ressemblance, celle de l'activité. Voilà ce qui explique comment, dans des circonstances déterminées, la collectivité agit avec ensemble, comme si elle était animée d'une âme commune. Tous les ouvriers d'une usine se mettent en grève ou même tous ceux d'un même corps de métier suspendent en même temps leur travail, émettent les mêmes réclamations et agissent de concert pour obtenir les mêmes avantages. Si l'entente ne se manifeste pas toujours ainsi par des signes extérieurs et quelquefois par des violences, elle s'opère néanmoins, et, par des voies plus ou moins obscures, aboutit à des résultats susceptibles d'être notés avec exactitude. Tel le travail souterrain qui a amené la bourgeoisie à une situation progressivement supérieure et qui lui a permis d'aspirer à l'égalité avec la noblesse.

C'est en rassemblant tous ces traits de ressemblance qu'on parviendra à tracer le *Type*, qui sera la représentation générale et pour ainsi dire le schème de tel groupe social.

Ainsi compris le type réalise les conditions exigées pour les connaissances scientifiques. D'abord il est *général*; dépouillé de toutes les particularités qui distinguent les individus, il ne conserve que les caractères

res communs. Grâce à cette simplification, il participe au privilège des notions scientifiques et devient ainsi applicable à une catégorie indéfinie d'êtres, ici de personnes. — Il est vrai que la représentation n'a pas la fidélité d'un portrait. Mais cette exactitude de détail n'existe pas non plus dans les sciences biologiques. Si elle se réalise dans les sciences physiques et exactes, cela tient à la puissance de l'expérimentateur qui, dans certains cas, crée des appareils, des substances ou des figures conformes à ses idées. Avec le tube de Newton la chute des corps s'opère dans le vide ; par un travail d'épuration le chimiste obtient des substances pures, par suite absolument identiques ; enfin le géomètre trace avec le compas des cercles qui répondent à la définition avec une suffisante exactitude. La science, pour être encore possible, n'a pas besoin d'atteindre ce degré supérieur. Il suffit que la liaison entre les différents caractères notés dans le type soit assez forte pour que les uns servent d'indices de la présence des autres. Les petits écarts, dus à l'initiative personnelle ou au hasard de circonstances extraordinaires, ne doivent pas compter. Ils n'auraient d'importance que s'il s'agissait de faire la psychologie des individus. Mais, comme en sociologie, il s'agit d'actions collectives, les petites différences en sens contraire se neutralisent, de sorte qu'apparaît seule la résultante des activités semblables.

D'un autre côté, la simplification opérée sur les gens d'un même métier n'aboutit pas à ces généralisations excessives, qui ne laissent subsister dans l'homme qu'une sorte de fantôme inutilisable par la science. Considérer les hommes comme égaux, semblables, conformes tous à une même idée abstraite, c'est former une conception trop éloignée de la réalité pour être d'aucun usage. L'égalité n'existe ni dans les forces

physiques, ni dans la nature des inclinations, ni dans la valeur et l'étendue des connaissances, ni dans l'énergie de la volonté, ni dans la direction des habitudes morales, ni même dans les notions du bien et du devoir. Les principes mêmes de la raison, qu'on regarde comme essentiels à la nature humaine, ont une universalité moins réelle que possible. Ce sont des vérités que tout homme peut comprendre et admettre, mais à une condition, c'est que ces vérités seront enseignées. Si elles ne sont pas exposées nettement et accompagnées de leurs preuves, elles risqueront d'être mal saisies par les esprits ignorants et irréfléchis. C'est ce qu'a fort bien montré M. Gérard-Varet, l'auteur d'une thèse sur *l'Ignorance et l'Irréflexion*. Quant à la conscience morale, inutile de revenir avec les sceptiques sur ses incertitudes, ses variations, ses contradictions. Aucune subtilité chez les partisans de l'absolu en morale ne parviendra à effacer la différence entre le Négrito qui, dans un accès de colère, tue sa femme et la mange, et le brahmane qui se laisserait mourir de faim plutôt que de toucher à des viandes rôties et odorantes. Ainsi l'idée abstraite d'homme n'existe pas ; ou, pour lui donner une ombre de réalité, il faudrait la vider presque de tout contenu.

Au contraire les groupes sociaux offrent une base solide à la généralisation. Il ne s'agit plus de cet « être ondoyant et divers » dont parle Montaigne et qui échappe à toutes les prises. Mais les habitudes, toutes semblables puisqu'elles procèdent d'une manière d'agir et de vivre identique, marquent tous les membres du groupe d'une empreinte commune. Ou bien la généralisation doit être absolument interdite au sujet de l'homme ou, s'il est permis de dépasser la simple monographie, la première démarche scientifique est d'étudier les groupes distincts et définis que forment les hommes adonnés à une même profession.

C'est là un premier degré de généralisation. Ce n'est pas le seul. Après avoir divisé une société actuelle en groupes distincts d'après la nature des occupations et avoir exprimé dans un Type la physionomie physique et morale d'un de ces groupes, le savant pourra établir une comparaison entre le groupe défini et les groupes semblables, qui ont existé à différentes époques soit dans un même pays, soit dans des pays différents. Une classe, qui évolue à travers le temps, subit peut-être d'incessants changements. Mais quelle est leur étendue, leur importance et pour ainsi dire leur profondeur ? Peut-être les modifications ne sont que superficielles et n'entament point la nature essentielle du type. Si au contraire elles sont assez nombreuses et assez profondes pour altérer la physionomie du groupe, une comparaison précise permet de le constater et en même temps facilite la recherche des causes.

Quand il sera question de méthode, on essaiera de montrer comment les procédés, employés dans les sciences bien constituées, deviennent ainsi d'une application facile en sociologie. Qu'il suffise pour le moment de constater que ces comparaisons entre groupes de même nature étendent beaucoup l'horizon scientifique, sans pour cela que l'objet de l'étude se perde dans le vague.

Par un premier travail, les membres de chaque classe ne sont plus considérés avec toutes les particularités qui les distinguent comme individus, mais grâce à une fiction scientifique — qui doit être très rapprochée de la réalité — ils sont ramenés tous à un même type dont les caractères ont été fixés au moyen d'une définition.

Si les types, symboles de chaque classe, sont déterminés avec exactitude, il deviendra possible de savoir avec une suffisante précision de quelle ma-

nière ils se comporteront les uns à l'égard des autres. Un chimiste qui mêlerait des substances d'une composition inconnue ou mal définie n'aboutirait qu'à des résultats incohérents. Il arrive au contraire à des rapports constants et certains par la connaissance exacte des corps qu'il met en présence. — Il en sera de même en sociologie. Deux types d'une même classe entreront en lutte dans certains cas, tandis que dans des circonstances différentes ils tendront à s'unir : des marchands rivalisent pour attirer à eux les clients, mais ils s'associent pour obtenir l'abaissement des patentes. Voilà des rapports qui n'ont guère moins de constance que l'oxydation du fer à l'humidité ou la décomposition du bioxyde de manganèse sous l'action d'une forte température.

Les types appartenant à des classes différentes sont également susceptibles de rapports définis dans leurs actions et réactions mutuelles. Il existe des affinités naturelles entre certains groupes dont les fonctions s'harmonisent, comme celles des différentes parties d'un appareil organique, de sorte que leur développement et leur prospérité, ou leur déclin et leur décadence suivent des courbes parallèles. L'industrie dans un pays est d'autant plus florissante que les arts mécaniques ont plus d'extension, et à leur tour les progrès dans la mécanique sont d'autant plus marqués que la culture scientifique est portée à un plus haut degré.

Dans d'autres cas l'harmonie se transforme en antagonisme. Les prêtres et les moralistes de notre époque luttent contre l'extension des cabarettiers et des liquoristes, et ils réclament la suppression des tenanciers et des courtisanes.

Remarquons à ce sujet que ces lois sont données ici seulement à titre d'exemple et qu'elles ne sont point présentées comme l'expression de vérités absolues. Au

contraire ces lois sont, comme les autres lois scientifiques et même plus qu'elles, essentiellement relatives. Le prêtre avec l'ensemble des idées, des croyances et des sentiments actuels, est opposé à la conduite des courtisanes. Mais cette opposition est si peu absolue que dans les religions anciennes le prêtre supportait sans scrupule le voisinage des courtisanes, dont la vie passait pour agréable au Dieu.

Enfin la détermination exacte des groupes sociaux conduit à une dernière sorte de similitude ; celle qu'on peut établir entre sociétés présentant une composition analogue. Certes les comparaisons entre les sociétés ne sont pas choses nouvelles, mais elles étaient forcément condamnées à rester dans le vague, tant qu'elles n'étaient point précédées d'une analyse précise. Pour aboutir à des résultats solides, le savant doit compter tous les groupes importants qui entrent dans la composition d'une société ; et, de plus, les disposer suivant une échelle d'importance, en donnant le premier rang aux groupes qui ont le plus de valeur et qui servent ainsi à caractériser un état social. Sparte et Rome seront des cités guerrières, parce que la classe des guerriers et par suite les affaires militaires jouaient le rôle principal dans ces deux sociétés. Jérusalem et Bénarès sont des cités religieuses, où dominaient les prêtres et les influences mystiques. Tyr, Marseille, Carthage, Hambourg, Gênes et beaucoup d'autres seront rangées dans la catégorie des Cités commerçantes, parce que le négoce était la principale occupation de ces peuples. Athènes pourrait être prise pour le type de la Cité artistique, parce que les orateurs, les poètes et les artistes en tout genre y jouissaient d'un grand crédit. — Sans entrer dans le détail de la classification, cette vue rapide suffit pour montrer la possibilité de nouvelles généralisations à caractère vraiment scientifique.

Une objection se présentera peut-être contre cette façon d'envisager la science sociale et d'interpréter la question. Le reproche, adressé à d'autres de ne pas serrer d'assez près le sujet, ne retombe-t-il point sur le critique qui semble à son tour oublier d'étudier les faits sociaux, puisqu'il parle exclusivement de classes ?

Ce reproche serait sans doute fondé, si les classes étaient considérées comme quelque chose d'inerte qui fût dépourvu d'activité et de vie. Mais au contraire leur formation même indique qu'elles sont essentiellement actives et qu'ainsi elles sont une source incessante de phénomènes. De plus ces phénomènes sont exactement déterminés par le mode d'activité propre à chaque classe, mode d'activité qui est constant dans des conditions définies, parce que la nature du type social est soumise à l'empire de ces mêmes conditions.

Un exemple servira à faire ressortir l'identité fondamentale qui existe entre la classe ou le type, et les produits de son activité, c'est-à-dire les faits sociaux. La propriété, ses modes, ses transformations, voilà des phénomènes économiques qui ont joué de tout temps un rôle très important dans les sociétés. Mais si, au lieu d'étudier la propriété elle-même, on étudie les possesseurs de la propriété, leurs classes diverses suivant la nature des richesses, les changements éprouvés par chaque type de propriétaire suivant les temps et les circonstances, ou plus exactement d'après les influences des autres classes — on se trouvera en présence d'une question qui restera la même dans le fond. Avec cet avantage, c'est que l'observateur saisit le phénomène dans sa cause et se trouve ainsi dans les conditions les plus favorables pour établir des rapports scientifiques.

En physiologie la structure de l'organe explique la fonction. Dans les sciences sociales une marche analogue consistera à décomposer la Société en ses diverses classes, à étudier le mécanisme physique et mental du type, expression générale des membres de chaque classe, et par suite à connaître le mode d'activité de ce type dans les circonstances déterminées où cette activité est appelée à s'exercer.

Des considérations précédentes, il ressort que la science sociale est possible : l'étude des classes offre aux recherches des savants un champ très vaste et en même temps très sûr.

Au point de vue des services qu'une doctrine peut rendre à la science, il importe assez peu de mesurer la part d'originalité qui revient à l'auteur. En tout cas ce n'est pas à lui qu'il appartient de se prononcer à ce sujet. Le mieux pour la science est de ne pas chercher — par un misérable amour-propre — à exagérer la nouveauté de ses vues, mais plutôt de les appuyer sur l'autorité des devanciers et des contemporains. S'il s'agissait d'un travail d'érudition, l'auteur se ferait un plaisir de recueillir le plus possible les idées analogues aux siennes. Mais, comme il s'agit surtout de contribuer aux progrès scientifiques, qu'il lui soit permis de citer seulement quelques noms et de donner quelques courts extraits.

Dans l'antiquité Platon est un des philosophes qui ont le mieux montré l'influence réciproque des formes de gouvernements sur les hommes et des caractères sur les sociétés. « Il y a nécessairement, dit-il, autant de caractères
« d'hommes que d'espèces de gouvernements. La forme
« même des États vient des mœurs mêmes des membres
« qui les composent et de la direction que cet ensemble de
« mœurs imprime à tout le reste.... Puisqu'il y a cinq
« espèces de gouvernement, il doit y avoir cinq carac-

« tères de l'âme qui y correspondent » (1). Ces cinq formes sont, comme on le sait, l'aristocratie où le pouvoir est entre les mains des philosophes ; la timocratie où les « gouvernants » prétendent aux honneurs et aux dignités « non par l'éloquence, ni par aucun des talents de même ordre, mais par les vertus guerrières » ; l'oligarchie où le cens décide de la condition de chaque citoyen « qui est avare et fait argent de tout » ; la démocratie « où l'égalité règne entre les choses inégales « comme entre les choses égales » ; et enfin la tyrannie où la corruption est portée au plus haut point. Platon a eu aussi le mérite de distinguer dans l'Etat trois classes, caractérisées chacune par la nature de ses membres. — Mais cette analyse n'est pas poussée assez loin. Quant aux caractères d'homme propres à chaque forme de gouvernement, ces caractères s'appliquent assez bien aux membres du gouvernement ; mais Platon a tort de les étendre par un excès de généralisation aux autres classes.

Dans les temps modernes, c'est Taine qui semble le plus se rapprocher des vues exprimées plus haut. Son grand ouvrage historique *Les Origines de la France Contemporaine* décompose la société dans ses organes essentiels et passe successivement en revue les différentes classes sociales. Il est donc une application de la méthode préconisée, avec cette différence toutefois que le travail reste historique, puisque l'observation est bornée à un seul peuple et à une seule époque. Le grand penseur est encore plus explicite dans ses *Derniers Essais de Critique et d'Histoire*. « Dans la « Société, dit-il, il y a des groupes et dans chaque « groupe des hommes semblables entre eux, nés dans « la même condition, formés par la même éducation,

(1) Liv. 8. De la République. Trad. Saissset.

« conduits par les mêmes intérêts, ayant les mêmes
 « besoins, les mêmes goûts, les mêmes mœurs, la même culture et le même fond... Il s'agit de prendre
 « les figures distinctes et principales, celles qui par leur
 « banalité ou leur relief peuvent servir de moyenne ou
 « de *type* : ici le prince du sang, le grand seigneur de
 « cour, le prélat, le parlementaire, le financier et l'intendant ; là le gentilhomme de campagne, le curé,
 « l'employé, l'avocat et le marchand ; plus loin le petit
 « laboureur propriétaire, le métayer, l'artisan et enfin
 « le gueux demi-mendiant, demi-bandit.... » (1)

Parmi les contemporains se rencontre M. Gumpowicz qui dans la *Lutte des Races* paraît émettre une conception sociologique analogue à la nôtre : « Pour
 « arriver, dit-il, à une science de l'histoire, à une histoire naturelle de l'humanité, il faut considérer les
 « groupes sociaux, observer et étudier leur origine et leur développement, leurs diverses espèces et leurs
 « diverses formes, leurs mouvements et leurs évolutions. Voilà quels sont les éléments stables, avec
 « lesquels on peut compter, sur lesquels on peut établir des calculs scientifiques... Nous ne demanderons
 « pas à l'histoire de témoigner d'une régularité quelconque dans les actions des individus ; la régularité,
 « l'obéissance à une loi, pour ainsi dire, c'est dans les mouvements de groupes que nous pourrons la
 « contrer en consultant l'histoire. »

Il serait sans doute possible d'augmenter le nombre de ces autorités. Que les oubliés nous excusent ! Du reste c'est la vérité seule qui importe.

(1) P. 165.

CHAPITRE III

LES MÉTHODES.

Etablir que la science sociale est possible, lorsque cette simple possibilité est constatée par des écrivains d'autorité, est un premier résultat acquis.

Mais ce premier résultat serait de médiocre importance, si les méthodes employées dans les autres sciences étaient ici impraticables et si aucune méthode nouvelle n'était reconnue capable de transformer le possible en réel. St. Mill, dont la compétence en logique est universellement reconnue, examine l'usage que l'on peut faire en Sociologie des méthodes déductives et expérimentales, et son examen critique aboutit à des conclusions en grande partie négatives. Il refuse successivement toutes ces méthodes, ne faisant d'exception qu'en faveur d'une seule, la méthode déductive inverse.

Voilà donc de nouvelles difficultés qu'il faut écarter avant de chercher à aller plus loin.

Un reproche général peut être adressé à St. Mill, celui de vouloir prouver l'impossibilité absolue d'une chose, parce que dans l'état actuel des connaissances et par suite des habitudes mentales elle paraît inconcevable. St. Mill tombe ici dans l'inconséquence, puisque lui-même signale avec beaucoup de force et de justesse cette disposition d'esprit comme étant une source de sophismes. « Je ne peux, dit-il, qu'être sur-

« pris de l'importance qu'on attache à ce caractère d'in-
 « concevabilité, lorsqu'on sait, par tant d'exemples,
 « que notre capacité ou notre incapacité de concevoir
 « une chose a si peu affaire avec la possibilité de la
 « science elle-même, et n'est qu'une circonstance tout
 « accidentelle, dépendante de nos habitudes d'esprit...
 « On voit même dans l'histoire des sciences de curieux
 « exemples d'hommes très instruits rejetant comme
 « impossibles des choses que leur postérité, éclairée
 « par la pratique et par une recherche plus persévé-
 « rante, a trouvées très aisées à concevoir et que tout
 « le monde maintenant reconnaît vraies » (1).

Le progrès scientifique consiste précisément à éliminer ces prétendues impossibilités. Mesurer la distance exacte de la lune à la terre aurait semblé une entreprise chimérique aux anciens dépourvus des connaissances trigonométriques et privés d'instruments de précision ; fixer sur du papier et dans ses plus minutieux détails l'image des êtres ; décomposer la lumière ; entendre la voix à des centaines de kilomètres ; préserver d'une maladie par l'inoculation de quelques gouttes de vaccin, et bien d'autres merveilles auraient pu être et, en fait, ont été souvent proclamées des impossibilités irréductibles. L'argumentation de St. Mill ne saurait donc être concluante, alors même que le vice de cette argumentation ne pourrait pas encore être dévoilé. Les raisonnements, par lesquels les physiciens s'efforçaient d'établir la simplicité de la lumière blanche et l'unité de l'eau, n'avaient qu'une rigueur apparente. Ils ne pouvaient prévaloir contre des expériences décisives : le faisceau lumineux qui passant à travers un prisme s'étale en sept bandes colorées, et l'eau soumise à un courant électrique qui se décompose en ses deux éléments : l'oxygène et l'hydrogène

(1) Logique, Livr. II. ch. 3. § 6.

Tous les raisonnements négatifs sont exposés à être renversés par des découvertes analogues.

Cette vue *a priori* est confirmée par l'examen direct des difficultés soulevées par le logicien anglais. Il semble qu'il n'est pas impossible de répondre aux objections qu'il dirige contre l'extension aux sciences sociales des méthodes employées avec succès dans les autres sciences. Mais, pour traiter la question dans toute son ampleur logique, il ne suffit pas de retenir les objections formulées par St. Mill. Il faut de plus compléter sa critique en prévoyant les objections possibles. Le moyen de procéder à une énumération complète des difficultés, c'est de parcourir par ordre ce qui est indispensable dans la constitution de chaque science. Cette revue permettra de bien saisir la nature des difficultés, de signaler les causes d'insuccès et d'entrevoir les remèdes.

Toute science se compose essentiellement de deux choses : 1° de notions ou concepts généraux relatifs aux êtres ; 2° de lois ou rapports entre deux états successifs d'un ou de plusieurs êtres soumis à des influences déterminées. Et pour chaque science la méthode consiste à découvrir les moyens les mieux appropriés pour former les notions générales et pour découvrir les lois.

La formation de concepts généraux est d'une importance capitale. Aucun progrès scientifique solide ne peut être réalisé, si cette opération préliminaire n'est pas accomplie avec toute la précision et l'exactitude requises.—En arithmétique, le système de numération permet de déterminer chaque nombre avec une entière rigueur. En géométrie, chaque figure reçoit une définition claire et distincte. La mécanique traite des forces qui se traduisent en des mouvements uniformes ou uniformément variés. En physique, la chaleur,

le son, la pesanteur, la lumière—qui ne sont en elles-mêmes que de vagues sensations—deviennent matière scientifique lorsque leurs états divers rentrent dans des catégories bien distinctes, même s'ils ne sont séparés les uns des autres que par les différences les plus minimales. Les changements de température se mesurent par les variations d'une colonne liquide dans un tube de verre gradué ; les notes de la musique correspondent à un nombre fixe de vibrations dans l'unité de temps ; le poids exact d'un corps se reconnaît au moyen de la balance ; quant à la lumière, elle a donné naissance à l'optique dès que les savants eurent l'idée de l'appliquer à des instruments aux formes géométriques : tous les rayons lumineux qui frappent en même temps un miroir convexe se réfléchissent suivant le même angle et, s'ils sont parallèles à l'axe, convergent tous au foyer. Pour la chimie et la biologie, les progrès sont plus rapprochés de nous et par suite peuvent être constatés avec une plus grande assurance. Qu'ont fait Lavoisier et les chimistes de cette époque pour tirer la chimie du vague et de la confusion où elle restait encore ? Ils ont procédé à l'analyse des corps et, à la suite de ces analyses, ils ont pu indiquer les éléments constitutifs des corps composés ; quant aux corps, qui résistaient à tous les moyens de décomposition, ils étaient regardés comme simples et formaient autant de genres distincts, chacun de ces genres étant caractérisé par un ensemble de propriétés bien défini ; en outre les combinaisons diverses, formées par deux ou un plus grand nombre de substances, étaient distinguées, d'après les proportions diverses suivant lesquelles un de ces corps entrait en combinaison avec les autres. En Biologie, les découvertes les plus considérables sont dues à l'emploi des méthodes analytiques, et leur importance peut se

mesurer au degré de l'analyse. Tant que les observateurs en furent réduits aux pures données des sens, leurs connaissances restèrent dans le vague, et ils confondirent des substances diverses sous des dénominations identiques. A la vue, le sang est un liquide rougeâtre qui semble d'une constitution homogène ; au microscope, cette homogénéité disparaît, et, dans une portion fluide nommée le plasma, naissent des globules rouges et des globules blancs ou lymphatiques. Mais à leur tour ces corps sont susceptibles d'analyse chimique, et, finalement, on trouve que le sang est un mélange très complexe de substances albuminoïdes, d'hydrocarbonés, de corps gras, de minéraux, de matières accessoires destinées à être éliminées par la voie des sécrétions, et, dans certains cas morbides, d'être étrangers qui altèrent sa composition normale. C'est par ces études minutieuses que Pasteur et les autres savants, ses imitateurs, sont parvenus à découvrir le germe des maladies contagieuses et à trouver les moyens de préservation et de guérison.

Eclairé par ces résultats, le savant suivra la même marche dans la constitution renouvelée des sciences sociales. Son premier soin sera d'écarter toutes les définitions confuses, qui sont une source permanente d'équivoques et qui s'opposent à l'établissement des vérités réellement scientifiques. Des exemples de pareilles erreurs pourraient être pris un peu partout, et même chez les écrivains qui ont la prétention de s'appuyer le plus sur l'observation. Elles méritent d'être signalées surtout chez les auteurs qui se recommandent d'ailleurs par les qualités les plus estimables.

C'est à ce titre que Montesquieu peut être choisi de préférence. « Il y a, dit-il, trois espèces de gouvernements, le républicain, le monarchique et le despotique. Pour en découvrir la nature, il suffit de l'idée

« qu'en ont les hommes les moins instruits. Je suppose
 « trois définitions ou plutôt trois faits : l'un est que
 « le gouvernement *républicain* est celui où le peuple
 « en corps ou seulement une partie du peuple a la
 « souveraine puissance : le *monarchique* où un seul
 « gouverne mais par des lois fixes et établies ; au lieu
 « que dans le *despotique* un seul sans loi et sans
 « règle entraîne tout par sa volonté et ses caprices »(1).

Les assertions de ce passage pourraient donner naissance à de multiples remarques. On se bornera à celles qui se rapportent aux définitions.

« Pour découvrir la nature des Gouvernements, il
 « suffit de l'idée qu'en ont les hommes les moins instruits ». Quand on s'adresse au public, cet appel au bon sens peut flatter le lecteur, mais il est tout à fait impropre à découvrir les vérités cachées. La chimie serait restée éternellement stationnaire si, sur la foi du bon sens ou d'une observation superficielle, elle s'était confinée dans la doctrine des quatre éléments, confondant sous le nom d'air tous les gaz, d'eau tous les liquides, de terre tous les solides et de feu des principes encore plus obscurs. De même le sociologue soucieux d'exactitude ne doit pas s'arrêter aux surfaces et choisir, pour distinguer les gouvernements, les caractères les plus apparents ; car ces ressemblances extérieures peuvent cacher des différences nombreuses et profondes. Il éviterait ainsi de réunir sous un titre commun des genres tout à fait disparates et ne tomberait pas dans l'inconvénient des classifications artificielles.

« Je suppose, continue Montesquieu, trois définitions. »
 — C'est un tort d'admettre sans preuves ces trois définitions qui servent de base à tout l'ouvrage. En raison même de leur importance, elles devaient être exa-

(1) *Esprit des Lois*. Liv. I. ch. II.

minées avec un soin particulier. Puisque des conséquences déterminées découlent, suivant lui, de la nature d'un gouvernement, c'était une nécessité de fixer cette nature dans une définition rigoureuse. Une hypothèse n'a pas de valeur par elle-même et ne saurait en communiquer aux propositions qui en dérivent.

Il est vrai que Montesquieu considère ces définitions « plutôt comme des faits », tant cette distinction entre les formes de gouvernement était un lieu commun à cette époque. — L'excuse est mauvaise. Car ces sortes de vérités admises d'un commun accord et qui paraissent à l'abri de toute contestation, ne possèdent souvent qu'une fausse évidence : elles ne sont que des préjugés très répandus. Le premier effort de la science est de dissiper ces vaines apparences.

Pour compléter les critiques sur le premier point, il faut ajouter que le vague dans les définitions s'accompagne d'une terminologie et d'une nomenclature manifestement insuffisantes pour les besoins scientifiques. La chimie serait difficilement sortie du chaos si Lavoisier et Guyton-Morveau n'avaient créé une nomenclature capable de nommer avec la plus grande netteté les substances simples et les corps composés. Non seulement chaque composé reçut un nom spécial et par suite put toujours être désigné sans équivoque possible, mais de plus le nom qui lui était attribué fut formé de façon à indiquer ses propriétés fondamentales, la nature de ses éléments, leurs proportions relatives et même leur rôle électrique. Ces remarques sur les progrès de la chimie sont généralisables. Elles s'étendent à toutes les sciences qui ne sont capables d'aucune acquisition solide tant qu'elles n'ont point perfectionné le langage, en le dépouillant des à peu près de la langue vulgaire.

Pour les sciences sociales, la même nécessité s'im-

posera sans doute. Si jamais elles peuvent se constituer, ce ne sera qu'à la condition de bannir les mots qui, à force d'avoir été employés avec les significations les plus diverses, ne sont plus susceptibles de recevoir un sens précis, une notation définie. Mais c'est là une tentative qui ne peut être faite par des particuliers sans être exposée aux bizarreries et au ridicule. Pour avoir chance d'aboutir, elle exige le concours des savants les plus autorisés d'un pays ou même elle réclamerait une entente internationale.

Le logicien a seulement pour tâche d'indiquer les moyens les plus appropriés à la formation des notions scientifiques. Quant à la nomenclature, il lui suffit d'exprimer un vœu en faveur de cette réforme que Bacon réclamait avec tant de justesse pour les sciences de la nature. « Car, dit-il, (1) les hommes s'associent par les discours, et les noms qu'on impose aux différents objets d'échange, on les proportionne à l'intelligence des moindres esprits. De là tant de nomenclatures inexactes, d'expressions impropres qui font obstacle aux opérations de l'esprit. Et c'est en vain que les savants, pour prévenir ou lever les équivoques, multiplient les définitions et les explications. Rien de plus insuffisant qu'un tel remède ; quoi qu'ils puissent faire, ces mots font violence à l'entendement. »

Les plus grosses difficultés sont soulevées au sujet de la découverte des lois sociales. St. Mill passe en revue les différentes méthodes employées avec succès dans les sciences physiques, et, les soumettant successivement à la critique, ne fait grâce à aucune, sauf à « la méthode déductive indirecte. »

« Considérons par exemple, dit-il, le problème de « l'effet du régime restrictif et prohibitif de législation commerciale sur la richesse nationale, et supposons

(1) *Novum Organum*. Liv. I, aph. 43.

« que ce soit la question scientifique qu'il s'agisse de
 « résoudre par voie d'expériences spécifiques. Pour ap-
 « pliquer à cette question la méthode de différence...
 « il nous faut trouver deux cas qui coïncident sur tous
 « les points, sauf sur celui qui est l'objet de la recher-
 « che. Trouvons donc deux nations entièrement sem-
 « blables sous le rapport des avantages et des désavan-
 « tages naturels, dont les populations se ressemblent
 « par toutes leurs qualités physiques ou morales, spon-
 « tanées ou acquises, dont les habitudes, les usages,
 « les opinions, les lois et les institutions soient iden-
 « tiques, sauf en ce que l'une a un tarif plus protecteur
 « ou oppose de quelque autre manière plus d'entraves
 « à la liberté de l'industrie : si l'on observe que l'une de
 « ces nations soit plus riche que l'autre, nous aurons là un
 « *experimentum crucis*, une preuve expérimentale réelle
 « que tel des deux systèmes est le plus favorable à la
 « richesse nationale ». Et St. Mill continue en affirmant
 l'impossibilité de la rencontre de deux exemples de ce
 genre ; car « deux nations qui concorderaient en tout
 « excepté dans leur régime commercial concorderaient
 « également sur ce point »(1).

St. Mill aurait pris plaisir à montrer l'insuffisance de « la plus parfaite des méthodes d'investigation scientifique » qu'il n'aurait pas accumulé davantage les difficultés. Mais il semble que ces difficultés ne sont pas insurmontables.

Et d'abord est-il possible de rencontrer deux nations qui concordent en tout, sauf dans le régime protecteur ? — Si on s'éclaire par l'analogie, on voit qu'en Physique et en Biologie rien n'est plus facile que de trouver deux êtres exactement identiques dans leur nature et dans l'ensemble des influences qu'ils subissent mais ne différenciant que sur un point, celui qui fait l'objet de la

(1) *Logique*. Liv. VI, ch. VII § 2 & 3.

recherche. Pour cela, il suffit de prendre l'être à deux moments successifs de son existence, lorsqu'une circonstance nouvelle et déterminée vient à pénétrer dans l'ensemble des conditions antérieures. Dans l'expérience physique de l'anneau de S'Gravesande, on considère une sphère métallique à la température du milieu ambiant, puis chauffée à la flamme d'une lampe à alcool : dans son premier état elle traverse l'anneau placé au-dessus d'elle ; dans le second, le passage n'a plus lieu ; d'où l'on conclut qu'elle s'est dilatée et que cette dilatation est due à la chaleur, puisque l'augmentation de calorique est la seule condition nouvelle qui ait été ajoutée. Qu'on place un oiseau dans une atmosphère chargée d'oxyde de carbone, et bientôt il meurt. Ici encore les deux cas sont exactement semblables, sauf dans une de leurs circonstances. La similitude peut être affirmée avec d'autant plus de sûreté qu'il s'agit non pas de deux individus appartenant à une même espèce, mais du même individu examiné à deux moments voisins de la durée.

Une Nation ne fait pas exception à cette règle. Si on la soumet — à des intervalles assez rapprochés — aux deux systèmes contraires du protectionnisme et du libre-échange, il devient possible de constater les influences des deux régimes sur la richesse nationale. Et qu'on ne dise pas que cette expérience appartient seulement au domaine de l'abstraction et de la théorie. Elle est réalisable dans la pratique ; bien mieux elle a été fréquemment réalisée. Citons en particulier le Traité de Commerce que Napoléon III signa avec l'Angleterre, à Paris, le 23 février 1860. A partir de cette époque toutes les autres conditions restant sensiblement dans le même état, la France se trouvait soumise à une influence nouvelle, dont il devenait possible de mesurer les effets par les changements qu'elle apportait

dans la richesse nationale. Car, si les variations dans la richesse d'un pays sont constatables — et St. Mill ne soulève pas d'objection à ce sujet — l'augmentation ou la diminution devaient être sans incertitude rapportées à la levée des prohibitions antérieures.

La difficulté n'est pas de trouver deux cas exactement semblables, mais de découvrir une loi qui soit applicable en dehors des faits qui ont expressément servi à l'établir. Ainsi, supposons que le libre-échange ait été funeste aux intérêts français, serait-ce une raison pour le proscrire d'une façon absolue ? Il est évident que l'expérience vaudrait seulement pour des pays qui se trouveraient, vis-à-vis des autres pays contractants, dans la situation respective de la France et de l'Angleterre. Alors les objections de St. Mill reprennent leur force, mais pour d'autres raisons : c'est qu'il est très difficile de s'assurer de la ressemblance entre deux nations distinctes, ou plutôt une ressemblance complète n'existe pas. En effet si les deux peuples comparés appartiennent à une même époque, ils occupent un sol différent et les analogies qu'on peut constater dans leurs habitudes, leurs usages, leurs opinions, leurs lois et leurs institutions ne vont pas jusqu'à l'identité. A plus forte raison les différences se manifesteront-elles, quand les nations, qui font l'objet d'une étude comparée, sont séparées par un grand intervalle de temps ; car les progrès dans les sciences, le commerce et l'industrie ont amené des modifications dans les états sociaux. — Mais cette difficulté rentre dans le problème général de la formation des notions, problème qu'on peut espérer résoudre par une analyse plus exacte des classes : par la connaissance de leur nature, de leur rôle, de leurs fonctions et des faits sociaux qui dérivent de leur activité. Dans l'exemple choisi par St. Mill, on verrait que la mesure

prohibitivie ou libre-échangiste a des effets divers suivant les classes sociales. Les unes éprouvent des perturbations et des pertes, tandis que d'autres recueillent des avantages et des profits : c'est une balance à établir. Elle le sera avec d'autant plus de facilité que les organes de la Société ont été plus soigneusement distingués et connus.

On aboutit donc toujours à la même conclusion, qu'il faut pousser le plus loin possible l'analyse sociale.

C'est encore par cette règle qu'on pourrait répondre aux autres critiques que St. Mill dirige contre ce qu'il appelle « la méthode chimique ». Sans les énumérer en détail et par ordre, on peut dire qu'elles se résument toutes dans cette objection fondamentale : l'empirisme pur, c'est-à-dire dénué de l'appui de la déduction, est impuissant à remonter des effets aux causes, toutes les fois que les effets sont dus à l'activité d'un être complexe, dont les parties sont nombreuses, hétérogènes, mais solidaires — ce qui est le cas des sociétés. Cette impuissance dépend de trois raisons : 1° *la pluralité des causes* qui peuvent se suppléer et produire ainsi des effets semblables — 2° *le concours des causes* qui ont besoin de s'unir en très grand nombre pour amener un effet déterminé — 3° *l'hostilité des causes* qui se combattent, se neutralisent en partie et par suite n'apparaissent pas ou se révèlent mal dans l'effet. — A ces trois raisons signalées par St. Mill pourrait s'ajouter cette autre qui est applicable également aux sciences biologiques et aux sciences sociales : *la distance* considérable qui sépare quelquefois un effet de sa cause, éloignement dans le temps et dans l'espace. Par l'atavisme, un criminel tiendrait ses dispositions sanguinaires de quelque lointain ancêtre; l'habitude sociale de lever son chapeau en signe de politesse est — si l'on en croit H. Spencer — un résidu des mœurs sauvages,

quand le vaincu se dépouillait de ses armes pour fléchir le vainqueur.

En admettant que l'induction, privée du secours de la déduction, soit incapable de découvrir les lois, ce ne serait pas une raison pour l'exclure complètement et pour s'interdire ainsi les avantages qui peuvent résulter du concours de ces deux procédés de l'esprit. Il en serait pour les sciences sociales comme pour les autres sciences, où souvent les deux méthodes alternent et se complètent mutuellement.

L'observation avait conduit Pascal à rapporter l'ascension du mercure dans le tube de Torricelli à la pression atmosphérique. Pour fournir une preuve de la vérité de son hypothèse, il employa un raisonnement déductif de cette sorte. Si le poids de l'air est cause de l'élévation du mercure ou de tout autre liquide dans un tube où le vide a été réalisé, les variations de poids de la colonne atmosphérique amèneront des variations correspondantes dans la hauteur du liquide soulevé. Ces différences de poids doivent exister au pied et au sommet d'une même montagne. Il s'agissait donc, pour vérifier l'exactitude de l'hypothèse, de procéder en même temps à une double observation. Ce qui fut fait par Périer dans la célèbre expérience du Puy-de-Dôme.

De même l'étude comparée de la classe des Commerçants conduit — je suppose — à attribuer au motif économique un rôle prépondérant dans les relations commerciales. Pour s'assurer que le désir du plus grand gain est la règle effective de leur conduite, on pourra raisonner ainsi : Si un industriel trouve le moyen de fabriquer un article à meilleur marché que ses concurrents, sa clientèle devra augmenter d'abord dans son pays, et ensuite à l'Étranger, pourvu que des droits prohibitifs ne viennent lui fermer ses débou-

chés. — Le contrôle expérimental consistera à constater la réalité de ces conséquences et à montrer, par exemple, que les considérations purement patriotiques ne détournent pas les commerçants des achats fructueux. — Les Economistes ont fait un grand nombre de ces déductions, mais ils ont eu le tort de trop généraliser leurs conclusions, et d'appliquer les règles égoïstes du marchand à toutes les classes de la Société.

D'ailleurs l'empirisme seul est-il aussi incompetent que le prétend St. Mill ?

Et d'abord que vaut l'objection de la pluralité des causes ? La prospérité d'une nation peut tenir, dit St. Mill, à plusieurs causes, comme la sécurité, la richesse, la liberté, le bon gouvernement, la moralité publique, la culture générale. En supposant que deux nations à système prohibitif soient prospères, il sera interdit de conclure que leur prospérité est due aux tarifs protecteurs, alors même qu'elles s'accorderaient seulement sur ce point. Car leur état de prospérité pourrait dépendre chez l'une, par exemple, du bon gouvernement, chez l'autre de l'excellence de la moralité publique.

D'abord « la prospérité d'une nation » est une expression vague et tout à fait impropre pour désigner un état déterminé. Prospérité est synonyme de bien, et on sait combien cette notion du bien — si claire en apparence — est exposée à des interprétations diverses. Le bien est, suivant les écoles de moralistes, le plaisir, l'utile, l'altruisme, la pitié, l'impassibilité, la science, l'ascétisme, la soumission à l'autorité religieuse, l'amour de Dieu, etc... La prospérité présenterait suivant les points de vue la même diversité de sens, les mêmes oppositions radicales. Pour les Romains, la prospérité était de pouvoir mettre en ligne de bataille beaucoup

de légions bien armées. Pour les Tyriens et les peuples adonnés au commerce, c'est d'établir des comptoirs dans toutes les contrées, et de sillonner les mers de vaisseaux marchands. Les Israélites et les nations, où dominent les intérêts religieux, voient la prospérité dans le maintien du culte, dans la rigoureuse observance des rites et dans la présence de quelque prophète inspiré. Jaloux de leur indépendance, les Suisses depuis des siècles ne mettent rien au-dessus de leur autonomie. Aux Etats-Unis, la puissance de l'industrie et le développement du commerce servent de mesure à la prospérité. — Au sujet de la question posée par St. Mill, le premier point serait donc de dissiper le vague du mot et de bien fixer la signification qu'on lui attribue.

Supposons que la diversité des vues cesse et que la prospérité, dont il s'agisse de rechercher les causes, soit l'abondance des richesses. Même ainsi réduite et déterminée, la question ne pourra cependant être résolue par la méthode de concordance, puisque la richesse nationale tient à des causes multiples. Un peuple peut s'enrichir par la conquête, par les tribus imposés aux vaincus, par l'étendue et la richesse des colonies, par le commerce, par l'industrie, par l'épargne et les qualités morales, par la sagesse du gouvernement ou même par les découvertes scientifiques et par le développement des arts. Tant qu'on considère une nation *dans son ensemble*, l'argumentation de St. Mill semble irréprochable, et l'écueil de la pluralité des causes ne peut être évité.

Au contraire cette difficulté s'amointrit et tend à disparaître, à mesure qu'on porte l'analyse plus loin. La richesse nationale se compose de la richesse des différentes classes. Chacune de ces classes a des intérêts concordants, ou distincts et opposés. Examinons-les

successivement, pour voir les effets produits sur chacune d'elles par le libre-échange ou le protectionnisme. Nous découvrirons ainsi que les mêmes classes sont affectées d'une façon analogue, dans des circonstances identiques et faciles à déterminer. Enfin, pour arriver à un résultat d'ensemble, il ne resterait plus qu'une balance à établir entre les deux groupes de classes — celles qui ont une perte à subir et celles qui ont des profits à réaliser. Pour reprendre l'exemple donné plus haut « Le Traité (Anglo-Français), fut, dit M. Rambaud (1), bien ou mal accueilli par les producteurs Français, suivant qu'il favorisait ou menaçait leur industrie. A Paris, à Lyon, à Bordeaux, à Cognac, par exemple, les producteurs d'articles de Paris, de soieries, de vins, d'alcools se réjouirent. A Roubaix, à Mulhouse, les producteurs de fer et d'acier s'inquiétèrent. Il y eut des régions libre-échangistes et des régions protectionnistes. Dans les unes comme dans les autres, si les producteurs n'étaient pas d'accord, les consommateurs étaient à peu près unanimes. Le traité de commerce permettait d'acheter les produits manufacturés d'Angleterre, les sucres et le café de ses colonies, à un bon marché jusqu'alors inconnu ».

Cet exemple montre, avec une suffisante clarté, la marche à suivre pour résoudre le problème posé par le logicien anglais.

Afin de pouvoir employer la méthode de concordance, il faudra analyser l'effet, c'est-à-dire examiner l'influence exercée par le régime nouveau sur les classes intéressées. L'avantage de cette analyse sera de déterminer avec exactitude la nature de l'effet. Ainsi on apprendra que les industries des tissus, du fer et de l'acier recevaient en France un dommage,

(1) *Civilisation Contemporaine en France* p. 700.

dont l'étendue pourrait être mesurée par les statistiques.

Ce premier résultat acquis, la recherche de la cause ou de la loi deviendrait facile par les différentes méthodes expérimentales. — Si toutes les conditions pour la fabrication des tissus, du fer et de l'acier restent les mêmes à l'exception d'une, c'est la nouvelle condition qui est la cause du changement. — Voilà pour la méthode de différence. Quant à la méthode de concordance, elle serait applicable ainsi. Il faudrait réunir des cas variés où les industries souffrent du *même* mal : la difficulté d'écouler leurs produits. On trouverait que tous ces cas concordent par la présence d'une circonstance commune, la rencontre sur un même marché de produits similaires à des prix inférieurs. Plus la différence entre les prix est marquée, plus l'industrie inférieure se trouve menacée ; si elle ne se transforme pas, elle meurt.

Pour le concours des causes, les difficultés ne sont pas en sociologie plus grandes que dans les autres sciences, mais à une condition, toujours la même, c'est que les effets seront l'objet des analyses et des distinctions requises.

Deux cas peuvent se présenter : 1° ou les causes forment une série dont les termes dépendent des termes antérieurs ; 2° ou elles forment un ensemble dont les parties agissent simultanément.

Si les causes sont disposées en série, la règle sera, comme pour les autres sciences, de remonter à partir de l'effet jusqu'à la cause initiale, mais en prenant soin de parcourir tous les intermédiaires. Une locomotive se déplace sur les rails d'un chemin de fer, et franchit en peu de temps des distances considérables. C'est un effet qui est dû au mouvement de rotation d'une ou de plusieurs paires de roues ; ces roues sont action-

nées par les mouvements de va-et-vient des bielles articulées à la tige d'un piston, tige guidée dans des glissières ; le piston se meut d'un mouvement alternatif dans un cylindre de fonte, où arrivent, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, des jets de vapeur d'eau ; cette vapeur est portée à une forte pression par la disposition d'une chaudière tubulaire à foyer interne. Toutes ces dispositions sont également nécessaires pour la production de l'effet, et si parfois on dit que l'effet est dû à la vapeur, on sous-entend les autres causes, faciles à suppléer, pour appeler l'attention sur la puissance motrice de la vapeur. Point de difficulté pour les machines construites par l'industrie humaine, puisque la nature et le rôle de chacune des parties sont exactement connus. Mais en est-il de même pour les organismes et pour les sociétés ? Avant Cl. Bernard les physiologistes étaient assez enclins à penser que les phénomènes vitaux échappaient au déterminisme des faits physico-chimiques, ou que du moins — si les lois existaient — il était impossible de les dégager, au milieu de la complexité inextricable des actions et réactions organiques.

« Il est juste de dire sans doute, dit Cl. Bernard, (1) que les parties constituant de l'organisme sont inséparables physiologiquement les unes des autres, et que toutes concourent à un résultat commun. Mais on ne saurait conclure de là qu'il ne faut pas analyser la machine vivante, comme on analyse une machine brute, dont toutes les parties ont également un rôle à remplir dans un ensemble ». C'est ainsi que la nutrition, la respiration, les sécrétions, la circulation sanguine, la mécanique des mouvements, les actions des muscles, l'excitation des centres nerveux, ont fait l'objet d'études distinctes. Puis, chacune de ces études est divisée

(1) *Introduction à la Médecine expérimentale*, p. 154.

elle-même, l'idéal étant d'après Cl. Bernard de « décomposer successivement tous les phénomènes complexes en des phénomènes de plus en plus simples, jusqu'à leur réduction à deux seules conditions élémentaires, si c'est possible ». Soit par exemple la respiration dans les mammifères. Le fait initial est l'absorption de l'air atmosphérique et le rejet d'acide carbonique, d'azote, d'oxygène et de vapeur d'eau. Pour mieux faire ressortir l'analogie de cet exemple avec celui de la locomotive, suivons dans l'explication la même marche régressive. — Les gaz rejetés dans l'atmosphère ont été chassés des bronches par le resserrement du poumon, qui se rétracte à la façon d'un ressort en vertu de sa propriété élastique ; c'est là le mécanisme de l'expiration. Mais d'où venaient ces gaz ? L'azote, qui semble n'avoir d'autre rôle que de modérer l'action de l'oxygène, vient de l'extérieur et y retourne en même proportion. L'oxygène aussi vient de l'extérieur, mais la quantité rejetée est inférieure à celle qui a été absorbée. Quant à l'acide carbonique et à la vapeur d'eau qui saturent l'air expiré, ils sont le produit de réactions internes. Lesquelles ? — La vapeur d'eau vient pour une faible partie de la combinaison de l'oxygène avec l'hydrogène des éléments organiques, mais la plus grande quantité tient au phénomène physique appelé la transpiration pulmonaire. Enfin l'acide carbonique est le résultat de l'oxydation du carbone contenu dans le sang, oxydation qui s'est produite quand l'oxygène et le sang se sont trouvés en présence dans les cellules pulmonaires. Il ne reste plus qu'à expliquer cette rencontre. Elle a lieu d'un côté par l'inspiration de l'air atmosphérique — le phénomène initial — de l'autre, par l'apport du sang veineux, répandu dans toutes les parties du poumon par les artérioles de l'artère pulmonaire.

La régression dans les sciences sociales, pratiquée d'une façon analogue, aura chance également de découvrir l'enchaînement des causes.

L'industrie métallurgique Française eut à souffrir du traité de commerce conclu avec l'Angleterre. A quelle série de causes faut-il rapporter cette crise ? Tout d'abord il faut déterminer exactement la nature de l'effet sur lequel porte la recherche. La crise consista en industriels ruinés, en usines fermées, en ouvriers congédiés, privés de leurs ressources ordinaires et par suite se trouvant eux et leurs familles dans une situation misérable. Les petites usines se fermèrent, parce que les commandes habituelles firent défaut. — Les commandes cessèrent, parce que les commerçants purent s'adresser aux industriels anglais. Et enfin ces commerçants donnèrent la préférence aux produits anglais, parce que ces produits, étaient à meilleur marché et permettaient ainsi de réaliser de plus grands bénéfices. Nous arrivons ainsi à la loi qui régit le genre d'activité propre aux commerçants : dans la classe des commerçants le motif économique domine ; ou, c'est le désir du plus grand gain qui est la règle souveraine des transactions commerciales.

L'étude des maladies virulentes a montré comment des affections, en apparence spontanées, étaient dues en réalité à des spores restées longtemps inactives mais qui s'étaient développées dès qu'elles avaient rencontré un terrain favorable. Ainsi, si une épizootie se déclare dans une région, la cause est une épidémie ancienne qui a survécu latente, grâce à la persistance des germes. De même en Sociologie. L'effet peut être très éloigné de la cause, mais, par une observation sagace, on peut découvrir le lien plus ou moins obscur qui rattache l'effet à son origine lointaine. Ce lien n'a du reste rien de mystérieux. Il con-

siste en des usages, qui se transmettent à travers les générations en restant les mêmes dans leurs formes extérieures, mais dont la signification se perd en se dégradant de plus en plus avec le temps. Ou encore une idée reste longtemps enfouie dans les livres sans influence et sans action. Mais qu'elle vienne à pénétrer dans un esprit fécond, elle reprend des forces nouvelles. Par une sorte de contagion, heureuse ou funeste suivant le cas, elle s'insinue dans une foule d'autres esprits et oriente les volontés dans un sens nouveau. C'est une idée perdue dans quelque fragment du Pythagoricien Philolaüs, qui inspira à Copernic son hypothèse du mouvement de la terre. C'est la Bible, vulgarisée par Luther et Calvin, qui provoqua le mouvement de la Réforme. Ce sont les républiques anciennes qui ont servi de modèle aux politiques de la Révolution.

Une remarque à ce sujet. Lorsqu'un changement provient de l'initiative individuelle, il n'appartient à la sociologie qu'au moment où il se répand dans la société par imitation ou contrainte. Tant qu'il n'existe qu'à l'état d'idée ou de projet dans une conscience, c'est à la psychologie qu'il appartiendra d'en expliquer la genèse dans l'esprit supérieur. Mais cette genèse est obscure, et, si les découvertes du génie ont sans doute leurs causes déterminantes, ces causes sont trop nombreuses, trop variées et trop obscures pour être réduites en formules. (Par là il se glisse dans l'histoire et dans les sciences sociales une part de contingence que nous avons reconnue).

Mais l'idée lancée, elle se répand dans certains milieux favorables à son éclosion, ou au contraire rencontre des obstacles dans d'autres milieux réfractaires. Les classes sociales peuvent être comparées aux espèces vivantes. Et, comme celles-ci sont accessibles aux

microbes ou parviennent par une immunité naturelle ou acquise à repousser leurs attaques, de même, en présence d'une nouveauté, les divers groupes sociaux se comportent suivant leurs répulsions ou leurs tendances propres.

Le problème de diffusion devient alors de nature sociologique. Pourquoi, par exemple, tel acte accompli en religion dans un but déterminé s'est-il dégradé, a perdu sa signification primitive et s'est transformé en un symbole obscur et muet ? Soit, pour préciser, l'eau bénite que les catholiques touchent du bout des doigts à l'entrée des églises et avec laquelle ils font le signe de la croix. Autrefois ce geste passait pour avoir une vertu purificatrice. Aujourd'hui c'est un simple acte de déférence ou de vague piété ; chez beaucoup c'est un acte machinal. La cause du changement réside dans les prêtres qui, dans leurs instructions, évitent de s'appesantir — ainsi qu'ils le faisaient au moyen-âge — sur la présence toujours menaçante du démon. Et ils agissent ainsi, parce qu'ils savent combien les croyances anciennes ont de peine à lutter contre les progrès scientifiques. La solution se trouve ainsi dans la connaissance des dispositions actuelles de la classe sacerdotale. De sorte qu'on aboutit, comme précédemment, au problème qui consiste à déterminer le type propre à une classe. Nous verrons dans une autre partie la façon de résoudre le plus correctement possible ce problème, dont la solution peut servir de clé à une foule de difficultés.

La résolution en causes spéciales est réalisable par voie expérimentale, quand ces causes agissent successivement et que chacune est déterminée par l'action des causes antérieures. Mais le nœud pourrait-il être ainsi dénoué dans le deuxième cas, celui du concours des causes ; c'est-à-dire du cas où elles agissent simultanément pour la production d'un seul effet ?

Les auteurs modernes ont beaucoup insisté sur la solidarité qui unit les différentes parties de la société, solidarité si grande que l'une quelconque reçoit l'influence de toutes les autres. « Chacun des éléments » sociaux, dit A. Comte (1), cessant d'être envisagé d'une » manière absolue et indépendante, doit toujours être » conçu comme relatif à tous les autres, avec lesquels » une solidarité fondamentale doit sans cesse le com- » biner intimement. » De là ces comparaisons si fréquentes entre les sociétés et les êtres vivants où chaque organe est uni avec les autres, dans des corrélations si étroites qu'il est lentement façonné par eux, et que sa forme devient ainsi capable de révéler la nature et les fonctions de tous les autres.

En supposant que la société soit divisée en ses différentes classes considérées comme autant d'organes doués de fonctions spéciales, il faut pour expliquer la nature de ces classes, tenir compte de toutes les influences concourantes que les autres classes ont exercées sur chacune. — Ainsi pour reprendre l'exemple donné plus haut, l'industrie métallurgique est affectée, dans chaque pays et aux diverses époques, par des causes nombreuses, et à son tour elle modifie les autres états sociaux. Les influences qu'elle subit sont 1° d'ordre matériel : la richesse des minerais, l'abondance du bois et de la houille dans la même région, la facilité des voies de communication... 2° de nature sociale : la qualité des ouvriers, le prix de la main-d'œuvre, l'organisation du travail, l'habileté des directeurs ; les capitaux ; l'état des mœurs et de la religion ; la forme du gouvernement, les lois civiles et politiques. 3° de nature internationale : le libre-échange ou le protectionnisme, la concurrence, l'imitation ou la contrainte à la suite d'une défaite. Com-

(1) Cours de Philosophie Positive. T. IV p. 256.

ment se reconnaître au milieu d'une pareille complexité, et distinguer ce qui appartient à chacun de ces éléments dans la production de l'effet? — C'est en procédant par analyse et en déterminant la loi qui régit chaque genre d'influence, ainsi que cela a lieu en physiologie. Aucune difficulté pour les conditions matérielles : la prospérité sera — toutes choses égales d'ailleurs — d'autant plus grande que les minerais seront plus riches, le combustible moins cher et à une plus grande proximité. Pour les influences sociales, il faut examiner les conditions immédiates de la production : le travail ou mieux les ouvriers ; la direction ou les patrons ; les capitaux ou les bailleurs de fonds. Car les autres influences ne se font sentir que par l'action qu'elles exercent sur ces agents directs de l'industrie métallurgique. Nous sommes conduits de nouveau à résoudre ce problème vraiment fondamental en sociologie : Comment tracer le type d'une classe sociale, par exemple, de l'ouvrier, du patron, du capitaliste ? Et comment suivre les modifications de ce type d'après l'action exercée par les autres classes ?

Cependant, alors même que ces difficultés seraient levées, le problème propre au concours de causes ne pourrait être résolu par la méthode expérimentale. Par la simple comparaison de cas variés, il semble impossible d'attribuer, avec quelque précision, la part qui revient à chaque agent dans la production de l'effet. Par exemple, la décadence de l'industrie métallurgique peut être due aux exigences exagérées des ouvriers, à l'insuffisance des connaissances techniques chez les directeurs, ou à la faiblesse des capitaux employés. Et comme toutes ces causes peuvent agir dans les proportions les plus variées, la régression de l'effet à ces causes est impraticable.

L'expérience demande alors à être complétée par la

déduction, qui suit une marche inverse. Au lieu de partir de l'effet pour aller aux causes productrices, le savant part des causes, agents et forces qu'il suppose engagés dans une action commune pour la réalisation de l'effet étudié ; il unit ensuite ces causes et les combine de telle sorte que les influences inhérentes à chacune donnent précisément l'effet comme résultante.

Le succès de cette opération est subordonné à cette triple condition : 1° que les lois primaires soient exactes ; 2° que le raisonnement qui les associe soit correct ; 3° que le résultat soit contrôlé par l'expérience.

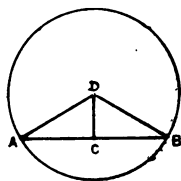
Les lois primaires s'obtiennent par l'analyse. Si les agents formaient un faisceau indissoluble, les lois qui régissent leur activité resteraient toujours problématiques. Mais le propre de la science est précisément de rivaliser de subtilité avec la nature, et, par des abstractions aussi habiles que prudentes, d'arriver jusqu'à la trame des faits pour découvrir dans les éléments la raison des ensembles.

C'est en géométrie que cette marche a d'abord été suivie, et avec le succès que l'on sait. Ainsi le géomètre fixe dans une définition l'idée de la perpendiculaire, puis il en étudie la propriété fondamentale, à savoir qu'elle est plus courte que les obliques partant de son sommet et aboutissant à la même droite. Partout où il rencontrera des perpendiculaires, il sera assuré — sans avoir besoin d'une nouvelle démonstration — de la constance du rapport une fois découvert.

La certitude mathématique a séduit beaucoup d'esprits, qui ont été tentés de transporter en sociologie les procédés des sciences exactes. Mais ces procédés ne lui sont pas applicables. Dans les mathématiques, chaque réalité — perpendiculaire, oblique, triangle,

cercle — a une nature si définie que les rapports entre ces diverses réalités donnent naissance à des propositions *récioproques*, propositions qui se présentent sous cette forme : Si A est B, il est vrai de dire aussi que B est A. Par exemple deux obliques, qui s'écartent également du pied de la perpendiculaire, sont égales ; et réciproquement, si deux obliques sont égales, elles s'écartent également du pied de la perpendiculaire. Cette réciprocité des propositions mathématiques confère à la démonstration une plus grande souplesse sans lui rien enlever de sa rigueur. La forme générale du syllogisme est celle-ci : dans la majeure on affirme qu'une qualité A est la marque d'une autre B ; la mineure exprime qu'un être C possède la première qualité A, de sorte qu'on peut lui attribuer légitimement la seconde B. Cette marche dans le syllogisme ordinaire ne pourrait être modifiée, sans qu'en même temps il fût porté atteinte à la rectitude du raisonnement. Ainsi il serait interdit de tirer une conclusion, alors même qu'on aurait reconnu dans l'être C l'existence de la qualité B, parce que, en dehors des mathématiques, les propositions générales ne sont pas ordinairement des propositions récioproques. Ce serait un raisonnement vicieux de dire : Le carbonate de chaux donne par la chaleur un dégagement d'acide carbonique ; l'homme dans la respiration exhale de l'acide carbonique, donc il décompose du carbonate de chaux.

Ce qui est impossible dans les autres sciences est d'usage courant en Géométrie. Soit par exemple une perpendiculaire OC abaissée du centre O d'une circon-



férence sur la corde AB ; on prouve ainsi qu'elle divise la corde en deux segments égaux. Majeure : les obliques égales s'écartent également du pied de la perpendiculaire ; les rayons OA et OB sont des obliques

égales (mineure), donc elles s'écartent également du pied de la perpendiculaire, ce qui revient à dire que les lignes A C et A B sont égales. Mais on pourrait suivre aussi cette démonstration : A C est égal à la racine carrée de $A O^2 - O C^2$ ou $\sqrt{r^2 - O C^2}$; d'un autre côté $C B = \sqrt{O B^2 - O C^2}$ ou $\sqrt{r^2 - O C^2}$; donc C B est égal à A C. Cette forme de démonstration est si usuelle, surtout en algèbre, et en même temps si rigoureuse et si évidente qu'elle a été érigée en l'axiome suivant : deux quantités égales à une même troisième sont égales entre elles : $A = B, C = B$, donc $C = A$.

L'erreur des auteurs qui se sont efforcés de transporter la méthode mathématique dans les sciences sociales tient à une double illusion. La première — qui a été signalée plus haut — vient d'une généralisation portée à l'excès, généralisation si excessive que, sous prétexte d'une plus grande précision, on appauvrit la nature de l'homme, on la dépouille de la multiplicité de ses attributs et on la réduit vraiment à l'état de fantôme, sans vie et sans réalité. — La seconde illusion consiste à considérer l'activité humaine comme étant exclusivement déterminée par *un* motif. Pour Hobbes, c'est la peur qui partout et dans toutes les circonstances dirige la conduite, et pour Bentham, c'est l'intérêt. Mais quel que soit ce motif unique, le sophisme est le même. Les démonstrations prennent une apparente rigueur, mais cela aux dépens de la vérité. Car le propre non seulement des hommes ou des animaux mais de tous les êtres réels est de manifester leur activité, d'une façon variée suivant le genre d'influences qu'ils subissent. Ce ne sont pas des essences absolues, fixes et immobiles comme les figures de géométrie. La perpendiculaire est toujours une droite, qui par sa rencontre avec une autre forme deux angles

droits, et elle ne pourrait perdre cette propriété sans être en même temps détruite. Cette rigidité n'existe ni en physique, ni en biologie, ni dans les sciences sociales. Ainsi le fer se dilate par la chaleur, il s'oxyde à l'humidité, il s'aimante sous l'action d'un courant, il se transforme en fonte ou en acier par son union avec de petites quantités de carbone et de silicium ; le phosphore le rend cassant à froid, le soufre et l'arsenic lui donnent la propriété de casser à chaud.... Un organisme est le siège de propriétés très diverses. Par ses racines une plante emprunte au sol de l'eau, de l'ammoniaque et des sels ; la chlorophylle des feuilles, sous l'influence de la radiation solaire, décompose l'acide carbonique emprunté à l'atmosphère et fixe le carbone dans les tissus ; la fleur, à la lumière comme à l'obscurité, absorbe de l'oxygène et élimine l'acide carbonique qui résulte d'une combustion lente des composés organiques. — L'animal n'est pas seulement doué des fonctions végétatives, mais il a des sensations, des désirs, de la mémoire ; il se meut dans l'espace et agit, poussé par la faim ou la soif, attiré par le plaisir, retenu par l'idée d'une souffrance, emporté par la peur ; il varie avec l'âge, d'après ses habitudes et d'après son genre de vie domestique ou sauvage. — Pour l'homme, la variété de ses actions est encore plus grande, et tour à tour les motifs les plus divers dominent sa conduite. Un mendiant a pour préoccupation exclusive de satisfaire les besoins les plus urgents : obtenir des aliments grossiers, se défendre du froid, trouver un gîte, éviter les maladies. Le noble Hidalgo supporte stoïquement la misère et s'impose sans regret les plus dures privations, heureux pourvu qu'il fasse illusion sur son indigence. Le soldat, fier de sa force et de son courage, n'hésite pas à affronter le danger ; devant le péril la femme pleure et prie. Le

commerçant songe continuellement aux moyens de multiplier ses gains ; le vrai moine abandonne ses richesses, vit de racines, se mortifie, et, persuadé de la vanité des œuvres humaines, il arrose le bâton desséché qu'il a planté dans le sol. Les Quakers visent surtout à l'indépendance ; les Jésuites passent pour avoir l'amour du pouvoir : dédaigneux de la réputation personnelle, ils sont satisfaits, pourvu que leur Ordre triomphe et qu'ils parviennent à soumettre les autres classes, en les pliant à leurs idées et à leurs desseins. Le savant s'attache à la vérité ; sa grande ambition est d'accroître de quelque parcelle le domaine scientifique. L'industriel ne s'intéresse qu'aux applications pratiques de la science, et l'artiste, attiré par la beauté, en poursuit partout la réalisation se faisant créateur des belles formes, des harmonies et des émotions esthétiques. Voilà bien des motifs différents ! Et il n'est pas étonnant que les auteurs, qui pour suivre la méthode géométrique ont méconnu cette variété, soient arrivés à des conclusions inacceptables.

Si la déduction est possible dans les sciences sociales, ce n'est donc que sous la forme qu'elle prend dans les sciences de la nature. Or pour arriver aux lois primaires en physique et en biologie, il faut étudier séparément les différentes propriétés des corps, la pesanteur, la chaleur, l'électricité, le magnétisme, et, quand il s'agit des organismes, résoudre ces ensembles en leurs parties composantes. L'opération consiste alors à isoler chaque élément, à déterminer sa nature et à découvrir son action propre. Ainsi dans un être vivant, on étudie chaque appareil, c'est-à-dire l'ensemble des parties qui exécutent de concert une fonction ; puis, décomposant à leur tour ces appareils, on s'attache à la connaissance des différents organes ; enfin, l'analyse étant encore poussée plus loin, on arrive



aux divers ordres de tissus, qui ont chacun une forme propre et sont le siège d'une activité spéciale.

C'est donc par l'analyse, et par une analyse poussée jusqu'aux éléments vrais de la Société, que le savant parviendra à résoudre la première difficulté relative au problème de la déduction : découverte des lois primaires.

Il semble que jusqu'à présent cette analyse ait été faite sans méthode et sans une conscience bien nette de la valeur insuffisante des prémisses. — Les Anthropologistes se sont occupés surtout de rattacher à la Race ou à un ensemble de caractères physiques déterminés les tendances de la sensibilité, les aptitudes intellectuelles, les qualités du caractère et les dispositions actives. Mais ils ne tiennent pas compte des influences modificatrices, comme le milieu, l'éducation et surtout le genre de vie ; ils méconnaissent la grande plasticité de l'esprit humain, et ils arrivent à des conclusions trop absolues, conclusions qui sont le plus souvent en pleine contradiction avec la réalité. — Les Economistes ont fait tout graviter autour de l'intérêt, soumettant toute l'activité humaine à cette loi unique et dominante : la loi de l'offre et de la demande. Mais c'est composer une société exclusivement de marchands et méconnaître les motifs d'ordre étranger à l'intérêt, qui règlent la conduite propre de beaucoup d'autres classes sociales. — Taine a eu le mérite de ne pas réduire — sous prétexte de simplicité et de rigueur — toutes les sources d'activité à une seule, et, dans ses explications des phénomènes sociaux, il fait entrer en ligne de compte trois facteurs : la race, le milieu et le moment. Cette analyse, déjà plus complète, appliquée à la littérature, à l'art et aux sociétés sert de fil directeur au milieu de la multiplicité infinie des phénomènes à étudier : elle permet de tracer

les lignes générales et de mettre en lumière des caractères saillants. Mais elle a le tort de ne pas serrer la réalité d'assez près, condamnée à la rigidité systématique par la notion de race, que Taine considérait faussement comme une entité absolue et immuable. Les deux autres notions, le milieu et le moment, présentent un plus grand intérêt scientifique, à cette condition de les décomposer nettement en leurs éléments et de montrer le rôle de chacun d'eux. C'est d'ailleurs dans cette voie analytique que Taine s'était engagé de plus en plus — ainsi qu'on l'a montré par une citation caractéristique empruntée à ses *Derniers Essais de Critique et d'Histoire* (1).

Quels sont pour nous les principes fondamentaux de l'analyse destinée à fournir les lois primaires ? Il faut : 1° décomposer la Société en ses différentes classes ; 2° étudier les tendances caractéristiques de chaque classe, tendances déterminées par ses besoins, ses désirs, ses sentiments, ses connaissances, ses idées, ses moyens d'action propres (comme la force, la puissance mystique ou la contrainte légale) et enfin par ses habitudes et ses traditions ; 3° étudier les diverses influences capables de modifier ces tendances, influences qui naissent de l'action des autres classes — comme le gouvernement, la puissance religieuse, les classes rivales, hostiles, supérieures ou subordonnées ; puis des choses — comme le milieu naturel avec sa faune, sa flore, ses mines, ses rivages, la richesse ou la pauvreté de son sol ; et comme le milieu modifié par l'industrie humaine avec tout l'ensemble des produits accumulés depuis des époques très reculées. Ces produits ont une importance très considérable, puisqu'ils comprennent l'aménagement du sol, la fabrication des outils et des machines, les fortifications et les travaux de défense,

(1) V. *suprà* p. 69.

l'établissement des routes, canaux et chemins de fer ; la réserve des métaux précieux qui servent de monnaie ; les livres où sont consignées les œuvres scientifiques, historiques et littéraires ; les collections de tableaux et de statues ; les traditions religieuses et les recueils de lois.

4° A ces influences il faudrait encore ajouter celles qui proviennent des relations avec les autres peuples.

Mais on comprend que ces influences n'ont pas toutes la même valeur et que, suivant les cas, beaucoup seraient négligeables, parce que leur action serait trop incertaine ou trop faible. Il faut surtout s'attacher au point central qui est la notion de classe. Quant aux autres influences, elles ressemblent parfois à ces cercles formés sur l'eau par la chute d'une pierre, cercles qui vont sans cesse en s'élargissant et qui finissent par une ride imperceptible.

Quand les lois primaires sont découvertes, il faut les unir par le raisonnement, de façon que leur résultante corresponde à la réalité étudiée.

Cela n'est possible qu'à la condition que chacune des lois élémentaires se comporte dans cette union comme si elle était seule, c'est-à-dire que chaque cause produise son effet d'une façon indépendante. En un mot, suivant le langage usité, il faut qu'il y ait non synthèse chimique, mais simple composition des causes. Dans le cas de synthèse chimique, la déduction est inapplicable, parce que dans l'effet total n'apparaît pas la part d'effet qui revient aux corps composants. Ainsi, quand le chimiste combine l'oxygène et l'hydrogène sous l'influence de l'étincelle électrique, il constate le résultat, mais il se trouvait incapable de le prédire par la seule considération des corps simples et de la nature de l'agent. — La Mécanique se prête le mieux à la déduction parce que les forces productrices

M. N. U.

du mouvement conservent toujours leur action propre, de sorte que la résultante est la somme algébrique de tous les mouvements simples. Dans sa révolution autour du Soleil, la Terre décrit une courbe elliptique dont tous les points sont — pour chaque unité de temps — déterminés par le concours des deux forces tangentielle et attractive, comme ils le seraient par l'action séparée et successive de ces deux forces. La réflexion dans les miroirs sphériques est un autre exemple de composition des causes. Si l'on connaît ces lois élémentaires : 1° que l'angle d'incidence est égal à l'angle de réflexion ; 2° que la réflexion se fait dans le plan formé par le rayon incident et la normale ; 3° que chaque point de la sphère peut être considéré comme une petite surface dont la normale passe par le centre ; si d'un autre côté on suppose que les rayons lumineux sont parallèles à l'axe du miroir, on pourra en conclure qu'ils viendront tous se concentrer en un point, le foyer ; point situé environ au milieu de la ligne qui joint le sommet du miroir à son centre. En Biologie, la composition des causes trouve aussi sa place ; et, à mesure que les lois élémentaires sont mieux connues, la prévision d'effets combinés devient plus certaine. Pourquoi, par exemple, les différentes parties du corps humain sont-elles à une température plus élevée que le milieu ambiant ? On pourrait l'expliquer par le concours des causes suivantes : 1° combinaison de l'oxygène avec le carbone et l'hydrogène du sang ; 2° circulation sanguine due aux mouvements de diastole et de systole du cœur, à la tunique élastique des artères et aux valvules des veines.

Ce qui est possible dans les sciences de la nature, est-il réalisable dans les sciences sociales ? — Il semble qu'à cette question on puisse faire une réponse affirmative. Soit ce problème social à résoudre : Quelles sont les causes des grèves ouvrières ?

La grève est une détermination collective de suspendre le travail et de maintenir ce chômage volontaire, tant que le patron ne consent pas aux réformes demandées. Voici l'ensemble des conditions dont la réunion semble nécessaire à la production de ce trouble économique.

1° *L'imitation.* De même que les individus sont portés à imiter leurs semblables, les collectivités de même nature ont une tendance à se copier. Plus un fait est fréquent, plus il a de chances de se répéter. La réalité en effet frappe vivement l'esprit; et, quand les exemples sont multipliés, elle donne à l'idée plus de profondeur et de force. C'est une autre loi de l'esprit que l'idée s'accompagne d'une tendance à sa propre réalisation, et que cette tendance est en raison directe de la force de l'idée.

2° *Le caractère ouvrier.* Le caractère c'est la façon de comprendre les choses, de sentir et de vouloir. Aux époques de grève, les ouvriers des ateliers et des usines sont persuadés qu'ils sont victimes de l'exploitation patronale. Le sentiment des injustices subies et de leurs souffrances est rendu plus aigu : a) par le contraste de leur situation misérable avec l'opulence du chef de l'entreprise ; b) par la peinture de leurs maux, peinture faite avec force et habileté dans les réunions publiques ou secrètes soit par des camarades, soit par des orateurs amis et influents ; c) par la lecture des journaux et des brochures. Quand le mal est vivement senti, il conduit naturellement à rechercher les moyens les plus propres à l'adoucir. C'est ici que l'imitation joue son rôle en suggérant le moyen le plus souvent employé, la grève, qui a souvent réussi à améliorer le sort des travailleurs et à punir les patrons en menaçant la prospérité de leur industrie, et qui présente ainsi un double avantage : son bien et le

mal de l'ennemi. — Au point de vue de la volonté, l'ouvrier qui travaille en compagnie de beaucoup d'autres contracte un esprit de solidarité, qui lui enlève en partie la maîtrise de soi. Il devient imprévoyant, impulsif, aveugle, quand il se trouve au milieu de ses camarades. C'est l'effet de la loi de *contagion dans les foules* : la passion dont les signes apparaissent de toutes parts fait irruption dans chacun, et, par une sorte d'accumulation réciproque, s'amplifie, s'exagère et devient, même chez les plus paisibles, capable des plus grandes violences. — Quand la lutte est engagée, il la soutient avec courage, parce qu'il a l'habitude des privations et que son *honneur* — tel qu'il est compris dans les milieux ouvriers — lui interdit de céder.

3° *Rôle de la femme et des enfants.* — Les femmes, qui participent aux travaux des hommes et qui ont l'occasion de s'assembler, partagent les passions des grévistes et même sont entraînées à de plus grandes violences. — Au contraire, les femmes qui vivent seules dans leur intérieur, occupées aux soins du ménage, sont pacifiques : ce sont elles qui dans la grève récente des facteurs ont été les agents les plus efficaces du rétablissement de l'ordre.

Voilà les causes intimes, celles qui viennent de la nature même de l'ouvrier et de son genre de vie. Mais à ces causes, il faut en ajouter d'autres qui sont plus extérieures.

4° Les facilités ou les obstacles des *lois*. — Depuis que les coalitions ouvrières et les syndicats sont autorisés, les grèves sont devenues un fait commun et presque journalier.

5° Les influences favorables ou hostiles des *autres classes*. — Les prêtres, privés maintenant d'autorité, ont peu ou plutôt pas d'action sur les décisions des ouvriers. Les députés, journalistes et économistes

libertaires préconisent la grève et favorisent ainsi son éclosion fréquente. Les classes, dont les intérêts sont lésés, sont au contraire disposées à la résistance : les patrons, les entrepreneurs, les chefs d'industrie s'unissent entre eux et forment des syndicats de défense.

6° *L'occasion*. — Enfin toutes ces influences réunies ne sont pas suffisantes pour déterminer l'acte de révolte, mais elles ont besoin de se compléter par quelque circonstance additionnelle qui augmente l'irritation générale et provoque la rupture. Cette cause tient à quelque événement particulier, comme le renvoi injuste d'un ouvrier, la rigueur excessive d'un contre-maître, une baisse de salaires, l'arrivée de meneurs ardents et habiles. Mais — ainsi qu'on l'a déjà dit — ces événements particuliers échappent, par leur nature même, à la prévision scientifique. Ils constituent par leur contingence un élément réfractaire à la science qu'il ne faut pas hésiter à reconnaître.

Voilà la première partie du raisonnement déductif. Mais le raisonnement pur, alors même qu'il paraît s'appuyer sur des vérités certaines, est exposé trop souvent à l'erreur pour qu'on puisse s'y fier exactement. Il demande à être contrôlé par l'observation des faits. Dans son roman de *Germinal*, M. Zola s'est arrêté au premier stade du raisonnement et n'a donné, comme causes de la grève, que des conceptions ou des hypothèses qui n'ont pas subi suffisamment l'épreuve de l'expérience. L'avantage de cette étude est de présenter une sorte de schème de la vie des mineurs et de mettre en présence et en action — dans une peinture vivante — tous les éléments qui concourent ensemble à la production d'un état ou d'une crise. Un autre avantage est de mettre en relief les côtés moraux et les influences psychiques, choses qui échappent aux prises de la statistique et qui ne tombent pas sous les mesures

positives. Par contre, l'imperfection de cette méthode est que la base du raisonnement est hypothétique et qu'en outre l'exposition reste trop particulière. A l'imitation des sciences de la nature, il convient donc de multiplier les observations afin 1° de s'assurer de la rectitude des lois primaires ; 2° de rectifier le raisonnement en l'amenant à correspondre exactement à la réalité.

Résumé. — Avant de poursuivre, il est bon de jeter un coup d'œil en arrière et d'embrasser, dans une vue d'ensemble, les différents points acquis. Rien de plus utile que ces « revues générales » comme les appelait Descartes, revues qui permettent, en « dénombrant » exactement les difficultés, d'éliminer celles qui ont été levées pour appliquer toutes ses forces à la solution des autres. Voici donc quelle a été notre marche.

Dans toute étude, le premier soin doit être de fixer l'*objet de la recherche*, c'est-à-dire la matière que la science doit élaborer de façon à la plier aux exigences de l'esprit, mais sans que les modifications altèrent trop la réalité et donnent des conceptions ou des lois inapplicables. Il ne s'agit pas de construire une société utopique où les hommes sont tous pourvus de qualités qui appartiennent à peine à une élite : c'est là un roman ou tout au plus une œuvre qui n'a que les apparences de la science. — Il ne s'agit pas non plus de poursuivre ces fantômes insaisissables qu'on décore de noms pompeux, comme « l'âme des peuples et le génie des nations ». — Les études sur les races humaines ont un aspect plus scientifique ; mais les relations, que des anthropologistes ont cherché à établir entre les caractères physiques et les caractères moraux, ne sont souvent que des coïncidences sujettes à trop d'exceptions pour être érigées en lois. — Quant à la stabilité des caractères moraux qui sert de fonde-

ment à la théorie de Taine, elle n'est ni aussi forte ni aussi répandue dans un peuple que l'éminent philosophe l'a soutenu. — Enfin les discussions sur l'essence des sociétés, sur l'hyperorganisme de Schœffle ou le Grand Etre de Comte ont pour moindre défaut d'être superflues. La seule chose qui importe, parce que seule elle semble fournir une base solide à la science, ce sont les *faits*, les *événements réels* dont les sociétés sont le théâtre continu.

Mais ici de grandes difficultés se présentent et c'est la possibilité même d'une science sociale qui est mise en question. D'abord le savant — qui ne dispose pas de l'expérimentation — ne peut produire des faits sociaux, dans les conditions les plus favorables pour démasquer la nature, le nombre et l'intensité des causes qui les déterminent. Il est réduit à l'observation et même, en tout ce qui concerne les faits éloignés soit dans le temps soit dans l'espace — c'est-à-dire pour la majeure partie de son étude — il doit se borner à l'observation indirecte, aux témoignages des historiens. Mais supposons les faits recueillis en nombre suffisant, le plus grand obstacle n'est pas surmonté, car l'érudition n'est pas la science. Loin de là, l'accumulation des documents historiques menace de devenir un inextricable fatras, si les généralisations scientifiques n'y introduisent de l'ordre et n'y jettent de la lumière. La question capitale revient donc plus pressante que jamais : existe-t-il vraiment des lois qui enchainent les faits sociaux suivant des rapports constants de coexistence et de succession ? Les apparences sont tout d'abord contraires. Controverses incessantes, oppositions radicales, contradictions formelles, voilà ce qui frappe les yeux et qui incline non les moins sages au scepticisme. « Savoir c'est prévoir », et les plus fins politiques, quand il se mêlent de prophétiser,

reçoivent des événements les démentis les plus indiscutables. Ces luttes de doctrines et ces fausses prévisions prouvent évidemment que la science n'est pas encore faite, elles ne prouvent pas qu'elle n'est pas faisable. Toute science à ses débuts doit traverser cet état chaotique, et il ne faut pas espérer que la science sociale — la plus importante mais la plus difficile de toutes — fasse exception à cette règle. Mais on insiste ; et, pour prouver que la vie sociale ne peut être emprisonnée dans de rigides formules, on s'appuie sur la liberté humaine, liberté absolument réfractaire à la constance des lois, c'est-à-dire à la part de nécessité qui s'y trouve impliquée. Nier la liberté et se réclamer du déterminisme universel, qui régit le monde moral non moins que le monde physique, ne serait pas sortir d'embarras. Car les conditions qui déterminent la conduite individuelle dans les circonstances variées de la vie sont si multiples, et parfois si délicates et si subtiles que leur dénombrement exact serait le plus souvent impraticable. De plus, fût-il possible, cette connaissance serait de peu d'utilité. Car suivant les personnes, les temps, les sociétés et les circonstances, les motifs de la conduite sont si divers qu'ils ne sauraient être réduits à un petit nombre de lois générales. Une ressource se présente encore et plusieurs savants n'ont pas hésité à s'en servir : c'est de nier l'influence des grands hommes ou simplement des individualités marquantes sur la marche de la société. Les hautes personnalités ressembleraient aux aiguilles d'une horloge qui marque l'heure sur le cadran : elles n'impriment pas le mouvement, mais le reçoivent de forces qui résident dans les masses populaires. Malgré toutes les dépenses d'esprit faites pour la défendre, cette thèse est inadmissible. Dire — pour ne citer qu'un exemple — que Napoléon n'est pour rien dans

les victoires de la République et de l'Empire et qu'elles auraient été aussi bien remportées sans lui semble une proposition si contraire à la réalité, qu'elle constitue à elle seule une erreur capable de déconsidérer tout le système. Il faut donc reconnaître qu'il y a — sinon en fait, du moins pour nous au point de vue de la connaissance — une part de contingence. Ni la conduite des individus, ni la destinée des sociétés, ni l'Humanité ne se prêtent à des prévisions certaines ; et, par suite, elles se refusent à entrer dans le domaine scientifique.

Que reste-t-il donc comme matière propre à la science ? Nous avons répondu : les *Classes sociales*. Ces différents groupes composent la société et comprennent, chacun, tous les individus qui — sauf de légers écarts dont il est permis par l'abstraction de ne pas tenir compte — ont reçu la même éducation, se sont développés dans des milieux semblables, mènent le même genre de vie, contractent les mêmes habitudes, prennent des façons analogues de sentir et de penser, et se comportent de même dans des circonstances semblables. Ici nous sommes sur un terrain solide, où l'on peut dans ses investigations poursuivre autre chose que des entités métaphysiques. De plus la liberté cesse d'être un obstacle. Car si les hautes personnalités suivent des voies nouvelles, la masse est routinière ; et, quand les individus ordinaires sont soumis à la pression des mêmes événements et circonstances, ils reçoivent une empreinte commune. C'est cette empreinte commune qu'il s'agit de dégager dans chaque classe pour la création du *Type* propre à la caractériser.

On évite ainsi la vague généralité où se complait la psychologie de l'homme abstrait, psychologie dont le défaut est — pour vouloir s'appliquer à toute l'humanité, hommes, femmes, vieillards, enfants, civilisés,

sauvages, modernes et anciens — de ne pouvoir s'appliquer précisément à personne.

Le type d'une classe n'est pas invariable. Et cela se comprend. Puisque les types sont en partie le produit du genre de vie et des circonstances, les traits du caractère persisteront à travers les âges et les sociétés, tant que le milieu et l'activité resteront identiques. Au contraire, des modifications importantes dans le milieu feront sentir leur contre-coup dans la physiologie morale ou même physique du type. — Une comparaison entre les types de même nature permettra d'établir des rapports de subordination entre les différents caractères réunis dans la notion générale; et, comme en histoire naturelle, on accordera là prééminence aux caractères plus constants et plus généraux.

Puis les classes agissent les unes sur les autres, elles exercent des influences modificatrices et sont à leur tour le siège de réactions. Lorsque les traits propres à chaque classe sont nettement déterminés dans une notion générale et, en quelque sorte, concrétisés dans un Type, il devient possible de constater entre elles des rapports définis qui sont les vraies lois sociales. — On entrevoit même la possibilité d'aller plus loin. Lorsque l'anatomie des sociétés aura été faite avec un degré suffisant d'exactitude; lorsque les organes, leurs fonctions propres et leurs relations mutuelles seront connues avec la précision obtenue dans les sciences de la nature, la science sociale sera sans doute en mesure de classer les sociétés elles-mêmes, et d'étudier avec des chances sérieuses de succès leurs actions et réactions mutuelles. En un mot, elle pourra procéder suivant l'ordre de complexité croissante, et, après avoir étudié les classes qui sont les éléments simples des sociétés, elle abordera l'étude de ces groupes complexes que sont les sociétés. C'est la marche

suivie en Chimie, où l'étude des composés organiques ne vient qu'en dernier lieu et ne peut aboutir qu'après une connaissance précise des corps simples.

On arrive à des conclusions semblables, si l'on examine les difficultés soulevées par les logiciens et en particulier par St. Mill. Suivant l'auteur anglais, les méthodes, pratiquées avec tant de succès dans les sciences de la nature, sont toutes impraticables en Sociologie. — D'abord ces impossibilités, qu'on établit à priori et qu'on prétend absolues, disparaissent souvent avec le temps et à l'aide de conceptions nouvelles. — En fait, les objections de St. Mill n'ont point paru insurmontables. Toutes les difficultés qu'il accumule tiennent au fond à cette fausse idée de l'unité d'un peuple, unité qui ne comporterait aucune division et qui, si elle était réelle, empêcherait en effet le savant de former des notions précises et d'établir des lois rigoureuses.

Ces difficultés s'évanouissent, dès qu'on résout les Nations en leurs éléments : *les Classes sociales*.

CHAPITRE IV

LA MÉTHODE

A. Psychologie des Classes sociales

Le point central, auquel nous ramèment sans cesse les avenues les plus diverses, est donc toujours le même.

Par suite, maintenant que la route est déblayée, c'est de ce côté qu'il faut tourner notre attention et nos efforts, en inaugurant la vraie méthode qui nous semble devoir être essentiellement de nature psychologique. En effet, les faits sociaux sont le produit de l'activité des classes sociales ; cette activité se résout en forces élémentaires développées par les membres du groupe ; ces unités — grâce à l'abstraction qui est une nécessité scientifique — peuvent être considérées comme des expressions identiques d'un type commun ; et enfin le type est caractérisé par un ensemble de tendances, d'idées, de croyances et d'habitudes sans cesse fortifiées par le genre de vie, ce genre de vie étant en grande partie réglé par la nature des occupations.

Notre objet n'est point de faire cette psychologie, mais d'indiquer la méthode à employer pour accomplir correctement ce travail

La première condition est de resserrer l'étude dans les limites les plus étroites. La psychologie, dont il s'agit ici, doit renoncer à l'ambitieuse prétention de pénétrer jusqu'à l'âme, substance métaphysique, puis-

que de l'aveu général cette substance échappe à tous les moyens de connaître empruntés à la raison, ou du moins que les différences entre les esprits — qui cependant sont réelles — sont absolument insaisissables dans ce substratum immatériel, alors même qu'on n'élèverait aucun doute sur son existence. A l'extrémité opposée, cette psychologie ne doit pas tomber non plus dans le pur phénoménisme, où le moi se résout en une série d'états passagers et changeants, un moi sans consistance et par suite dénué véritablement d'être, puisqu'il ne serait qu'une poussière de phénomènes indépendants, voltigeant dans la conscience comme des grains de poussière dans un rayon de soleil. L'étude psychologique, s'efforçant de se tenir également éloignée d'une métaphysique aventureuse et d'un empirisme trop réservé et presque sceptique, s'attachera à la connaissance des *Personnalités durables*, telles qu'elles se produisent réellement dans les milieux sociaux ; personnalités constituées par des manières propres de sentir, de penser et d'agir ; en un mot par un ensemble de facultés. Ces facultés ne sont pas un retour aux forces occultes et à des pouvoirs mystérieux. Elles sont simplement l'expression de ce fait évident ; c'est que l'homme dans son être tout entier n'est pas une nature immuable dans son fond et prédestinée par la fatalité à un genre de conduite déterminé, mais qu'il est une résultante de tendances héréditaires léguées avec la vie et aussi, et surtout, de dispositions acquises.

Empruntons donc à la psychologie générale ces deux lois, sauf à ne les considérer que comme des hypothèses qui devront être confirmées par les recherches ultérieures.

1° *Loi de plasticité ou de changement.* — La vieille comparaison de l'enfance, assimilée à une argile capable

de prendre toutes les formes et de recevoir toutes les empreintes, n'a par sa banalité rien perdu de sa justesse. L'homme, suivant le milieu dans lequel il s'est développé et où il évolue, prend des habitudes physiques, intellectuelles et morales profondément différentes. C'est précisément dans cette possibilité de changement, dans cette malléabilité de la nature humaine que l'éducation, l'enseignement et les recommandations morales trouvent leur raison d'être.

2° La seconde loi — opposée à celle-ci — est la *loi de stabilité* due à la puissance de l'habitude, envisagée sous son double aspect passif et actif. Les impressions venues du dehors en se répétant accumulent leurs effets. Elles produisent dans l'organisme et dans l'état mental des dispositions permanentes, une sorte d'équilibre entre l'excitation étrangère et la réaction interne; équilibre qui émousse le plaisir et la douleur et tend à supprimer la conscience, mais qui d'un autre côté fortifie les tendances inconscientes de la sensibilité, d'autant plus puissantes qu'elles échappent au contrôle de l'esprit et revêtent ainsi les caractères de l'instinct. Quant à l'activité, elle s'accroît par l'exercice même. Toute fonction, qu'elle soit physiologique ou intellectuelle, attire à son profit les réserves d'énergie; elle se développe tandis que s'affaiblissent toutes celles qui n'ont pas l'occasion de s'exercer, de sorte que l'intelligence et la volonté prennent une forme de plus en plus déterminée et fixe.

Inutile d'ailleurs d'insister plus longuement sur ces lois bien connues. Voyons plutôt la méthode à suivre pour déterminer les connexions psychiques propres à tous les individus d'un groupe, et dont l'ensemble constitue le type social.

Les psychologues de notre époque semblent d'accord pour proclamer l'insuffisance de la méthode subjective.

Et cependant, c'est toujours cette méthode qui se glisse au milieu des recherches sociales et parvient à dominer, à l'insu et quelquefois contrairement à la volonté des savants. Ils ressemblent ainsi à un zoologiste qui aurait la prétention de connaître toutes les espèces de mammifères, en bornant son étude à une seule de ces espèces. De là viennent les erreurs des utopistes réformateurs, qui prêtent généreusement aux classes inférieures de la société la délicatesse de sentiment, la fermeté de jugement et la force de volonté qui leur appartiennent ou qui sont l'apanage d'une élite.

La méthode objective doit complètement prévaloir. L'observation directe, attentive, scrupuleuse de chaque classe permettra seule de définir les caractères moraux propres à chacune d'elles ; caractères qui doivent fournir la raison des faits sociaux, et dont la connaissance exacte aura chance de débrouiller l'amoncellement grandissant et de plus en plus inextricable des événements historiques.

Mais, objecte-t-on, les sentiments, les idées et en général tous les états de conscience étrangers se refusent à l'observation directe. — C'est là une difficulté, non un obstacle insurmontable. Les hommes ne sont pas muets ; et si, quand leur intérêt les y porte, ils se servent de la parole pour déguiser leur pensée, souvent ils sont enclins aux confidences, et, de vive voix ou dans des écrits, révèlent leurs sentiments intimes. C'est surtout entre gens de même condition que, dans la liberté des entretiens et des correspondances, ils se communiquent leurs désirs. Ils les communiquent encore aux personnes qui ont gagné leur confiance et qui se trouvent en situation de défendre leurs intérêts. Enfin dans les époques de liberté politique ou dans les temps de crise, lorsque la crainte est écartée, les classes font entendre — et parfois bruyamment —

leurs revendications. Tels sont les cahiers de 1789 et les plaintes actuelles des classes ouvrières. Cependant ces témoignages sont trop intéressés pour qu'on y attache une confiance absolue. Suivant une remarque fort juste de Descartes (1), « pour savoir quelles sont véritablement les opinions des hommes, on doit plutôt prendre garde à ce qu'ils pratiquent qu'à ce qu'ils disent » ; c'est-à-dire, qu'il faut remonter des actes aux motifs dont ils sont la résultante.

Cette régression, impraticable à l'égard des individus, devient possible pour les collectivités. S'il s'agit d'un acte isolé, l'observateur, même doué d'une grande perspicacité, ne pourra connaître avec certitude le motif déterminant de cet acte. Mais si des exemples du même acte se multiplient dans une classe, l'élimination des goûts particuliers ou des fantaisies individuelles est réalisable, et on peut découvrir la vraie cause au milieu de la multiplicité des motifs possibles. Ainsi, qu'un paysan aille s'établir à la ville, de ce cas isolé il n'y aurait aucune conclusion à tirer. Ce qui l'a décidé peut être, en effet, le désir d'une profession moins fatigante, l'espoir de la richesse, de plus grandes facilités pour l'éducation de ses enfants, les gains insuffisants ou l'amour du plaisir, la gloriole, etc... Mais si cet exode est fréquent, il faut en chercher la cause dans les conditions générales du paysan et dans le caractère qui en dérive.

L'observation doit donc porter plus sur les actes que sur les paroles. Mais sur quels actes ? « Observer, ainsi que le dit excellemment M. Lacombe dans l'*Histoire considérée comme science* (2), ce n'est pas regarder tout d'un œil vaguement attentif et expectant, c'est concentrer sa vue sur certaines régions ou certains aspects, en vertu d'un principe d'élimination et de

(1) Discours de la Méthode.

(2) Page 54.

choix, indispensable devant l'énorme multiplicité des phénomènes ». Cette remarque s'applique à l'étude d'une classe sociale.

Supposons par exemple qu'il s'agisse des paysans, propriétaires du sol qu'ils cultivent. Le premier travail consiste à tracer les cadres qui appellent l'attention sur des points déterminés. C'est là une première ébauche, fruit des connaissances psychologiques, des lectures, des observations faites encore sans règle, et enfin de ce *quid proprium* noté par Cl. Bernard, et qui est la part d'originalité dans l'invention et de perspicacité propres à chaque auteur. Cette ébauche est très importante ; et, comme il s'agit de noter moins des traits épars que des parties unies étroitement entre elles, il est bon de donner une vue d'ensemble sous forme de tableau — ainsi qu'il suit.

Connexions psychiques ou Caractère du Paysan-Propriétaire

1° *Tendances de la sensibilité* vers des fins déterminées par

L'Intérêt ou *l'amour de la vie*. C'est l'intérêt qui préside à la satisfaction des besoins physiques, et qui sollicite l'activité à éviter les souffrances de la faim, de la soif, du froid.

L'Amour ou *les sentiments de famille*. Ce sont ces sentiments qui ont en général le plus de force pour arracher l'homme à son égoïsme. Si le paysan n'a pas des raffinements d'amour et une grande délicatesse, du moins il protège sa femme et s'impose de grands sacrifices pour ses enfants.

L'Amour-propre ou *l'Honneur*. C'est le désir de recueillir l'estime des autres. Comme le paysan appré-

cie surtout la fortune immobilière, il place son idéal dans l'accroissement de ses biens.

L'Indépendance ou *l'amour de la liberté*. C'est le désir d'agir d'après ses goûts et ses idées, sans subir une contrainte jugée inutile ou pernicieuse.

L'Ambition. C'est le désir non seulement d'agir à sa guise mais de soumettre les autres à sa volonté. Cette ambition n'a guère l'occasion de s'exercer dans les pays de haute civilisation, où les travailleurs des champs n'appartiennent pas aux classes dominantes.

Le *Plaisir*. C'est la tendance générale à rechercher des délassements. Les plaisirs des paysans manquent de délicatesse. Les arts n'y occupent qu'une place fort restreinte, ou même à vrai dire sont complètement négligés.

2° *Connaissances* ou idées des moyens (fournies par l'intelligence) pour atteindre ces fins.

Connaissances techniques sur la culture des terres, l'élevage du bétail, les soins à donner à la basse-cour. Ces connaissances sont bornées à la pratique et viennent de la tradition. A notre époque les paysans sont plus accessibles aux nouveautés qui se recommandent de la science et qui paraissent avoir reçu le contrôle de l'expérience (1).

Prudence ou *Prévision de l'avenir*. Le paysan met des provisions en réserve pour l'hiver. Il est économe pour augmenter son capital et pour se mettre à l'abri du besoin dans la vieillesse. Il songe au bonheur de ses enfants ; et, quand il juge ce bonheur incompatible avec leur trop grand nombre, il pratique les doctrines de Malthus.

Principe de la connaissance : l'expérience. Le paysan ne croit qu'à la réalité des choses qui tombent sous

(1) Cette apparente exception s'expliquera plus tard par l'influence due aux autres classes (voir le ch. des Lois Sociales).

les sens ou du moins qui manifestent leur action par des effets tangibles. Ainsi il ne croit plus guère à l'existence de Dieu, depuis qu'il a reconnu l'inefficacité des prières pour amener la pluie ou le beau temps.

3° *Activité ou emploi des forces physiques et morales.*

Force physique. Le paysan a un corps grossièrement charpenté, mais robuste, vigoureux, endurci à toutes les fatigues. Dans les moments de presse, il est capable d'une grande somme de travail, travail qui n'est pas épuisant à cause de sa variété et des conditions hygiéniques au milieu desquelles il s'accomplit.

Force morale : patience à poursuivre un but éloigné malgré les obstacles (privations, fatigues, ennuis). A la patience s'ajoutent l'*énergie* et le *courage* pour la défense de son bien.

Ce tableau et d'autres semblables, tracés avec cette sécheresse voulue, provoquent en passant cette remarque, c'est qu'ils établissent une ligne de démarcation bien tranchée entre la science et l'art. Dans l'art la peinture du caractère-paysan, née d'une émotion de la sensibilité, s'adresse à d'autres sensibilités qu'on cherche à émouvoir dans le même sens. De là les exagérations du portrait de La Bruyère qui, voulant apitoyer le lecteur sur l'état misérable des paysans, les assimile à des animaux qui ont non seulement l'apparence mais le genre de vie des bêtes : « On voit dit-il, certains animaux farouches, des *mâles* et des *femelles* ;... répandus dans la campagne, ils ont *comme* une voix articulée... Ils se retirent la nuit dans des *tanières* où ils vivent de pain noir, d'eau et de *racines*... » Le savant au contraire doit viser à l'impassibilité, condition indispensable pour réaliser l'accord entre les esprits, accord impossible dans le domaine si variable des goûts et des préférences, mais qu'on peut obtenir par des preuves empruntées au raisonnement et surtout aux faits.

Ainsi, on recourra d'abord à la déduction psychologique pour s'assurer que la personnalité du paysan est bien constituée par l'ensemble des éléments énumérés dans le tableau précédent. De cette façon. La terre ne donne ses produits que si elle est fécondée par le travail, et encore elle ne les donne pas toujours, les récoltes étant exposées à de nombreux fléaux. Si le paysan ne veut pas souffrir de la faim, il faut que l'idée de son intérêt aiguillonne sans cesse son activité et fortifie sa prudence. Il n'a pas le temps d'aimer avec délicatesse et, plus épris de fortune que de beauté, il prend pour femme une auxiliaire de son labeur. C'est de la terre que lui viennent ses jouissances, c'est donc l'étendue et la fertilité d'un domaine qui font la valeur du propriétaire. Quant à son indépendance, il y tient dans les limites où ses intérêts ne sont point compromis. L'ambition, qui est un désir de dominer les esprits, ne le hante guère, et ses divertissements se ressentent de la rudesse de sa vie. Au point de vue intellectuel, il est tellement absorbé par son travail qu'il s'intéresse seulement aux connaissances d'une utilité pratique immédiate, et rendue évidente par l'expérience. Il a trop d'exemples des maux amenés par l'imprévoyance pour n'être pas prudent et très soucieux de l'avenir. Sa vie au grand air, son activité modérée et sa vie saine lui donnent la santé et la force, sources puissantes d'énergie morale. Les différents traits du caractère-paysan se trouvent donc en harmonie avec les lois psychologiques.

Ils doivent de plus subir avec succès le contrôle de l'expérience. Car il ne faut pas oublier que le tableau précédent n'est qu'une vue provisoire, destinée surtout à guider l'observation. Provoquée sur des points déterminés, l'attention saura où se fixer et, au milieu de la multitude des faits, sera capable de démêler ceux qui

seront utiles soit à confirmer l'idée, soit à la modifier.

Voici la thèse à examiner. Le travail de la terre sur un fonds propre donne au paysan une personnalité spéciale, un caractère marqué d'une empreinte distinctive, un ensemble de dispositions mentales unies entre elles et formant ce que nous avons appelé des *connexions psychiques*. Cette expression est employée à dessein pour marquer l'analogie avec les connexions organiques. Dans un organisme les différentes pièces qui composent le corps sont en nombre constant et dans un ordre invariable. De même dans les esprits, le genre de vie imprime aux facultés une forme caractéristique dont on peut retrouver les traits fondamentaux chez tous les individus du même groupe. Cela ne veut pas dire que les éléments psychiques soient immuables dans leur intensité et dans leur développement. On prouvera au contraire dans un chapitre ultérieur que les connexions ne sont pas incompatibles avec les *corrélations psychiques*, en d'autres termes que des modifications importantes dans un élément ont leur contre-coup dans tous les autres. La thèse se réduit à soutenir que le caractère-paysan se compose de dispositions mentales de nature et de nombre déterminés.

Pour en vérifier la valeur, il faut la soumettre à l'épreuve des méthodes de concordance et de différence.

Dans la méthode de concordance, on se livrera à une enquête, aussi complète que possible, sur les mœurs et le genre de vie que mènent les paysans aux époques diverses et dans les sociétés les plus variées. Un champ très vaste s'ouvre ainsi aux investigations. Pour tirer le meilleur parti de ces recherches, il semble utile de partager tous les cas observés en deux classes, la première catégorie contenant les cas favorables, tandis que

seraient groupés dans la seconde les exemples négatifs. Si l'ébauche est d'accord avec la majorité des cas, ce n'est pas une raison pour négliger les cas défavorables. Au contraire, puisque la science véritable a la prétention d'établir des lois générales, il est nécessaire de revenir avec le plus grand soin sur les exceptions apparentes, jusqu'à ce qu'on en ait découvert la raison. La cause de ces anomalies résidera le plus souvent dans les influences prédominantes exercées par les autres classes, et assez puissantes pour masquer des propriétés qui apparaissent nettement dans le type pur. La même chose arrive pour les espèces animales qui ne conservent sous des formes rudimentaires que des traces à peine perceptibles d'organes bien apparents chez les espèces ancestrales. Ainsi les croyances religieuses ne paraissent pas devoir être considérées comme partie intégrante du caractère-paysan. Elles sont un apport étranger et si, en fait, elles sont très répandues, c'est qu'elles ont été imposées par la longue domination de la classe sacerdotale. Au contraire le sentiment d'indépendance a été maintenu, bien qu'il ait subi de fréquentes éclipses : ainsi la servilité au Moyen-âge procédait de la peur inspirée par la noblesse. — Mais si les cas défavorables étaient en majorité et irréductibles, il faudrait corriger l'ébauche de façon à rendre une copie plus exacte de la réalité.

La méthode de différence consiste à comparer deux cas exactement semblables dans toutes leurs circonstances, sauf une qui existe dans l'un et manque dans l'autre, et dont l'influence devient ainsi facile à apprécier. Les deux conditions, dont la réunion suffit à déterminer le caractère-paysan, sont d'après notre thèse la culture de la terre et la possession du sol cultivé. Si l'une d'elles est supprimée, nous voyons le type dévier, et, quand les traces de l'ancienne influ-

ence ont disparu, la physionomie morale se distingue nettement de l'ancienne. La suppression n'est pas l'œuvre du savant, cependant elle se réalise assez fréquemment dans les sociétés pour permettre des observations exactes. Soit par exemple le travail personnel qui manque. L'homme reste propriétaire du sol, mais il a des serviteurs, des esclaves ou des fermiers pour mettre ce sol en valeur. S'il ne travaille plus la terre, il n'a plus ni les mêmes tendances, ni les mêmes idées, ni les mêmes qualités. Il a plus de délicatesse dans ses goûts : il ne peut supporter le voisinage des étables, des bêtes, du fumier ; et, quand il ne se retire pas à la ville où il trouve des plaisirs plus raffinés, il se fait construire à l'écart, loin des maisons malpropres du village, une villa ou quelque somptueux château. Son ambition n'est plus tournée seulement vers l'accroissement des biens, et il aspirera, par exemple, à jouer quelque rôle politique. — L'intelligence se met au service des désirs dominants. Le but étant changé, l'activité intellectuelle changera de direction, et se développera de manière à acquérir les connaissances et les qualités les plus propres à la réalisation du but. Sous Louis XIV le Seigneur abandonnait son domaine, allait à Versailles habiter quelque mansarde et tendait tous les ressorts de son esprit pour trouver le moyen d'être remarqué par le Roi, au milieu de la foule des autres courtisans. Autre conséquence. — Si le travail sain de la terre n'est pas remplacé par quelque autre exercice salubre, le corps s'anémie ou se surcharge d'une graisse incommode, et l'énergie physique et morale s'amointrit.

Supposons que le travail de la terre reste seul sans être accompagné de la possession du sol. Un caractère différent des deux premiers se manifestera, et ces différences révéleront l'importance due au concours

des deux conditions. Le travailleur des champs, dépourvu de tout capital, se montre sous les trois formes de l'esclave, du serf et du mercenaire. Mais, pour une application exacte de la méthode de différence, les deux premières formes doivent être écartées ; car l'esclave et le serf non seulement sont privés de la possession du sol mais de plus n'ont pas la libre disposition de leur corps, de sorte que les cas comparés différeraient par plus d'une circonstance, ce qui est contraire au canon de la méthode. Il ne faut pas prendre non plus comme terme de comparaison l'ouvrier agricole qui, vivant dans un pays où domine le régime de la petite propriété, passe par des degrés insensibles dans la classe des paysans-propriétaires, et qui, en vertu de la loi d'imitation, montre une tendance à prendre d'avance les caractères de la classe qu'il envie. Reste le travailleur salarié qui, par suite des circonstances, se reconnaît dans une sorte d'impossibilité à acquérir aucune parcelle du sol qu'il cultive. Les ouvriers agricoles Anglais et Irlandais se trouvent dans cette situation. Si on observe leur conduite et que par leur conduite on essaie de pénétrer leur caractère, on aperçoit des différences prononcées avec celui du paysan-propriétaire. Ils manquent de prévoyance : leurs enfants sont très nombreux, alors même que les moyens de subsistance manquent ou sont manifestement insuffisants. — Ils manquent d'amour-propre ou du moins de ce sentiment de fierté qui empêche l'homme de solliciter les secours des autres. — Leur amour de l'indépendance comprimé par des forces supérieures s'atrophie, tant que des circonstances favorables ne viennent pas lui donner une énergie, parfois furieuse. Leur ambition est de ne pas mourir de faim et d'entrer dans leur vieillesse au *Workhouse*. Les plaisirs sont encore plus grossiers et le vice de l'ivrognerie

sévit surtout. — Voilà la dégradation qu'on constate toutes les fois que l'espoir de la propriété est interdit.

Ce serait se faire une fausse idée des connexions psychiques de penser que tous les éléments associés ont la même valeur et peuvent être situés, pour ainsi dire, sur un même plan. L'analogie avec les organismes peut être poursuivie sur ce point. De même que les naturalistes considèrent, dans les plantes et dans les animaux, certaines parties comme plus importantes, de même, dans l'étude des classes sociales, l'intérêt scientifique exige qu'on attribue à chaque trait du caractère sa valeur propre. Cette comparaison amènera l'observateur à reconnaître que les uns sont plus essentiels que les autres, et — pour se servir de la même expression qu'en histoire naturelle — qu'ils sont dominateurs.

A quelle marque reconnaîtra-t-on cette supériorité ? A leur fixité et à leur influence. Un élément de caractère est fixe, lorsqu'il persiste sans éprouver de grandes variations malgré la différence des temps et des lieux, et malgré la pression ou parfois même le choc des forces sociales opposées. Quant à l'influence, elle se mesure à l'intensité d'action qu'un élément exerce sur les autres, à la grandeur des modifications qui en résultent, et enfin à la part prépondérante qui lui revient dans la conduite du type. D'après ces indications il semble que le trait dominant du caractère-paysan soit l'*intérêt* qui se manifeste surtout par l'amour de la propriété. Voilà le sentiment générateur de tous les autres, le principal mobile de sa conduite, le point central de son être, où s'abrite comme dans une dernière enceinte toute sa force pour agir et pour résister. Aussi, quand il s'agira d'examiner les relations entre les différentes classes sociales et qu'une simplification sera nécessaire, le caractère des classes pourra être ré-

duit — sans de trop grands risques d'erreur — à l'élément dominateur. Le paysan sera une activité mise en jeu par l'amour de la propriété ; le prêtre puisera sa force dans la croyance en l'intervention possible des puissances mystiques ; l'homme de guerre n'aura de confiance que dans le courage à braver les dangers, le commerçant que dans l'habileté à réaliser de grands gains ; les poètes et les artistes se passionnent pour la beauté ; les savants s'attachent à la poursuite des vérités les plus cachées, et les philosophes comptent sur la raison pour réaliser dans un lointain avenir l'union de toutes les intelligences. En résumé le sociologue aura pour obligation non seulement de tracer avec exactitude la physionomie morale de chaque classe mais encore de mettre en lumière pour chaque type le trait saillant qui le caractérise.

Deux autres remarques sont encore à faire au sujet des connexions psychiques.

La première porte sur la pureté du type. Le type est pur, lorsque les membres de la classe se livrent à une seule occupation. Mais si, par suite de l'insuffisance dans la division du travail social, les membres d'une classe ont à la fois plusieurs fonctions, leur caractère se ressentira nécessairement de ce mélange. Il acquerra une plus grande complexité, et, partagé en autant de tendances fondamentales qu'il y a d'occupations diverses, il risquera de perdre son unité, à moins qu'une tendance ne soit assez forte pour se subordonner les autres. Soit par exemple le paysan du Latium, laboureur, soldat, prêtre et parfois membre du Sénat, par suite législateur. Pour comprendre ce caractère composé, il faudra s'appuyer sur les analyses faites pour chaque type particulier, voir quels sont les traits qui s'accordent et ceux qui se repoussent, quelles tendances se fortifient ou s'affaiblissent, et d'après cela se

faire une idée de la résultante. Mais comme ces combinaisons sont toujours délicates, elles ne doivent pas rester dans le domaine purement subjectif ; mais ici, comme dans les autres cas analogues, il faut faire subir à l'idée l'épreuve de l'observation. Ce contrôle sera encore plus efficace, si on ne se renferme pas exclusivement dans un état social particulier, mais qu'on compare des exemples semblables empruntés à des époques et à des contrées différentes.

La seconde remarque porte sur les altérations du type qui peuvent résulter de la constitution de la famille. Dans l'étude des classes sociales, nous avons considéré ces classes comme étant formées d'unités toutes semblables entre elles. Cette ressemblance, il est vrai, n'est jamais complète, mais par abstraction on a pu, sans manquer aux exigences scientifiques, écarter ces petites différences. La supposition pêche par un autre endroit. Les membres d'un groupe ne sont pas toujours de simples individus, mais le plus souvent à côté de l'homme se trouvent une femme et des enfants. Quand l'homme est le maître absolu, l'unité de la famille se fait par sa volonté, et le groupe familial tout entier peut être personnifié dans le père. C'est là ce qui existe le plus souvent, quand l'union entre les époux est étroite et tant que les enfants incapables de gagner leur vie restent sous la dépendance du père. Cependant les exceptions ne sont pas rares et l'opposition entre le mari et la femme se produit surtout en matière religieuse. Cette divergence de vues expliquerait les anomalies apparentes qu'on pourrait relever dans la conduite d'une classe. Pour dévoiler la cause de ces anomalies, il serait utile de recourir à la *méthode des résidus*, de la façon suivante. Tel fait est en opposition avec ce qu'on devrait attendre du caractère attribué à la classe, par exemple l'éducation religieuse

que laissent donner à leurs enfants des pères dénués de toute foi. Si l'analyse a été faite d'une façon correcte et que le fait ne puisse être attribué à l'influence secrète d'une autre classe sociale, l'explication devra être recherchée dans le cercle de la famille : c'est la volonté de la femme, plus portée à subir l'ascendant du prêtre, qui aura prévalu sur l'indifférence du mari. Les unités sociales sont constituées normalement par le groupe entier de la famille, où domine d'ordinaire la forte personnalité du père. Si dans certains cas ces unités tendent à se fragmenter par la scission entre le mari et la femme, dans d'autres les unités ne sont plus complètes parce que les célibataires manquent à un devoir social essentiel, celui de contribuer à perpétuer la société, en transmettant à des descendants l'étincelle de vie qu'ils ont reçue eux-mêmes. Du reste ne menant pas la même vie que les hommes mariés, ils ne sauraient avoir les mêmes idées et les mêmes qualités de caractère. Aussi dans les classes où le célibat est fréquent et quelquefois de règle — comme chez les prêtres catholiques — il est nécessaire de tracer à part la physionomie morale du célibataire, en prenant soin de faire ressortir les points de différence. Car c'est dans ces différences qu'on trouverait le secret d'apparentes exceptions.

Transformisme des types. Pour les besoins de la science qui ne s'accommode pas du vague des notions, il est nécessaire de fixer, dans de précises définitions, les caractères propres à chaque classe sociale. Mais cette fixité est loin d'être absolue. Si, malgré les apparences, les espèces vivantes ne sont pas immuables dans leur nature, mais qu'elles se transforment en des espèces voisines sous l'influence du milieu, des habitudes nouvelles et de la sélection, il ne faut pas s'attendre à une stabilité plus grande dans le monde plus

mouvant des sentiments et des idées. Chez l'animal l'équilibre mental a le temps de se consolider et les mœurs, en restant invariables, finissent par façonner l'organisme en un mécanisme instinctif. Dans les sociétés les conditions sont plus fréquemment renouvelées, et, en exigeant que les mœurs, les idées et les sentiments s'adaptent chaque fois aux nouveaux genres de vie qu'imposent les circonstances, elles empêchent que les coutumes ne prennent la consistance des mœurs instinctives.

Les naturalistes sont portés en général à considérer l'évolution animale comme s'étant toujours faite dans la voie du progrès. Sans se prononcer sur la légitimité de cette hypothèse en histoire naturelle, il semble utile d'affirmer de nouveau que les considérations de finalité doivent rester étrangères à la science sociale. Elles ne feraient pour le moins que les surcharger d'une difficulté superflue. Il ne s'agit donc pas de s'évertuer à prouver que les différentes classes sociales sont en progrès, mais simplement de montrer les variations de formes qu'un type social peut revêtir suivant les conditions auxquelles il se trouve soumis et de les grouper en une sorte de famille. On recherchera les lois de ces transformations plus tard, quand il sera question des corrélations sociales.

Le problème à résoudre ici est un problème de classification. Pour en avoir la solution, il faut procéder comme en histoire naturelle et suivre la méthode de Jussieu en tenant compte de tous les éléments, puis examiner les variations d'un élément, et ensuite remarquer les variations correspondantes dans les autres. On obtiendra ainsi dans une même classe — celle caractérisée par le genre d'occupations — plusieurs séries de formes d'autant plus divergentes que la différence portera sur un élément plus important.

Sans vouloir effectuer ce travail, qui est très délicat, il suffira pour les besoins de la méthode d'indiquer sur un exemple la façon dont il pourra être effectué. Prenons l'exemple qui nous est déjà familier, le travailleur des champs, et supposons que l'observation ait révélé l'importance des choses suivantes :

OCCUPATIONS. — PROPRIÉTÉ. — BESOINS. — INCLINATIONS.
 DÉLASSEMENTS. — CONNAISSANCES. — ACTIVITÉ. — CHARGES. — DROITS. — CROYANCES (RELIGIEUSES, MORALES, POLITIQUES).

Laissons le premier stable et faisons varier le second. Nous obtiendrons ainsi une série de types partant du degré inférieur, occupé par l'esclave qui n'a d'autre propriété que sa vie ; puis viendront dans une échelle ascendante l'esclave avec pécule, le domestique, le manoeuvre, le serf, le métayer, le fermier, le paysan-proprétaire. En s'élevant plus haut, on trouverait le propriétaire foncier, le landlord, le seigneur qui, délaissant les travaux des champs, nous conduiraient hors de la classe. Sans franchir ces limites on trouverait dans l'énumération précédente matière à étude de caractères voisins mais distincts, ainsi que l'indique d'une façon sommaire le tableau suivant :

Paysan-proprétaire. Il travaille lui-même la terre, il possède une maison, le sol qu'il cultive et ses instruments de culture. Si l'analyse de son caractère a été bien faite, ce type sera défini par l'ensemble des traits moraux réunis dans le tableau antérieur (p. 118). Quant aux charges, droits et croyances, nous laissons de côté ces éléments parce qu'ils sont variables et que leurs fluctuations dépendent d'influences sociales étrangères au droit de propriété.

Le fermier passe un contrat avec le propriétaire du sol, contrat favorable ou onéreux. Dans le premier cas il travaille avec ardeur, s'attache au sol qui le nourrit et qui, avec le temps, pourra le rendre propriétaire à son tour. Mais la crainte d'être évincé l'empêche de pratiquer les améliorations utiles et l'incite à épuiser le sol. Il a moins d'indépendance et son ambition est plus limitée. C'est bien pis quand le contrat est onéreux. On arrive à l'état misérable du tenancier Irlandais qui s'irrite de voir son labeur stérile, qui désespère de jamais pouvoir sortir de sa situation et tombe dans l'indolence ou dans la révolte. Il ne fait aucun effort pour remplir des engagements que la concurrence rend accablants et pullule sans inquiétude de l'avenir, se nourrissant de pommes de terre lui et sa nombreuse famille.

Le métayer fournit son travail et partage avec le propriétaire les produits du sol. Comme ses gains sont faibles et que les occasions de tromper sont nombreuses, il est porté à dissimuler une partie des produits. De là des difficultés, des contestations ou une surveillance humiliante qui amènent souvent la rupture du contrat. En tout cas, le métayer n'a qu'un intérêt médiocre à améliorer une terre dont les profits vont par moitié à un étranger, et dont il peut être dépossédé par la dénonciation du contrat.

Le Serf a les apparences de la propriété mais les apparences seules. Il cultive un champ et en récolte les fruits, mais ce droit est acheté par les charges les plus nombreuses et les plus lourdes. Ainsi au moyen-âge il payait des redevances en nature ; il était soumis à la taille et aux corvées ; il subissait les droits de mutation, de déshérence et de formariage ; il contribuait par des aides aux besoins du seigneur ; il supportait « le ravage de la chasse, du colombier et de la

garenne », et il subissait les banalités du moulin, du four, du pressoir. Surtout il n'était pas libre de sa personne. De là les craintes, les haines ou l'avilissement des hommes de cette condition.

Le *manœuvre* est un salarié qui donne son travail indifféremment à tous ceux qui veulent l'employer. Son genre de vie est déterminé par le taux des salaires. Ces salaires agricoles sont rarement assez élevés pour donner à l'ouvrier des champs l'ambition d'être propriétaire. Aussi la plupart de ces ouvriers vivent au jour le jour.

Le *domestique* doit exécuter les ordres du maître auquel il est lié par un contrat. Mais comme ce contrat est révocable, la liaison est souvent fragile, et, quand la nécessité ne s'y oppose pas, le domestique reprend souvent son indépendance.

Chez l'*esclave* cette facilité n'existait pas ; et il lui fallait subir les défauts du maître auquel la destinée l'avait lié. Quand l'affranchissement pouvait être acheté, l'esclave s'efforçait d'accroître son pécule. Quand l'espoir de la délivrance lui était refusé, il employait toute son intelligence à tromper son maître et à acheter son entretien par le moindre travail possible.

Ce transformisme est dû surtout aux *corrélations psychiques*.

Corrélations psychiques. Un être vivant forme un système lié dans toutes ses parties et composé d'organes solidaires. Cette solidarité est tellement étroite que, si un organe vient à être affecté de quelque modification importante, tous les autres éprouvent des changements correspondants. Dans certains cas il y a trouble, perturbation, maladie, et le corps est menacé de n'être plus en état de résister aux forces extérieures qui tendent à détruire son unité. Dans les cas favorables l'activité s'accroît, la puissance organique gagne

en intensité, et la vie — qui n'est qu'une accommodation au milieu — offre plus de résistance aux forces hostiles qui tendent à la dissoudre. Cette dépendance mutuelle entre des organes liés ensemble a été surtout signalée par Cuvier qui lui a donné le nom de corrélation organique.

Or, ce qui se produit dans les corps a lieu aussi dans le domaine de l'esprit, et même plus facilement puisque les facultés mentales sont douées d'une plus grande plasticité. Les sentiments, les idées et les volitions ne se développent pas d'une manière indépendante, mais grâce à leurs actions et réactions incessantes ils tendent à s'harmoniser pour former à leur tour un tout cohérent et systématique. Les éléments constitutifs d'un type général ne restent donc pas immuables en grandeur et en qualité. D'un autre côté, comme les changements sur un point entraînent de correspondants sur les autres, le caractère — tout en conservant les traits fondamentaux — n'est plus entièrement le même. Il existe des déviations du type normal ou commun, déviations qui se produisent dans deux sens opposés : les unes réalisent un progrès, tandis que les autres sont une altération et présentent des symptômes de maladie. Leur étude offre donc une utilité pratique à côté de l'intérêt purement scientifique.

Un des points les plus importants de la méthode, et sur lequel on ne saurait trop revenir, c'est qu'il faut nettement poser les questions, les circonscrire avec exactitude. Ici le problème à résoudre consiste non à rechercher les causes modificatrices d'un caractère social, mais à montrer que des changements — s'ils viennent par une cause quelconque à se produire dans un élément mental — affecteront les autres parties d'une façon constante, et les modifieront dans un sens déterminé.

Pour le prouver, il ne faut point partir des lois de la psychologie générale ou tout au moins il faut ne leur attribuer qu'une valeur provisoire, puisque ces lois sont le produit d'observations faites sur l'homme abstrait et que ce mode d'observation nous a semblé exposé à de justes critiques. A titre d'hypothèse probable, nous pouvons remarquer que notre thèse est en harmonie avec ces lois psychologiques, d'une forme trop vague sans doute mais qui renferment toutefois une grande part de vérité. Les facultés n'ont pas une vie indépendante et isolée. Elles agissent sur les autres, et par une action incessamment répétée elles finissent, en vertu de la plasticité mentale, par les façonner conformément à leur nature. Par suite, que cette nature varie, et on devra trouver des variations correspondantes dans la nature des autres facultés.

Ce n'est là encore qu'une idée, idée qui demande à être contrôlée par l'expérience. Des méthodes expérimentales énumérées dans la Logique de St. Mill, celle qui paraît la mieux appropriée à fournir un contrôle décisif est la méthode dite des variations concomitantes.

Reprenons l'exemple du caractère-paysan ; et supposons que des variations viennent à se produire dans la tendance fondamentale mise sous le titre d'*intérêt ou amour de la vie*. Le paysan Français du commencement du siècle était moins exigeant qu'aujourd'hui dans la satisfaction des besoins physiques. L'usage fréquent de la viande de boucherie n'existait pas ; l'habitude du café, des liqueurs, du tabac était moins répandu ; les vêtements étaient moins coûteux, le mobilier plus restreint, les habitations moins confortables ; en un mot la simplicité des goûts rendait le budget des dépenses moins chargé. Qu'est-il résulté d'une modification dans les mœurs ? Le nouveau genre

de vie était incompatible avec les familles nombreuses, et les théories de Malthus ont reçu application dans les campagnes : plus de bien-être, moins d'enfants. Puis l'amour-propre s'attacha plus aux apparences : il s'agissait moins d'être riche que de le paraître. C'est peut-être à cet amour-propre déplacé qu'on pourrait attribuer l'élimination du bœuf comme animal de culture remplacé par le cheval, qui est d'un entretien plus coûteux et dont les services un peu supérieurs ne compensent pas le surcroît de dépenses. — La tendance au plaisir s'est accentuée et les divertissements ont gagné non-seulement en délicatesse mais aussi en fréquence. — La force physique et l'énergie morale se sont ressenties de ces dispositions nouvelles. Une vie rude élimine les faibles et par une sélection rigoureuse conserve seulement les plus résistants ; une vie plus âpre trempe également le moral, fortifie la patience, active la prévoyance et donne à l'activité plus de ressort. — Quant aux facultés intellectuelles, elles ne paraissent pas affectées par le changement de vie : le paysan s'en tient aux connaissances purement techniques et n'a de foi que dans l'expérience.

Un seul cas bien choisi pourrait suffire pour établir ces sortes de corrélations mentales. En effet, si l'on était assuré que la cause modificatrice n'a porté que sur un élément du caractère, les changements qu'on constaterait dans les autres parties seraient attribuables à la modification initiale. Mais, pour arriver à cette certitude, il devient nécessaire de remonter jusqu'aux causes, car c'est la nature de ces causes qui révélera la nature de leur action et indiquera le point du caractère primitivement touché.

Quelles sont donc ici les influences possibles ? Il semble qu'elles sont comprises dans l'énumération suivante :

1° Action des choses naturelles.

2° Action des choses modifiées par l'industrie humaine.

3° Imitation volontaire.

4° Action exercée par les autres classes et en particulier par le Pouvoir. (Cette dernière influence fera l'objet d'un examen approfondi dans la partie qui traitera des *Corrélations Sociales*).

La fertilité du sol, les conditions climatiques et les autres agents naturels n'ont pas subi en France de changements notables. L'oïdium et le phylloxéra, en ravageant de grandes étendues de vignobles, ne peuvent non plus être jugés responsables d'une plus grande délicatesse dans les goûts et d'une exagération dans les dépenses. — Les chemins de fer ont rendu les communications plus faciles ; ils ont permis au paysan de sortir plus facilement de son village et de prendre contact avec les classes supérieures. Mais par eux-mêmes ces grands travaux — qui ont une si grande portée économique — n'ont pas agi directement sur le caractère paysan. — La cause véritablement efficace a été plutôt d'ordre moral. Elle consiste à vouloir imiter la vie bourgeoise des villes et à prendre part au bien-être qu'on y voit répandu. — Quant à l'idée de cette imitation, elle est venue en grande partie du séjour prolongé que les jeunes gens font dans les villes de garnison, pendant leur période d'instruction militaire.

Malgré la haute probabilité qu'on peut atteindre ainsi, il serait contraire à la prudence expérimentale de n'examiner qu'un cas, si favorable à l'observation qu'on le suppose. Mais la recommandation, qui existe pour les sciences physiques, s'applique également aux sciences sociales, et il faut rassembler le plus possible d'exemples. Alors les vues imparfaites se com-

plètent et les erreurs ont chance d'être rectifiées. — C'est donc un travail très étendu qu'il faut entreprendre pour établir avec solidité ces corrélations psychiques, propres aux différentes classes. Mais alors le travail ne se fait pas au hasard ; on possède des points de repère qui guident la marche et qui permettent de se reconnaître au milieu de la multitude des matériaux.

Si les corrélations sont exactement déterminées, l'observateur pourra partir d'un élément quelconque du caractère et, quand il y constatera des variations, en induire des variations correspondantes dans les autres éléments soumis à une réciprocité d'influences. Un abaissement dans la natalité sera par exemple l'indice d'un accroissement des dépenses, d'un goût plus vif pour les distractions et correspondra à un abaissement dans les forces physiques et dans l'énergie morale.

B. — PSYCHOLOGIE SOCIALE

I. *Connexions Sociales.*

Une des plus impérieuses exigences de la méthode est de « décomposer les difficultés » et pour cela de procéder par analyse, en isolant par l'abstraction les objets de leur milieu. C'est cette nécessité de commencer une étude par les objets les plus simples qui nous a conduit à considérer la classe comme étant indépendante. En réalité cette indépendance n'existe pas. Pour compléter la connaissance de la classe et pouvoir arriver à l'étude des Sociétés, il faut la replacer dans le milieu où elle évolue, subissant des influences, en exerçant à son tour, et amenée sous la pression des circonstances à s'adapter à un état social. Quand les circonstances restent sensiblement les mêmes pendant

un laps de temps assez considérable, chacune des classes qui composent la société, par suite de la persistance des actions et réactions semblables, prend une nature plus fixe, et toutes ensemble tendent à un état d'équilibre, troublé seulement par de légères oscillations. C'est le moment le plus favorable pour étudier les rapports de coexistence ou les *Connexions Sociales*.

Mais cet équilibre est à la merci de nouvelles circonstances. Si par suite de quelque événement une classe vient à éprouver une modification importante, l'harmonie entre les classes cesse et l'une de ces deux alternatives se produit. Ou l'élément perturbateur est ramené dans ses anciennes limites par l'effort combiné des classes menacées dans leurs tendances ; ou le changement ne peut être enrayé, et il entraîne des changements corrélatifs dans tout le reste du corps social. C'est une période de transformation très favorable à la connaissance des rapports de dépendance mutuelle qu'on peut appeler les *Corrélations Sociales*.

La première question, celle des connexions sociales, n'est autre que l'étude des diverses formes de sociétés, étude très ancienne dont les auteurs ont reconnu de tout temps l'importance, mais dont ils n'ont pas en général aperçu les difficultés.

Nous avons vu plus haut avec quelle absence de méthode Montesquieu, égaré par les fausses lueurs du bon sens, a résolu ce problème. Sans manquer au respect dû à sa haute compétence, il est permis de dire — si l'on veut être sincère — que sa division des gouvernements en trois espèces, le républicain, le monarchique et le despotique, n'a pas une valeur sensiblement plus grande que la division vulgaire des plantes en herbes, arbrisseaux et arbres. D'après cette classification les Etats sont distingués par le *nombre*

de ceux qui prennent part au gouvernement, considéré comme un *tout indivisible*.

Double erreur. En s'appuyant exclusivement sur le nombre, on ne trouverait pas une seule démocratie dans l'antiquité, puisque les esclaves, qui se rencontraient partout, ne prenaient aucune part aux affaires publiques. Quant aux aristocraties, l'important n'est pas de savoir que la souveraine puissance appartient à une classe mais d'indiquer la nature de la classe prépondérante, puisque la direction dépend de cette nature. Dans l'état monarchique, « un seul homme gouverne, dit-il, mais par des lois fixes et stables. » Mais un monarque ne pourrait gouverner seul sans l'appui de classes déterminées ; par exemple, la royauté française s'est appuyée suivant le temps sur le Clergé, sur la Noblesse, sur le Parlement, sur la Bourgeoisie. En outre les lois ne sont point fixes : elles sont constamment modifiées d'après les influences prépondérantes de l'entourage royal, et aussi par la volonté du roi. Enfin la conception du despotisme où « un seul entraîne tout par sa volonté et ses caprices » est très peu applicable à la réalité ; car les despotes de l'Orient, adorés en apparence comme des dieux, ne pouvaient rien sans l'appui des prêtres et sans le respect des traditions. — La seconde erreur est que le Gouvernement, malgré l'unité que semble indiquer ce terme abstrait, n'est pas un tout indivisible. Il renferme des fonctions distinctes, qui n'émanent pas toujours du même pouvoir central. Sous l'Ancien Régime, le Parlement se recrutait lui-même vivant d'une vie assez indépendante, et le Clergé avec son pouvoir spirituel non seulement ne relevait pas de la royauté, mais pendant tout le Moyen-Age la tenait en échec ou plutôt la dominait.

Herbert Spencer ramène toutes les formes de sociétés

à deux types fondamentaux : le type déprédateur et le type industriel. Ce dernier même n'a qu'une existence virtuelle, puisque depuis les temps primitifs jusqu'à l'époque actuelle c'est le premier genre d'activité sociale qui a exclusivement régné. — Une classification aussi générale ne serait d'aucun secours. Car elle efface entre les sociétés les distinctions essentielles, distinctions qui permettent seules de se rendre compte de leur vie différente. Il faut donc entrer davantage dans le détail et signaler les traits caractéristiques de chaque espèce de société.

On pourrait parcourir un plus grand nombre de classifications, mais cette revue aurait moins d'intérêt pour la méthode que pour l'histoire. Au lieu de s'attarder à la critique, il semble préférable de montrer comment ce problème a chance de pouvoir être résolu.

Soucieux de donner une bonne classification des formes végétales, le botaniste ne se borne pas à considérer l'aspect extérieur des plantes, mais il analyse ces plantes, scrute leurs organes cachés et s'efforce ainsi de connaître leurs principaux caractères. C'est à cette seule condition qu'il trace des cadres naturels et établit des groupes instructifs. — Une méthode analogue doit être suivie en Sociologie, si l'on veut atteindre des résultats vraiment scientifiques.

Mais cette recommandation d'analyser l'objet d'étude n'est pas neuve. L'essentiel est de savoir comment il faut procéder pour conserver tous les caractères importants, et pour accorder à chacun toute sa valeur relative. La marche conseillée sera la même que pour les connexions psychiques. Pour que l'observation ne se disperse pas sur une multitude d'objets, il sera bon que le savant—qu'on suppose non seulement en possession de certaines connaissances historiques, mais en-

core familiarisé avec l'étude des types sociaux—il sera bon qu'il se trace à l'avance un cadre général où prendront place les principales classes sociales. Ce tableau ne serait du reste que provisoire ; et, soumis au contrôle de l'observation, il pourrait être corrigé.

Voici, par exemple, *l'idée* qu'on se fera des divers éléments qui entrent dans la composition d'une société.

La classe la plus en relief est celle des *Gouvernants*, caractérisée par le pouvoir de donner des ordres et d'user de contrainte pour les faire respecter. Elle comprend : 1° les *législateurs*, membres d'un conseil d'Etat, d'un sénat ou d'assemblées publiques. Ils promulguent des *lois*, c'est-à-dire des règles générales qui s'appliquent à toute la catégorie de personnes se trouvant dans des conditions déterminées. Ces lois sont constitutionnelles, lorsqu'elles fixent les droits et les devoirs des chefs ; politiques, lorsqu'elles déterminent les droits des citoyens ; civiles, lorsqu'elles règlent les rapports des membres de la cité ; criminelles, lorsqu'elles édictent des peines contre la violation des lois essentielles.

2° Les *juges* qui interprètent les lois et les appliquent dans les cas particuliers. Ils constituent des tribunaux de différente sorte suivant la nature de leurs attributions : politiques, quand ils ont à se prononcer sur la gestion des magistrats prévaricateurs ou sur les empiètements de pouvoir des conspirateurs ; civils, quand ils ont à juger les contestations sur les biens, les personnes et les contrats ; correctionnels et criminels, quand ils ont à réprimer les délits et les crimes ; militaires, quand les juges et les accusés appartiennent à l'armée ; religieux, quand il y a une juridiction spéciale pour les membres du clergé ; commerciaux, quand les juges, pris parmi les négociants, sont familiarisés avec le genre d'affaires qui leur est soumis.

3° Les *chefs d'Etat*, rois, archontes, consuls ou ministres, qui prennent des décisions spéciales, relatives aux travaux de fortifications, de constructions navales, d'armement, de routes, de canaux, etc...; aux nominations ou révocations de fonctionnaires, aux distinctions honorifiques; aux déclarations de guerre ou aux traités de paix, décisions qui en raison de leur gravité sont réservées quelquefois aux représentants de la nation, ou qui du moins sont soumises le plus souvent à leur contrôle. Même remarque au sujet des impositions extraordinaires.

4° Les *agents exécutifs* qui sont chargés de veiller au respect des lois, d'exécuter les arrêts des tribunaux et de réaliser les décisions des chefs de l'Etat. C'est là que se trouve la cohorte serrée des fonctionnaires de tout ordre et de tout grade, les gouverneurs de province, les préfets, les maires; les gendarmes, les gardes-champêtres, les géôliers; les agents du fisc, gabelous et collecteurs d'impôts; les édiles, les ingénieurs, les constructeurs de routes et de canaux; les agents des postes, des télégraphes ou autres moyens employés pour la rapide transmission des ordres.

5° Quant à *l'armée*, elle rentre bien dans la catégorie précédente; mais elle a une fonction si spéciale et si importante qu'elle mérite une place à part. Caractérisée par la force, elle est chargée de maintenir l'ordre à l'intérieur et de protéger la Cité contre les attaques du dehors. Parfois elle sert à réaliser les projets de conquête formés par des chefs ambitieux.

Voilà les représentants du pouvoir temporel.

En face se dressent les détenteurs du pouvoir spirituel, *prêtres*, sacrificateurs, devins, sorciers, prophètes. Ils ont, comme trait commun, le privilège de passer pour être en communication avec des êtres mystérieux et doués d'une grande puissance. Ils sont les interprètes

des Dieux, font connaître leurs volontés, savent les prières, les formules et les rites efficaces pour calmer leur colère et gagner leurs faveurs ; ils croient et sont crus posséder les secrets de la mort et, par la connaissances des rites funéraires, capables de donner le repos ou le bonheur dans les demeures d'Hadès.

7° Dans une catégorie voisine se placent les *maîtres de l'opinion*, qui peuvent se répartir en trois groupes suivant qu'ils ont une marque officielle, qu'ils se rattachent au clergé, ou qu'ils sont indépendants de ces deux pouvoirs. Ils ont pour trait commun d'exercer leur influence sur les idées, les croyances et les sentiments. Mais les groupes se distinguent par la diversité de leurs tendances ; et, dans chacun des groupes, il y a d'autres différences qui proviennent de la diversité des moyens d'action. Cette grande variété, et d'un autre côté l'originalité et l'imprévu des productions rendent l'étude de ces classes particulièrement délicate. Elles exigent même qu'on laisse une assez large place à la contingence. Dans l'analyse actuelle de la société, il suffit d'énumérer les différentes classes comprises dans le groupe total. Ce sont les maîtres des écoles, laïques, religieux ou libres ; les historiens et les journalistes ; les prédicateurs, les orateurs politiques et les publicistes ; les savants et les philosophes qui s'appuient sur la raison et mettent les vérités scientifiques souvent en opposition avec les dogmes révélés ; enfin les poètes et les artistes qui n'offrent pas seulement un délassement supérieur, mais qui suggèrent des sentiments et insinuent des motifs de conduite.

Une société ne se compose pas uniquement de gouvernants. Mais ceux-ci par une antithèse nécessaire appellent les gouvernés ou les *sujets*, qui sont surtout chargés de produire les choses nécessaires à la vie.

8° Une classe fondamentale est celle des *paysans*

qui cultivent le sol, des pasteurs qui nourrissent leurs troupeaux, des pêcheurs qui exploitent les richesses de la mer et des chasseurs qui vivent de gibier.

9° Puis viennent les *ouvriers* qui exercent un métier manuel, et dont l'activité est employée à transformer en objets utiles les matériaux bruts fournis par la nature. Ces ouvriers sont indépendants, ou soumis à un chef d'industrie.

10° Comme les ouvriers et les patrons sont divisés de goûts, d'idées et d'intérêts, il faut créer une classe spéciale pour les *patrons*, ingénieurs, architectes et en général pour les directeurs d'industrie.

11° Le producteur ne livre pas toujours directement sa marchandise au consommateur, mais elle passe par l'intermédiaire des *commerçants*. Les riches qui tirent des rentes de leurs capitaux peuvent rentrer dans cette classe, ainsi que les *financiers* qui font en réalité le commerce d'argent.

12° Le commerce exige des communications entre des villes ou des contrées éloignées, ce qui donne naissance au personnel des caravanes, de la marine marchande et des chemins de fer ; à ceux qui font ou qui permettent de faire des voyages.

13° « Il y aura toujours des pauvres parmi vous. » Parole jusqu'ici vérifiée. Dans toute Société, il y a une classe d'êtres qui n'ont point de moyens d'existence ; ce sont les *pauvres*, les infirmes, les orphelins, les vieillards sans fortune.

14° Il y a aussi des êtres dangereux, les *criminels* que la société enferme dans des prisons, ou déporte dans des contrées éloignées pour les mettre dans l'impossibilité de nuire.

Les *femmes* ne forment pas une classe distincte, mais elles se répartissent dans toutes les divisions précédentes, et, par suite de leurs différences physiques et

morales avec les hommes, elles donnent lieu à des sous-classes qu'il y a intérêt à ne pas négliger.

Cette multiplicité de classes et de fonctions existe-t-elle dans toutes les sociétés ? Si, pour obtenir cette vérification, on emploie la méthode de concordance, il n'est pas difficile de remarquer que cette analyse ne convient ni aux sociétés animales, ni aux familles isolées comme chez les Veddahs, ni aux hordes qui vivent dans une complète promiscuité ; qu'elle s'applique mal aux clans « à parenté confuse, où règne ordinairement une sorte de promiscuité réglementée... où il n'existe aucune organisation politique (1) », et qu'elle s'accorde imparfaitement avec les tribus, où la différenciation commence à s'effectuer, mais où elle n'est pas encore réalisée.

Que faut-il conclure de cette constatation ? — Non pas la nécessité de modifier la définition de façon à lui donner une extension capable d'embrasser ces états sociaux rudimentaires, mais plutôt d'écartier des sciences sociales des agglomérations qui ne sont que des ébauches grossières des vraies sociétés. En effet, la vie animale est trop obscure, ou trop bornée aux instincts physiques pour que la sociologie humaine puisse tirer une réelle utilité d'observations faites sur les troupes de bisons « aux instincts stratégiques », « sur les fédérations de groupes polygamiques » comme les chevaux sauvages d'Asie, sur les lamas guanacos « où les mâles vivent en sultans tyranniques », sur l'éléphant « à qui la jalousie sexuelle interdit la formation des grandes sociétés », sur le castor, animal essentiellement sociable, mais dont « le cerveau est remarquablement pauvre en circonvolutions » et même sur les singes « nos cousins germains... où règne littéra-

(1) Letourneau. *Evolution Politique*. p. 328.

lement le droit du plus fort (1)». Quant aux abeilles et aux fourmis, le même auteur se plaît à célébrer leur belle organisation et leurs habitudes de solidarité. « Toute leur vie consciente, tous leurs efforts n'ont qu'un objet, l'intérêt de la communauté ; et, pendant toute la durée de leur âge adulte, il n'est pas un moment où chacune des citoyennes libres de leurs républiques ne soit prête à se sacrifier pour le salut commun ; toutes semblent entièrement dépourvues de l'instinct individuel de conservation, dès que l'intérêt public est en jeu ». — Ces observations psychiques sur des êtres d'un type si différent du nôtre sont nécessairement très incertaines. En supposant qu'elles soient exactes, elles seraient sans utilité pour l'étude des sociétés humaines, très éloignées encore de l'organisation idéale d'une fourmilière ou d'une ruche. Car, ou l'ordre est le résultat d'une intelligence consciente du but et des moyens, et cette intelligence impénétrable à l'homme est trop mystérieuse pour qu'on espère la connaître et en tirer parti ; ou l'ordre est le produit du pur mécanisme, et cet automatisme est trop éloigné des conditions de la vie sociale pour qu'on puisse l'appliquer à l'homme.

Ce n'est pas pour les mêmes raisons que l'on écarte les familles isolées, les hordes, les clans et même les tribus où les fonctions ne sont pas nettement séparées. Ces groupes se composent d'êtres humains, et à ce titre il serait possible de pénétrer leurs mobiles, de connaître leurs idées et d'interpréter leur conduite. Mais la nature de ces groupes est trop différente de celle qui est propre aux sociétés pour que cette connaissance — assez difficile à acquérir — soit d'une véritable utilité pour la Sociologie. — La constitution de la Famille fondée sur une inégalité naturelle a donné lieu à de

(1) Id. p. 10-13.

fausses analogies : car les sujets ne sont point par rapport aux chefs comme des enfants vis-à-vis d'un père plus fort, plus expérimenté et plus sage. — La Horde est une agglomération confuse où règnent la communauté des biens, des femmes, des enfants, la similitude des fonctions, et une égalité qui est troublée seulement par les différences de force et de santé. — Dans le Clan, des distinctions entre les membres commencent à apparaître, mais leur étude scientifique présente deux difficultés. D'abord, ces distinctions restant pour la plupart à l'état embryonnaire sont difficiles à apercevoir; et surtout, comme elles dépendent des individus, elles sont trop variables, trop contingentes pour qu'on puisse parvenir à les fixer. — Dans la Tribu, la séparation entre les fonctions est plus marquée, mais tant que la tribu est restreinte, certaines classes ou manquent, ou ne comprennent pas assez de membres pour qu'on puisse éliminer la liberté, cet élément reconnu réfractaire à la science.

Cette exclusion des groupes inférieurs ne doit pas être plus interdite en Sociologie qu'en Histoire naturelle. Or en botanique le meilleur moyen de connaître les dicotylédonées ne serait pas d'étudier les moisissures, les champignons ou les algues, alors même que l'évolutionnisme serait dans le vrai et que ces espèces inférieures se rattacheraient aux espèces ancestrales — souches primitives mais rudimentaires qui, par une accumulation de changements successifs, auraient donné naissance à des plantes aujourd'hui très différentes par la complexité de leurs parties et la nature de leur organisation. — De même pour les sciences sociales. Les études ne peuvent que gagner à porter sur un objet plus circonscrit et mieux défini. Cela n'empêche point du reste que, pour résoudre la question de l'origine et de la genèse des sociétés, on n'ait

intérêt à faire porter ses observations sur ces ébauches, ou, si l'on veut, sur ces germes et embryons sociaux.

Une société ne mérite vraiment ce nom qu'autant qu'elle comprend toutes les classes énumérées dans le tableau donné ci-dessus. Mais cette identité de fond ne s'oppose pas à une grande multiplicité de formes. Il faut donc réduire cette multiplicité par une classification qui échappe aux critiques dirigées contre les classifications de Montesquieu, de Spencer et des autres.

La solution sera analogue à celle qui a été donnée antérieurement dans l'étude des classes sociales. Chaque type, représentant une classe, se distingue par une manière propre de sentir, de penser et d'agir. Mais tous les traits de sa physionomie morale, qui se rattachent entre eux par une étroite solidarité, sont sous la dépendance de quelques traits plus dominateurs qui servent à le caractériser. Pour distinguer les formes sociales, il conviendra aussi de tenir compte de tous les éléments dégagés par l'analyse, mais il faudra surtout s'attacher à découvrir l'élément dominateur, celui qui agit sur tous les autres, qui les façonne sur un modèle distinct, et qui imprime à tout l'ensemble une marque caractéristique. Cette classe est bien celle des Gouvernants. Mais pour comprendre leur action, pour connaître leurs tendances, leurs idées et leurs ressources, il ne suffit pas de compter leur nombre ; il faut pénétrer jusqu'à la source de leur influence. Les législateurs, les juges, les chefs d'Etat, les agents exécutifs puisent leur pouvoir dans quelque classe sociale, guerriers, prêtres, commerçants, industriels.. et c'est la nature de cette classe qui donne à l'Etat son caractère, son principe, sa fin et sa direction.

La classe dominante, bien plus que la forme du gouvernement républicain ou monarchique, donne à la

société son caractère propre. On peut le prouver par les deux méthodes de concordance et de différence, qui aboutissent sur ce point aux mêmes conclusions. Si l'on compare entre elles les Cités et les Nations, où le commerce maritime a pris une grande extension et où par suite dominait la classe des armateurs, on trouve, malgré la différence des temps et lieux, de frappantes analogies. Les anciennes Cités de Tyr, de Carthage, de Massilia offrent de grandes ressemblances avec les Républiques modernes de Gènes et de Venise ; et, sur une plus grande échelle, la Grande-Bretagne actuelle présente le même type. Sans vouloir tracer dans le détail ce type de la *Cité Commercante*, on peut à titre d'indication en signaler les principaux traits.

Les Législateurs, quelque nom qu'ils portent, s'efforceront d'introduire dans leurs lois toutes les dispositions favorables au commerce, ou du moins qu'ils supposent devoir être favorables. Assez indifférents sur la forme de gouvernement, ils sont intraitables sur les privilèges utiles au développement du négoce et à l'accroissement des richesses. Ils s'accrochent des rois Tyriens, des suffètes Carthaginois, de la domination romaine à Marseille, du Conseil des Dix à Venise, du Doge de Gènes, d'une Reine et même d'une Impératrice en Angleterre ; mais ils repoussent avec habileté et prévoyance toutes les mesures qu'ils jugent préjudiciables à la classe maîtresse. Point de pitié pour ceux qui font obstacle à la richesse, ou qui en paraissent les instruments nécessaires. On se débarrasse cruellement des premiers et on utilise les autres sans merci : témoin l'exploitation des colonies, des esclaves ou des prolétaires, qui se fait avec la même rigueur depuis Carthage jusqu'aux temps modernes.

Les juges rendent leurs arrêts en s'inspirant des principes commerçants. Dans les contestations civiles

domine le régime des amendes et des cautions : la perte la plus sensible est celle de l'argent, et l'argent est la meilleure des garanties.

Les chefs d'Etat doivent s'occuper surtout du développement de la marine, de la création de nouveaux débouchés, de l'établissement de nouveaux comptoirs, de l'extension des colonies. Le Commerce, voilà le grand régulateur de la paix et de la guerre.

Comme la prospérité de la Nation repose sur la marine, les matelots sont recrutés avec soin et, pour qu'on puisse compter sur leur dévouement, parmi les citoyens. Quant aux troupes de terre elles ont moins d'importance, et, si les chefs sont encore nationaux, les soldats sont souvent des mercenaires étrangers. Le commerçant achète du dévouement et des vies humaines, comme il fait le trafic de la pourpre et des cotonnades.

La culture des terres est négligée : les profits sont trop faibles en comparaison des gains considérables réalisés dans le commerce ou dans les industries de luxe. Les paysans, sont ou des esclaves, ou des fermiers sous la dépendance de grands propriétaires. Au contraire la population ouvrière augmente ; elle s'entasse dans les villes, et, devenue surabondante, exige sans cesse la création de nouvelles colonies.

Les riches abondent ; et, comme ils savent le prestige dont jouit la richesse, ils étalent orgueilleusement leur oisiveté et leur luxe. Ils construisent des palais de marbre qu'ils décorent d'objets rares et précieux. Ils gagnent ainsi beaucoup de considération, et obtiennent par là des honneurs et des fonctions lucratives. Ils deviennent gouverneurs de Provinces, et dans leur administration songent surtout aux moyens d'augmenter leur fortune.

Blasés sur les distractions ordinaires, les riches re-

cherchent des plaisirs plus raffinés ou même des jouissances plus délicates. De là un développement souvent remarquable non seulement de l'industrie de luxe, mais aussi des beaux arts : l'architecture, la peinture, la statuaire et peut-être aussi la poésie. Mais cet épanouissement des arts tient plutôt à la richesse qu'au commerce même.

Quant à la religion, si elle est par la rigidité de ses dogmes et par l'antiquité de ses croyances indépendante de l'état politique, elle subit cependant dans la personne des prêtres, ses interprètes, l'influence des mœurs ambiantes. Epris du faste et de la richesse, les prêtres des sociétés commerçantes croient mieux honorer la divinité par la magnificence du culte, par la grandeur des temples et par les riches ornements qu'ils prodiguent à l'intérieur. Pour les fidèles, ils transportent dans la religion leurs idées mercantiles et achètent par des dons précieux l'espérance des biens futurs. Le sacrifice est souvent un marché.

Voilà donc une esquisse de ce qu'une comparaison attentive pourrait donner, avec plus d'exactitude encore, au sujet de la Cité commerçante.

La méthode de différence fournira une confirmation des conclusions précédentes. Elle montrera que le genre d'activité, spécial à une Cité, contribue plus que la constitution politique à lui donner son caractère propre. Suivant la règle de cette méthode, il faut—puisque l'expérimentation est interdite—trouver dans l'histoire deux sociétés exactement semblables dans toutes leurs conditions, sauf celle dont il s'agit de mesurer l'influence. D'après une remarque antérieure, nous savons que le meilleur moyen d'éviter les critiques de St. Mill n'est pas de prendre deux sociétés semblables sur tous les points sauf un—ce qui serait sans doute impossible à trouver—mais de choisir une même société à deux pha-

ses différentes de son existence. Soit par exemple la République de Venise.

A partir de la fin du 7^e siècle, époque à laquelle s'ouvre son ère de prospérité, Venise fait traverser à sa constitution politique une série de modifications importantes. Au début les Doges nommés à vie sont de véritables souverains; au 12^e siècle, à la suite d'une sédition, ils perdent l'inamovibilité, sont obligés de partager le pouvoir avec le Grand-Conseil, et les *Pre-gadi*, qu'ils désignaient eux-mêmes pour les assister de leurs conseils, sont remplacés par les membres du Sénat; au 14^e siècle, après la tentative infructueuse de Tiepolo, l'aristocratie devient plus ombrageuse, elle institue le fameux Conseil des Dix, pouvoir occulte et aussi tyrannique qu'aucun despotisme; enfin ce Conseil des Dix fortifie encore son despotisme en s'adjoignant le triumvirat des Inquisiteurs d'Etat. Et cependant au milieu de toutes ces transformations, la vie même de la Cité n'est pas sensiblement altérée. Les nobles Vénitiens constituent une classe privilégiée, mais, en dehors des lois établies pour leur propre avantage, ils se préoccupent surtout de donner de l'extension à l'industrie, au commerce, aux transports, à la marine, aux possessions lointaines. Le mercantilisme domine, cet esprit propre aux cités commerçantes, esprit qui donne à l'amour du gain la préférence sur tous les autres mobiles. Venise, qui avait reçu d'un Pape l'anneau symbolique de sa domination sur les mers, Venise, fervente catholique, s'allie un jour avec les Turcs: l'intérêt commercial prime tout.

Si l'on fait la contre épreuve et qu'à la longue période de prospérité qui s'étend du 8^e siècle à la fin du 13^e, on oppose la période suivante, la différence saillante à signaler consiste dans l'affaiblissement progressif du commerce, ou — ce qui répond mieux à notre ma-

nière de voir — dans la faiblesse croissante de la classe des commerçants et armateurs. Une nouvelle route vers les Indes et la découverte de l'Amérique ayant porté un coup funeste à l'activité commerciale, l'industrie languit, l'énergie guerrière privée de son stimulant ordinaire, l'expansion coloniale, décline. Venise perd de plus en plus son caractère; et, devenue une simple ville de plaisirs elle s'abaisse sans cesse jusqu'à ce que par une décadence continue elle arrive à tomber sous les coups de quelques régiments français, détachés de l'armée de Bonaparte.

D'après Montesquieu, « le principe de Gouvernement est ce qui le fait agir ». Si l'on adopte ce sens, le principe de la cité commerçante, c'est l'amour des richesses. Les moyens d'action sont la ruse ou du moins l'habileté dans les échanges; son but, l'extension des colonies, le perfectionnement des arts industriels, le développement de la marine et des voies de communication.

Au lieu d'une division des Sociétés d'après la nature du Gouvernement, il vaut donc mieux — si l'on veut avoir une classification naturelle — l'appuyer sur le genre d'activité propre à la classe dominante. On obtiendra ainsi un certain nombre de types de sociétés, dont on déterminera, comme dans l'exemple précédent, le caractère, le principe, les ressources et la direction. En voici d'une façon très succincte l'énumération.

1° La *Cité Guerrière* dont le modèle le plus parfait a été fourni par Sparte ou encore par Rome, quand sa domination ne sortait pas encore de l'Italie. La classe dominante est celle des professionnels de la guerre, de ceux qui ont le service militaire comme principale ou même comme unique occupation.

L'esprit qui anime les membres de cette classe est l'honneur, le désir de posséder les qualités militaires

et de les montrer aux autres, ce qui est le gage le plus sûr d'estime, de gloire et de puissance. Dans la psychologie de l'officier et du soldat, on trouverait que ces qualités se rapportent à l'activité physique, à la volonté, au sentiment et à l'intelligence. Elles comprennent la force, l'adresse, la beauté physique ou plutôt la beauté mâle, indice de vigueur et de fierté ; la décision prompte, le courage, l'intrépidité en face des dangers de mort ; l'idée de subordination, la confiance dans les chefs, la fidélité poussée jusqu'à l'obéissance aveugle ; et, chez les supérieurs, l'autorité, l'habitude du commandement, la raideur et parfois la brutalité ; les connaissances techniques, la tactique militaire, la ruse et l'idée que le succès justifie tous les moyens.

Cet esprit pénètre dans la cité et lui imprime son caractère propre. Les législateurs s'efforcent de fortifier les institutions militaires, de maintenir et d'accroître les privilèges de l'armée.—Les juges, quand ils ne sont pas recrutés dans la classe dominante, n'étendent pas leur juridiction sur l'armée qui a ses tribunaux spéciaux.—Les chefs de l'État, rois, éphores ou consuls sont les plus hautes personnifications de l'esprit militaire ; ils placent leur idéal dans la guerre et mesurent leur mérite par le nombre de leurs victoires ; ils ont pour principal objectif d'augmenter les moyens de défense et d'attaque.—Les paysans sont esclaves, attachés à la glèbe, surchargés de corvées et de tailles ; ils sont incultes, ignorants, pliés à l'obéissance ou au servilisme.—Les seules industries florissantes sont celles des armes.—Le commerce est peu actif : les commerçants sont souvent des étrangers qui viennent, à la nouvelle d'expéditions heureuses, offrir des bijoux, des armes, des objets industriels inconnus dans le pays, surtout des parures de femmes, quelquefois du vin, aujour-

d'hui de l'opium et de l'alcool. La Cité s'étend par la conquête, et spolie de leurs terres les anciens propriétaires réduits au rôle d'esclaves ou de colons. — Les riches sont les nobles appartenant aux familles conquérantes : ils possèdent de grandes étendues de terre sur lesquelles ils règnent avec cette autorité rigoureuse d'un chef sur des êtres inférieurs. Leurs plaisirs sont une imitation des exercices pratiqués à la guerre ; ils montent à cheval, chassent et se livrent aux jeux violents qui développent la force et font valoir leurs qualités physiques. Ils n'aiment ni la poésie, ni les arts, ni l'éloquence. L'éloquence n'est qu'un bavardage de rhéteur et un beau coup de sabre vaut mieux qu'une belle sentence ; les poètes sont des rêveurs inutiles qui ne méritent d'être tolérés que s'ils célèbrent les sanglantes batailles ; quant aux arts il vaut mieux savoir construire un retranchement que tailler une statue dans un bloc de pierre. — Les prêtres sont garantis du despotisme universel par l'antiquité de leurs croyances et le prestige attaché au culte ; ils peuvent montrer plus d'indépendance ; et, quand leurs privilèges sont menacés, ils opposent à la force la puissance mystique qu'ils puisent dans la connaissance des rites tout-puissants et des formules redoutables. Mais, si dans cette rivalité le pouvoir temporel l'emporte, les prêtres, grâce à la latitude laissée dans l'interprétation des dogmes, se plient aux mœurs guerrières. Désireux de satisfaire les nobles patriciens, ils mettent la volonté des Dieux d'accord avec les goûts de la classe dominante : les Dieux passent pour inspirer les entreprises guerrières, et dans le cas de victoires on les honore comme auteurs du succès. — Un dernier trait de la Cité Guerrière est la sévérité de l'éducation. Les enfants sont élevés durement et pliés par une contrainte rigoureuse à l'obéissance qui est la première des vertus.

Les *mastigophores* ou porteurs de fouet jouaient un rôle important à Sparte, et on sait que chaque année, devant l'autel d'Artémis, les jeunes gens étaient frappés jusqu'au sang, et mettaient leur point d'honneur à succomber plutôt que de se plaindre.

Le principe de la Cité Guerrière est l'honneur ; ses moyens d'action sont le courage et la force ; son but, l'extension de son territoire, le développement de sa puissance militaire.

2^e La *Cité Religieuse* dont la Jérusalem antique, Genève sous Calvin, Rome sous la domination papale offrent des modèles accomplis.

La véritable puissance appartient à la classe sacerdotale. Par suite, ce sont les croyances des prêtres, leurs sentiments et leurs intérêts religieux qui dirigent le gouvernement, inspirent sa politique et lui dictent ses décisions. Or s'il y a, suivant les temps et les pays, une grande diversité dans les pratiques relatives au culte, il y a une similitude profonde dans l'idée fondamentale de toute religion. Cette idée est la foi en des puissances invisibles qui dominent complètement l'homme par leur force et leur intelligence, en des êtres mystérieux qui se dérobent au vulgaire, mais qui, par une grâce spéciale, se sont dévoilés à des hommes privilégiés et leur ont communiqué des vérités inaccessibles à la raison. Les prêtres se proclament les interprètes autorisés de ces esprits, les ministres de ces volontés, les vicaires de Dieu.

Tout découle de là : leur orgueil, leurs prétentions indestructibles, la cruauté inconsciente de leur fanatisme, les minuties impératives du culte, la sainte indifférence pour les intérêts matériels du peuple, leur naïve avidité qui se cache sous les dehors de la dévotion. Le prêtre est convaincu qu'il est « marqué d'un sceau spécial », qu'il est « un vase d'élection » ; com-

ment n'aurait-il pas du dédain pour le vulgaire ? Il est l'organe de la divinité ; n'est-ce pas un crime de méconnaître sa parole et de transgresser ses ordres ? Il sait, sans aucun risque d'erreur, où est la vérité ; n'a-t-il pas le droit de façonner à sa guise les esprits et de briser les résistances par la force et au besoin par de salutaires supplices ? Dieu a eu l'infinie condescendance de révéler aux hommes le détail des règles qui conduisent au bonheur ; y a-t-il des fautes plus graves que l'oubli de ces règles, l'inobservance des rites et des cérémonies ? — L'agriculture est une chose secondaire qu'on néglige et qui végète ; le commerce est corrompu dans son essence et il faut le soumettre à un contrôle rigoureux ; l'industrie, qui n'est pas employée au culte des Dieux, est presque un attentat contre la divinité, un empiètement sur ses droits. — La poésie et les arts sont au contraire encouragés quand ils sont, par leurs chants et leurs symboles, la glorification des choses religieuses.

Voilà ce que donne la déduction, déduction qui se vérifie par l'observation analytique.

Les législateurs donnent partout la prééminence aux prescriptions religieuses. Ils s'attribuent l'infailibilité, et, dédaigneux des avis qui viendraient des laïques, repoussent tout contrôle étranger. Ils ne souffrent pas non plus de limites au pouvoir des lois, qui s'étend non seulement sur tous les actes extérieurs, mais qui pénètre jusque dans l'intimité des consciences. Le cœur et l'esprit ne sont pas plus libres que le corps : la législation s'empare de l'homme tout entier et régleme sa vie dans tous ses détails.

Les juges sont des prêtres ou des hommes dévoués à leurs idées. Préoccupés avant tout du triomphe de la religion, ils sont indulgents pour les délits et même les crimes civils, mais terribles pour l'indépendance

de la pensée et les velléités de résistance à l'Eglise. Il suffit d'embrasser la statue d'un Dieu ou de pénétrer dans une enceinte sacrée pour qu'un meurtrier soit à l'abri des poursuites ; les crimes de Robert le Diable s'effacent par un pèlerinage à Jérusalem, et les offrandes ont toujours été très efficaces pour racheter les fautes. Mais à Jérusalem Jésus était crucifié pour avoir fait son « sermon sur la montagne » ; à Rome on emprisonnait Galilée coupable d'avoir affirmé le mouvement de la terre ; Innocent III condamnait en masse tous les Albigeois, etc...

Les chefs d'Etat, rois ou papes, doivent être les instruments dociles des prêtres. Leur rôle est de maintenir à l'intérieur la pureté de la religion, d'exécuter les décisions des juges, de frapper les hérétiques, et de combattre au dehors les infidèles. En retour de leur docilité, ils sont entourés d'un grand prestige ; et, consacrés par le droit divin, ils passent pour être les représentants de Dieu sur la terre.

L'armée est une force indispensable à l'ordre et à la sécurité. Elle est favorisée, mais à la condition de rester toujours soumise à la volonté intolérante des prêtres. Comme les principes des deux classes sont opposés, il survient des rivalités entre elles, rivalités qui se manifestent en révoltes ouvertes ou du moins en un mauvais vouloir fatal à l'esprit militaire.

L'activité sociale, tournée vers les choses mystiques, fait défaut pour les besognes matérielles de simple utilité. Pas de routes ou des routes mal entretenues ; des champs mal cultivés ; des marais insalubres comme dans la campagne romaine ; des industries en retard ; des procédés routiniers. Les paysans chargés de dîmes quittent la campagne, et se réfugient dans la ville où ils vivent d'aumônes. La richesse diminue, et il faut que les fidèles vivant à l'étranger combrent le déficit par leurs générosités.

Le principe de la Cité Religieuse est la foi ; ses moyens d'action sont puisés dans la confiance qu'elle met en l'assistance des êtres surnaturels ; sa fin est d'accroître son prestige, en étendant le plus loin possible la croyance que les maîtres de la Cité sont en possession d'une force mystique invincible.

3° La *Cité Commerçante*, dont il a été parlé plus haut.

4° La *Cité Industrielle*, dont on peut donner comme exemples Athènes, Florence et les Communes du Moyen-Age. Ce qui la caractérise, c'est la place accordée aux artisans dans la direction des affaires. Et, comme les corporations d'arts et métiers comprennent la majeure partie des citoyens, un des traits les plus saillants de ces Cités est le régime démocratique.

Le principe qui domine est l'idée d'égalité. Tous les hommes sont au même titre membres de la Cité ; ils ont les mêmes droits et sont soumis aux mêmes charges. Pas de distinction de naissance, de fortune, de profession ; mais les fonctions sont réservées au mérite, proclamé par l'opinion publique dans des élections libres. Ou mieux cette égalité fondamentale sera plus sûrement maintenue, si le choix des fonctions est réglé par le sort. De là à Athènes le rôle de la fève dans l'élection des magistrats ; de même à Florence les Prieurs des Arts, qui formaient le Conseil du Gouvernement, étaient tirés au sort sur une liste d'éligibles. — L'égalité entraîne la liberté. La puissance, conférée dans les élections par la volonté du peuple, est empruntée, révocable, passagère ; par suite elle n'a qu'une faible prise sur l'indépendance des sujets, véritables souverains. Si par quelque surprise ou hasard elle menace de devenir despotique, le peuple, conscient de sa force et jaloux de son droit, s'insurge contre elle et cherche en la brisant à maintenir l'égalité. Le peuple, souvent

trompé par des ambitieux, devient soupçonneux, et, avant que le mal n'éclate, prend des précautions pour le prévenir. De là l'ostracisme à Athènes ; l'exil pratiqué à Florence contre les familles les plus opulentes ; les chartes de franchise achetées à prix d'or aux Seigneurs par les Communes du Moyen-Age. La liberté dans les élections a pour corollaires la liberté de la parole, et les droits de contrôle et de critique. Dans les démocraties l'opinion publique jouit d'un grand crédit, parce que les paroles peuvent bientôt se traduire en actes. A Athènes les citoyens se plaisaient à s'assembler sur l'Agora, s'intéressant aux affaires de l'Etat, les discutant et cherchant à s'éclairer auprès des orateurs. Une conséquence de cette liberté dans les discussions et les critiques, c'est une agitation continue, parfois de la turbulence ou même des émeutes. — Mais, par une heureuse compensation, la vie sociale a plus d'intensité. Les sacrifices en impôts et en service militaire sont plus facilement supportés, parce qu'ils sont volontaires ; le travail est plus actif, plus productif, plus intelligent ; la richesse augmente et une partie en est prélevée pour les embellissements de la ville, embellissements auxquels tous les citoyens s'intéressent ; les arts se développent et l'éloquence qui a un objectif déterminé prend une mâle vigueur.

Voilà l'ensemble des caractères qui semblent devoir s'associer dans une Cité où domine la classe nombreuse des travailleurs. Si, conformément à notre méthode d'analyse, nous parcourons en ordre les différentes classes, nous arriverons à la confirmation des vues précédentes.

Les législateurs, qui tiennent leur puissance législative du peuple et qui restent toujours sous son contrôle, sont amenés par une succession de mesures législatives à abolir les privilèges, à effacer les traces des

anciennes distinctions, et à faire triompher le principe d'égalité dans toutes ses conséquences. Ils accordent aussi de grandes libertés réduisant la part de contrainte au minimum.

Puisque le peuple est souverain, non seulement il inspire aux législateurs les lois qui satisfont ses goûts d'égalité, mais il réclame comme garantie supérieure le droit d'interpréter et d'appliquer ces lois. L'importance des magistrats professionnels est réduite ; et les Juges sont pris, par la voie du sort et seulement pour un temps déterminé, parmi les citoyens. Les juges, exposés à être jugés eux-mêmes, sont plus accessibles à la pitié et montrent moins de rigueur.

Les chefs d'Etat, dont le pouvoir dépend d'une élection, ont le sentiment de leur faiblesse. Soumis constamment à la surveillance de leurs concitoyens, ils sont amenés à veiller sur leurs actes, sur leurs paroles, et à ne rien faire qui puisse indisposer leurs électeurs et en même temps leurs juges. Les natures les plus généreuses reçoivent par là une stimulation qui les porte aux grandes choses : témoin Périclès et les Médicis. Les esprits médiocres s'intimident : ils s'abstiennent d'agir, ou bien s'efforcent de se faire pardonner leur nullité par des faiblesses et des flatteries.

Les milices sont nationales. Les citoyens, attachés aux institutions qu'ils se sont données, ne confient pas à des mercenaires le soin de les défendre. Dès que la cloche du beffroi retentissait, les bourgeois des Communes se réunissaient en armes, prêts à combattre avec courage pour la conservation de leurs franchises. Quand les sentiments démocratiques ont toute leur force, les chefs sont choisis dans les classes populaires : Cléon était corroyeur.

Grâce aux lois favorables à l'industrie, la classe des artisans prospère. Mais si les maîtres-ouvriers sont

seuls en possession de droits politiques — comme cela avait lieu dans les trois cités données en exemple — il se développe à côté d'eux une population d'esclaves et de prolétaires, population misérable et parfois turbulente.

Les paysans éloignés de la ville sont par là même écartés des affaires. Dépourvus d'influence politique, assujettis aux charges de l'impôt, ils ont cependant la compensation de trouver dans une ville peuplée un marché où s'écoulent facilement leurs produits. Les campagnes dans le voisinage des Cités industrielles sont bien peuplées et bien cultivées.

La richesse mobilière s'accumule ; de grandes fortunes se concentrent dans un petit nombre de familles favorisées par des hasards heureux ; ces fortunes conduisent au luxe et servent au développement des arts. Athènes se couvre de monuments merveilleux, Florence résume en elle la brillante civilisation de la Renaissance ; et, si les Communes s'étaient maintenues, il n'est pas douteux qu'il y aurait eu à côté de leurs magnifiques Hôtels de Ville d'autres monuments capables de rappeler leur activité artistique.

Les Prêtres supportent avec peine le développement de l'esprit critique, résultat des institutions libres. Le plus souvent ils montrent de l'hostilité à ces gouvernements populaires, et recherchent l'alliance des classes aristocratiques. Si la forme démocratique persiste, ils finissent par s'accommoder de l'état de choses et des mœurs dominantes.

Ainsi, le principe de la *Cité Industrielle* ou démocratique est l'amour de l'égalité ; ses moyens pour la maintenir est la liberté de critique, de contrôle et de suffrages ; sa fin est de supprimer les privilèges et de répandre le plus largement possible les bienfaits de la justice et les avantages de la vie sociale.

Pour compléter cette énumération, il faudrait, semble-t-il, ajouter à la liste précédente la *Cité Agricole*, où la classe dominante serait composée des paysans, propriétaires et cultivateurs du sol. Peut-être il en faudrait ajouter d'autres encore si l'histoire en fournissait des modèles. Cependant, comme notre but est non d'opérer le travail mais d'indiquer la méthode à suivre pour l'accomplir, l'exposition précédente suffit sans qu'on ait besoin de s'assurer qu'elle est complète.

Une remarque importante doit être ajoutée.

Dans les analyses antérieures, le schéma de chaque Cité a été dressé, comme si la classe dominante avait exercé sa suprématie assez longtemps, et d'une manière assez complète pour imprimer au type social sa marque caractéristique. Mais en réalité cette pureté du type n'est peut-être jamais complète ou du moins elle dure peu ; car les classes luttent entre elles pour la prééminence, et, par leurs actions et réactions mutuelles, modifient sans cesse la physionomie des Cités. Bien qu'à prendre les choses à la rigueur, aucune Société ne corresponde exactement au type général, il n'en faut pas moins le conserver comme une norme propre à apprécier les Sociétés historiques avec un degré suffisant d'exactitude. Comme dans les autres sciences où l'on fait usage de notions générales, il faudra dans les cas particuliers introduire les corrections nécessaires. Cela est surtout indispensable quand il s'agit des *Peuples* où le mélange des Races, la diversité des Langues, l'étendue du Territoire, l'opposition des Religions, la variété des Coutumes et des Traditions rompent l'unité et rendent les généralisations plus difficiles.

Avant d'aborder ces problèmes, il est nécessaire d'étudier les influences mutuelles que les classes exercent les unes sur les autres. Ce qui est la question des *Corrélations Sociales*.

CORRÉLATIONS SOCIALES.

Les Classes et les Sociétés ne sont pas des formes immobiles et inertes, mais elles sont le siège de mouvements internes, et agissent sur le dehors comme à leur tour elles en reçoivent les impressions.

Précédemment l'étude consistait en une sorte de morphologie sociale, et il s'agissait d'indiquer les méthodes qui pouvaient le mieux servir à l'établissement de définitions exactes. Maintenant, il faut procéder à l'étude des classes en tant qu'elles sont actives et capables de changements, et montrer par quelle méthode il est permis d'espérer déterminer, avec l'exactitude nécessaire, ces diverses relations.

Ces relations sont d'abord *internes*, quand elles ont lieu dans l'intérieur même de la classe. Elles naissent des actions mutuelles que les membres d'une classe exercent les uns sur les autres.

Par des théorèmes antérieurs, il a été établi et — si l'on veut résoudre le problème actuel — il ne faut pas oublier que les membres d'une classe sont supposés tous conformes à un type défini. Cette supposition, il est vrai, n'est pas complètement exacte, mais elle est nécessaire aux besoins scientifiques. D'ailleurs, elle est d'un emploi aussi légitime que les notions abstraites et générales qui sont utilisées dans les autres sciences. Car, dans les deux cas, on écarte les particularités et les écarts pour ne conserver que les traits essentiels et les qualités moyennes.

Rappelons en outre que chaque type de classe est caractérisé par un ensemble de tendances sensibles, de connaissances et de moyens d'action ; que parmi ces éléments il y en a de dominateurs ; que pour chaque classe il existe ainsi des mobiles plus puissants,

des habitudes intellectuelles plus fortes, des façons d'agir plus fréquentes ; que chacune a son idéal propre. Le paysan vise à l'agrandissement de son domaine, l'ouvrier à l'élévation des salaires, le commerçant à la richesse ; l'officier met au premier rang l'honneur ; le prêtre, la foi en des puissances invisibles ; le juge, le respect de la justice ; le législateur, l'autorité des lois ; le chef d'Etat et les fonctionnaires, le plaisir de commander.

Ceci établi, quels sont les rapports entre les membres d'une même classe et comment les étudier ?

Les individus et les familles doivent être considérés comme des forces qui tendent à des buts divers. Ces buts sont déterminés par des biens qui n'ont pas tous la même valeur, mais qui sont subordonnés à l'un d'eux regardé comme le souverain bien. Les forces ne sont pas aveugles, mais ce sont des activités intelligentes, qui choisissent les moyens paraissant les plus propres à atteindre la fin proposée.

En suivant leur direction, ces forces peuvent ou se gêner, ou se favoriser, ou rester indépendantes. Dans le premier cas, le bien de l'un exclut ou diminue le bien des autres, et alors naissent dans le sein de la classe les rivalités, la concurrence, la lutte. — Dans le second cas, le bien des uns sert ou même est indispensable au bien des autres, et alors se réalise l'union des volontés, union qui vient du concours volontaire ou de la subordination. — Dans le troisième cas, le bien des uns est étranger au bien des autres, et alors, les unités agissant d'une façon indépendante, la classe manque de cohésion.

1^{er} Cas. Pour échapper aux généralités vagues et pour aborder le problème de la méthode en toute loyauté, supposons que le bien suprême auquel tendent tous les membres d'une classe soit la richesse, et que les moyens employés soient le commerce.

Il y a rivalité d'intérêts, puisque chaque commerçant s'efforce d'accroître sa clientèle au détriment de ses concurrents. Chacun s'efforce de supplanter ses rivaux, poussé par l'ensemble des mobiles qui caractérisent sa sensibilité. Il veut prouver son affection pour sa femme en augmentant son bien-être ou en fournissant à des besoins de luxe ; il est excité au gain par le désir de relever la situation de ses enfants ; il met son amour-propre à terrasser ses adversaires, parce que ses succès sont une preuve d'habileté ; enfin il aime la richesse par l'indépendance, le crédit et les jouissances qu'elle lui promet.

Cette concurrence reste très active dans les périodes de transition où la classe, mal adaptée au milieu social et à des circonstances nouvelles, n'a pas encore pris un état d'équilibre. Elle ressemble, par ses effets, à la concurrence qui s'établit entre des espèces animales vivant dans le même habitat et ayant le même genre d'alimentation. Les espèces mal armées pour la lutte disparaissent, ou, sous la pression de la nécessité, se transforment par une accumulation progressive de changements dans les habitudes et dans l'organisation. Ce qui se produit dans le monde animal, sous l'action de forces aveugles ou à peine conscientes, se réalise dans les Sociétés avec une plus claire aperception du but. Le mécanisme d'activités fatales fait place au jeu plus libre des volontés intelligentes.

Dans la lutte commerciale, il y a des raisons qui amènent le triomphe des uns, la défaite des autres. Ces raisons sont recherchées, étudiées, analysées. A mesure qu'elles sont découvertes et mieux connues, les nouveaux venus s'attachent à employer les procédés qui ont le mieux réussi. A Tyr, des commerçants pleins d'audace arment des vaisseaux, cotoyent tous les rivages de la Méditerranée, s'aventurent même au-

delà des colonnes d'Hercule, toujours en quête de nouveaux marchés : le commerce d'exportation a donné la fortune à quelques novateurs, et beaucoup à l'envi suivent cet exemple. Au moyen-âge quelques commerçants ont l'idée de former des corporations fermées, et ce régime s'étend et se consolide. Au commencement de ce siècle régnait en maîtresse cette maxime « vendre le plus cher possible », et sous toutes les latitudes les marchands s'efforçaient par toutes sortes d'habiletés, de ruses et de mensonges d'exploiter l'ignorance de leurs clients. Depuis l'innovation des Grands Magasins Boucicaut, les habitudes commerciales sont en voie de transformation. Le prix des marchandises est indiqué en chiffres connus et apparents ; ce prix est le même pour tous les acheteurs ; de plus, il est fixé de façon à réduire le bénéfice de chaque vente, mais par contre à multiplier le nombre des acheteurs attirés par le bon marché.

Partout où il y a lutte commerciale, on découvre les mêmes effets : élimination des faibles et des maladroits ; adaptation des autres qui, par imitation intéressée, s'efforcent d'employer les procédés dont la valeur a été reconnue par le succès. Mais de toute façon la classe tend à une homogénéité qui persiste, tant que des circonstances nouvelles ne viennent pas la troubler.

Cette homogénéité fait que tous, par un contrat tacite ou exprès, agissent d'une façon analogue.

Deux lois à tirer de l'examen de ce premier cas :

1^o *Loi de concurrence* : les plus habiles dans leur profession l'emportent ; les faibles sont éliminés ou se transforment.

2^o *Loi d'homogénéité* : ils se transforment par imitation volontaire ; d'où similitude dans toute l'étendue de la classe.

2^{me} Cas. — Ce deuxième cas consiste dans une con-

cordance entre les volontés, lorsque les membres d'une classe, tout en poursuivant leur bien propre, favorisent les autres membres dans leurs efforts vers le but qu'ils se proposent.

Cette harmonie entre les volontés constitue ce que l'on appelle l'esprit de corps, phénomène social dont l'importance est considérable et qui soulève diverses questions. Pour signaler son importance, il suffit de rappeler la puissance d'action que confère la communauté des idées, des aspirations et des volontés au clergé, à la magistrature, à la noblesse, à l'armée, à l'université, à toutes les classes où règne une hiérarchie volontaire ou imposée. — Quant aux questions, elles portent sur la formation de l'esprit de corps, sur son maintien ou son développement, sur ses altérations, sa décadence ou sa perte.

Si, pour résoudre ces problèmes, on voulait suivre cet empirisme timoré qui — sous prétexte d'impartialité — recueille indistinctement tous les faits offrant quelque rapport plus ou moins lointain avec la question, on obtiendrait un amoncellement si chaotique que l'attention, sollicitée en différents sens, ne saurait où se fixer et se perdrait au milieu de détails incohérents. Il faut donc — ainsi que la remarque en a été souvent faite — commencer par trouver une idée directrice, idée qui doit être suggérée par la déduction des lois psychologiques, mais qui est due aussi, et pour la plus grande part sans doute, à l'originalité du penseur.

Voici, à simple titre d'illustration de la méthode, les idées qui pourraient servir de guide.

1° *Nature de l'esprit de corps.* — L'esprit de corps est une forme de la sympathie. Là où il règne, les âmes vibrent à l'unisson, souffrant des mêmes peines, affectées des mêmes joies, partageant les mêmes idées, aspirant à un même idéal et tendant toutes à un

même but. Il n'y a pas une simple similitude entre les idées et les sentiments, mais il y a communauté, pénétration mutuelle, solidarité reconnue, volontés conscientes de leur accord, unité. Voilà pourquoi, forçant un peu les analogies, on a pu comparer les classes ainsi unies à des corps organisés, où toutes les parties reliées entre elles agissent de concert sous la direction de l'esprit. Mais qu'elle s'applique aux sociétés entières ou simplement à des classes distinctes, la comparaison avec les corps organiques ne doit pas être prise à la lettre. Elle n'est qu'une métaphore dont l'emploi deviendrait dangereux pour la science, si l'on oubliait cette différence fondamentale : les parties d'un corps organique agissent d'une façon aveugle et fatale; les membres d'une classe sont des activités conscientes et libres.

2° *Ses Causes*. — L'esprit de corps consiste dans une communauté de sentiments, d'idées, de volontés. Suivant la règle qui recommande de « décomposer les difficultés », il faut rechercher les causes propres à la formation de ces trois sortes d'habitudes.

Pour arriver à partager les sentiments spéciaux à une classe, il faut certaines dispositions naturelles qui portées à un haut degré constituent la vocation. D'un être malingre et souffreteux on ne faisait pas un de ces rudes barons du Moyen-âge, qui prenaient plaisir à se couvrir de leur rude armure et à rompre des lances dans les tournois. Mais, à moins que les aptitudes ne fassent complètement défaut, l'éducation et la coutume sont d'un puissant secours pour fortifier certaines tendances et les rendre presque exclusives. L'éducation se donne par la parole et surtout par l'exemple. La force, le courage, l'adresse étaient les qualités vantées à Lacédémone. Les pères, les maîtres n'avaient d'éloges que pour le brave et ne montraient que mépris pour

le lâche ; les marques de respect, les honneurs, le pouvoir allaient au premier ; le second, banni des repas publics, était parfois frappé par les lois. Ces impressions sans cesse renouvelées pénétraient dans la conscience du jeune Spartiate et donnaient au sentiment de l'honneur toute son intensité.

Les idées semblables viennent de la similitude des occupations : ainsi, dans chaque classe, il existe une tournure d'esprit spéciale qui naît de l'habitude d'envisager les mêmes objets, et de suivre des procédés analogues. Mais pour qu'il y ait esprit de corps, une idée doit dominer dans toutes les intelligences, celle de l'accord entre les intérêts, de la communauté du bien poursuivi. Plus cette idée est active et forte, plus elle est efficace pour donner de la cohésion à la classe. Au contraire les doutes et les suspicions sont mortels à l'harmonie. Comment cette idée de solidarité peut-elle s'imprimer dans les esprits ? Par l'autorité, l'expérience, la raison et aussi, indirectement, par la contrainte. L'autorité agit sur les esprits paresseux, incapables de l'effort nécessaire pour se faire une conviction personnelle. L'expérience du désordre engendré par les conflits et les dissidences dispose en faveur de l'accord, et cette disposition augmente encore, quand on voit dans des exemples nombreux les heureux effets de l'union. La contrainte est fâcheuse, parce que s'adressant à la sensibilité elle ne sert pas directement à éclairer l'intelligence. Cependant, à moins qu'elle ne heurte trop manifestement l'expérience et cela d'une façon durable, elle finit par assouplir l'esprit, et, le maintenant avec force dans une certaine attitude, arrive à la lui rendre presque naturelle. Ainsi des gens sans aveu, racolés au hasard dans un moment d'ivresse, soumis à la discipline rigoureuse du régiment finissaient — sous la menace des coups de plat de sabre — par re-

connaître la nécessité de l'obéissance et la beauté des dévouements obscurs : ils se faisaient les instruments aveugles de leurs chefs qui avaient seuls les responsabilités de la justice.

Quand les sentiments et les idées sont semblables, les volontés qui en sont la résultante se trouvent naturellement d'accord. Cet accord sera d'autant plus stable que les actes, propres à le maintenir, seront plus souvent répétés et appuyés sur de plus longues traditions. Le geste habituel devient machinal ; les marques de respect et les actes de foi plient l'automate et l'inclinent à la foi et au respect. « Suivez la manière, dit Pascal (1), par « où ils (les croyants) ont commencé. C'est en faisant « tout comme s'ils croyaient, en prenant de l'eau bénite, « en faisant dire des messes, etc. Naturellement cela « vous fera croire et vous abêtira ». Ce qui, en style énergique, signifie que l'intelligence et la volonté prendront la forme irrésistible de l'instinct.

Voilà des déductions tirées des lois psychologiques et appuyées déjà sur l'expérience. Mais cette expérience est encore vague, et, pour lui donner toute sa valeur, il faut l'étendre, la varier, la préciser, en un mot la plier aux règles de la méthode scientifique. Ce contrôle expérimental exigerait, pour être satisfaisant, des enquêtes très nombreuses, portant sur des époques et des civilisations différentes. Dans cet essai — qui n'est pas un traité de sociologie, mais une exposition de méthode — il suffira d'indiquer la façon dont les recherches devront être conduites.

1° *Nature de l'esprit de corps*. — La définition, qui a été proposée, ne saurait s'appliquer exactement aux cas particuliers. Dans tout concept formé par l'esprit, il y a de toute nécessité un écart avec la réalité des

(1) *Pensées*, art. 11.

êtres ou des faits, infinis dans leur diversité. La généralité est à ce prix. Il ne faut donc point s'attendre à ce que l'observation historique s'accorde dans ses moindres détails avec les éléments retenus dans le concept. Pour que l'idée ait son utilité et son application, il suffit que les similitudes entre l'idée et la réalité soient importantes — l'importance se mesurant au nombre des lois qui dérivent de ces similitudes essentielles. Or, l'histoire fournit de nombreux exemples où s'est réalisée, d'une façon frappante, la communauté des sentiments, des idées et des volontés, et où cette communauté, sentie et voulue par tous les membres, a donné naissance à des phénomènes bien déterminés. Parmi les exemples les plus caractéristiques on peut citer l'esprit de corps qui a toujours régné chez les moines catholiques et particulièrement chez ceux du Moyen-âge.

a) *Ils ont les mêmes idées.* — Pour eux le monde sensible est un monde d'apparences, et les vraies réalités échappent à la grossièreté des sens. Qu'est-ce que le corps ? une poussière qui doit bientôt retomber en poussière ; la beauté ? le reflet d'une ombre ; la vie ? le rêve d'une nuit. Aux esprits appartiennent seuls l'être, la force, la durée. Dans l'homme l'âme seule a une valeur. Le corps, c'est un néant ; moins que rien ; c'est l'obstacle, le piège, l'ennemi. Par sa lourdeur il s'oppose aux élans de l'âme, par ses appétits il aveugle l'esprit, et tous ses sens sont autant de fenêtres ouvertes par où pénètrent les démons. Les forces de la nature n'ont pas une action indépendante, elles ne sont pas réglées par des lois immuables, mais elles sont soumises à une volonté maîtresse qui les dirige d'après les exigences de la foi. Le miracle n'est pas l'exception, c'est la règle.

b) *Ils ont les mêmes sentiments* de confiance et de

crainte à l'égard des puissances surnaturelles. Ils s'exaltent à la pensée de connaître les rites, les prières, les cérémonies les plus capables d'accroître leur perfection et d'obtenir la protection divine. Mais ils tremblent en même temps de ne pas la mériter, ingénieux à se créer des scrupules. Ils ont les mêmes sentiments d'indépendance et d'ambition : leur but suprême est la grandeur de l'Ordre.

c) *Ils ont les mêmes volontés.* Sauf quelques différences de détail, leur conduite est la même. Ils s'efforcent tous de maintenir leur foi, en se pliant à cet ensemble de pratiques religieuses qu'est une Règle monastique. Cette règle minutieuse dans ses détails est bien simple dans son principe : la vie avec tous les biens terrestres ne sert qu'à édifier le bonheur de la vie future. Que la vie terrestre ne soit donc pour tous qu'une longue et incessante méditation de la mort!

d) Ils ont surtout le vif sentiment de leur identité fondamentale, le désir de maintenir leur union, la volonté de tendre au même but : la prépondérance monacale.

2° *Causes de cet esprit de corps.* La découverte des causes se fait au moyen des méthodes de concordance, de différence et de variations concomitantes. Ces méthodes trouvent ici leur emploi avec un degré suffisant de précision.

Pour les idées, l'examen comparatif des différents ordres religieux montre que la circonstance commune à tous les cas est l'éducation fortifiée par l'exemple. (Méthode de concordance). Que le relâchement vienne à s'introduire dans une abbaye (méthode de différence), et la force des croyances mystiques s'affaiblit : les néophytes, qui ne vivent plus dans une atmosphère d'aussi pieuse dévotion, laissent pénétrer en eux et croître les idées du siècle. Puis la croyance altérée, les

sentiments perdent à leur tour de leur vivacité ; par une nouvelle conséquence, la règle, qui peut être encore suivie dans les pratiques extérieures, est méconnue dans ses prescriptions essentielles. Et enfin, comme le lien qui unit tous les ordres monastiques est surtout moral, la solidarité est compromise. Des divergences se manifestent, des rivalités et même des luttes éclatent.

Pour les sentiments, la comparaison, employée dans la méthode de concordance, montre qu'ils sont dus sans doute à cette vie d'isolement où ne pénètre aucune influence étrangère. Ils partagent, tous, les mêmes sentiments parce qu'ils sont soumis à la discipline d'une règle, différente dans les détails, mais identique dans le fond. La méthode de différence est applicable et confirme cette première vue. En effet, l'amour mystique, la confiance dans les puissances surnaturelles et la piété se sont affaiblis, toutes les fois que l'isolement n'a pas été maintenu, et que, par le relâchement de la règle, les idées du siècle ont pu pénétrer dans les monastères.

L'identité de conduite a pour cause l'obéissance aux supérieurs, obéissance volontaire et absolue qui porte non seulement sur les actes extérieurs, mais sur l'être tout entier. La preuve en serait fournie par les mêmes méthodes. Tant que l'obéissance passe pour un devoir fondamental, comme les supérieurs sont eux-mêmes soumis à une hiérarchie qui va jusqu'au Pape souverain de toutes les volontés, la conduite reflète partout, sous la multiplicité des formes, le même idéal. Dès que ce devoir de soumission est méconnu, la diversité apparaît et des écarts sur des points essentiels se produisent : Luther, Calvin refusent de se soumettre, et le protestantisme naît.

Quant à l'union des Moines et à leur esprit de soli-

darité, la cause doit en être attribuée à une sélection rigoureuse, qui n'introduit dans les monastères que des sujets d'une vocation éprouvée, et écarte ou rejette tous les éléments indignes. Quand les Abbayes deviennent riches et que la grandeur de leurs revenus tente la cupidité des Nobles, l'esprit monastique s'altère et les Ordres, isolés dans leur égoïsme, n'ont plus la même cohésion. Au contraire, quand une réforme interdit l'accès des cloîtres à tous ceux qui sont dépourvus de vertus monacales, les religieux reprennent leurs forces, toutes les volontés convergeant vers le même but. (1).

3^{me} Cas. — Ce troisième cas est donné pour épuiser l'énumération. Mais en réalité, puisque les membres de la classe s'isolent et s'ignorent mutuellement, les rapports entre eux ou n'existent pas, ou sont tellement faibles que l'union ne peut se former. Cette classe manque de cohésion et par suite de force. C'est ce que l'on peut remarquer pour les populations agricoles qui, dispersées sur un vaste territoire, ne savent point concerter leurs efforts, et qui, malgré l'utilité de leur rôle social, sont souvent opprimées.

Relations des classes les unes envers les autres.

C'est par une abstraction nécessaire au succès de la méthode que les classes ont été jusqu'à présent étudiées à l'état isolé, comme si elles n'entretenaient point de rapports avec les autres groupes, et ne subis-

(1) M. Tarde fait bien ressortir cet exclusivisme de classe. « C'est en vertu du besoin de conformisme, dit-il, qu'une classe dominante excuse chez ses mandataires ses propres vices et exige d'eux l'adhésion à ses propres idées. Un dissident, soit par l'incorruptibilité de son caractère, soit par l'originalité de sa pensée, est pour elle à double titre un adversaire qu'une logique rigoureuse mais étroite lui ordonne d'expulser ». (*Logique Sociale*, p. 78)

saient point d'autres influences externes. En réalité, cet isolement n'existe pas plus pour les classes de la Société que pour les organes du corps. Mais de même que le savant cherche à connaître, par une anatomie exacte, la structure intime des organes, parce que les fonctions dérivent de cette structure ; de même avant d'entreprendre l'étude de la vie sociale, il était indispensable de pénétrer la nature des classes. Car la vie sociale est un tissu de leurs actions et réactions mutuelles, des influences subies de la part des choses ou exercées sur le milieu, et enfin des modifications nées des Sociétés étrangères par le commerce, les communications scientifiques, l'échange des idées ou par la guerre et la contrainte. — Pour se rapprocher de la réalité il est donc nécessaire de faire un pas en avant, en replaçant les classes sociales dans le milieu naturel où elles sont appelées à évoluer. Après l'étude des organes, l'étude des fonctions.

Résumons de nouveau les points acquis. — Chaque classe se compose de membres, considérés comme étant l'expression d'un même type. — Chacune a d'autant plus de cohésion que ses membres ont à un plus haut degré le sentiment de la solidarité. On peut ainsi considérer leur action comme étant la résultante d'actions particulières et uniformes. — Une autre conséquence immédiate, c'est qu'il devient possible de négliger les individus et de parler des groupes *comme s'ils* étaient des êtres organiques, des corps matériels avec des milliers de membres et animés d'un même esprit. — Le mot « esprit de corps » employé dans la langue vulgaire, devient ainsi une expression précise et assez rapprochée de la réalité pour être d'un usage scientifique. Le physiologiste sait qu'un muscle se compose de fibres, qui ont toutes la même structure et qui se comportent de la même façon sous l'action

de l'influx nerveux ; dans l'étude du mécanisme corporel, il n'a plus besoin de songer aux fibres élémentaires, mais, négligeant les éléments, il traite du muscle comme si cet organe était simple. — Il y a un égal intérêt, dans les sciences sociales, à réaliser cette synthèse d'éléments homogènes. L'esprit ne risque plus de se perdre dans le détail infini et inextricable des êtres individuels et des actions particulières, et, d'un autre côté, il ne s'égaré pas loin de la réalité dans un monde de fantaisie. Il y a simplification sans que la vérité soit compromise.

Quelles sont les lois qui régissent l'activité des classes sociales ; comment elles naissent, se conservent, se développent ; comment elles luttent avec des classes hostiles, s'unissent d'une façon durable avec les groupes amis, ou s'associent en partis pour la poursuite d'un but passager ; comment elles s'adaptent à des circonstances nouvelles, réalisent des progrès ou se maintiennent dans un état d'équilibre, voilà les différentes questions que l'ordre de la méthode impose.

L'idée qui servira de guide dans cette recherche est que les classes sociales, analogues aux éléments dont elles sont la résultante, se comporteront, à l'égard les unes des autres, comme les membres individuels le font entre eux. Cette simple analogie permettra d'établir les lois suivantes, lois plutôt provisoires, qui n'acquerront leur valeur qu'après avoir reçu le contrôle de l'expérience.

1^o *Lois d'indépendance ou de liberté.* Les classes, comme les individus, repoussent toute ingérence étrangère. Elles aspirent à la satisfaction de leurs besoins, de leurs désirs, de leurs sentiments, et ne sont point disposées à abandonner ce qu'elles regardent comme le bien suprême. Non seulement elles tiennent à leur idéal, elles s'attachent encore à leurs habitudes

intellectuelles ; de plus elles s'efforcent d'échapper à toute contrainte qui tendrait à modifier leur conduite. Les êtres sociaux, comme les individus, font effort pour vivre, pour durer, pour conserver leurs avantages, et pour écarter d'eux toutes les causes qui leur paraissent hostiles. La loi première et fondamentale paraît donc être une loi d'indépendance, de liberté, de défense.

2° *Loi d'ambition ou amour du pouvoir.* Il ne suffit pas à l'individu de sauvegarder son indépendance, mais il tient — toutes les fois qu'il s'en croit capable — à étendre la sphère de son influence. De même une classe n'est pas satisfaite de repousser les envahissements étrangers, mais elle est elle-même naturellement envahissante, cherchant à soumettre les autres classes et à les faire servir à ses intérêts et à ses desseins. L'ambitieux, pour étendre son influence, emploie suivant les cas l'habileté ou la force, la persuasion ou la contrainte. Ce sont également les armes dont se servent les classes, qui se montrent avides d'immunités, de privilèges, de réputation et de droits.

3° *Loi d'Hostilité.* Ce mouvement d'expansion est exposé à rencontrer un mouvement d'expansion contraire. Deux classes luttent entre elles quand leurs buts sont opposés, quand le bien de l'une exclut ou diminue le bien de l'autre. Dans cette lutte, chacune emploie les moyens d'action qui lui sont propres. Le Gouvernement use de contrainte et se sert de la force publique ; le Clergé fait mouvoir le ressort de la crainte inspirée par les puissances mystiques : il fulmine des excommunications ou menace des châtiements futurs ; les Patrons chassent des ateliers les ouvriers indisciplinés, abaissent les salaires et domptent par la faim les velléités de résistance ; les ouvriers à leur tour forment des coalitions, suspendent en masse

le travail et par la grève désorganisent l'industrie et ruinent les capitalistes.

4° *Loi d'Harmonie*. Si deux ou plusieurs classes poursuivent des buts concordants, elles ont une tendance à associer leurs efforts. Elles sympathisent entre elles et prennent conscience de leur solidarité. Si cette communauté d'intérêts n'apparaît point à quelques-unes, les classes plus cultivées s'efforcent d'éclairer les autres et d'obtenir leur concours volontaire.

Corollaire. *Loi des Partis*. Si l'accord est essentiel, s'il repose sur des points nombreux et importants, l'harmonie est durable et elle peut être prévue. — Mais quand l'accord se fait sur des sentiments, des idées et des desseins étrangers à la classe, il donne naissance à des unions plus passagères. C'est de là que proviennent les partis politiques et religieux. Leur composition peut difficilement être prévue, parce qu'ils se forment d'éléments empruntés aux classes les plus variées, ou plutôt recrutés dans toutes les classes.

5° *Loi d'adaptation*. Les êtres vivants s'adaptent aux conditions que leur impose le milieu et particulièrement la concurrence avec les espèces rivales. Tantôt l'organisme s'enrichit de qualités qui augmentent sa puissance ou garantissent sa sécurité ; tantôt l'espèce arrive, par l'habitude et la sélection, à se plier à un genre de vie inférieur, sans avoir trop à souffrir de son état. Des effets semblables se remarquent dans les classes sociales. La contrainte est d'abord pénible, mais si elle se prolonge et qu'il n'y ait pas d'espoir de s'y soustraire, la classe qui y est soumise finit par l'accepter et même par n'en plus sentir les incommodités : l'esclave, privé de liberté et de droits s'estimait heureux de vivre sans avoir à essuyer de trop durs traitements. L'hérédité agit dans les espèces pour transmettre les dispositions organiques qui sont utiles ; dans les

êtres sociaux l'hérédité est remplacée par la coutume et les traditions : les enfants des serfs du Moyen-âge se façonnaient dès l'enfance à leur vie misérable. L'adaptation ne se réalise pas seulement par une sorte de passivité qui émousse la douleur et atrophie les désirs. Elle se produit par un déploiement plus grand d'activité, par une tendance surexcitée vers un état meilleur, par des succès qui encouragent les efforts et provoquent de nouveaux progrès : les plébéiens de Rome conquièrent un à un tous les droits civils, politiques et religieux.

De toutes les causes qui favorisent l'adaptation, une des plus puissantes est l'*imitation volontaire*. Dans une classe en voie d'évolution, les dissemblances entre les membres s'accroissent, et, parmi les initiatives prises, quelques-unes paraissent plus heureuses. C'est de ce côté que se tournent les imitateurs. Le changement s'opère de plus en plus, et ceux qui s'obstinent dans les vieilles routines sont rejetés de leur ancienne classe, qui ne les connaît plus.

A cette loi d'adaptation se rattache comme corollaire la loi de *métamorphose des fonctions*. Un des exemples les plus marqués de cette loi est fourni par le Clergé, dont le rôle à travers les siècles a été d'exercer un contrôle sur la conduite des pouvoirs publics, mais qui a su varier son action suivant la diversité des circonstances. Tant qu'il a été redoutable, il a lutté de puissance à puissance, lançant ses excommunications contre les rois et amenant les Empereurs à Canossa. Plus tard il utilisa ses ordres monastiques, qui étaient autant de forteresses d'où partaient les résistances secrètes et parfois les attaques ouvertes. Puis vinrent les ordres mendiants qui, se mêlant au peuple, firent du prosélytisme de conversation et de l'opposition souterraine. Sous la Ligue, le clergé usa des

pamphlets et des prédications populaires. Dans les deux derniers siècles de la monarchie, il était triomphant ; il eut recours surtout aux habiletés de la direction appliquée aux rois, dont il fallait circonvenir discrètement la puissance. A notre époque, où le public a déserté les églises, il se sert pour ses critiques du grand instrument moderne, la Presse.

6° *Loi d'équilibre*. Par le frottement des classes les unes sur les autres, elles s'agentent entre elles, et, quand aucune cause extérieure ne vient troubler l'état social, une sorte d'équilibre tend à s'établir entre elles. Cette loi apparait surtout dans les pays où dominent les castes. Parvenues à neutraliser mutuellement leurs tendances expansives, les classes attachées à leurs fonctions déterminées se fixent dans des formes immobiles.

7° *Loi de progrès*. A la loi précédente s'oppose la loi de progrès, qui est la règle de certaines classes où la puissance est susceptible d'une accumulation indéfinie.

Le progrès peut venir du développement de la population. Il est vrai que ce surcroît de population est tout d'abord une cause de gêne ; mais cette gêne elle-même sert de stimulant à la masse, pour déterminer un mouvement d'expansion et parfois d'irruption violente dans les classes supérieures. Au contraire la diminution des naissances dans une classe fermée est une cause de faiblesse : Sparte est tombée faute de Spartiates. — Le progrès dépend aussi de l'accroissement de richesse : Le Tiers-Etat en France s'enrichit, et son influence sociale augmente en même temps. — Mais la cause la plus importante de progrès réside dans la multiplication des ressources propres à une classe — Une classe, en effet, n'exerce son œuvre propre qu'avec le concours de certaines choses matériel-

les qui lui servent ainsi d'instruments. Or le progrès consiste moins dans le développement des facultés elles-mêmes que dans les modifications heureuses et permanentes introduites dans le milieu social. — L'agriculture progresse quand le paysan sait entretenir la richesse du sol par les engrais, par l'assolement, par les travaux d'irrigation, par des machines qui diminuent l'effort et accroissent le rendement. — Le progrès dans l'armée se réalise par l'emploi d'armes plus puissantes, de fortifications plus résistantes, d'explosifs plus terribles. — Le commerce se développe par l'extension des routes, des canaux, des chemins de fer. — L'industrie accroît sa puissance par le perfectionnement des outils, par l'invention des machines, par l'emploi de grands capitaux. — Le progrès dans les sciences tient, non à une plus grande force intellectuelle chez les savants, mais simplement à la conservation, par les livres, des connaissances qui peuvent ainsi s'accumuler sans limite : les lois de la combustion découvertes péniblement par Lavoisier, sont maintenant apprises du chimiste en un petit nombre d'expériences décisives.

8° *Loi de population*. Le nombre des individus qui constituent une classe n'est pas invariable, mais il est dans d'incessantes fluctuations déterminées surtout par la proportion entre les naissances et les décès.

Cette influence, née du nombre, se manifeste là où on ne s'attendait pas tout d'abord à la rencontrer. Ainsi il semble que dans une monarchie la classe des chefs d'Etat échappe à cette loi. Et cependant l'histoire montre, par de nombreux exemples, que les vicissitudes des familles royales ont souvent dépendu soit de la multiplication des enfants qui devenaient des rivaux, soit de l'absence de descendants ou du moins de descendants mâles. — Mais l'importance de la loi appa-

rait avec plus d'évidence dans les autres classes. — Quand l'industrie est peu développée et que la subsistance d'un peuple doit être tirée de son sol, il arrive fatalement un moment où la gêne et la misère se produisent, si les progrès de la population sont continus et s'il n'y a pas un moyen de déverser ailleurs le superflu de la population. La lutte entre les classes devient plus vive, plus ardente. Les classes inférieures sont plus opprimées par les détenteurs du pouvoir, qui ne veulent rien sacrifier de leurs avantages. La tension augmente et, quand les souffrances paraissent intolérables, des troubles éclatent et souvent des révolutions.

Cette loi de la population, appliquée à l'ensemble d'une société, a été déjà connue et proclamée par différents économistes et en particulier par Malthus. Mais la division d'une société en classes permet à ce sujet d'arriver à une plus grande précision. La statistique, telle qu'elle est pratiquée maintenant, a l'avantage de fournir de précieuses indications sur les développements comparatifs des diverses classes sociales. Il ne s'agit pas en effet de savoir, d'une façon vague, si la population d'un Etat reste stationnaire ou est en voie de progrès. Ce qui importe, c'est d'apprendre comment elle se renouvelle. Si les imprévoyants, les pauvres, les paresseux, les criminels seuls pullulent, l'Etat glisse rapidement à la décadence et à la ruine. La Rome des Césars, qui était peuplée d'un petit nombre de familles riches avec des légions d'esclaves et surtout d'une populace oisive, affamée de pain et de spectacles, était mûre pour les Barbares.

Ici les symptômes de la décadence étaient si accentués qu'ils étaient visibles même pour des observateurs superficiels. Avec des statistiques — plus précises, parce qu'elles auraient été dressées d'après les classes —

on pourrait rendre compte d'un grand nombre d'événements sociaux : non seulement les émigrations et les colonies qui sont des conséquences frappantes du développement de la population, mais encore ces mouvements internes qui agitent les sociétés et, par des changements successifs, parviennent à les transformer.

Les lois précédentes sont provisoires. Comment les vérifier ?

Par un procédé semblable à celui qui est suivi dans les sciences physiques, où les lois les plus importantes n'ont été tout d'abord que des hypothèses — hypothèses qui ont acquis la certitude, à mesure qu'elles subissaient avec plus de succès et dans des cas plus nombreux le contrôle de l'expérience. D'une façon analogue, les lois sociales, — supposées vraies — seront appliquées aux événements historiques, et elles acquerront d'autant plus de probabilité que, par leur aide, on parviendra à fournir des explications plus nombreuses et plus exactes. Pour que ce contrôle ait toute sa valeur, il ne faut pas seulement se mettre en quête des cas favorables, recueillis çà et là dans l'histoire, mais examiner tous les cas en appliquant particulièrement son attention aux difficultés.

Pour ne pas s'en tenir à de vagues préceptes, indiquons par quelques exemples la marche à suivre.

Nous avons compté quatre types de Sociétés, chacune de ces sociétés étant caractérisée par une classe dominante. Une manière d'éprouver nos lois encore hypothétiques, sera de suivre l'évolution de ces classes dominantes, en cherchant à se rendre compte — par le moyen de ces lois — de la formation, des progrès, des alternatives de prospérité ou de décroissance, et enfin de la décadence et de la chute des classes maîtresses. Il ne faut pas s'attendre, il est vrai, à une explication complète, puisque pour les besoins de

l'exposition nous négligeons maintenant les influences extérieures, qui jouent cependant un rôle très important dans la vie des sociétés. Les écarts avec les lois pourront être considérés comme un *résidu*, dont l'explication est réservée pour une autre partie.

Soit par exemple la Cité Guerrière où domine comme à Sparte et à Rome l'élément militaire. Voyons, pour chacune d'elles, le parti qu'on pourra tirer des lois énoncées plus haut pour éclairer la vie intérieure de ces Cités.

La Classe militaire à Sparte. — La première chose à faire pour comprendre son action sociale est de tracer les principaux traits de sa physionomie physique et morale, de déterminer avec exactitude ces connexions psychiques qui constituent son caractère. Les voici à titre d'indication.

Chez le Spartiate, le désir de posséder les qualités militaires est absolument prépondérant. Dès son enfance, il est habitué à tout subordonner au courage : il se flagelle jusqu'au sang devant l'autel d'Artémis, et au besoin se laisse, impassible, déchirer les entrailles par un renard. En guerre, il marche au combat couvert d'un manteau de pourpre, les cheveux couronnés de fleurs, au son des flûtes, comme pour une fête. Pour conserver intactes ces qualités militaires, il faut être débarrassé de tout souci matériel et pouvoir dire comme le Crétois Hybrias : « J'ai pour richesse une grande lance et une épée et le beau bouclier qui fait rempart à ma chair : c'est avec cela que je laboure, avec cela que je moissonne, avec cela que je foule le doux jus de la vigne ». De là l'assujettissement des Hilotes, chargés de cultiver pour leur compte les meilleures terres de la

Laconie. La seule occupation digne du Spartiate est de s'exercer à marcher en cadence, à évoluer avec ordre, « à se tenir ferme les jambes écartées, à protéger par le ventre du large bouclier les cuisses et les jambes et en haut la poitrine et les épaules ; et à brandir dans la main droite la lance terrible » (1). Son plus grand plaisir réside dans ces simulacres de guerre, ou dans les chasses à travers les ravins du Taygète. — Tous les efforts des Spartiates étant tournés vers l'art militaire, il n'est pas étonnant qu'ils y acquièrent une grande habileté, et qu'ils maintiennent leur supériorité sur les populations vaincues. Leur orgueil s'en accroît, et ils arrivent sans peine à se figurer qu'ils sont d'une race faite pour le commandement, tandis que les Périèques et surtout les Hilotes sont des races avilies faites pour l'obéissance et l'esclavage. Cet orgueil est entretenu par le sentiment de leur force : la noblesse spartiate a les armes les meilleures ; elle se compose d'hommes robustes d'où sont éliminés par une sélection rigoureuse tous les êtres malingres, sacrifiés dès leur naissance ; elle possède à un haut degré ces qualités morales, le courage, l'énergie et la discipline. Ce sont des égaux, mais qui savent se plier à l'obéissance et, comme un grand corps dont toutes les parties agissent de concert, donner à leurs efforts combinés le maximum d'intensité et de puissance.

La période, qui s'étend de l'invasion Dorienne à l'établissement des lois de Lycurgue, est une période de confusion, où les données historiques manquent trop de précision pour qu'il soit possible de les faire servir à la vérification de lois générales. En outre les éléments, qui doivent entrer dans la composition de la société future, restent encore étrangers entre eux ou plutôt sont

(1) Tyrtée (Elégies.)

opposés dans une lutte ouverte. — Or, tant que dure l'état de guerre, les deux sociétés n'entretiennent entre elles que des rapports internationaux qui ne sont pas encore de notre sujet. — La cité Lacédémonienne ne commence donc qu'à partir des lois de Lycurgue.

Voyons, à partir de cette époque, comment la classe militaire va se comporter à l'égard des autres classes.

La loi d'indépendance fait qu'elle s'efforce de se préserver de toute atteinte qui diminuerait son prestige, ses avantages, ses garanties, ses moyens d'action et sa puissance. Pour se conserver intacte, elle doit se garantir de différents côtés : écarter les classes inférieures, qui voudraient participer à ses privilèges ou les restreindre pour alléger d'autant leurs charges ; arrêter d'un autre côté les empiètements des supérieurs tentés d'accroître leur autorité à son détriment ; enfin veiller sur ses propres membres, afin qu'ils n'introduisent pas dans la classe des germes de corruption et de mort. Or, ces déductions sont vérifiées par l'histoire. Les Spartiates maintiennent jalousement leurs droits. Ils répriment avec rigueur toutes les tentatives que font les Hilotes pour se soustraire à leur domination : dans les *crypties*, les jeunes gens sont autorisés à mettre à mort tous les suspects sans autre forme de procès. — Quant à l'ancienne population Achéenne, elle est reléguée dans les parties montagneuses et moins fertiles ; elle fournit aussi des artisans et des commerçants, mais qui sont dépourvus de tout droit politique. — Les Héraclides avaient cherché à consolider leur pouvoir en favorisant les vieilles familles Achéennes. Mais cette politique d'apaisement, pratiquée par les deux familles royales, les Agiades et les Eurypontides, parut un danger pour la prépondérance de la classe militaire. Aussi la noblesse, dans la réforme même de Lycurgue, prit ses précautions pour limi-

ter la puissance royale et la renfermer dans des attributions très restreintes. Elle fit réserver à un Sénat — dont 28 membres sur 30 étaient tirés de son sein — le droit de faire les lois, de rendre la justice, de déclarer la guerre, et de conclure les traités de paix. — Enfin le danger peut être intérieur. De là le soin que les Spartiates prenaient pour le recrutement de leur classe. Ils rejetaient les enfants débiles et les bâtards ; ils s'isolaient, vivant exclusivement entre eux dans les repas publics, dans les champs d'exercice ou dans les salles de conversation ; ils ne devaient point sortir de Laconie sans permission, ni se livrer au commerce, ni travailler aux champs, ni exercer aucun autre métier que celui des armes.

Une classe n'est pas seulement jalouse de son indépendance, elle vise encore à étendre son autorité, ses avantages et ses ressources. Mais cette ambition n'est pas réservée exclusivement à l'une des classes, et elle se heurte à d'autres ambitions rivales ou du moins au sentiment d'indépendance, qui repousse tout empiètement nouveau. De là deux lois nouvelles qui vont ensemble, la loi d'ambition et la loi d'hostilité. On en retrouve l'influence dans l'histoire de Sparte. La constitution de Lycurgue, ratifiée ou plutôt inspirée par l'oracle de Delphes — la plus haute autorité religieuse de l'époque — ne put toujours contenir les classes dans les limites assignées. Les rois, appuyés sur leur pouvoir religieux, abusèrent sans doute du droit qu'ils possédaient d'exécuter les décisions du Sénat. Pourvus de la puissance exécutive, ils pouvaient à leur gré faire avorter par leur inaction des mesures déplaisantes, ou au contraire arriver à leurs fins par des habiletés bien combinées et secrètement employées. L'aristocratie spartiate s'appliqua à déjouer ces manœuvres. Pour couper le mal dans sa racine, elle dépouilla la

royauté du pouvoir exécutif, qu'elle transféra à une magistrature nouvelle, prise dans son sein et fidèle exécutrice de ses volontés : l'éphorie. — Les Spartiates n'étaient pas seulement ambitieux de prestige, mais ils étaient désireux sinon d'étendre leurs privilèges, du moins de les maintenir intégralement pour eux et pour les membres nouveaux, que les naissances légitimes introduisaient dans la classe. Pour accroître leurs ressources en proportion de leur nombre, ils ne pouvaient pas exagérer outre mesure leurs exigences à l'égard des Hilotes et des Périèques. Car, dans cette voie de l'oppression, ils s'étaient aperçus qu'ils étaient arrivés à une limite, au-delà de laquelle la force n'aurait obtenu aucun autre résultat que de provoquer la révolte, la désorganisation sociale ou l'abandon des terres. Pour se satisfaire, la tendance expansive dut donc s'ouvrir une voie nouvelle. C'est cette poussée interne, qui explique l'envahissement successif de toutes les parties de la Laconie, puis l'invasion et l'occupation de la Messénie, qui fournit de nouveaux lots aux Spartiates trop à l'étroit dans leur domaine primitif. « C'est probablement à cette époque, dit Curtius, que le nombre des lots fut porté à 9.000. » (1).

La loi d'harmonie opère le groupement entre les classes qui ont des intérêts communs ou concordants. Les classes dominantes cherchent, dans leurs rivalités ambitieuses, à gagner le concours des classes inférieures, et leur opposition crée dans la Cité divers partis politiques, religieux et économiques. — A Sparte la royauté avait groupé tous ceux qui étaient hostiles à la prépondérance de la caste militaire. Descendants des Héraclides, consacrés par l'oracle de Delphes, les rois avaient pour eux les prêtres, les gar-

(1) *Hist. Grecque.*

diens des temples, tous ceux qui vivaient de la religion et qui recevaient secrètement les inspirations des puissants serviteurs de l'Apollon résidant à Delphes. — Ils avaient aussi gagné à leur cause l'ancienne population Achéenne, privée de tout droit, et qui espérait, en favorisant la royauté, abaisser l'orgueil Dorien et conquérir l'égalité civile et politique. — La Royauté avait encore attiré à elle tous les mécontents qui avaient rendu des services à l'Etat dans les guerres de Messénie, et qui, rapprochés de l'aristocratie par la fortune ou même par la naissance (comme les Parthéniens nés d'Achéens et de Doriennes), n'en étaient pas moins rejetés durement de l'aristocratie, fière de la pureté de sa race et jalouse de ses droits. — Quant à l'autre parti, il était formé exclusivement des Spartiates, qui, disposant de la force, dominaient par la terreur tous ceux qui préféraient une vie tranquille aux agitations d'une lutte périlleuse.

La division persista longtemps, mais sans conserver toujours le même caractère d'acuité. C'est ici qu'intervient la loi d'adaptation, en vertu de laquelle les Classes se plient de plus en plus à l'état social qui leur est imposé. Les irréductibles succombent dans les luttes ou émigrent, comme les Parthéniens qui allèrent en Grande Grèce fonder Tarente. — Les autres renoncent à des espérances irréalisables, et se contentent d'une situation amoindrie. Après avoir longtemps combattu pour la prééminence, les Héraclides se soumettent à n'avoir plus que des honneurs sans la réalité du pouvoir ; ils supportent désormais le contrôle et la surveillance des Ephores. La royauté affaiblie, les classes alliées abaissent leurs prétentions. Les Hilotes terrorisés paient docilement leurs redevances. Les Périèques retournent à leurs occupations, ils cultivent leurs champs et s'adonnent au commerce. Les vieilles

familles Achéennes acceptent leur situation inférieure et tournent leur activité vers les arts : tandis que le pur Dorien se fait de plus en plus soldat, politique et gouvernant, l'Achéen appelle à Sparte Terpandre, l'aède de Lesbos, qui ranime la fête nationale d'Apollon Carnéios et lui fait perdre son caractère militaire, en y introduisant un concours de musique Eolienne. — Les prêtres, désespérant de faire triompher leurs sympathies, cherchent à sauvegarder leur influence religieuse en servant de médiateurs entre les partis hostiles : sans abandonner la royauté, ils se rallient aux Spartiates vainqueurs dont ils s'efforcent de corriger la dureté par la musique, par la poésie et par de nouvelles cérémonies religieuses empruntées à la Crète, les Gymnopédies.

Après les guerres de Messénie, l'équilibre social est réalisé à Sparte ; l'aristocratie guerrière est nettement prépondérante. De plus en plus accoutumées à leur état, les autres classes ne luttent plus. Les générations se succèdent, le souvenir de l'indépendance primitive s'efface, et les sujets dans leur ensemble acceptent la suprématie dorienne, suprématie que les Dieux semblent ratifier par les succès accordés aux armes spartiates. L'Etat, fortement constitué, se trouve en possession de l'unité provenant de l'harmonie entre les parties de la Société, qui concourent toutes sans résistance au but posé par les pouvoirs publics.

La loi de progrès et son contraire la loi de décadence sont très importantes. C'est par elles en effet que s'expliquent les mouvements sociaux, les révolutions du pouvoir et la direction qu'imprime à l'Etat la classe dominante. Dans l'étude complète d'une société, il serait utile de suivre l'évolution de chaque classe, parce que les modifications des unes ont leur retentissement sur les autres. Mais, comme exemple

de méthode, le choix se porte naturellement sur la classe dominante, ici sur l'aristocratie Spartiate.

Tout d'abord il faut, par une définition, dissiper le vague qui s'attache à l'idée de progrès. Ce vague provient surtout de la croyance fautive que le progrès est unique, tandis qu'il prend autant de formes diverses qu'il y a de buts à atteindre. Pour le commerce, le progrès est d'ouvrir de nouveaux débouchés, de faciliter les communications, de multiplier les échanges et d'accroître les bénéfices ; pour la classe sacerdotale, le progrès consiste à répandre les croyances religieuses, à fortifier la foi des fidèles, à étendre le cercle de son influence et de son autorité ; pour le savant, c'est d'augmenter la somme des vérités ; pour l'industriel, de dompter la matière et de la faire servir à l'utilité de l'homme. — Or en quoi consistait le progrès pour l'aristocratie Dorienne ? — Dans le développement des qualités proprement militaires, dans la réalisation la plus complète de l'idéal qu'on pouvait se faire d'un corps uni, discipliné, capable — sous la direction de chefs habiles — de concentrer ses forces sur un point et d'emporter tous les obstacles. Pour arriver à ce but suprême, il fallait une éducation sévère, une discipline rigoureuse, des exercices réguliers, des corps robustes, des armes perfectionnées ; il fallait aussi des âmes éprises d'honneur, peu accessibles aux sentiments de pur intérêt, toujours disposées aux plus durs sacrifices pour ne pas trahir le devoir. Voilà les qualités qui devaient appartenir à tous. Quant aux chefs, ils devaient avoir en outre l'habileté technique, la connaissance de la meilleure tactique, et cette autorité du commandement sans laquelle une armée n'est qu'une cohue.

Mais précisément parce que l'acquisition de ces vertus exige une spécialisation plus complète, les chefs

militaires, dont toutes les facultés physiques, intellectuelles et morales, sont tournées vers la guerre, deviennent impropres à toute besogne qui réclame autre chose que la force. A l'intérieur les Spartiates dominent par la terreur, mais ils ne savent point tirer parti des ressources que pourraient offrir les classes inférieures, si leur exclusivisme n'était pas aussi rigoureux. A l'extérieur leur dureté et leur orgueil compromettent leurs relations, et, en aliénant les bonnes dispositions des Alliés, menacent leur hégémonie. Ce qui précipite la décadence, c'est que les Spartiates, enrichis par l'or Perse, perdent leurs qualités militaires : les fortunes s'accroissent, mais la race s'appauvrit et meurt.

Le nombre est un des facteurs les plus essentiels de la puissance d'une classe militaire, à une condition toutefois, c'est que le nombre ne nuise pas à la qualité. Si la population Dorienne avait augmenté, sans que le nombre ou la valeur des lots s'accrût, les loisirs n'étant plus les mêmes, l'éducation changeait et devenait plus immédiatement utilitaire, les exercices militaires et la préparation à la guerre perdaient de leur activité, les soins donnés à l'armement se ralentissaient, la gêne se faisait sentir, et, si cet état avait persisté, l'esprit militaire se serait corrompu. Par l'invasion et la conquête de la Messénie, l'aristocratie trouva, dans une nouvelle répartition de terres, le moyen d'augmenter ses forces, sans compromettre ses qualités fondamentales. — Au déclin, l'aristocratie n'a plus assez de vitalité pour se renouveler : elle meurt faute de citoyens. Sous Agis III, les citoyens ne sont plus que 700 au lieu de 8000 qu'ils avaient été au temps de la seconde guerre Médique, et même les propriétés sont concentrées entre les mains de 100 personnes dont beaucoup de femmes (1). Cléomène

(1) *Hérodote*, Liv. VII.

cherche à infuser un sang nouveau à la noblesse en procédant à un nouveau partage des terres, mais il est trop tard. Ces citoyens ont le nom de Spartiates, non leurs vertus ; ils succombent dans la lutte avec les Macédoniens. Sparte tombe pour ne plus se relever.

Une objection se présente au sujet de ces lois, c'est de demander laquelle triomphera dans un cas donné. Ainsi une classe se bornera-t-elle à sauvegarder son indépendance, ou, poussée par l'ambition, s'efforcera-t-elle de s'étendre et de conquérir de nouveaux avantages ? Si l'on ne pouvait répondre à cette question, la connaissance des lois précédentes perdrait beaucoup de son utilité. Elle servirait sans doute à expliquer les événements passés, mais, dépourvue d'un des caractères les plus essentiels de la science, elle serait impuissante à formuler des prévisions exactes. La réponse à cette difficulté peut être tirée de l'étude précédente des corrélations internes. Les membres d'une classe tendent à l'uniformité, mais cette uniformité n'est jamais réalisée complètement, et elle laisse place à des divergences ou même à des oppositions, pourvu que ces écarts oscillent dans des limites assez étroites. Or s'il en est ainsi, des lois contraires peuvent être suivies en même temps dans une même classe, et par là on peut éprouver leur valeur comparative. Les ambitieux réussissent-ils ? Leur succès encourage les hésitants, et le nombre de ceux qui cherchent à conquérir des droits augmente, jusqu'à ce que la masse même de la classe se mette en mouvement, et obtienne l'avantage déjà réalisé en partie. Au contraire les tentatives ambitieuses sont-elles repoussées ? Les prudents se tiennent à l'écart, et s'estiment assez heureux de maintenir leur situation. La décadence a des causes semblables. Elle commence par ceux qui offrent moins

de résistance à la pression des circonstances et des classes adverses. Si les causes d'infériorité persistent, le nombre des vaincus augmente, et la classe s'abaisse progressivement jusqu'à un niveau inférieur qu'elle conserve, tant que de nouvelles conditions n'interviennent pas, soit pour la relever, soit pour rendre sa situation encore plus précaire.

La classe militaire à Rome (exemple comparatif). A Sparte, où la constitution de Lycurgue est restée longtemps en vigueur, l'aristocratie militaire a acquis de bonne heure ses privilèges, et a su les maintenir contre les prétentions des classes rivales. La persistance de sa domination, son isolement prolongé, l'uniformité constante de sa vie ont imprimé à son caractère des traits accentués et faciles à noter. Mais à Rome la vie a été plus agitée. Des réformes, des révolutions se sont produites, et même, quand les apparences restaient semblables, des changements faibles mais continus avaient lieu. Aussi ce serait s'exposer à de graves méprises, si on ne tenait pas compte de la différence des temps, et si, confondant toutes les époques, on se perdait dans de vagues généralités sur l'armée Romaine. Puisque la nature des actions dépend du caractère de la classe et que ce caractère se modifie suivant la composition de la classe, il faut examiner avec soin les variations qu'elle a subies, depuis l'époque de Romulus, où les patriciens avec leurs clients étaient seuls à combattre, jusqu'à l'époque de Marius, où l'armée fut ouverte même aux prolétaires.

Prenons comme point de départ la période qui s'étend de Romulus à Servius Tullius, période où les familles patriciennes fournissent seules le contingent militaire. Mais contrairement à ce qui avait lieu à Sparte, les légionnaires ne s'occupent pas exclusivement des choses militaires : dès que la campagne, pour

laquelle ils se sont armés, est terminée, ils retournent à leur charrue.

Quel est le caractère des combattants de cette première période? — Ils sont soldats et en même temps propriétaires du sol, possesseurs du bétail, maîtres de la richesse immobilière, la seule presque qui soit alors connue dans ces régions.— Il résulte de ce mélange d'occupations que le caractère du patricien sera aussi un mélange de qualités empruntées à ces deux types, le soldat et le propriétaire du sol : le Romain sera partagé entre deux tendances également fortes, l'honneur et l'intérêt. Il n'agira pas comme le professionnel de la guerre, qui est préoccupé avant tout du désir de montrer les qualités militaires. Certes, il sera fier de ses armes, de son habileté à s'en servir, de son courage dans les combats; mais dans la fièvre même des batailles, il n'oubliera pas qu'à la pointe de son *pilum* il peut conquérir de nouveaux domaines, des troupeaux de bœufs et des esclaves. L'ambition du Spartiate était réprimée par la loi, celle du Romain n'est point limitée, car plus il asservira de Cités, plus il agrandira ses domaines et ses richesses.— Cependant la guerre présente des dangers. Aussi, quand le bétail et le domaine sont suffisants pour nourrir la famille et subvenir aux besoins des Clients, le Romain, fatigué, retourne volontiers à ses champs jouir en paix de ses conquêtes et de son butin. En temps de paix, ses occupations se partagent aussientre la culture et les exercices militaires. Les jeunes gens s'assemblent au Champ de Mars, apprennent à manier le javalot et à prendre la disposition de combat sur trois rangs, suivant qu'ils sont *hastati*, *principes* ou *triarii*. Le pater-familias surveille le travail de tous, membres de la famille, clients et esclaves. Il est le maître du sol et de tout ce qui vit sur son domaine. De là de

grands sentiments d'orgueil, qui lui permettent difficilement de supporter la plus légère atteinte à ses droits, mais qui le poussent au contraire à étendre le plus possible sa sphère d'action. Les parents du patricien ont des idées, des sentiments et une conduite analogues. La différence porte seulement sur le degré, et aussi sur un sentiment particulier aux inférieurs ; celui du respect dû au chef de famille. Au fond la communauté d'honneur et d'intérêt relie entre eux non seulement tous les membres d'une même famille, mais toutes les familles patriciennes. — Quant aux clients, ils acceptent la domination des patriciens et s'associent à leur fortune. En retour de leur zèle, de leur travail, de leurs services, ils réclament la protection du patron, qui leur fournit un lot de terre suffisant à leurs besoins, et qui les garantit des vexations et des injustices.

Voilà les dispositions intimes des Patriciens, entourés de leurs clients. Comment vont-ils, d'après cela, se comporter dans la Cité en présence des autres classes ?

S'il s'agissait ici d'une œuvre purement littéraire, il faudrait — pour se garder des répétitions inévitables — ne pas reprendre en détail les lois précédentes. Mais ces répétitions serviront au contraire à montrer, par leur nombre, les similitudes entre la vie de Sparte et celle de Rome, et, puisqu'il s'agit de science et de méthode, ces similitudes fourniront une base de plus en plus solide à l'induction. Voyons donc sur ce nouvel exemple si nos lois sont applicables.

Loi d'indépendance. Jaloux de leurs prérogatives, les patriciens ont à se défendre contre les empiètements de la royauté, qui, bien qu'élective, a des tendances à s'émanciper de la tutelle patricienne. Quand leur liberté est trop menacée, ils parent au danger en supprimant sa cause : plusieurs rois meu-

rent de mort violente, tués sans doute par les sénateurs. Ils doivent aussi repousser les prétentions des classes inférieures qui se résignent mal à leur infériorité et qui aspirent aux libertés civiles et politiques. Ils maintiennent dans la subordination leurs clients, qui sont rejetés dans la plèbe, dès qu'ils montrent des vellétés d'indépendance. Quant à la plèbe, les patriciens lui abandonnent les métiers et le commerce; ils permettent même qu'elle s'enrichisse, mais repoussent dédaigneusement toute union avec les descendants des « bandits »; ce qui signifie sans doute — si on en juge par des façons de parler encore actuelles — les cités vaincues, qu'on flétrissait d'un nom injurieux pour les punir de leur courageuse résistance.

Loi d'ambition. Les Patriciens étaient maîtres du sol; dans l'intérieur de leur famille, ils étaient maîtres du culte qu'ils adressaient à leurs ancêtres divinisés; dans la Cité, ils avaient une part importante de l'autorité religieuse et étaient sous la protection des Dieux, qui bénissaient leurs mariages et consacraient leur puissance; ils constituaient l'élément principal de la force publique; ils contribuaient à former les lois dans les assemblées curiates; c'était dans leurs rangs que se recrutaient exclusivement les sénateurs; enfin le Roi ne pouvait prendre de décision importante sans les consulter. Et cependant, toute cette puissance ne faisait qu'accroître le désir de l'augmenter. La royauté était l'obstacle qui s'opposait au plein épanouissement de leur ambition; c'est contre la royauté qu'ils luttaient sourdement, recourant au meurtre pour écarter les rois les plus gênants. C'est plus tard, dans la seconde période, que leur ambition sera satisfaite par l'abolition de la monarchie et par la main mise sur tous les pouvoirs.

Loi d'hostilité. — Les ambitions opposées provo-

quent nécessairement la lutte, une lutte d'idées et de sentiments, qui doit à la première occasion se traduire en actes. Les Rois supportent avec peine la tutelle patricienne ; ils favorisent la plèbe par la division du peuple romain en six classes, formées d'après le cens et indépendamment de la naissance. Mais Servius Tullius, l'auteur de cette mesure, meurt de mort violente. Enfin, quand Tarquin le Superbe eut comblé la mesure par ses vexations, les patriciens le chassèrent et supprimèrent une royauté, jugée incorrigible. — Ce contre-poids disparu, la puissance patricienne s'accrut dans des proportions inquiétantes pour la plèbe, qui, se voyant opprimée, se retira menaçante sur le Mont Sacré.

Loi d'harmonie. Cette retraite dans une période critique, où la république naissante avait besoin de toutes ses forces pour lutter contre les ennemis extérieurs que suscitait Tarquin, cette retraite obligeait les Patriciens à faire des concessions. Deux partis se formèrent : le premier comprenant les conservateurs intransigeants, les défenseurs des droits de la noblesse ; le second formé des novateurs, de ceux qu'on appellerait aujourd'hui les libéraux, qui voulaient effacer les distinctions de naissance, et tout accorder à la fortune et au mérite. Dans le premier groupe se trouvaient les Sénateurs avec leur pouvoir législatif ; les Pontifes gardiens du culte ; les Consuls choisis parmi les plus nobles familles, qui avaient l'initiative des lois, qui étaient chargés de leur exécution et qui disposaient de pouvoirs judiciaires très étendus ; puis venaient les grands propriétaires terriens avec leurs esclaves. — Dans l'autre camp se groupaient, sous la conduite des plus riches plébéiens, les ouvriers et les patrons des différents corps de métiers, les commerçants, les anciens clients mécontents ou avides de nouveauté, et la foule grandissante des

prolétaires. Tous avaient à se plaindre de l'orgueil, de l'injustice ou de l'avarice des Patriciens, et tous, animés des mêmes sentiments d'indépendance, s'entendaient pour secouer le joug.

Loi d'adaptation. Les premières revendications plébéiennes avaient d'abord scandalisé les Patriciens. — Mais peu à peu leurs préventions diminuèrent, et l'idée d'un rapprochement leur parut de moins en moins choquante. — Grâce à la division de Servius Tullius, des plébéiens avaient pénétré dans la première classe, et, mêlés aux chevaliers, avaient montré dans les combats qu'ils n'étaient inférieurs ni en courage ni en habileté. La retraite sur le Mont Sacré avait fait ressortir leur force et leur importance sociale. L'assemblée centuriate — où trouvaient place les plébéiens — était consultée sur les déclarations de guerre, et c'était cette même assemblée qui nommait les Consuls. Enfin la Plèbe avait obtenu la création des Tribuns, défenseurs inviolables de ses droits. — D'un autre côté, parmi les Patriciens, ceux qui se trouvaient le moins favorisés par l'état ancien cherchaient la popularité en se rapprochant de cette force nouvelle. Puis de nouvelles générations apparaissaient, qui, grandissant dans l'état nouveau et ne connaissant que par tradition la toute-puissance patricienne, ne sont plus choquées du rôle attribué à la plèbe. Si quelques jeunes, à l'exemple de Coriolan, tentent une réaction, les tribuns les ramènent durement à la réalité en les citant devant l'assemblée du peuple, et les patriciens, eux-mêmes, abandonnant ces révoltés, leur interdisent le territoire de la République. Dès 486 un patricien, Spurius Cassius, a la première idée des lois agraires.

Les plébéiens, encouragés par leurs premiers succès, ne s'arrêtèrent pas dans leurs revendications. Ils prirent de plus en plus le sentiment de leur importance

et l'idée de leurs droits. Ce n'étaient plus quelques mesures de détail qu'ils réclamaient presque comme une faveur de la part de leurs maîtres, mais l'égalité complète, toutes les distinctions de naissance ou de race devant être abolies.

Loi d'équilibre. Les luttes perdent peu à peu de leur vivacité ; les animosités entre les deux ordres rivaux se calment ; l'égalité fait des progrès ; les barrières tombent ; toutes les magistratures sont partagées ; les formules du droit sont inscrites sur les tables de pierre dressées au Forum sous les yeux de tous ; les préjugés de race disparaissent : les mariages sont permis entre patriciennes et plébéiens, et enfin le dernier refuge de la noblesse s'ouvre aux Plébéiens, qui, en l'an 300 par la loi Ogulmia, ont accès dans les collèges d'augures et de pontifes. — A partir de là jusqu'à la tentative des Gracques, la République traverse une période de calme intérieur, où les différentes classes sociales s'organisent d'après les principes nouveaux. La classe militaire domine, parce que c'est l'armée qui assure la sécurité, la force et la prospérité romaines. Mais tous acceptent cette prédominance, parce que l'armée, image de la Cité, se recrute dans toutes les classes et que les commandements sont accessibles à toutes, sauf à celle des prolétaires.

Loi de progrès. — En suivant les progrès de la classe militaire, on peut suivre en même temps les progrès de la puissance romaine, qui dépendait en grande partie de l'armée.

Au commencement les patriciens combattaient seuls, entourés de leurs clients, qui dans l'espoir d'obtenir une part du butin, s'attachaient à la fortune de leurs maîtres. Si l'aristocratie, isolée dans son orgueil, s'était obstinée à repousser de l'armée des éléments nouveaux, et était parvenue à triompher des réformes tentées

par la royauté, elle aurait posé par là même des bornes au développement de la Cité. Mais, par l'admission des citoyens des cinq premières classes, l'armée se fortifia, et de nouvelles légions furent créées, capables de résister à la coalition formée par Tarquin le Superbe.

Cependant l'accroissement du nombre des combattants ne devient un véritable élément de succès qu'à une condition, c'est que les qualités militaires — l'union et la discipline — ne reçoivent aucune atteinte. — Or, si la séparation entre les deux ordres avait toujours été maintenue avec la même rigueur, les désaccords, les conflits, les discordes civiles restaient toujours imminents, et la Cité affaiblie aurait sans doute succombé dans une de ces guerres, où Rome — harcelée par les Etrusques de Porsenna, par les Volsques, par les Vétiens, les Eques et les Sabins — avait beaucoup de peine à se tenir sur la défensive. Il n'en fut pas ainsi. Mais à mesure que les Plébéiens eurent conquis tous les droits civils, politiques, militaires et religieux, ils prirent à l'imitation des patriciens l'orgueil romain, et ouvrirent une vaste carrière à leur ambition. Quant aux qualités proprement militaires, les plébéiens entrant dans l'armée avaient à cœur d'égaliser ou même de surpasser les patriciens. C'est là un effet de la loi d'homogénéité, signalée plus haut au sujet des relations internes entre les membres d'une même classe. Les armes, l'habileté dans leur manie- ment, la force physique, le courage sont les qualités qui ont donné aux Patriciens la prééminence dans l'Etat. Pour prouver qu'ils sont dignes de partager leurs droits, les Plébéiens posséderont des armes, ils s'exerceront à exécuter tous les mouvements avec régularité, et dans les combats ils garderont fièrement leur poste. — Pour la discipline, ils surent s'y plier sans murmurer, du jour où ils n'eurent plus à obéir qu'à

des chefs qui les traitaient en concitoyens et non en esclaves.

Un nouveau progrès fut réalisé, quand les armées romaines reçurent à titre d'auxiliaires les troupes des Alliés, et quand le Sénat établit la solde pour pouvoir retenir plus longtemps les soldats à l'armée. Les Alliés, intéressés aux succès des armées romaines, combattaient avec zèle, et c'est grâce à eux que Rome a pu traverser heureusement des crises fort dangereuses, et étendre progressivement son empire. Mais cette extension de sa puissance extérieure n'appartient pas à la question actuelle qui est consacrée à la vie intérieure des Cités. Pour s'en tenir aux causes internes de progrès, on peut ajouter aux précédentes le soin que les Romains ont pris de perfectionner leur armement et d'améliorer la tactique ; l'habitude de construire des retranchements, partout où l'armée devait camper, ne fût-ce qu'une seule nuit ; enfin les exercices militaires, les marches avec un lourd équipement, et surtout les succès, qui augmentaient sans cesse la confiance et ouvraient à l'espérance un champ sans limite.

Loi de Population. Cette loi fait sentir son action à toutes les pages de l'histoire romaine. Tant que Rome ne possède qu'un territoire restreint occupé par les familles patriciennes, celles-ci, avec l'appui de leurs clients et de leurs esclaves, sont maîtresses. Mais, à mesure que la population urbaine augmente, l'influence patricienne diminue. Le propre d'une aristocratie est de maintenir ses privilèges en restreignant le nombre des privilégiés ; mais elle éloigne, par cet exclusivisme, des volontés amies qui tendent alors à s'orienter dans un autre sens. De là la progression continue des forces plébéiennes et leur succès final.

Pour arriver à une vérification plus satisfaisante

des lois qui régissent les classes, il faudrait poursuivre cette enquête et l'étendre aux autres types de sociétés. Mais ce serait dépasser le cercle de la méthode et pénétrer dans le domaine même de la Science. Les exemples précédents peuvent suffire comme indication de la méthode.

Relations avec le milieu physique.

Une des conditions essentielles de la science est de procéder par analyse. Mais cet examen successif n'a de valeur qu'autant qu'il est complet. — Or, si une société se compose d'individus groupés en classes, il ne faut pas oublier que cette société vit sous une certaine latitude, qu'elle occupe un territoire déterminé, et que de ce fait elle subit diverses influences. Ces influences, nées du milieu physique, ne sont guère contestables. Cependant il ne suffit pas d'en affirmer vaguement la réalité, il faut de plus préciser ces influences et montrer leurs limites; il faut, d'un autre côté, établir la puissante réaction de l'homme sur la nature et marquer aussi les bornes de cet empire. En un mot, ou il faut renoncer à la science, ou, si l'on a la prétention d'établir des lois scientifiques, ces lois — pour en mériter véritablement le nom — ne doivent comporter aucune exception.

Il semble que le nœud du problème n'ait pas été résolu par les diverses considérations qu'Hippocrate, Montesquieu et leurs continuateurs ont faites sur les sociétés considérées dans leur ensemble.

Admettons les effets du climat, de la nourriture, de l'air, des eaux, de l'altitude, du voisinage de la mer, du séjour dans les plaines, des exhalaisons paludéennes et de toutes les autres circonstances susceptibles d'être énumérées. Une première remarque à faire, c'est que

— si peu étendu que soit le territoire d'une Société — ces conditions sont loin d'être identiques pour tous les membres de cette Société. Par suite plus ces influences seront réelles, plus l'écart sera considérable, de sorte que, par la force même du principe, on devra s'attendre à trouver non l'uniformité mais une vraie diversité.

Dans les pays froids, les uns sont exposés à toutes les intempéries de l'hiver, tandis que d'autres plus favorisés se garantissent du froid par de chaudes fourrures, et en vivant renfermés dans des appartements bien closet bien chauffés. L'air froid n'a donc pas trop l'occasion « de resserrer les fibres extérieures du corps » (1) ni de produire les autres avantages que Montesquieu lui attribue. — Pour la nourriture, les paysans vivent des produits du sol, mais les habitants des villes, où fleurit le commerce, mettent — quand ils sont riches — le monde à contribution pour satisfaire leurs désirs. Sans avoir besoin d'une grande richesse, les Européens modernes échappent aux fatalités du sol, en empruntant le sucre, le café, le poisson à des contrées souvent très éloignées. — L'air n'est pas le même dans les champs ou dans l'intérieur d'une ville. Que dire de celui que respirent les ouvriers dans les usines, au fond des mines, dans ces galeries souterraines pleines d'ombre et d'humidité ? — L'analyse chimique montre que la composition des eaux est très variable dans des contrées pourtant voisines ; ici l'eau d'un fleuve est pure, plus bas elle est contaminée. D'ailleurs un moyen de se soustraire à l'influence des eaux, c'est d'user de vin ou du moins de boissons où l'eau est corrigée par l'addition de substances étrangères. — Dans une région restreinte comme la Laconie, les Spartiates et les Ilotes vivaient dans la plaine, tandis que les Périèques ha-

(1) Esprit des Loix. Liv. XIV.— ch. 2.

bitaient les pentes du Taygète et du Parnon. Athènes a toujours été aussi voisine de la mer, et cependant les brises marines n'ont pas toujours inspiré à ses habitants le même esprit d'aventures, d'indépendance et d'ardeur colonisatrice. Quant aux exhalaisons de sols marécageux, elles n'agissent que sur la partie de la population qui est directement soumise à leur action. D'ailleurs la médecine est parvenue dans quelques cas à en combattre les effets : l'usage de la quinine est efficace pour calmer la fièvre. Ce que la déduction permet de tirer du principe posé par Hippocrate et Montesquieu, ce n'est donc pas l'uniformité du caractère, des aptitudes et des mœurs de tout un peuple, mais plutôt la diversité et les contrastes.

Ce qui prouve en outre que ces influences géographiques n'ont pas une pareille force, c'est que tout en persistant à peu près les mêmes à travers les générations, elles sont loin d'imprimer aux sociétés successives un cachet immuable. A moins d'être aveuglé par l'esprit de système, qui reconnaîtrait, dans les Grecs du Bas-Empire ou dans les giaours soumis aux Musulmans, les Athéniens qui avaient vaincu à Marathon et à Salamine ? Qui verrait dans la Rome catholique, où pendant si longtemps les fronts se sont inclinés pieusement sous les bénédictions papales, la Rome antique où retentissait « le pas lourd des légions » ? Ce ne sont pas là des cas exceptionnels, mais plutôt des exemples d'une règle qui semble générale. Dans une région quelconque — que ce soit l'Égypte, la Judée, la Grèce, l'Italie, la France — des sociétés très dissemblables se succèdent, pourvues chacune de mœurs, de coutumes, de lois, de caractère et d'esprit particuliers. Ce n'est que par des artifices d'exposition qu'on parvient à masquer les différences, à grossir les similitudes et à rattacher la chaîne plusieurs fois brisée des

génération. Taine a su, dans ses études critiques, tirer un grand parti de cette théorie sur l'influence des milieux, mais il a fait de la littérature, non de la science.

Suivant notre méthode, ne nous attardons pas davantage à la critique, mais par l'établissement d'une bonne théorie cherchons à présenter la meilleure des réfutations.

Il semble que la solution donnée pour les questions antérieures puisse encore être employée dans le problème actuel : l'analyse de la société en classes distinctes, qui, soumises à des influences diverses, prennent chacune une physionomie spéciale tant au physique qu'au moral.

Ce qui fait qu'une espèce animale finit par contracter une organisation déterminée, qui entraîne avec elle un ensemble d'impulsions instinctives et un genre de vie particulier, c'est que tous les êtres individuels appartenant à l'espèce sont soumis aux mêmes influences extérieures, ont une nourriture semblable, déploient une activité analogue pour lutter contre les espèces hostiles et enfin s'unissent toujours entre eux, c'est-à-dire avec des êtres semblables qui vivent dans le même habitat. L'adaptation devient de plus en plus complète, et, quand les progrès nécessaires pour la conservation et la perpétuité de l'espèce ont été réalisés, l'organisation physiologique et la structure mentale se fixent ; elles se transmettent désormais sans variation appréciable à la suite des descendants, et cela, tant que des modifications apportées dans le milieu ne viennent point troubler l'équilibre et obliger l'espèce à une nouvelle adaptation. Inutile d'insister davantage sur des idées que l'évolutionisme a rendues familières.

Mais cette immobilité dans l'organisation physique et mentale ne peut se réaliser pour les peuples, sinon

dans des cas exceptionnels, là où des peuplades inférieures, vivant loin de toute communication, mènent un genre de vie qui a beaucoup d'analogie avec celui des espèces animales supérieures. Les Apaches, les Mohicans et d'autres tribus guerrières étaient tellement façonnés à leurs mœurs que, ne pouvant se modifier au contact des Européens, ils ont dû disparaître.

A part ces cas exceptionnels, où il n'existe guère que des rudiments de société, la variété est la règle. Pourquoi ?

D'un mot, on peut répondre : c'est que l'homme ne reçoit point passivement l'empreinte des choses, c'est qu'il est doué d'une activité intelligente ; c'est qu'il possède la raison « cet instrument universel » comme l'appelait Descartes, instrument si puissant qu'il modifie la nature suivant ses besoins, et que, d'après cet autre mot de Descartes, « il peut s'en rendre comme maître et possesseur ». Voilà la différence avec l'animal, différence incommensurable. Pour se garantir du froid, l'ours est parvenu — à la suite d'une sélection rigoureuse — à être muni d'une épaisse fourrure ; l'homme nu se couvre de vêtements, se construit des maisons bien closes, et se chauffe à la flamme d'un bon feu. Un bœuf se nourrit des herbes de la contrée ; pressé par la faim, il ne deviendra pas carnivore ; l'homme est arrivé à utiliser pour sa nourriture les produits les plus variés, et à développer par la culture leurs qualités nutritives. L'air est empesté par des vapeurs marécageuses ; l'homme dessèche le marais et transforme une contrée malsaine en un sol fertile....

Quelles sont les bornes de cette puissance humaine ? Elles peuvent sans doute être indéfiniment reculées. Cependant, si l'on ne veut point se perdre dans le rêve,

mais s'en tenir strictement aux réalités actuelles, on constate que l'intelligence humaine n'a pas triomphé de tous les obstacles. En particulier, quand il s'agit d'écartes considérables dans les climats, la sélection animale reprend ses droits, et écarte d'une contrée tous ceux qu'une longue adaptation n'a pas préparés à ce séjour. De là la difficulté pour les Européens de s'acclimater aux Indes et au Sénégal.

Dans l'homme il y a donc deux sortes d'habitudes : les habitudes passives et les habitudes actives ; mais le domaine de la passivité tend sans cesse à diminuer par rapport à celui de l'activité, qui s'étend sans cesse et se consolide. L'homme quaternaire était dominé par toutes les fatalités du climat et du sol ; le moderne Européen des classes supérieures s'en affranchit en grande partie.

En résumé, si la passivité domine, les influences extérieures deviennent prépondérantes, sans toutefois jamais atteindre la force qu'elles acquièrent dans leur action sur les animaux. En vertu de la loi de plasticité, l'homme reçoit au physique et aussi au moral l'empreinte des choses ; il s'adapte progressivement aux conditions que la nature lui impose, et, quand l'hérédité a le temps de produire son œuvre, cette adaptation se consolide, et donne cet ensemble fixe de caractères physiques et moraux qui constituent la *Race*. — Si au contraire l'activité intelligente l'emporte, les forces de la nature sont neutralisées, ou mises au service de la puissance humaine ; les caractères physiques ont moins de fixité, et les dispositions morales dépendent plus étroitement de la nature des occupations, des relations sociales internes et aussi des influences étrangères. Les variations sont plus fréquentes, mais, comme elles résultent des actions sociales qui comportent une analyse plus exacte, elles sont plus faciles à expliquer.

Voilà ce que donne la déduction. Mais ces principes ne sont que provisoires tant qu'ils n'ont pas été vérifiés. Cette vérification sera obtenue, non en établissant un parallèle entre des sociétés différentes, mais en comparant les classes d'une même société et en les suivant dans leur évolution. Soit par exemple l'Attique. Examinons à son sujet les différentes influences qui doivent être rapportées au climat, à la nourriture et à la disposition des lieux.

Dans une étude sociologique, il ne saurait être question de variations individuelles, mais seulement de celles qui sont communes, ou à la société tout entière, ou du moins à des groupes déterminés. Que l'habitude d'affronter les intempéries de l'air, qu'une vie sobre, que des exercices réguliers endurcissent le corps et en développent la vigueur, c'est là sans doute une vérité ; mais elle n'intéresse encore que la médecine et la physiologie, si elle ne trouve son application que dans des cas particuliers. Ainsi que des athlètes, par suite d'un régime spécial et d'un entraînement continu, soient arrivés en Attique à une grande force ou à une grande adresse, cela ne prouverait rien pour le reste de la nation. Ce sont là des exceptions qui sont dues moins au climat et au sol qu'aux habitudes actives et au genre d'occupation.

Est-il permis d'aller jusqu'à l'extrême opposé et de prétendre que tous les habitants de l'Attique avaient pris, sous l'influence du climat, du sol et de la nourriture, la beauté physique, la souplesse du corps, ainsi que la vigueur et la vivacité de l'esprit ? En fait, cela n'a pas existé. Dans l'Attique ancienne et moderne, il y a toujours eu des hommes beaux comme Alcibiade, ou laids comme Socrate ; des corps souples comme ceux des coureurs au stade Olympique, et des boiteux comme Tyrtée ; des intelligences vives comme celle

d'Aristophane, et des esprits épais comme celui du pauvre Strepsiade, enveloppé naturellement de toutes les nuées socratiques.

Mais, dit-on, le nombre des esprits bien doués a été plus grand qu'ailleurs. — Sans doute. Une raison décisive empêche cependant qu'on ne rapporte cette supériorité au climat et au sol; c'est qu'avant Solon elle n'apparaît pas, et que, si elle persiste pendant plusieurs siècles, elle ne se montre plus à partir de la fermeture des écoles philosophiques en 529. — Que toutes les générations qui se sont succédé sur le sol de l'Attique n'aient pas été modelées, d'après un type uniforme, par les influences toutes-puissantes du climat, de l'air et de la nourriture, cela ressort des différences accentuées qui distinguent les différentes régions de cette contrée, pourtant si restreinte. Les Eupatrides habitent les plaines fertiles de Pédias et de Thria, mais les populations qui sont reléguées sur les pentes du Cithéron, du Parnès et du Phelleus mènent une vie plus difficile : ce sont des montagnards aux mœurs rudes et aux corps secs comme les roches qu'ils habitent ; les Paraliens qui vivent sur les côtes s'adonnent à la pêche, ils se nourrissent de poisson et ont moins à supporter les rigueurs de l'hiver.

Athènes a-t-elle dû son étonnante prospérité à sa situation ? — Sans doute le rocher de l'Acropole donna, au début, une supériorité aux Eupatrides qui habitaient Athènes, l'un des douze bourgs de la primitive Attique. Mais pourquoi sa puissance maritime s'est-elle développée plutôt que celle d'Eleusis et surtout de Mégare ? Cette grandeur ne saurait s'expliquer par la situation seule. Car, si Athènes fut en possession de ports importants, elle ne le dut pas seulement à la nature, mais aux travaux considérables que Thémistocle conseilla pour relier la Ville au Pirée par les longs murs. —

Ce n'est pas tout. La diversité n'apparaît pas seulement dans les diverses régions, elle éclate encore chez les habitants d'un même pays, suivant leur séjour à la campagne ou à la ville, et aussi d'après la nature de leurs occupations. L'Eupatride ne se nourrissait pas comme le Thète, employé à des travaux mercenaires et condamné à une sobriété beaucoup plus stricte que son maître ; le marin, qui faisait de fréquentes traversées sur la mer Egée, ne subissait pas les mêmes influences climatiques que les bûcherons d'Acharnes et les montagnards Diacriens ; les esclaves qui travaillaient dans les mines de Laurium, ou dans les carrières du Pentélique étaient exposés aux températures extrêmes, pendant que le marchand d'Athènes s'abritait du froid ou de la chaleur dans son échoppe du Céramique.

Puisque les influences individuelles ne sont pas du ressort de la sociologie, et que d'un autre côté aucune proposition générale n'est applicable à toute la société athénienne, il reste que l'ensemble des influences physiques s'exerce d'une façon spéciale sur les classes, et vient ainsi modifier d'une manière déterminée le caractère de ces classes, caractère formé, pour la plus grande partie, par la nature des occupations.

Voici alors comment se pose le problème actuel : Rechercher les changements spéciaux que le sol et le climat apportent dans le caractère général de chaque classe ou du moins des plus importantes.

Pour que ce problème soit susceptible d'une solution précise, il faut distinguer les époques, en examinant à part chacune des phases qu'un peuple a pu traverser dans son évolution. Si par exemple l'examen porte sur l'Attique, il sera nécessaire de séparer avec soin les divers états sociaux, et de noter les changements pour chacune des périodes ainsi formées. Voici notre thèse :

les traits fondamentaux sont fournis par le genre des occupations ; des changements très importants sont en outre apportés par les relations sociales, et enfin des modifications plus faibles sont dues au sol et au climat.

La première période — assez obscure d'ailleurs, à cause de l'incertitude des documents historiques — commence avec Thésée, quand les douze petits bourgs de l'Attique sont soumis à la domination reconnue d'Athènes, qui n'est guère encore elle-même qu'une bourgade dont les maisons sont groupées au pied de l'Acropole. Les familles puissantes se sont réunies à Athènes, et de là surveillent et exploitent, avec leurs esclaves, leurs domaines fertiles de la vallée du Céphise et de l'Ilissus. Grâce à cette fertilité du sol, ces Eupatrides ont de la richesse et des loisirs. Peu préoccupés des nécessités de la vie, ils peuvent tourner leur activité vers des sujets supérieurs : la politique et la religion. Cela est un trait commun à toutes les familles patriciennes. Ce qui est particulier aux Hellènes de l'Attique et qui est sans doute propre à la douceur du climat, à la pureté de l'atmosphère et aux qualités du sol, c'est leur sobriété, leur mesure dans les plaisirs, leur délicatesse dans les réjouissances et les jeux. Le chef Germain se gorge de viandes, et, dans des banquets tumultueux, fait circuler les coupes remplies de boissons fermentées. L'Ionien de l'Attique se plaît aux conversations, aux légendes qui racontent les exploits des héros, aux épopées que les rhapsodes — descendants d'Homère — chantent en s'accompagnant de la lyre : le prestige de Solon a commencé le jour où ce sage, dans le désordre de l'inspiration poétique, a charmé ses concitoyens par sa poésie de « Salamine ». — Les paysans qui habitent les parties rocheuses de l'Attique, sont endurcis par les privations et par les bises plus

piquantes qui viennent de la Thrace. Ils sont aussi plus indépendants, et déserteraient le pays plutôt que de se soumettre à des taxes, comme les Thètes de la plaine. Les habitants des côtes se livrent à la pêche et, quand ils voient à l'horizon les voiles blanches des vaisseaux Phéniciens, ils ont l'idée et le désir des navigations lointaines. Le sol pierreux et peu fertile de l'Attique ne tente pas la cupidité des envahisseurs. Dans la grande invasion Dorienne, cette contrée reste en dehors du flot. Les grandes familles chassées de leur patrie viennent même y chercher la paix ; et, comme elles y arrivent avec une partie de leurs richesses, elles y sont bien accueillies par une population dont les mœurs sont douces, et qui est assez avisée pour apercevoir son intérêt dans cette arrivée d'hommes puissants.

2^{me} Période. Cette immigration pacifique ouvre la seconde période où le commerce maritime commence à s'introduire en Attique, commerce qui doit être le facteur le plus important de la future prospérité d'Athènes. Les influences du climat et du sol s'affaiblissent, ou du moins elles se restreignent à une faible partie de la population. Les membres des familles nouvelles n'ont pas de terres à acquérir et à cultiver ; ils tournent leur activité vers le négoce, ils font construire pour eux des navires à Phalère, et vont, dans des navigations de plus en plus lointaines, étendre le cercle de leurs affaires et de leurs profits. L'activité l'emporte sur la passivité. L'homme n'est pas fait par le sol, mais c'est l'homme qui façonne le sol et qui l'approprie à ses besoins. La pierreuse Attique se couvre d'oliviers ; et c'est bien la sagesse elle-même — Athéna la protectrice du pays — qui, en créant cette denrée d'exportation, crée une source intarissable de richesses. Plus tard la nature est encore mieux vaincue, quand

Athènes, malgré les 8 kilomètres qui la séparent de la mer, devient un véritable port de mer par la construction des longs murs, et par l'élévation du mur de Phalère. La seule classe, qui continue à subir les influences du sol et du climat, est celle des travailleurs de la terre. Et encore leur sujétion est amoindrie, parce que, dans leur culture, ils ont moins à se préoccuper de produire des choses directement nécessaires à la vie que des objets d'exportation.

3^e Période. Il en sera ainsi dans tout le reste de l'évolution Athénienne. Le sol et le climat n'entreront que pour une part fort restreinte dans la production des événements, qui devront être plutôt rapportés à l'activité des hommes, activité de plus en plus affranchie du milieu immédiat. Au beau temps de Périclès, les arts, la littérature, la philosophie prennent un magnifique essor. Mais les mœurs sont altérées et l'antique sobriété a disparu : Les banquets nocturnes se multiplient, où les convives boivent jusqu'à l'ivresse, en regardant les danses lascives des esclaves Thessaliennes, et en faisant plus que dissenter sur les diverses formes de l'amour et sur la puissance invincible d'Eros. Si Platon a pu, sans esprit de dénigrement, représenter Alcibiade dans l'excitation d'une fête et du vin, que dire des orgies des marchands enrichis qui n'étaient pas retenus dans la modération par décence philosophique ?

Les lieux n'influent pas sur la destinée des sociétés et des hommes par quelque vertu mystérieuse et occulte. Mais ce sont les hommes — particulièrement les classes qui sont au pouvoir — qui transforment les lieux, y mettent leur empreinte noble ou grossière, habile ou maladroite ; qui les vivifient et, pour ainsi dire, les intellectualisent, en y faisant pénétrer quelque chose de leur intelligence et de leur volonté. Athènes,

ce n'est plus une roche abrupte, plantée au milieu de quelques cabanes rustiques. C'est l'Acropole, c'est le Parthénon, c'est la demeure sacrée de Pallas-Athéné, de la divinité qui inspire les prudentes pensées et les résolutions viriles, de la toute-puissante protectrice de la Cité. Athènes c'est l'Aréopage, qu'habitent les Euménides vengeresses du crime ; c'est l'éloquent rocher du Pnyx où le plus modeste citoyen a le sentiment de sa dignité et de son pouvoir législateur ; c'est l'Agora, où s'agite, mêlée aux indigènes, la foule des étrangers venus des contrées les plus éloignées. Athènes, c'est l'Odéon où se tiennent les concours de musique ; c'est le théâtre de Bacchus, où Eschyle, Sophocle, Euripide font revivre dans d'émouvantes trilogies les légendes des héros et des Dieux ; ce sont les gymnases du Cynosarge et du Lycée, où, sous le contrôle des maîtres de la palestre, les éphèbes s'exercent dans de belles attitudes à lutter ou à lancer un lourd disque de plomb ; c'est aussi sur les bords du Céphise le jardin d'Academos, où Platon enseigne que les hommes, asservis aux sens, ressemblent à des esclaves enchaînés au fond d'une caverne, qui vivent au milieu des ombres, sans avoir jamais soupçonné la rayonnante beauté de l'Idée Athènes, en un mot, est la ville où se concentrent toutes les grandeurs. — De tout cela qu'appartient-il à la nature ? — presque rien ; à l'homme ? presque tout.

De semblables avantages ne sont pas exclusivement propres à Athènes, mais ils se retrouvent analogues dans toutes les capitales. Sparte possède moins de monuments, et cependant c'est dans l'angle formé par l'Eurotas et son affluent le Knakion que les hommes, soumis à la discipline de Lycurgue, héritent du privilège de régler en maîtres les affaires de la Grèce. Le lieu même confère des droits, mais après que les géné-

rations successives y ont accumulé les produits variés de leur activité. Le Romain, fier de son titre de *civis romanus*, se mettait au-dessus des plus grands personnages étrangers ; et Cicéron n'hésite pas à abaisser la royauté barbare devant la dignité misérable du moindre plébéien. Cette fierté s'explique par le rôle que peuvent jouer dans une capitale les plus obscurs citoyens, quand ils prennent part aux délibérations et que leurs suffrages pèsent dans les décisions à prendre.

L'importance attachée au séjour est donc incontestable. Mais elle ne vient pas de la nature même. Elle est un produit artificiel, et dépend de l'industrie et de la volonté humaines.

Unité Sociale

La distinction des classes est le point fondamental dans l'étude des sociétés. Pour connaître le jeu d'une machine, il faut la décomposer en ses différentes parties, voir successivement leurs formes, leur mode d'agencement et la façon dont chaque pièce agit sur les pièces voisines. Pour connaître les fonctions d'un être vivant, il faut par une anatomie exacte distinguer les appareils, les organes et les tissus. De même, la vie des sociétés reste mystérieuse ou soumise à des caprices inexplicables, tant que l'analyse n'a pas pénétré dans l'intérieur de ces sociétés, pour découvrir sous l'infinie diversité des phénomènes les causes permanentes, causes qui résident dans les groupes composés de tous ceux qui ont des fonctions semblables.

Et cependant, si réelles que soient les différences de classes, elles ne doivent pas fermer les yeux sur les ressemblances. Car c'est l'ensemble de ces ressemblances qui imprime à une société son cachet propre, qui permet à tous ses membres de sentir leur solidarité,

qui les unit en même temps qu'elle les sépare des étrangers, en un mot, qui réalise l'unité sociale en l'opposant aux autres sociétés unies et indépendantes. Plus les ressemblances sont nombreuses et profondes, plus la communauté et l'unité sont étroites. Dans le cas contraire l'unité sociale est fragile et, au moindre ébranlement, risqué de se rompre.

Quels sont les facteurs de l'unité sociale ?

L'hypothèse, dont nous poursuivons avec persistance la vérification, consiste à soutenir que les raisons des Faits sociaux sont d'ordre psychologique, et doivent, en dernier ressort, être découvertes dans la nature des classes et dans leurs rapports mutuels. Si cette hypothèse est vraie, il faut retourner l'explication ordinaire, et prouver que la communauté de territoire, de langue, de race, de religion, de lois, de mœurs, de littérature et d'arts, est moins une cause première d'union que le résultat de l'activité volontaire ou inconsciente des classes. Ainsi, ce n'est pas le territoire de l'Attique, qui par sa vertu propre aurait donné l'unité au peuple Athénien, mais ce sont les habitants qui par leurs relations de différente sorte — relations voulues ou forcées — ont circonscrit le promontoire qui s'étendait du Cithéron au cap Sunium, et en ont fait une terre propre à tous ceux qui étaient nés dans les conditions déterminées par les lois.

Ce théorème et d'autres semblables peuvent être établis, dans toute leur généralité, par les méthodes de concordance et de différence.

Territoire. Les circonstances communes à tous les cas, où se réalise l'unité du territoire, ne sont pas essentiellement de nature physique. Une plaine unie facilite les communications et rend par là les populations plus disposées à s'associer ; mais, par la volonté des hommes, un cours d'eau insignifiant, une ligne

idéale, marquée par de simples poteaux, suffit pour séparer deux peuples et les rendre étrangers l'un à l'autre. D'un autre côté, des montagnes élevées, des rivières larges et profondes, la mer elle-même ne sont pas des obstacles suffisants pour isoler les hommes. La Grèce autrefois était morcelée en une multitude de petits Etats ; aujourd'hui, les vallées resserrées entre des montagnes souvent abruptes communiquent entre elles par des routes et des voies ferrées, et les îles de l'ancienne mer Egée sont rattachées à Athènes, par un service régulier de messageries maritimes.

Les deux conditions nécessaires à l'unité de territoire sont : 1° la volonté commune aux habitants d'entretenir des relations régulières ; 2° le pouvoir de créer des moyens de communication suffisants. L'idée de vivre ensemble, quand elle est soutenue par une volonté énergique, peut faire des merveilles. Les Musulmans, plusieurs fois par jour, se tournent vers la Mecque, prosternés la face contre terre et, malgré les difficultés, vont à pied, une fois dans leur vie, dans la Cité Sainte. Dans l'antiquité, les Grecs, réunis dans des amphyxionies religieuses, se rendaient aussi en foule au sanctuaire du Dieu, pour assister aux fêtes célébrées en son honneur. Ce n'est pas seulement la religion qui établit un lien entre les hommes, disséminés sur un territoire parfois très étendu ; ce sont les intérêts commerciaux, les besoins de défense commune, les nécessités de l'organisation politique. « Le besoin crée l'organe » ont dit les physiologistes de l'école Lamarckienne. Cette proposition, en supposant qu'elle soit douteuse au point de vue physiologiste, paraît incontestable quand on l'applique aux sociétés, avec cette restriction toutefois, c'est que le pouvoir soit à la hauteur du besoin. Athènes a voulu être une puissance maritime, et, pour rester en communication sûre avec

les ports du Pirée, de Munychie et de Phalère, elle a exécuté des travaux considérables. De nos jours où la puissance scientifique s'est si prodigieusement accrue, aucun obstacle n'est insurmontable. Sous l'habile direction des ingénieurs, la terre dans chaque pays se façonne, s'adapte aux besoins des peuples et, comme un corps vivant se plie aux impulsions de l'instinct ou aux ordres de la volonté, elle devient par une appropriation chaque jour plus complète un serviteur obéissant.

Langue. — L'uniformité de la langue n'est pas non plus un fait primitif, mais plutôt la résultante de l'action que certaines classes, et spécialement les classes dominantes exercent sur les autres. Les Chefs d'Etat commandent ; et, par leurs agents exécutifs distribués dans toutes les parties du territoire, font connaître à tous leurs volontés. C'est donc leur langue qu'il y a intérêt à comprendre et à parler. Pour s'adresser aux puissants et avoir chance d'obtenir faveur ou justice ; pour connaître les prières efficaces et pour enchaîner, dans des formules victorieuses, la haine des dieux majeurs qui trônent dans les Acropoles ; pour vendre et pour acheter sur les riches marchés de la Capitale ; pour participer aux fêtes religieuses ou pour suivre les représentations dramatiques ; pour prendre part aux délibérations publiques et exercer quelque influence sur la direction des affaires ; dans toutes ces occasions et dans d'autres encore, l'intérêt, le plaisir et la vanité sont d'accord pour pousser le vaincu, l'étranger, l'esclave, le commerçant, l'ambitieux à oublier leur langue et à employer celle des maîtres habitant la Capitale. Les vieilles langues deviennent bientôt des patois méprisés, et ceux qui parlent un langage étranger sont flétris du nom de barbares.

Race. — Les Grecs de l'Attique se vantaient d'être

autochthones et pensaient que, semblables aux cigales, ils étaient nés du sol même. C'était une légende que l'obscurité des temps primitifs avait permis à l'orgueil Athénien d'inventer, mais une légende sans solidité. D'incessants mélanges s'étaient produits non seulement dans les classes d'esclaves, d'affranchis, d'ouvriers et de commerçants, mais dans la classe des Eupatrides. A Rome, l'incorporation fréquente des peuples vaincus avait infusé un sang nouveau aux Patriciens par l'admission au Sénat de nobles familles étrangères. Plus tard, quand les barrières entre le patriciat et la plèbe eurent disparu, toutes les distinctions d'origine se confondirent, et le nom de Romain servit à désigner une catégorie de personnes, qui n'avaient en commun qu'un certain nombre de droits politiques. A Sparte, la race conquérante des Doriens conserva mieux et plus longtemps sa pureté. Mais, pour n'avoir pas voulu recevoir d'éléments étrangers, elle s'affaiblit et finit par s'éteindre dans l'épuisement.

La race, en tant qu'elle serait constituée par un ensemble de caractères physiques et moraux, transmis sans interruption à travers les générations et fixés par l'hérédité, est le plus souvent une pure entité, une idole créée par le langage. Elle n'est une réalité que dans ces contrées isolées, où les habitants vivent loin de toute communication avec l'étranger, dans un état de civilisation inférieur. Et cependant, alors qu'elle n'est qu'une simple expression verbale, elle possède une réelle puissance d'action. Le mot « race Hellène, race Romaine... » opère comme un prestige : il est un signe évocateur de sentiments, d'idées et d'actions. Il ressemble à un drapeau, qui n'est souvent qu'une loque noircie et trouée, mais qui est le symbole de l'honneur. Qui forge les liens de cette association ? La nature, en tant qu'elle désigne des forces aveu-

gles, y entre pour bien peu. Ce sont les énergies mentales qui sont pour chaque peuple les vraies créatrices de sa personnalité. Ce sont les traditions orales, les lettres, les arts, la poésie qui peu à peu, silencieusement, mais de la manière la plus efficace enfoncent dans les esprits l'orgueil du nom, et donnent à un simple mot assez de prestige pour agir sur la volonté. La « Race » est un préjugé, une illusion, un mirage, mais l'idée toute fausse qu'elle est n'en conserve pas moins sa vertu active.

Religion. — Dans l'analyse des caractères propres à chaque classe sociale, aucune place n'a été attribuée aux croyances et aux sentiments religieux. Ce n'est pas que leur existence puisse être niée. Mais, sauf dans la classe des Prêtres, ils ne dépendent pas directement de la nature des occupations. Ils résultent des influences qu'exercent sur les autres classes les gardiens du culte, les détenteurs attitrés des prières, des rites et des sacrifices. L'impulsion première vient donc des prêtres. Aussi, quand on étudie la religion au point de vue social, c'est chez les prêtres qu'il faut saisir le secret de son action, les causes de sa diffusion, de son pouvoir ou de sa décadence.

Le problème qui se pose ici n'est pas de découvrir les ressemblances plus ou moins fugitives, qui peuvent exister entre les mythes de divers pays, de montrer la filiation des croyances et d'expliquer les bizarreries du culte. L'origine des idées religieuses n'est pas en question, car cette recherche, comme toutes celles qui portent sur l'invention des idées, est du domaine de la psychologie. Mais, supposant que ces idées aient été créées par l'imagination puissante de quelque prophète inspiré, ou conservées dans certaines familles comme un antique et obscur dépôt, on se demande comment ces idées ont rayonné leur action en

dehors de ces familles et comment dans la Cité l'unité des croyances s'est réalisée. Cela revient à chercher comment des cultes divers ont pu, par une tolérance mutuelle, arriver à vivre côte à côte, et même à se défendre par des alliances sincères et des accommodements stables.

Ce problème présente de grandes difficultés qu'il n'est pas de notre sujet d'aborder. Pour les besoins de la méthode, il suffira de rappeler les principes qui peuvent servir de guides dans la recherche d'une solution.

Ces principes ne sont autres que les lois sociales qui ont été proposées, pour l'explication des relations entre les classes diverses ou entre les membres d'une même classe. Par la *loi d'indépendance*, les prêtres d'une divinité et tous les fidèles qui participent aux mêmes croyances, s'efforcent de maintenir dans toute leur pureté les formes du culte. Cette communication avec le Dieu et cette puissance, que confèrent la connaissance des formules et la pratique des rites souvent tenus secrets, sont un privilège que conservent jalousement les familles favorisées. Mais si, d'autre part, ces familles sont puissantes, si elles possèdent la richesse territoriale et si par elles ou par leurs alliances elles disposent de l'autorité, leur prestige religieux s'accroît; la puissance du prêtre et celle du Dieu se confondent, et le Dieu bénéficie de l'habileté, de la force ou du bonheur que montrent ses fidèles. Le groupe augmente de tous ceux que l'intérêt plus ou moins conscient guide vers le nouveau culte. Il faut obéir. Obéir à un Dieu tout-puissant sauvegarde l'amour-propre. Ce n'est même point par une hypocrisie intéressée qu'on adopte de nouvelles croyances. Mais la foi est naturelle, tant l'évidence du pouvoir divin semble avoir fait violence à l'esprit : c'est une révélation que des aveugles ou des

impies seuls oseraient rejeter (Loi d'homogénéité). Les familles dominantes encouragent ces dispositions et réservent une partie de leurs faveurs à tout homme qui, par sa foi en leur puissance médiatrice, leur adresse la plus douce des flatteries. Elles imposent au contraire aux infidèles une contrainte persistante qui surmonte les résistances et amène progressivement les rebelles à la conciliation et à l'accord.

Pallas-Athéna n'était primitivement que la divinité protectrice d'une des douze bourgades de l'Attique. Quand, par l'influence de Thésée, les demeures furent réunis sous une autorité commune et que la prédominance fut acquise aux maisons bâties autour de l'Acropole, le culte d'Athéna grandit en même temps. Puis, à mesure que la puissance d'Athènes prenait plus de développement, la déesse qui avait son temple sur l'Acropole attirait à elle un plus grand nombre de fervents adorateurs. Les solennités religieuses, qui lui étaient consacrées, prirent plus d'extension et par leur éclat firent pâlir toutes les autres fêtes, à l'exception des fêtes célébrées à Eleusis en l'honneur de Déméter et de Perséphone. Ce furent les Panathénées qui, ayant scellé l'union entre les Etats, marquaient chaque année l'anniversaire de cette union, le 16 du mois hécatombæon. Sous Pisistrate, elles devinrent les grandes Panathénées, qui, célébrées tous les cinq ans, rivalisaient presque d'éclat avec les fêtes Olympiques, Pythiques et Néméennes.

La loi d'hostilité trouve aussi son application dans ces questions religieuses. La lutte entre Poseidon et Athéna est, sous le voile bien transparent de la légende, l'écho des luttes entre les familles attachées à ces divinités, luttes où il s'agissait de savoir à qui de ces familles opposées appartiendrait officiellement la suprématie religieuse. De là l'existence de certains partis

religieux qui, suivant les hasards des circonstances et la force de leurs partisans, se maintenaient avec plus ou moins d'éclat. — Les chefs d'Etat intervenaient quelquefois par un coup d'autorité. Un exemple curieux en est fourni par l'histoire du tyran de Sycione, Clisthène, qui substitua au culte d'Adraste celui du héros Thébain Ménélippos. Les raisons de ce changement étaient en réalité d'ordre politique. Le tyran voulait, en ruinant le culte d'Adraste et en reportant les faveurs officielles sur Ménélippos et sur Dionysos, frapper l'aristocratie hostile à son pouvoir et flatter les classes inférieures favorables à la tyrannie. Car, ainsi que le dit Schœmann dans ses *Antiquités grecques* (1), « Dionysos était une divinité rustique beaucoup plus en faveur auprès des paysans qu'auprès de la classe aristocratique des Chevaliers ».

Dans l'antiquité, les querelles religieuses — quand elles n'étaient pas compliquées de luttes entre les Etats, — ne prenaient pas ce caractère d'acuité et de férocité qu'elles ont souvent revêtu dans les temps modernes. Les fidèles restaient attachés à leur culte sans essayer de faire du prosélytisme. Et si les divinités poliades — honorées par les classes dominantes — prenaient le pas sur les autres, elles obtenaient cette prééminence plus par attraction que par contrainte. L'éclat des fêtes provoquait l'admiration et excitait le désir d'y prendre part. Il y avait là un exemple « *d'imitation collective* » que des observateurs ont déjà signalée et dont la réalité est incontestable. Les pompes, les théories, les cérémonies auxquelles prenait part l'élite de la population frappaient vivement les esprits. Comment aux grandes Panathénées les femmes de l'Attique seraient-elles restées indifférentes au spectacle de cette procession,

(1) Tome 2 de la Trad. Française, p. 223.

qui partant du Céramique extérieur parcourait les principales rues pour se rendre à l'Acropole, où l'on offrait à la Déesse le magnifique *Péplos* que des Athéniennes choisies avaient mis neuf mois à tisser et à recouvrir de broderies emblématiques ? L'enthousiasme était communicatif, et d'eux-mêmes les membres prenaient les attitudes pieuses.... Avec le temps ces fêtes gagnaient en prestige, et ceux mêmes qui avaient une préférence pour Poseidon ou Déméter se glorifiaient des Panathénées. Chacun sentait plus vivement dans ces solennités le lien qui l'unissait aux autres habitants de l'Attique. Par le frottement, les cultes divers avaient émoussé leurs aspérités ; ils se subordonnaient entre eux et finissaient par reconnaître la suprématie du culte qui contribuait, par sa généralité, à marquer d'une empreinte commune les habitants du pays.

Lois. La raison principale des lois, de leur nature et de leurs variations doit être cherchée dans les idées, dans les sentiments, dans les aspirations et dans les ressources des classes. Les législateurs ne ressemblent pas aux Dieux d'Epicure, qui vivaient hors du monde et loin de ses agitations. Mais ils subissent dans une mesure plus ou moins grande les influences des autres classes. Car toutes tendent soit à la conservation des lois, soit à leur changement, d'après leurs intérêts et l'idée de justice ; toutes exercent une pression d'autant plus efficace qu'elles disposent de ressources plus importantes.

D'un autre côté, les lois contribuent dans une large mesure à la formation de l'unité nationale. D'abord il est évident que les classes dirigeantes, celles qui disposent des pouvoirs exécutif, judiciaire et législatif, sont fortement attachées à des lois qui consacrent leurs privilèges et leurs immunités. Les Gérontes de Sparte, les Eupatrides Athéniens, les Patriciens Romains, les

Sénateurs Vénitiens, la Noblesse féodale, toutes les aristocraties sont trop intéressées à la conservation des lois pour n'être pas foncièrement optimistes. Elles s'imaginent volontiers que les lois émanent de la divinité ou du moins qu'elles ont été ratifiées par elle : de là le respect et l'amour qu'elles portent à ces lois si vénérables et si utiles. — Les classes inférieures formées d'esclaves, d'affranchis, de pauvres, d'ouvriers, de petits propriétaires et de commerçants n'avaient pas les mêmes raisons de s'attacher à des lois souvent oppressives. Aussi l'histoire intérieure de tous ces peuples est remplie de leurs efforts pour participer aux diverses formes du pouvoir, et pour arriver ainsi à adoucir ces lois en garantissant leur liberté, leur travail et leur propriété. Et cependant, à moins que leur condition ne fût tout à fait misérable et désespérée, ils préféraient encore les lois de leur pays à celles qu'ils auraient eu à supporter à l'étranger. L'esclave fugitif échappait à son maître mais non à la servitude, et à une servitude plus dure encore parce qu'il restait toujours suspect. Les affranchis, les pauvres, les ouvriers s'habituèrent à leur sort et, s'ils espéraient l'améliorer, ce n'était pas en allant à l'étranger, où ils risquaient d'être repoussés même par leurs semblables et où, perdant leur qualité de citoyens, ils se trouvaient dépouillés des petites garanties qui leur étaient laissées dans leur patrie. D'ailleurs, ils étaient familiarisés avec leur condition et savaient exactement dans quelles limites devait s'exercer leur activité. Au contraire, à l'étranger c'était l'inconnu, et il était d'autant plus difficile de dissiper les obscurités du droit que souvent les classes dominantes laissaient volontairement les législations enveloppées de mystère. — Les commerçants, par la nature de leurs occupations, sont plus cosmopolites. Les plus entreprenants n'hésitent pas à renoncer à leurs droits civils et poli-

tiques pour se rendre dans les cités ouvertes au commerce et favorables aux étrangers : ainsi à Athènes les Météques étaient fort nombreux. Mais leur expatriation, faite dans un but de lucre, n'était point durable, et il n'est pas douteux que beaucoup retournaient dans leur patrie après fortune faite. Car la situation de l'étranger est précaire : qu'une guerre éclate, il devient suspect et reste constamment sous la menace de mesures de rigueur. Aussi, dès qu'il le peut, il aime à remettre sa sécurité et ses biens sous la protection des lois nationales. — Les prêtres ne sont pas toujours disposés à renfermer la religion dans les limites étroites d'un Etat. Et, comme d'un autre côté ils placent les lois divines(1) — les νόμοι ἀγράφοι dont Sophocle parle par la bouche d'Antigone — bien au-dessus des décisions législatives des gouvernants, ils entrent souvent en conflit avec le pouvoir civil, forts de l'appui qu'ils trouvent auprès des prêtres du même culte établis à l'étranger. — Les exemples de luttes entre les deux pouvoirs temporel et spirituel sont fréquents à toutes les époques. Et cependant, à moins que la rivalité ne dégénère en hostilité et en persécution, ils ne font pas appel à l'étranger ; mais, tout en s'efforçant de maintenir ou d'étendre leurs privilèges, ils restent attachés à des lois qui protègent le culte national et leur assurent à eux-mêmes sécurité, richesses et honneurs.

En un mot toutes les classes ne participent pas également aux avantages des lois. Elles ne sont donc pas toutes également intéressées à leur conservation. Mais le désir de changement pousse rarement les citoyens à l'expatriation. Toutes les classes — même les plus déshéritées — s'unissent entre elles pour conserver dans son ensemble un système de législation, qui fixe à cha-

(1) *Antigone*, 454.

cune les limites de ses droits, et dont les imperfections sont moins vivement senties grâce aux effets de la coutume.

Mœurs. La communauté des mœurs est un des liens les plus puissants entre les hommes. Tout ce qui est exotique, étranger, insolite ou seulement peu d'accord avec les usages reçus choque et repousse. Le costume dénonce l'étranger ; et il faut un véritable effort d'esprit pour concevoir qu'un chinois, avec sa longue natte pendant sur une robe de soie jaune, ait dans le fond la même nature qu'un Européen. La sympathie, qui naît de la pénétration du moi d'autrui, est contrariée par les différences extérieures, et l'imagination se représente difficilement comme semblables des états d'esprit qui se traduisent au dehors par des signes inconnus. — Si des habillements noirs viennent à frapper les yeux d'un Européen, ils évoquent aussitôt en lui des idées de deuil et des sentiments de tristesse, mais ils n'ont pas cette signification pour les Chinois qui portent le deuil avec des étoffes blanches. — Ce ne sont plus seulement les grands contrastes qui séparent les peuples, mais les petites différences de costume, de manières et de modes que relatent les codes de savoir-vivre, codes qui ne sont pas moins respectés, tout dépourvus qu'ils soient de toute sanction légale. Dans chaque Etat, les divers actes importants de la vie sont tous marqués d'une empreinte propre à la nation, alors même que ces actes sont les mêmes dans le fond (1). Ainsi chez les différents peuples civilisés de l'Europe, il y a des règles spéciales à observer pour la naissance des enfants, pour le baptême, pour la première communion ; puis pour le mariage : la demande, les fiançailles, la corbeille, le contrat, les formalités religieuses, les usages mondains.

(1) V. Baronne Staffe.— *Usages du Monde.*

les fonctions des demoiselles et des garçons d'honneur, la toilette masculine et féminine; pour les visites : leurs espèces, le cérémonial imposé, le rôle de la maîtresse de maison, les devoirs des visiteurs, les différentes manières de saluer, les gestes admis, la tenue, les présentations, les compliments, le tour de la conversation, le ton de la voix ; pour les dîners : le menu, le couvert, le service, la façon de se servir de la fourchette et du couteau (qu'on se rappelle à ce sujet l'interdiction absolue de couper son pain), les règles gastronomiques, les lois de l'étiquette ; pour les bals, les soirées, la correspondance, les présents, les invitations, les lettres de faire-part, les funérailles, le deuil, autant de règles minutieuses qui, pour n'être pas dictées du haut de quelque nuageux Sinaï, n'en sont pas moins scrupuleusement suivies.

Dans l'antiquité, où les communications étaient plus difficiles, les différences entre les mœurs étaient plus marquées et plus stables. Les habitants de chaque petit coin de territoire avaient leur façon propre de s'habiller, de manger, de recevoir des amis, de pratiquer l'hospitalité, de se réjouir dans les fêtes et de s'attrister dans les deuils. C'était un usage reçu des ancêtres auquel on s'attachait de toutes les forces du respect et de l'habitude. L'absence de comparaison rendait ces usages si naturels que la contrainte elle-même parvenait difficilement à les modifier. De toutes les réformes de Pierre-le-Grand, une des plus difficiles fut de faire couper la barbe à ses moujicks, et un monarque absolu pouvait seul obliger les Japonais à revêtir les costumes Européens.

Les différences de manières ont une influence si réelle qu'elles servent à distinguer et même à séparer les classes les unes des autres. Cependant ces différences tendent avec le temps à s'atténuer. La vie en com-

mun sur un même territoire facilite les relations, et, comme les usages suivis dans la capitale sont mieux connus, ils se répandent de plus en plus, grâce à la tendance naturelle à imiter ce que l'on admire. Alors même que des différences subsistent, elles deviennent moins choquantes parce qu'on se familiarise avec elles. — Les mœurs tendent ainsi à s'uniformiser, et, à mesure que cette uniformité se développe, les hommes prennent une conscience plus vive de leur union.

Traditions. Quant aux traditions, aux œuvres poétiques et aux créations de l'art, elles ne deviennent des éléments d'union qu'avec le temps, lorsqu'elles sont dépouillées de tous les souvenirs pénibles qui rappelleraient d'anciennes rivalités, des luttes, des défaites, des violences, des servitudes, des spoliations. Mais, pour que cette épuration se produise, il faut que les motifs de haine disparaissent et que les populations vaincues ne soient pas toujours maintenues sous un joug aussi dur. — Sinon, elles conservent pendant de longues générations le souvenir de leur grandeur. Des légendes se forment, qui se transmettent toujours embellies par des imaginations éprises du passé; des poésies lyriques circulent plus ou moins secrètement, qui entretiennent, comme une précieuse étincelle, l'idée de l'indépendance et l'espoir de la résurrection. — A Sparte, où l'aristocratie Dorienne avait l'orgueil de l'isolement, les Messéniens gardaient fidèlement le souvenir de leurs luttes glorieuses et étaient toujours prêts à ressaisir leur indépendance. L'exemple le plus marqué est fourni par les Hébreux, qui transplantés à Babylone, puis chassés de leur pays et disséminés dans toutes les contrées du monde, ont conservé, à travers les siècles, leurs antiques traditions et ont maintenu malgré les distances l'unité de leur foi et de leurs espérances.

Mais cette opposition persistante avec le milieu est un cas exceptionnel. Ou bien les revendications aboutissent, et l'union obtenue par la force se brise par la force ; ou bien les efforts sont inutiles, et peu à peu, par lassitude et par intérêt, l'apaisement se fait. Les distinctions entre populations d'origine différente s'effacent, des relations de toute nature s'établissent, des mélanges se font par les ventes et achats de propriétés et surtout par les mariages. La communauté, réalisée d'abord par la contrainte et tout extérieure, se fait dans les esprits et dans les cœurs. Les traditions deviennent alors complices des changements d'idées et de sentiments. Elles célèbrent encore l'héroïsme de la résistance, mais glorifient surtout le mérite du vainqueur ; elles jettent un voile sur les violences, les cruautés et les injustices pour mettre en lumière les services rendus par la conquête. Ou plutôt tout ce passé est d'un commun accord rejeté dans l'ombre, et les traditions nationales ne commencent qu'à partir de la formation du nouvel Etat.

Les œuvres littéraires deviennent l'expression de la Société et, si par certains caractères généraux elles dépassent les limites d'un temps et d'un pays, elles ne sont pleinement goûtées que de la Société à laquelle elles étaient destinées. Ainsi la comédie Aristophanesque n'était possible qu'à Athènes, et les tragédies grecques, transplantées à Rome, n'y ont jamais eu autant de succès que les spectacles de gladiateurs. De même pour les arts. Les passionnés de sculpture grecque ne manquent point. Mais si les artistes modernes sont capables d'apprécier les formes plastiques de l'Apollon du Belvédère, qui donc parmi eux pourrait se vanter d'éprouver quelque chose de l'état d'âme d'un Hellène, venant de loin consulter l'oracle de Delphes, et qui, prosterné devant la statue du Dieu, attendait dans l'angoisse la réponse de la Pythonisse, que le souffle divin agitait sur son trépied ?

Les arts, les poèmes et les traditions, qui sont pour des étrangers des choses mortes, vivent pour les contemporains et les nationaux. Ils entretiennent des idées et des sentiments communs et contribuent ainsi à resserrer les liens qui unissent les membres de la Cité.

En résumé, une société se compose de classes formées de tous les membres qui ont le même genre d'occupations. Chacune est caractérisée par un ensemble d'idées, de sentiments et d'habitudes qui constituent la personnalité du Type correspondant, ou du moins le noyau de cette personnalité. Autour de cette partie centrale et résistante se forment des couches concentriques plus ou moins épaisses suivant les classes, mais dans toutes, de même nature. Ces couches, formées d'un apport nouveau d'idées et de sentiments, viennent de la communauté du territoire, de la langue, de la race, de la religion, des lois, des mœurs, des traditions, des œuvres littéraires et artistiques. Enfin c'est la réunion de ces traits communs qui donne à un Etat sa physionomie spéciale et qui lui communique, non pas une âme substance, mais une sorte de personnalité et de vie mentale, vie bien réelle, mais mobile, fuyante et qui paraît se refuser à être emprisonnée dans de rigoureuses formules.

Relations Etrangères

Une des règles de Descartes — règle que nous nous sommes appropriée — est de faire partout « des dénombrements entiers et des revues générales » pour éviter de rien omettre.

Si on applique cette recommandation aux diverses influences, qui s'exercent sur les classes sociales, pour introduire dans leur nature des modifications déterminées, on trouve : 1° les influences que les membres d'une

même classe exercent les uns sur les autres par leurs actions et réactions mutuelles ; 2° les influences qui naissent de l'action des autres classes, mais appartenant à une même société ; 3° les influences qui viennent du passé, des mœurs, des lois, des traditions, des lettres, des sciences, des arts. ; 4° les influences qui dérivent du sol et du climat. A ces influences, qui ont été signalées auparavant, il ne reste plus, pour être complet, qu'à rattacher les influences étrangères — influences qui, pour avoir besoin de franchir les limites des Etats, n'en sont pas moins réelles.

Dans un pays qui vit dans l'isolement, les différentes classes de la société finissent souvent, en vertu de la loi d'adaptation, par s'harmoniser entre elles, de sorte que chacune se renferme dans sa fonction sans avoir le désir et presque l'idée d'en sortir. La société se maintient alors dans une sorte d'équilibre qui se consoliderait avec le temps, si aucune cause perturbatrice ne venait rompre cette immobilité. Une des causes les plus puissantes qui vienne agir sur elle, est l'action venue du dehors. Cette action de l'étranger stimule la société au progrès, provoque sa rivalité, entraîne son adhésion à des réformes, lui impose des changements par la contrainte, ou lui permet une expansion nouvelle : d'une façon générale, elle devient un ferment de transformation.

Il n'est pas besoin d'une observation bien profonde pour constater la réalité de pareilles influences. — Qu'on prenne un peuple quelconque (méthode de concordance), et on trouvera toujours que son développement n'est pas le produit exclusif de forces internes. Il ne ressemble pas à ces monades de Leibnitz qui n'ont point de fenêtres sur le dehors, et qui possèdent en elles-mêmes toutes les qualités nécessaires à leur évolution complète. Toujours à quelque moment de son histoire

pénètrent en lui des éléments étrangers qui apportent des vues, des idées, des aspirations nouvelles. Les armes de guerre se modifient, les outils se perfectionnent, les communications se multiplient, les besoins deviennent plus exigeants, les croyances religieuses perdent de leur intransigeance, les coutumes s'observent avec moins de rigueur, les lois sont dépouillées de leur caractère sacré ; on envisage la possibilité du changement, bien plus on le désire, et, quand ce désir a pris à la faveur des circonstances une force suffisante, on s'efforce de le réaliser. Ainsi les Romains ont été les promoteurs de la civilisation gauloise, mais eux-mêmes s'étaient formés à l'école de la Grèce ; les Grecs à leur tour avaient reçu l'étincelle des Phéniciens ; ceux-ci l'avaient empruntée à l'Egypte, qui sans doute la tirait de l'Inde. Et, si les annales de l'humanité remontaient avec certitude plus haut, on trouverait selon toute probabilité que cette étincelle de civilisation — semblable en cela à l'étincelle électrique — a jailli du choc ou de la rencontre de sociétés diverses.

Pour constater la réalité de ces influences étrangères par la méthode de différence, il suffit de considérer un peuple quelconque et de suivre les différentes phases de son histoire. Si beaucoup de changements peuvent être rapportés à l'initiative du peuple lui-même, il en est d'autres qui ont certainement une cause externe. Ainsi les Romains empruntèrent aux Etrusques leur science augurale. Plus tard ils se mirent ouvertement à l'école de la Grèce, et leur littérature, leur poésie, leurs beaux-arts furent pour la meilleure partie une imitation grecque. — Dans les choses de la guerre, où pourtant ils excellaient, les Romains n'ont pas réalisé tous leurs progrès par les seules forces de leur génie. Mais il n'ont pas hésité, toutes les fois qu'ils le jugeaient avantageux, de faire des emprunts aux peu-

ples rivaux. Ils adoptèrent le bouclier samnite plus maniable que le leur. Ils prirent comme modèle une galère Carthaginoise, qui avait échoué sur leurs côtes, et construisirent sur ce modèle la flotte qui, sous la conduite du consul Duilius, vainquit les Carthaginois. Inhabiles à conduire un siège, ils apprirent des Grecs à creuser des galeries pour se mettre à couvert des assiégés, et à se servir de machines propres à abattre les plus fortes murailles.

Si cette recherche appartenait davantage au sujet, on pourrait découvrir bien d'autres traces de ces influences étrangères, traces que le temps efface en grande partie, mais qu'une érudition sagace retrouverait partout. — Pour conduire ces recherches avec méthode, il faudrait parcourir successivement toutes les classes sociales, et voir, dans les changements apportés à leur fonction, la part qui appartient à l'initiative nationale et celle qui doit être attribuée au stimulus venu de l'extérieur. Sans entrer dans les détails, on verrait que, si les Romains en leur qualité de vainqueurs ont développé d'eux-mêmes et ont imposé aux autres leur organisation judiciaire et leur constitution politique, ils se sont inspirés des autres peuples pour l'établissement de la loi des Douze Tables, pour la rénovation des croyances religieuses et philosophiques, pour l'introduction de nouveaux Dieux ou du moins de Dieux transformés par les légendes ; pour la guerre, pour les arts, pour l'éducation, pour l'agriculture, pour le commerce et pour l'industrie.

L'important n'est pas de constater la réalité évidente des influences étrangères, mais d'indiquer les lois suivant lesquelles s'exercent ces influences. Pour cela il ne faut pas considérer une société dans son ensemble ; mais, suivant notre méthode, la résoudre par l'analyse en ses classes fondamentales, et voir, pour

chacune d'elles, comment d'après son caractère elle se comportera à l'égard de l'étranger. — Ces deux propositions demandent à être prouvées séparément.

Sauf les cas exceptionnels, où une Société menacée dans son existence se concentre sur elle-même et où toutes les classes sentant plus vivement leur solidarité font, pour ainsi dire, bloc, les divers éléments sociaux ni ne sentent, ni ne pensent, ni n'agissent de la même façon en présence des influences extérieures. C'est là un fait dont l'histoire fournit maints exemples. Les Cités Grecques, dans les luttes qu'elles avaient à soutenir avec l'ennemi, se divisaient en factions opposées, dont certaines étaient souvent favorables aux ennemis. Ainsi que la remarque en a été faite par Montesquieu et par d'autres, la politique des Romains était de diviser les peuples dont ils rêvaient la conquête, en y encourageant la formation d'un parti favorable à l'alliance Romaine. Mais, si une pareille scission pouvait se produire sur ces questions vitales de défense, elles étaient plus fréquentes encore quand la nationalité n'était pas en péril et qu'une classe, guidée par son intérêt, s'efforçait de s'approprier les avantages reconnus à l'étranger dans une classe analogue. Les Législateurs étudient les lois adoptées chez les peuples voisins et plus particulièrement chez ceux qui ont des tendances analogues en politique, et ils s'efforcent d'introduire les lois qui, par les résultats obtenus, paraissent les plus propres à satisfaire leurs desseins. Les Chefs d'Etat copient la conduite de ceux qui ont réussi à rendre leur pouvoir plus étendu et plus stable. Les Prêtres, qui s'intéressent surtout aux choses de la religion, jugent les sociétés étrangères d'après leur culte. Si ces croyances sont incompatibles avec les leurs, l'étranger est nécessairement un ennemi qu'il faut réduire par la force ou avec lequel il faut s'interdire toute relation. Si au contraire

il y a communauté de foi, les rivalités commerciales et les désaccords politiques n'ont qu'une importance secondaire aux yeux des prêtres, qui s'unissent, par-dessus les frontières, pour la défense et la diffusion de leurs idées. Les chefs militaires songent aux moyens d'augmenter la puissance de l'armée, et les efforts en ce sens, faits d'un côté, en provoquent de semblables chez toutes les nations rivales. Les savants et les philosophes, soucieux surtout de vérité, visent à une saine impartialité, et, si parfois ils soumettent à des épreuves plus rigoureuses les théories venues de l'étranger, ils ne s'obstinent point par aveuglement patriotique à nier l'évidence. Or, qui pourrait soutenir que la diffusion des sciences et des idées philosophiques soit sans effet sur les destinées d'un peuple ? La vie de famille ne reste pas immuable, et ces changements de mœurs proviennent souvent de l'introduction de coutumes étrangères. Séduits par l'élégance grecque dans les manières et dans le langage, les Romains cherchent à dépouiller leur rusticité : le vieux Caton se met en maugréant à étudier les lettres grecques, et les jeunes gens n'ont point reçu de bonne éducation s'ils ne sont allés la compléter à Athènes ; quant aux matrones romaines, oubliant la sévérité des antiques Lucrèce, elles s'habituent sous la Rome Impériale à tous les artifices de la toilette, et veulent rivaliser de séduction avec les esclaves que les Proconsuls ramènent de leurs provinces d'Asie. Les industries rivales s'efforcent de se copier et de se dérober les secrets de leur prospérité. Les procédés industriels ne sont pas le seul objet que les classes ouvrières se proposent d'emprunter. Les ouvriers cherchent à copier l'organisation qui leur assure autre part plus de bien-être et de puissance : c'est ainsi qu'à notre époque se répandent partout les idées et l'organisation syndicales ou même socialistes.

D'un autre côté, par une sorte d'internationalisme d'intérêts, les patrons se communiquent leurs moyens de défense et de domination. De tous les rapports qui s'établissent par-dessus les limites des Etats les plus manifestes sont les rapports commerciaux; car la nature même de leurs occupations fait aux commerçants une nécessité de la concurrence et de l'émulation. Il n'est pas jusqu'aux pauvres, aux esclaves et aux criminels qui ne subissent dans un Etat le contre-coup de ce qui se produit au dehors. Il y a, à certaines époques, des courants universels de dureté ou de pitié pour les pauvres, il y a des périodes de rigueur ou d'affranchissement pour les esclaves (1) et des temps de contagion criminelle. C'est ainsi que l'anarchisme, dont le pays d'origine était la Russie, s'est répandu dans toute l'Europe.

La seconde question est de savoir suivant quelles lois chacune des classes se comportera à l'égard de l'étranger. Voici quelles nous semblent être ces lois.

1° *Loi de contraste*. L'étranger est toujours un rival dans le présent, souvent un ennemi possible dans l'avenir. De là tout d'abord une défiance et un antagonisme naturels. Entre deux classes semblables mais appartenant à deux pays différents s'interposent toute une couche d'idées et de sentiments fortement opposés qui rendent difficile toute communication entre elles. Ces idées et ces sentiments constituent les traits communs à toutes les classes d'un même pays et engendrent l'amour-propre national, qui porte chaque classe à s'attribuer la supériorité sur les classes correspon-

(1) Au temps de Caton le Censeur, l'esclave vieilli était assimilé à de vieilles ferrailles, dont il faut se débarrasser par la vente. Plus tard Sénèque fait un plaidoyer éloquent en faveur des esclaves, et dans toutes les parties de l'Empire Romain les affranchissements se multiplient. Les affranchis — anciens esclaves — finissent même par occuper dans l'Etat des postes importants.

dantes de l'Etranger. L'attitude première à l'égard de l'Etranger est donc de le considérer comme inférieur et indigne de tout emprunt. L'influence est alors indirecte et donne lieu à une *loi de contraste*, en vertu de laquelle les oppositions sont maintenues et même accentuées.

Dans l'antiquité Athènes et Sparte ont formé ainsi une sorte d'antithèse vivante, chaque Cité semblant prendre en tout le contre-pied de sa rivale. A Athènes la constitution était variable et inclinait de plus en plus vers la démocratie ; à Sparte elle était immobile, invinciblement attachée à une oligarchie étroite. D'un côté les Thètes — les plus pauvres citoyens — participaient à la souveraineté dans les assemblées publiques et exerçaient en qualité d'Héliastes des fonctions judiciaires ; de l'autre, les trente Gêrontes concentraient en eux tous les pouvoirs législatif, judiciaire et décisif (paix et guerre), et même plus tard, comme les rois étaient soupçonnés de favoriser l'affranchissement des Périèques, leurs pouvoirs furent réduits et soumis au contrôle effectif des Ephores. — A Athènes la milice est nationale ; à Sparte l'armée forme une sorte de caste séparée. — Le culte Athénien est brillant ; aux grandes Panathénées de longues processions se déroulent dans les rues de la Cité, processions où se mêlent joyeusement toutes les classes de la Cité et auxquelles prennent part même les mélèques ; à Sparte on a élevé un autel à la crainte, et une des solennités religieuses est le spectacle que donnent les jeunes gens se frappant jusqu'au sang devant l'autel d'Artémis. — A Athènes, les mœurs sont douces et libres : les citoyens ne sont pas soumis au régime du brouet, et les sages, comme Socrate, ne dédaignent pas d'assister aux banquets, où l'on ne parle pas seulement de la Vénus-Uranie ; à Sparte les syssities aux tables communes devaient être d'ordinaire des repas bien silencieux, où les plai-

santeries n'étaient pas souvent relevées de sel Attique. — A Athènes un magnifique épanouissement de tous les arts, architecture, comédie, drame, poésie ; sur l'emplacement de Sparte, les fouilles n'ont pas mis à découvert de ruines de monuments ; et, quant aux autres arts les Spartiates ne goûtaient guère que la musique guerrière ou les poésies d'un Tyrtée, faites pour être chantées par des troupes en marche. — A Athènes le travail est non seulement honoré mais il est prescrit par les lois : ce n'est un déshonneur ni de se livrer au commerce ni même d'exercer un métier manuel ; le noble Spartiate s'interdit toute occupation lucrative, laissant dédaigneusement aux Périèques le commerce et l'industrie, et aux Hilotes le travail de la terre. — Enfin le contraste pourrait se poursuivre jusque dans le traitement des esclaves. A Athènes, ils pouvaient espérer l'affranchissement ; à Sparte, on enivrait les Hilotes pour qu'ils inspirent un plus profond dégoût aux jeunes Spartiates.

2° *Loi de concurrence.* Le mot de « concurrence » évoque surtout l'idée de lutte commerciale. Mais le sens, restreint à l'économique, serait ici trop étroit et il faut l'étendre à tous ces buts spéciaux que poursuivent les diverses classes de la société. La concurrence peut devenir ainsi universelle entre deux sociétés qui sont placées en face l'une de l'autre, et qui, mues par l'amour-propre national et l'intérêt, s'efforcent de l'emporter chacune sur sa rivale.

Cette émulation stimulante et cet effort intéressé sont des phénomènes connus. Mais, si tous les observateurs s'accordent à en reconnaître la réalité, ils ne sont point parvenus à donner à cette remarque le degré de précision que réclame une loi scientifique. D'autres, fuyant les généralités, se sont perdus dans les détails statistiques, accumulation de documents inutiles, tant qu'on

n'a pas trouvé le moyen de les employer à l'établissement de lois. Appliquons à ce problème notre méthode analytique, dont la valeur sera d'autant mieux contrôlée qu'elle sera soumise à un plus grand nombre d'épreuves.

Au sein d'une Société, la concurrence fait sentir ses effets entre les individus appartenant à la même classe. Les plus ingénieux, les plus actifs, les plus entrepreneurs rivalisent entre eux et cherchent à supplanter leurs rivaux. Quant aux faibles, aux paresseux et aux maladroits ils succombent vite, et, déchus de leur rang, tombent dans les classes inférieures. Or cette concurrence franchit les limites des Etats et s'exerce entre les classes semblables, qui font effort pour obtenir la supériorité dans leur œuvre propre. C'est là une des conditions du progrès. Une société tend à s'immobiliser dans un état statique, où se maintiennent en équilibre les diverses classes sociales, à la suite d'actions et de réactions sans cesse de plus faible amplitude. Mais ce qui l'empêche de se figer dans cette immobilité, ce sont les progrès réalisés en dehors des frontières, progrès qui menacent sa fortune, sa force ou son prestige.

Les chefs d'armée, qui sont chargés de la défense du territoire, sont très attentifs aux diverses formes de progrès que réalisent les armées étrangères. A notre époque les puissances se surveillent, épient chaque perfectionnement et s'efforçant d'en réaliser un supérieur. De là les rénovations fréquentes dans l'équipement du soldat, dans l'art des fortifications, dans l'emploi des poudres et des explosifs, dans la fabrication des fusils et des canons à longue portée, dans les exercices militaires, dans la tactique, dans les études géographiques, dans la défense des côtes, dans la construction des cuirassés, des torpilleurs et des sous-marins... Si quelque part cette émulation n'existe pas, mais que la classe militaire s'endorme dans la paresse et dans la

routine, l'infériorité éclate à la première occasion de lutte. L'armée n'est pas à la hauteur de sa tâche, et le peuple battu ou perd son indépendance, ou est amené sous le fouet de la nécessité à réformer ses institutions militaires.

Cette loi de concurrence, dont l'action est si manifeste sur les classes militaires, est applicable, d'une façon aussi réelle quoique moins apparente, à toutes les autres classes gouvernantes. Les Législateurs, qui dans les différentes assemblées publiques sont chargés d'élaborer les lois, examinent avec soin les différentes mesures législatives prises à l'étranger. Et, pour entraîner les suffrages de la majorité, un des arguments favoris et qui pèse toujours d'un grand poids dans la balance, c'est de montrer les réformes pratiquées à l'étranger. C'est par cette fièvre de concurrence que les peuples modernes sont partout surchargés d'impôts. — Les lois se font plus douces dans l'application, les tribunaux se montrent plus indulgents et plus équitables, quand dans les pays voisins la justice est mieux rendue. C'est ce qui tempérait le despotisme des Seigneurs féodaux, qui auraient été abandonnés de la meilleure partie de leurs sujets, s'ils avaient abusé de l'arbitraire pendant que les coutumes étaient plus fidèlement suivies dans les provinces voisines. C'est aussi cette sorte de concurrence qui donna aux juridictions royales une prédominance de plus en plus marquée sur les Officialités. — On retrouverait l'action de la même loi sur les Chefs d'Etat, dont le pouvoir s'accroît ou diminue suivant que dans les pays voisins les libertés publiques sont restreintes ou étendues ; sur les Prêtres, dont l'intransigeance fanatique et les pratiques d'un ascétisme barbare s'affaiblissent, quand à l'étranger ces cruautés inutiles ont été répudiées ; sur les philosophes, les savants, les poètes, les artistes, en

un mot sur tous les directeurs intellectuels de la société, qui sous l'incessante piqure de l'amour-propre national, s'efforcent de placer à un niveau supérieur la philosophie, la science, la poésie et les arts. — Quant aux agriculteurs, aux industriels et aux commerçants, la concurrence exerce sur eux des effets trop manifestes pour qu'il soit nécessaire d'insister longuement. A moins qu'une Société ne se confine dans un isolement absolu, chacune de ces classes reçoit le contre-coup de ce qui se passe à l'étranger. Par suite de leur infériorité relative, les populations agricoles de certaines contrées peuvent se trouver menacées dans leur richesse et jusque dans leur existence. C'est ainsi que du temps d'Auguste la campagne romaine et une grande partie de l'Italie — transformée en vastes domaines (*latifundia*) cultivés par des esclaves — se dépeuplaient et renfermaient sans cesse de plus grandes étendues de terrain inculte. En France les blés étrangers nuisent à la classe des agriculteurs, qui souffre de la mévente de ses produits. Cette classe perd ses membres les plus malheureux ou les plus entreprenants qui vont porter ailleurs leur activité : de là le mouvement marqué d'émigration de la campagne vers les villes. Quant au commerce et à l'industrie, la concurrence en est l'âme. Il est donc inutile d'apporter des exemples qui s'offrent d'eux-mêmes à l'esprit.

3^o *Loi d'imitation*. Elle pourrait s'énoncer ainsi : Les membres d'une classe sont portés à imiter ceux qui à l'Etranger jouissent du prestige attaché au succès. — C'est une loi bien connue sur laquelle M. Tarde a eu raison d'appeler l'attention. La seule remarque à faire, c'est qu'une société prise dans son ensemble n'en imite pas une autre prise également dans son ensemble. Mais les imitations sont partielles, et, si elles se réalisent sur certains points, elles ne se produisent pas nécessaire-

ment dans les autres parties, chacune gardant à cet égard son indépendance d'action.

Les exemples, qui ont été apportés pour l'illustration des lois précédentes, montrent suivant quel procédé on découvrirait des exemples analogues en faveur de la loi actuelle. Mais, comme les faits d'imitation, par leur fréquence et par la netteté de leurs caractères, semblent placés au-dessus de toute contestation, il vaut mieux remplacer une facile énumération par l'examen des causes déterminantes de l'imitation.

L'imitation se réalisera aux conditions suivantes :
 1° la classe imitatrice se trouvera dans un état de gêne qui la sollicitera à chercher un remède à son malaise ;
 2° elle comparera sa situation à celle de la même classe à l'étranger, dont elle reconnaitra la supériorité ;
 3° elle recherchera les moyens qui ont servi à obtenir le succès ;
 4° quand elle croira les avoir découverts, elle se transformera d'après son modèle, et, copiant ses procédés, s'efforcera ainsi de lui dérober le secret de son succès. — L'imitation porte de préférence sur la fin essentielle que chaque classe poursuit avant toute autre ; mais elle peut s'étendre aussi à toutes les autres fins qui sollicitent l'activité. Ainsi quand le paysan français eut conquis successivement la propriété du sol, l'indépendance, l'égalité des droits civils et politiques, on vit à l'étranger la même classe s'engager dans cette voie des revendications et s'efforcer d'obtenir les mêmes garanties. — A ce sujet, il faut remarquer que l'imitation est souvent maladroite, parce que, si la supériorité est facile à reconnaître, la découverte des vraies causes présente souvent de graves difficultés : guidé par une vue superficielle, on imite au hasard un antécédent au milieu d'un plus grand nombre dont le concours seul serait efficace.

4° *Loi de contrainte.* La concurrence et l'imitation

naissent de l'activité spontanée d'une classe qui, apercevant un progrès à accomplir, s'efforce de le réaliser par son intelligence et son travail. Mais l'activité libre n'est pas la seule source des changements, ni peut-être la source la plus importante. Car des modifications importantes peuvent être imposées aux classes sociales par la contrainte qu'exerce du dehors une société étrangère plus puissante. Ne parlons pas de la guerre elle-même où la contingence tient une trop large place, mais des traités qui la suivent, quand par le sort des armes l'un des deux adversaires a montré sa supériorité sur le vaincu. Les clauses du traité de paix énoncent alors des prescriptions auxquelles doivent se soumettre les populations vaincues, et qui modifient plus ou moins profondément la vie des différentes classes sociales. Si la contrainte est maintenue avec persistance, elle produit une action dont les effets s'accumulent sans cesse, et elle finit, au bout d'une ou deux générations, par changer sensiblement le type primitif de la classe et par lui imprimer une physionomie spéciale.

La contrainte peut s'exercer de deux façons. Ou bien, restant brutale, elle se contente de prohiber certains actes, et d'en prescrire d'autres avec menaces de châtiments contre tous les violateurs de l'ordre. Ou bien elle s'adresse à l'intelligence, et alors, soit par l'enseignement donné dans les écoles, soit par la diffusion des livres, soit par d'autres moyens de persuasion, elle cherche, en faisant pénétrer dans les esprits les idées nouvelles, à agir sur la sensibilité et à modifier les tendances antérieures. C'est ainsi que dans les guerres de religion le parti victorieux s'efforce par des chemins directs ou détournés, par les persécutions ou par les prédications, à imposer ses propres croyances.

Voilà les lois générales. Mais ces lois reçoivent une

application plus ou moins facile suivant la situation respective des sociétés en présence.

Jusqu'à présent nous avons surtout parlé des Cités, qui sont caractérisées par une capitale entourée d'un territoire restreint. Mais toutes les sociétés ne sont pas construites sur ce modèle. Il n'existe pas seulement entre elles une différence de grandeur en territoire et en population — différence dont il n'y a pas lieu de tenir plus de compte en sociologie qu'en botanique — mais les différences portent aussi sur la nature même de leur constitution. A ce point de vue elles ne sont pas négligeables.

Le premier point à considérer est de voir si un pays jouit de l'autonomie complète, ou, si la pleine indépendance lui fait défaut, de voir sur quels points cette indépendance se trouve limitée. On obtiendrait ainsi une sorte d'échelle, dont le sommet serait occupé par les Etats, qui disposent en maîtres de leur destinée sans subir aucune pression extérieure, et dont le dernier échelon reviendrait aux peuples vaincus, soumis à une domination étrangère.

Voici les principaux de ces degrés :

1° *Etats autonomes*. En temps de paix, ils échappent ainsi à toute contrainte extérieure, et, dans leur développement, n'ont à obéir qu'aux autres lois, antérieurement énumérées.

2° *Etats indépendants* mais qui ont contracté entre eux divers *traités*, dont les clauses limitent partiellement leur liberté. — Entre sociétés guerrières se forment surtout des alliances offensives et défensives. Pour étendre leur domination ou pour se garantir des attaques d'un puissant voisin, elles prennent divers engagements au sujet de l'entretien d'une armée et de la mobilisation des troupes en temps de guerre. Les relations, qui de fait s'établissent entre les classes

militaires des deux nations, facilitent de ce côté le jeu des lois de concurrence et d'imitation. Animés par l'émulation, les chefs d'armée, qui exercent une influence prépondérante dans l'Etat, s'efforcent des deux côtés de prendre les mesures les plus favorables au développement des forces militaires. — D'ailleurs, comme ils ont le sentiment de leur solidarité, ils sont moins disposés à faire mystère de leurs connaissances techniques, de leur organisation militaire et de leur armement. Ils se font de mutuels emprunts, avec cette différence toutefois, que la nation qui a le plus de prestige suscite la plus grande part des imitations : telle est la situation actuelle de l'Allemagne dans la Triplice. — Les questions religieuses donnent lieu aussi à des traités qui lient sur des points spéciaux la liberté des Etats contractants. C'est ainsi que les douze peuples — qui composaient le conseil Amphictyonique — avaient pris des engagements communs au sujet des cérémonies religieuses et des différends qui pouvaient surgir entre les villes associées. Le Concordat conclu sous le premier Empire entre Rome et le Gouvernement Français est un autre exemple de convention limitant la liberté d'un Etat en matière religieuse. — D'autres restrictions sont apportées à la liberté d'un Etat par les traités de Commerce, qui établissent des tarifs douaniers immuables pendant toute la durée du traité. — Dans le cas du libre-échange, la loi de concurrence s'exerce avec toute son intensité. La nécessité de la lutte excite les industriels à perfectionner leur production et à copier les procédés suivis avec succès à l'étranger : soutenir la concurrence devient pour les commerçants des deux pays une question de vie ou de mort. — Enfin il existe une foule d'autres conventions sur les postes, sur les monnaies, sur les poids et mesures, sur la propriété littéraire et artistique, etc... — conventions qui restreignent, il est

vrai, la liberté future, mais qui ont pour caractère d'être prises volontairement, dans un but d'utilité commune.

Dans un sujet, où l'on s'interdit les considérations de finalité et de pratique, il ne convient pas d'examiner l'utilité sociale qui résulterait de l'extension donnée aux contrats volontaires. Il suffit de montrer l'existence de ce régime et les effets qui en proviennent au point de vue des relations internationales.

3° *Fédérations*. Le rapprochement entre les Etats devient ici plus intime. Les Etats confédérés conservent bien encore une part d'autonomie, mais ils ont aliéné leur liberté sur les questions les plus importantes. Dans une confédération les décisions sur la paix et sur la guerre, les dispositions constitutionnelles, les lois sur l'organisation militaire, la nature et la grandeur des charges fiscales sont autant de choses qui sont soustraites à la volonté de chaque Etat isolé, mais qui sont réglées au gré d'une majorité toute-puissante. Cette fédération s'établit entre de petites Républiques, qui veulent bien s'associer dans un but de défense commune, mais qui tiennent à réserver le plus possible de leur indépendance primitive. — C'est ainsi qu'en Suisse, chaque Canton s'administre d'après sa constitution particulière, mais sous la réserve de se soumettre à des règlements généraux, qui fixent les droits politiques et la liberté des cultes chrétiens et de la presse, et qui garantissent les droits d'association et de pétition. — Les Etats-Unis constituent également une République fédérative. Chaque Etat conserve son indépendance pour l'administration de ses affaires intérieures, mais ses droits de souveraineté sont délégués à un gouvernement central, qui représente l'Union auprès des nations étrangères.

La loi de contrainte exerce ici un empire plus étendu

que dans le cas précédent. Elle est, sur les points soumis à son action, d'autant plus efficace qu'elle s'appuie déjà sur une entente volontaire et qu'elle s'efforce surtout de la fortifier. — La loi d'imitation trouve un large champ d'action. Comme les barrières entre les Etats sont levées, les classes de même nature ont toute facilité pour communiquer entre elles, se connaître et imiter les supériorités reconnues. — Cette imitation s'impose du reste partout où la concurrence est possible. Ainsi, comme les douanes intérieures sont supprimées, les industries de même nature doivent sans cesse faire effort pour se maintenir au niveau des industries rivales. — La loi d'indépendance n'est pas entièrement abolie. Chaque Canton ou Etat repousse une assimilation complète et cherche à conserver leur physionomie propre aux mœurs anciennes et aux institutions que n'ont point réglées les lois Fédérales.

4° *Vasselage ou Système Féodal*. Dans le régime fédératif les Etats confédérés sont mis sur un pied d'égalité. Dans le régime Féodal, le territoire est divisé en un plus ou moins grand nombre de seigneuries, qui n'ont pas toutes les mêmes droits. Ces Seigneuries sont subordonnées entre elles, d'après une hiérarchie correspondant à la qualité de leurs maîtres, qui sont ou suzerains ou vassaux.

En principe, le lien qui unit le vassal à son suzerain est un lien d'ordre moral et presque mystique, puisque dans l'hommage-lige le vassal était tenu, pour mieux garantir la fidélité de sa promesse, de prêter à genoux le serment d'obéissance. — En réalité, ce lien était fragile, toutes les fois qu'il y avait entre les deux contractants antagonisme d'intérêt ou d'ambition, et que le vassal se sentait assez de puissance pour secouer le joug du suzerain. Cependant dans les conditions ordinaires le suzerain avait pour lui la force, accrue

encore de toute l'autorité qu'y ajoutaient une promesse solennelle, un serment religieux et la menace de félonie.

La contrainte physique et morale imposait à l'inférieur tout un ensemble de devoirs, qui restreignaient d'autant son pouvoir, et cela, dans les limites mêmes de sa Seigneurie. Ainsi il était assujéti au service d'ost, c'est-à-dire qu'il devait venir, accompagné d'un certain nombre d'hommes d'armes, se ranger sous la bannière du Seigneur et participer pendant une durée variable — 1 à 60 jours — aux guerres qu'il avait plu à ce dernier de décider. Il devait aussi l'assister loyalement de ses conseils et prendre place à ses côtés dans les cours de Justice. Enfin la terre n'avait été concédée au bénéficiaire qu'en retour d'aides en argent que le vassal — transformé ainsi en collecteur d'impôts — avait à fournir dans des circonstances déterminées. — Pour le reste le Seigneur était maître dans son fief, et, avec le concours des vassaux qui lui étaient subordonnés, disposait du pouvoir exécutif, législatif et judiciaire.

Dans ce régime dominait l'idée de subordination volontaire, et par suite, la loi qui primait les autres ordinairement était la loi d'imitation. Le suzerain, à qui avait été prêté à genoux le serment d'allégeance, apparaissait entouré de prestige, et c'était sur lui que le vassal était porté à se modeler. Mais le modèle choisi n'était pas toujours le suzerain immédiat. Dans la grande multitude des Seigneurs d'une époque, quelques-uns éminaient par leur habileté, leur vaillance ou leurs succès. C'étaient ceux-là qui suscitaient le plus d'imitateurs.

La loi de concurrence fait dans un pareil état social vivement sentir son action. L'influence ne s'obtient que par la force et le prestige. De là les efforts continuels, auxquels sont tenus les puissants pour maintenir leur autorité ; de là les rivalités, les luttes et les guerres.

5° *Les Colonies*. Ce qui caractérise une colonie, c'est l'établissement d'un groupe plus ou moins important de personnes sur un territoire étranger.

Mais ce mot, bien qu'il ait une signification précise, met dans une même catégorie des choses fort dissemblables, parce que — suivant le procédé des classifications artificielles — on n'a tenu compte que d'un seul caractère. Pour connaître avec exactitude les relations d'une colonie, d'un côté avec la métropole, de l'autre avec les indigènes, il serait nécessaire de distinguer soigneusement la nature des êtres mis en présence et particulièrement celle des colons. Car les colons se comporteront d'une façon très différente, suivant que ce seront des soldats victorieux qui s'établissent dans un pays à la suite d'une conquête ; des commerçants qui se fixent dans une contrée pour y fonder des comptoirs et entretenir des relations commerciales avec les habitants ; des agriculteurs qui vont, sous la protection de la métropole, mettre en valeur des territoires fertiles mais incultes ; des citoyens pauvres qu'on transporte dans des provinces soumises en leur concédant des terres d'une exploitation facile ; des militaires qui, en retour de services actuels ou passés, reçoivent également des concessions avec des bestiaux et des instruments de culture ; ou enfin des condamnés que par mesure pénale on déporte au loin avec l'espoir de les améliorer en leur donnant, avec la propriété du sol, un nouveau genre de vie.

Comment les lois, qui règlent les relations étrangères, s'exerceront-elles dans ces différents cas ? Et d'abord entre les colons et la métropole.

La loi de contraste ou d'indépendance manifestera son action, toutes les fois que les colons se sentiront assez de puissance pour se détacher de la mère-patrie et pour se soustraire à son autorité. Or cette condition

se trouve souvent réalisée dans les colonies militaires. Les Normands, sous la conduite de Guillaume le Bâtard, s'emparent de l'Angleterre, et, devenus maîtres de ce riche pays, méconnaissent la suzeraineté du roi de France. — Cette séparation se produit souvent aussi dans les colonies de commerce. Si la colonie s'enrichit, se développe et augmente sa puissance, elle aspire à l'autonomie ; et, quand elle ne rompt pas complètement avec la métropole, elle lui donne non des gages sérieux d'obéissance, mais de simples égards. Telles furent les différentes colonies phéniciennes et grecques, Cyrène, Marseille, Carthage. — Les colonies agricoles, lorsqu'elles se développent par les progrès de la population et par la mise en valeur de territoires étendus, arrivent également à vouloir vivre d'une vie indépendante. Les exemples les plus marqués sont fournis par les Etats-Unis d'Amérique et par les nombreuses républiques Américaines, qui successivement se sont soustraites au joug des gouvernements Européens. — Quant aux autres sortes de colonies, elles se trouvent dans des conditions moins favorables pour s'émanciper.

La concurrence s'ouvre un vaste champ dans les colonies. La métropole a intérêt à laisser aux colons une grande part d'initiative, et d'ailleurs, quand elle n'y serait point disposée, l'éloignement rend le contrôle bien difficile. Aussi, dès que les circonstances sont favorables, les colonies entrent en concurrence avec la métropole, cherchant, comme disent les Italiens, à *fare da se*. Dans les territoires conquis, une armée victorieuse est réfractaire à l'obéissance. Elle prétend s'approprier les fruits de la victoire, dès qu'elle n'a pas à redouter la répression d'un pouvoir plus fort. S'il s'agit d'une colonie commerçante, les colons peuvent tirer des ressources de la contrée un meilleur parti que les commerçants restés dans la mère-patrie. D'a-

bord ils sont en contact immédiat avec la population indigène, puis ils exploitent une contrée nouvelle, où les richesses abondent quand l'emplacement de la colonie a été bien choisi, enfin ils sont entreprenants, audacieux et de plus tout aussi rompus aux habiletés du commerce que les négociants de la métropole. De là de nombreux éléments de succès qui permettent à ces colonies de développer leur prospérité et d'arriver souvent à supplanter la mère-patrie.

Loi d'imitation. Les êtres vivants se développent suivant un plan d'organisation semblable à celui des parents. Il en est de même des colonies qui, par une tendance naturelle, sont amenées à copier les institutions de leur pays d'origine. Dans la colonisation grecque l'imitation était poussée très loin. Ce n'était pas une ville nouvelle que l'on fondait sur les bords du Pont-Euxin, dans la Chalcidique de Thrace, ou en Sicile et dans l'Italie méridionale. Mais c'était l'image de l'ancienne que l'on transportait sur le sol étranger, avec le culte, les divinités tutélaires et la plupart des institutions politiques et civiles (1). Dans la quatrième Croisade, les vainqueurs se partagèrent l'empire Grec et par la distribution des duchés, des comtés et des seigneuries, firent reflourir la féodalité.

Cependant il est évident que cette tendance à l'imitation n'existera pas chez les émigrants qui fuient leur pays pour échapper à une domination qu'ils jugent tyrannique. Les puritains d'Angleterre et d'Ecosse, qui émigrèrent dans l'Amérique du Nord vers 1620, détestaient le papisme et la royauté, et, par leur esprit démo-

(1) Aulu-Gelle appelle les colonies romaines *populi romani quasi effigies parvae simulacraque*. En effet les nouveaux venus, généralement au nombre de 300 pour rappeler les 300 *gentes* primitives, formaient le patriciat de l'endroit, nommaient un Sénat, des fonctionnaires, et cherchaient dans leur vie publique à fournir, toute proportion gardée, une fidèle copie de Rome.

cratique exercèrent une grande influence sur les mœurs et les destinées politiques des futurs Etats-Unis.

Loi de contrainte. La contrainte est appelée à jouer un rôle important, toutes les fois que la colonie, réduite à ses seules forces, serait incapable d'acquérir et de conserver son indépendance vis-à-vis de la Métropole. Les colons se trouvent alors forcés d'accepter les conditions qui leur sont faites, et, tant que la situation respective n'est pas modifiée, ils s'adaptent de plus en plus à leur état. Les vellétés de résistance ou les écarts en dehors de la voie imposée seraient réprimés par les Gouverneurs qui, représentants de l'Etat souverain, exercent la surveillance en son nom et disposent de la force.

D'un autre côté l'Etat-souverain n'est point disposé à affranchir spontanément une colonie des obligations fixées à l'époque de son établissement. — Mais que pour une raison ou une autre la contrainte cesse de s'exercer, et les anciens liens de sujétion sont brisés. Ainsi l'empire colonial d'Athènes s'est désagrégé, lorsque la puissance Athénienne s'écroula sous les coups du Spartiate Lysandre. Il en est de même aujourd'hui pour l'Espagne qui a vu successivement toutes ses colonies se séparer, à mesure que son antique grandeur diminuait.

Les rapports des colons avec les indigènes appartiennent naturellement à la section suivante.

6° *Conquête*. Au degré inférieur se trouvent les peuples soumis par la conquête.

La loi de contrainte s'exercera d'abord et avec le plus de force. — Ce que la conquête opère avec le plus de facilité, c'est la suppression de l'ancienne organisation politique, militaire et civile. — La puissance militaire est détruite, les pouvoirs publics sont proscrits, et les droits civils subissent des remaniements plus ou moins

considérables suivant les visées des conquérants — visées variables et imprévisibles, parce qu'elles laissent une trop grande place à la liberté. Ainsi les Romains se plaisaient, par système politique, à imposer aux Cités des conditions très diverses, attribuant tantôt le droit de Cité complet, tantôt le droit Latin et tantôt des constitutions particulières, dont les clauses étaient fixées dans des traités (*civitates fœderatæ*).

Nous avons vu de plus que l'unité sociale est constituée par un ensemble de choses communes : le territoire, la race, la langue, la religion, les lois, les mœurs et les traditions. Or, si les lois peuvent être immédiatement modifiées par une décision de la puissance victorieuse, les autres choses ne sont sujettes à des transformations ni aussi faciles, ni aussi promptes. — Les traditions se conservent dans la mémoire des vaincus et se transmettent, comme un pieux dépôt, aux générations nouvelles, et peut-être d'autant mieux que la domination se montre plus dure. — Les mœurs sont soigneusement entretenues et persistent avec une force particulière dans les campagnes, où l'imitation volontaire a moins l'occasion de s'exercer. Du reste les habitudes de vivre, les usages et les manières paraissent aux vainqueurs des coutumes sans importance au point de vue de l'ordre social. Par suite ils négligent le plus souvent d'employer la contrainte pour les modifier. — Comme la diversité de langue est un obstacle sérieux aux rapports sociaux, les Gouvernants ont intérêt à la faire cesser. Ils y parviennent d'une façon très différente suivant les classes sociales. Les classes rurales, qui ont peu de rapports avec les vainqueurs, conservent longtemps leur langue primitive. Mais, comme cette langue ne sert plus guère qu'à des ignorants, elle s'altère de plus en plus et tombe à l'état de patois. — La Religion est encore plus vivace. C'est là un fait si bien

connu que les conquérants, pour assimiler plus facilement les peuples vaincus, évitent souvent de froisser les croyances et les sentiments religieux. Rome se montrait très tolérante en cette matière et, au lieu de proscrire les Dieux des pays soumis, elle préférait s'attacher ces peuples en admettant dans son Panthéon les Dieux étrangers. De nos jours cette politique est presque universellement suivie dans les colonies Européennes. Les croyances religieuses et le culte des indigènes sont respectés. Les missionnaires cherchent, il est vrai, à les changer ; mais c'est en recourant à la persuasion plutôt qu'à la contrainte. — Ce n'est pas cependant que la contrainte, pratiquée avec rigueur et suite, ne soit sans effet. Mais cet effet est variable suivant les conditions, dont la plus importante est la nature de la classe où le changement doit se produire. (Car c'est toujours sur ce point central qu'il faut diriger son attention, si l'on veut se dégager de contradictions apparentes, et d'irrégularités dans la succession des faits sociaux). Ainsi en religion les prêtres sont réfractaires à tout changement et on ne peut triompher de leur résistance que par les persécutions, l'exil ou les supplices. — La contrainte n'a rien à faire sur les races ; et, quand les différences sont fortement marquées par des caractères extérieurs et apparents, elles sont un des plus grands obstacles à la fusion. Ainsi les Américains du Nord ont sans cesse refoulé les races indigènes et les ont confinées dans des territoires de plus en plus réduits.

Loi d'imitation. La force de résistance d'un peuple conquis peut se mesurer au degré de contrainte nécessaire pour maintenir l'ordre. Mais, après les violences mêmes de la conquête et les tentatives de révolte, le calme — du moins extérieur — se produit. C'est alors qu'une communication entre les deux peuples est possible. Le peuple vaincu, abdiquant tout espoir d'indépendance et reconnaissant qu'il n'a rien à gagner à se

renfermer dans un isolement farouche, s'efforce d'effacer les différences qui constituent pour lui une marque d'infériorité. Pour cela il se fait le copiste du vainqueur, cherchant à imiter sa tenue, son costume, ses manières, son langage, son éducation. C'est ainsi que les Gaulois s'étaient assimilés, en un temps très court, les mœurs romaines. Mais cette assimilation est loin de s'opérer également dans toutes les classes de la Société. Elle se réalise tout d'abord dans les classes riches, qui sont en meilleure situation pour se glisser dans les rangs des vainqueurs et qui sont portées par l'ambition naturelle à ces classes à sortir de leur subalternité. C'est ce que montre l'évolution des Thètes à Athènes, des Plébéiens à Rome, du Tiers-Etat en France.

Cependant l'imitation ne se fait pas toujours dans le même sens, et, bien que le contraire soit plus fréquent, il arrive aussi que les vainqueurs imitent les vaincus. Par exemple les Romains ont emprunté aux Grecs leurs arts, leur littérature et leur philosophie. — Si les peuples étaient considérés comme des unités indivisibles, aucune subtilité ne parviendrait à résoudre ces contradictions et par suite aucune loi sociale ne serait possible. Par la considération des classes, animées chacune d'un esprit particulier, ces sortes d'antinomies ne sont plus irréductibles. — Le trait distinctif du « Riche », c'est l'amour des plaisirs et des plaisirs les plus raffinés. Quand Rome enrichie des dépouilles des nations renferma dans ses murs toute une classe de riches oisifs, les arts de la Grèce trouvèrent un terrain favorable pour s'y acclimater et s'y développer. Les jeunes Romains furent envoyés à Athènes et à Rhodes pour apprendre, à l'école des Rhéteurs, l'art de dominer par la parole soit au Sénat, soit au Forum ; les statuaires Grecs s'empressèrent de fixer dans le marbre les traits vulgaires de quelque Lucullus ; les archi-

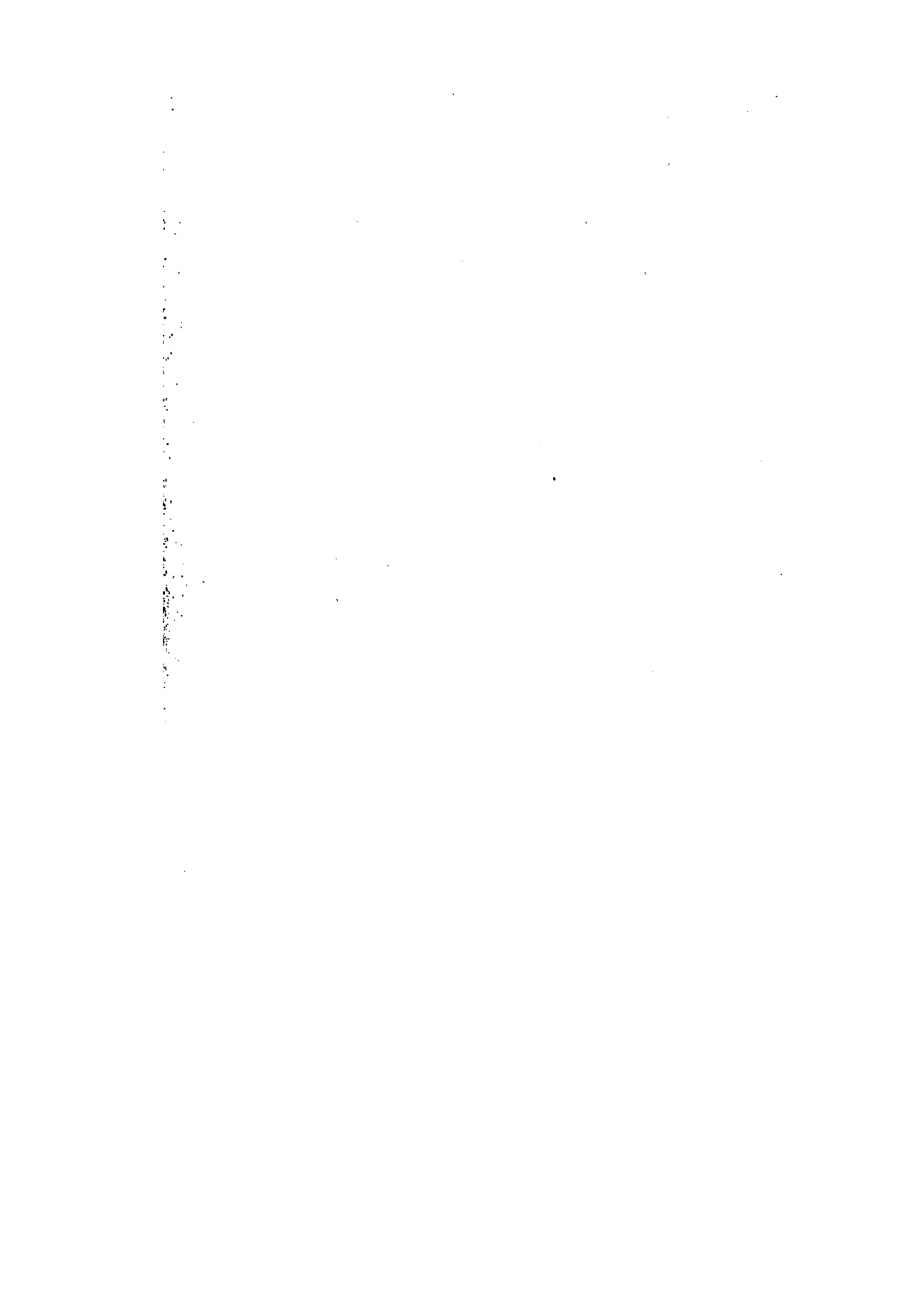
tectes construisirent sur le Palatin des demeures somptueuses ; des théâtres furent construits ; et, comme le génie Romain était plus propre à formuler des lois qu'à trouver des situations dramatiques, les comédies grecques, traduites en latin par les Plaute et les Térence, furent transportées sur la scène.

Loi de concurrence. Quand l'état de guerre proprement dit a cessé, la lutte n'est pas terminée. Elle se poursuit entre les classes sous la forme atténuée de la concurrence. La nation vaincue, si elle est repoussée des postes inférieurs, tourne son activité vers l'agriculture, le commerce, l'industrie, et en général vers toutes les carrières où les distinctions entre vainqueurs et vaincus ne sauraient être maintenues. La fusion s'opère entre ces classes qui, animées du même intérêt, s'élancent alors à l'assaut du pouvoir. — Telle est l'histoire intérieure de Rome, où les Plébéiens, formés suivant toute probabilité des peuples soumis et des déchets des familles patriciennes, s'élevèrent progressivement et finirent par jouir des mêmes droits que les Patriciens.

Loi de contraste. La loi de contraste exerce surtout son action dans le cas où les deux peuples présentent deux civilisations profondément différentes, sans que l'une d'elles apparaisse comme inférieure, ou du moins sans que cette infériorité soit reconnue. Alors même que les deux peuples habitent sur le même territoire, ils ne se mêlent point. Mais les vaincus — qui forment la majorité — tiennent à affirmer leur origine par leurs costumes, leurs manières, leurs jeux, leurs cérémonies religieuses.

Ce contraste se manifeste d'autant mieux et se perpétue d'autant plus que le peuple vaincu appartient à une race différente, et habite loin du pays occupé par la race victorieuse. En Turquie l'élément chrétien formait et — dans les provinces maintenues sous la domi-

nation Turque — forme encore une population qui ne se mêle pas aux sectateurs de Mahomet. Dans l'Inde et en général dans les colonies Européennes d'Asie, les indigènes ne cherchent pas à se confondre avec leurs maîtres. Ce sont des courants qui coulent dans deux lits différents.



CHAPITRE V

CLASSIFICATION DES FAITS SOCIAUX

Dans tout ce qui précède on s'est plus particulièrement attaché à décomposer les Sociétés en leurs éléments constitutifs, c'est-à-dire en classes distinctes ; à montrer la manière dont la nature de chacune d'elles peut être déterminée ; à indiquer les lois qui régissent leurs actions et leurs réactions mutuelles. L'étude a ainsi porté de préférence sur les agents et sur les causes, parce que cette marche semblait la meilleure pour atteindre les faits sociaux qui sont les résultats de ces agents. Ou plutôt il existe deux sortes de faits sociaux : les uns résident dans les hommes appartenant à un même groupe social et, de nature psychologique, consistent surtout en sentiments, idées, croyances et volontés ; les autres, de nature matérielle, sont les produits de l'activité de ces groupes et sont plus spécialement appelés faits sociaux.

Que sont ces faits ?

La définition définitive, qu'on s'interdisait de poser au début, semble maintenant pouvoir être légitimement établie. Elle ressort de l'exposition antérieure et pourrait être ainsi énoncée : « Les Faits sociaux sont les

« phénomènes sensibles qui résultent de l'activité des classes — activité déterminée et par la nature propre à chacune d'elles, et par les rapports que ces classes ont entre elles et avec l'étranger ».

Cette définition permet de procéder à une énumération des faits sociaux plus méthodique et plus sûre que celle qui avait été présentée provisoirement. Chaque classe est caractérisée par un genre d'activité propre, et par suite elle donne naissance à une catégorie de faits déterminés. Si l'on suit l'ordre dans lequel les classes sociales ont été énumérées, on trouve les catégories suivantes de faits correspondants.

1° Les *Lois* qui émanent du pouvoir législatif.

Cette simple manière de rattacher les lois aux agents qui les produisent sert à dissiper toutes les équivoques auxquelles ce mot donne lieu. Ainsi la fameuse définition de Montesquieu « Les lois sont les rapports nécessaires qui dérivent de la nature des choses » est une définition trop générale. Elle a la prétention de s'appliquer à tout. Mais en réalité elle confond deux ordres de choses radicalement distinctes : les choses matérielles où domine la fatalité aveugle, les choses de l'esprit où par la persistance et la multiplicité des idées la volonté échappe au pur automatisme. Il est « nécessaire » que le concours des forces tangentielles et attractives lance les planètes dans une courbe elliptique ; que le météore ou la pomme détachée de l'arbre tombent sur le sol en parcourant des espaces proportionnels aux carrés des temps employés à les parcourir ; que sous l'action de l'humidité le fer se couvre de rouille dans les proportions déterminées par la formule $Fe^2 O^3$; que dans les conditions normales le foie secrète la bile et exerce sa fonction glycogénique. On pourrait dire encore que cette nécessité s'applique aux animaux inférieurs, qui par une sorte de

« disposition de machine » accomplissent d'une manière uniforme les actes nécessaires à la conservation de l'individu et de l'espèce. C'est ainsi que l'araignée, mue par un instinct bien des fois séculaire, tisse sa toile et s'empare du moucheron qui en agite les fils. Mais dans la société il n'y a pas d'êtres qui, par le privilège d'une organisation spéciale, soient chargés d'élaborer les lois comme l'araignée tisse sa toile ou comme le foie secrète la bile. Mettre sous un même mot des choses aussi différentes ce n'est pas généraliser, c'est risquer en effaçant les distinctions légitimes de tout confondre.

Les lois — considérées comme l'expression de la volonté des Législateurs — consistent essentiellement dans des ordres accompagnés de sanctions en cas de désobéissance. C'est la définition telle qu'elle est donnée par les jurisconsultes Bentham et Austin. « Une loi, disent-ils, est un ordre d'un genre particulier, adressé « par un supérieur politique ou souverain à son inférieur politique ou sujet. Il impose à celui-ci une « obligation ou devoir et le menace d'une pénalité ou « sanction en cas de désobéissance »(1). La volonté et la puissance du Législateur sont la source de la *Justice* et du *Droit* considérés non au point de vue abstrait et idéal, mais dans leur réalité positive.

Est-ce à dire que cette volonté soit capricieuse et échappe à toute détermination scientifique ?

Une pareille contingence n'existe pas, puisque cette volonté dépend de la nature des hommes qui ont disposé du pouvoir législatif dans une société et à une époque déterminées — la nature, c'est-à-dire l'ensemble des inclinations, des idées, des croyances et des qualités du caractère. D'ailleurs ces Législateurs ne ressemblent pas aux Dieux d'Epicure qui vivaient hors

(1) Cité par Summer Maine. *Études sur l'Histoire de Droit*, P. 91 de la Trad. Française.

du monde et loin de ses agitations. Mais ils subissent dans une mesure plus ou moins grande les influences des autres classes, qui toutes tendent soit à la conservation des lois actuelles, soit à des changements, d'après leurs intérêts ou leur idée de justice, et qui exercent une pression d'autant plus efficace qu'elles disposent de ressources plus importantes. Les chefs d'Etat demandent qu'on protège leur autorité, et qu'on les arme de pouvoirs capables de briser facilement toutes les résistances : pour eux, la justice consiste à commander et à être obéis. — Les juges, chargés d'appliquer les lois, se croient les interprètes les plus autorisés de la justice : ils réclament l'indépendance ou même demandent, comme un droit, le contrôle sur la législation. — Les Militaires voient la justice dans une rigoureuse subordination et dans l'obéissance passive : habitués au commandement, ils souffrent difficilement un pouvoir civil supérieur. — Les Prêtres ont de plus hautes prétentions. Ils ont en dépôt la vérité divine : par suite, la justice c'est d'accorder la prééminence aux détenteurs de cette vérité et de se soumettre à leurs décrets, expression de la volonté divine. — Les poètes, les littérateurs, les savants, les philosophes se réclament de la raison et se constituent les défenseurs de l'idéal. Dépourvus de tout pouvoir effectif, ils agissent cependant par la puissance des idées et par la séduction du beau, du vrai et du bien. Ils favorisent les aspirations des classes qui, dès qu'elles le peuvent, abritent leurs revendications derrière les hautes conceptions de ces intelligences d'élite. De plus, ils influent sur les législateurs officiels, qui, représentants de la justice, ne peuvent longtemps la maintenir en opposition avec les peintures du beau, du vrai et du bien telles qu'elles sont répandues dans le public. — Les femmes, en tant qu'elles ont des intérêts distincts de ceux de l'homme, luttent au nom

de la justice contre les dispositions légales qu'elles jugent oppressives. — Les travailleurs des champs se font aussi législateurs. Dans les veillées d'hiver, sous le manteau de la cheminée, ils suppriment les corvées, diminuent les tailles, et, quand leurs plaintes sont transmises par des intermédiaires officiels ou des représentants légaux, ils peuvent dans une certaine mesure influencer sur les dispositions législatives. — Les revendications ouvrières ne datent pas seulement de notre époque. Elles se sont produites de tout temps sous des formes diverses mais facilement reconnaissables. Dans l'antiquité le travail manuel était réservé aux esclaves, et les esclaves demandaient l'affranchissement. Au moyen-âge, les compagnons protestaient contre les corporations fermées et demandaient que par leur suppression une égale liberté fût accordée à tous. A notre époque, les classes ouvrières s'agitent plus fortement que jamais. Or peut-on douter que leurs plaintes, les plaidoyers fougueux de leurs partisans et les grèves multipliées n'agissent sur les législateurs et ne les portent à chercher la clé de la question sociale? — D'un autre côté, les patrons font des efforts opposés et cherchent à maintenir leurs avantages ou leurs privilèges. — Quant aux commerçants ils réclament ordinairement la liberté et demandent que l'Etat se mêle le moins possible de leurs affaires commerciales. — Il n'est pas jusqu'aux Pauvres qui, par leur misère et leurs souffrances, n'émeuvent les législateurs et ne les sollicitent à frapper des taxes spéciales en leur faveur, ou à créer des établissements d'assistance publique. Et enfin les Criminels eux-mêmes trouvent des défenseurs qui contribuent à adoucir les rigueurs de la loi et parfois à énerver la répression.

Les lois se distribuent en espèces suivant les catégories de personnes auxquelles elles s'appliquent. Ainsi en

suivant l'énumération des classes sociales, on trouve successivement : Les lois *politiques* qui règlent les droits des citoyens participant dans une plus ou moins grande mesure à la confection des lois ; les lois *judiciaires* qui président à l'organisation des Tribunaux, délimitent l'étendue de leur juridiction, et fixent les formes que les juges doivent suivre dans la poursuite des affaires, dans l'instruction, dans les débats et dans les jugements ; les lois *Constitutionnelles* qui déterminent la forme du gouvernement, et fixent les conditions à remplir pour que les chefs d'Etat soient mis en possession du pouvoir exécutif ; les lois *Administratives* qui attribuent aux agents exécutifs un pouvoir déterminé et règlent ses conditions d'exercice ; les lois *Militaires* qui ont pour objet le recrutement de l'armée, la durée du service, la solde, l'armement, les règles de l'avancement, la discipline... Les lois *relatives au Clergé* fixent les rapports entre l'Eglise et l'Etat. Puis viennent les lois sur la *Presse* et sur les diverses manifestations littéraires et artistiques ; les lois sur la constitution de la *famille*, sur les mariages (qui intéressent surtout la femme) et sur l'éducation des enfants ; les lois sur la propriété du *sol*, sur les contrats de vente, sur les héritages et les donations ; les lois *ouvrières* qui règlent les conditions du travail ou laissent les règlements à la discrétion des industriels ; les lois *commerciales* qui interviennent dans les rapports des commerçants entre eux ou avec leur clientèle, et qui ont pour objet la répression des fraudes, des falsifications ou de la concurrence déloyale ; enfin les lois sur le *paupérisme* et la *criminalité* qui s'efforcent d'apporter des remèdes à ces deux maladies sociales.

2° La *Justice* telle qu'elle est rendue dans les Tribunaux par des juges préposés à cet effet. Le propre du Législateur, c'est de donner des ordres, mais des

ordres généraux s'appliquant à toute la catégorie de personnes qui se trouvent dans les conditions déterminées par la formule même de la loi. L'office du juge est d'examiner les cas particuliers soumis à sa juridiction, et de décider s'ils rentrent ou non dans la loi générale.

Cette décision est l'acte essentiel du juge, mais elle est préparée par un ensemble d'actes subordonnés, ensemble qui constitue la Procédure. Ces actes sont les suivants : 1) la *Plainte* qui provoque l'activité judiciaire à s'exercer, et qui vient soit des particuliers soit de l'autorité publique. Si cette déclaration manque et que les particuliers ou leur famille cherchent à obtenir eux-mêmes la réparation du préjudice causé, l'acte ne rentre pas dans la catégorie des faits judiciaires, mais devient un acte de vengeance, un recours à la force, une sorte de guerre privée qui rompt le lien social. 2) L'*Instruction* ou *enquête* qui, dans son sens général, consiste à s'assurer de la vérité des faits allégués dans la plainte. Ici les deux parties adverses sont aux prises, et, dans cette lutte, chacune s'efforce d'apporter le genre de preuves qui, selon toute vraisemblance, agira avec le plus d'efficacité sur l'esprit du juge. Ces preuves sont, ou des témoignages, appuyés soit sur le nombre des témoins, soit sur la solennité des serments ; ou des écrits ; ou des faits capables de fournir des indices sur la question en litige (par exemple les expertises des médecins et des chimistes en matière d'empoisonnement). 3) Les *Débats* qui se produisent en présence des juges appelés à prononcer le jugement, du représentant de l'autorité chargé, quand il y a lieu, de soutenir l'accusation ; de l'inculpé ou des parties qui ont entre elles un litige ; des avoués et des avocats, choisis à cause de leur habileté pour présenter la défense de leurs clients ; et enfin

du public qui, de fait, surveille la régularité de l'action et, par la force de son opinion, garantit la liberté de la défense.

C'est ensuite qu'intervient le jugement avec les divers considérants ou motifs qui l'accompagnent et l'expliquent. Parmi tous les jugements rendus par les Tribunaux, une place à part doit être réservée aux arrêts prononcés par les Cours Souveraines, arrêts qui font ensuite autorité et servent de guides aux jurisconsultes dans tous les cas analogues.

Les *faits judiciaires* résultent de l'activité de la classe sociale constituée par les juges et les hommes de loi. Les variations que ces faits éprouvent à travers les âges et suivant la diversité des pays, correspondent à des variations dans la nature du caractère propre à ces juges et à ces gens de loi. Dans la période franque de notre histoire, les juges, persuadés de la nécessité d'une intervention divine pour le triomphe de la justice, recouraient ordinairement à diverses épreuves qui permettaient à Dieu de manifester sa volonté : de là l'habitude du serment, des ordalies et du combat judiciaire. Plus tard, le droit romain reprit son antique prépondérance, et les juges imbus d'un nouvel esprit laissèrent tomber en désuétude une procédure vieillie : ils n'attribuèrent la valeur de preuves qu'aux faits positifs qui ont un rapport direct avec la cause, et qui peuvent servir d'indices probables ou certains, d'après les lois connues de la nature ou de l'homme.

Il n'est pas nécessaire d'examiner des périodes différentes pour constater le lien de dépendance qui unit les faits judiciaires au caractère du juge. Ce rapport de causalité apparaît manifestement, quand on compare entre elles des juridictions différentes. A notre époque, le Jury des cours d'assises, les tribunaux civils et les conseils de guerre sont animés d'un esprit différent.

Les Jurés inclinent trop vers l'indulgence, tandis que les juges professionnels sont plus portés à la sévérité. Quant aux tribunaux militaires, ils exagèrent encore cette rigueur, et n'apportent pas dans toutes les opérations judiciaires la compétence que pourraient montrer des juges, familiarisés avec les enquêtes et habitués à apprécier la valeur des témoignages et la force des preuves.

3° *Faits Politiques*. On peut appeler de ce nom les faits qui procèdent des chefs d'Etat et des fonctionnaires chargés du pouvoir exécutif. La loi est abstraite : elle fixe les conditions déterminantes d'un droit ou d'une obligation. C'est l'office propre du Gouvernement d'assurer l'exécution de la loi, en maintenant rigoureusement l'ordre prescrit par le législateur. Pour que la volonté législative soit fidèlement suivie, il est nécessaire de s'assurer que, dans tous les cas particuliers, les conditions requises à l'obtention d'un droit ont été remplies, et que, d'un autre côté, personne de ceux qui doivent être soumis à une obligation n'échappe aux charges légitimes. Aussi l'âge, le sexe, la qualité des parents, le mariage, le nombre des enfants et tout ce qu'on désigne sous le nom d'état civil jouent un grand rôle dans toutes les sociétés. Voilà pourquoi les gouvernements s'attachent par différents moyens à posséder des renseignements exacts sur les citoyens et leurs familles. A Rome, on avait recours à des recensements quinquennaux. A notre époque, on se sert de registres spéciaux tenus dans toutes les mairies par les officiers de l'Etat civil.

Pour procéder à une énumération des principaux faits qui rentrent dans cette catégorie, il suffit encore de parcourir les différentes classes sociales, en observant les rapports qui lient chacune d'elles avec le Gouvernement.

L'action gouvernementale ne s'exerce pas toujours avec la même force, mais elle s'étend sur tout, quoiqu'à des degrés divers.

Les chefs d'Etat, dans les différentes formes de la monarchie, prennent à la confection des lois une part très large et souvent prépondérante : ils nomment les membres de leur conseil et choisissent les jurisconsultes auxquels ils accordent leur confiance. Alors même que la distinction des pouvoirs existe, les chefs d'Etat ont pour rôle de veiller au recrutement régulier des Sénateurs, des députés ou des citoyens composant les assemblées délibérantes ; ils adressent les convocations, fixent les lieux de réunion, garantissent la liberté des délibérations, et — quand il y a lieu — président aux élections que le peuple fait dans ces comices. — L'Etat a dans les Tribunaux un représentant qui est chargé de la défense des intérêts généraux de la société, alors que ces intérêts ne trouveraient point de défenseurs. Dans les démocraties, où le peuple est souverain, ce sont souvent des particuliers qui jouent le rôle du ministère public en se faisant accusateurs. Dans les gouvernements tyranniques la délation est souvent encouragée. L'Etat intervient aussi dans la nomination des magistrats et dans l'exécution des jugements. C'est précisément parce que l'Eglise avait besoin de recourir au bras séculier que les officialités perdirent progressivement leur importance et finirent par disparaître devant les juridictions royales. — Les agents exécutifs sont dans une dépendance directe de l'Etat, puisqu'ils n'ont d'autre autorité et d'autres fonctions que celles conférées par l'Etat. Comme ils doivent être en communication permanente avec le pouvoir central, il y a tout un ensemble de règles et d'habitudes à adopter pour entretenir ces relations officielles. Tous les actes nécessaires pour cela constituent les

faits administratifs qui, à cause de leur importance, forment une catégorie spéciale. — Une des attributions les plus importantes des chefs d'Etat est de commander les armées ou du moins de désigner les commandants. Souvent ces choix ne sont soumis à aucune règle fixe, ce qui laisse au Gouvernement une grande latitude et par suite lui confère une grande puissance. Les relations étrangères sont encore une des prérogatives du pouvoir exécutif. Les chefs d'Etat sont en quelque sorte une personnification de la société et c'est à eux que s'adressent les ambassadeurs étrangers. S'ils ne décident pas toujours la guerre, ils sont du moins chargés de la déclarer et de garantir la sincérité des traités de paix. — La politique se mêle souvent à la religion. Le pouvoir, qui dispose de la force, cherche à se soustraire à la domination du clergé en s'efforçant d'arrêter ses empiètements et de limiter son indépendance. Les moyens qu'il emploie pour renfermer strictement les prêtres dans leur domaine spirituel, sont de refuser son appui à toute action abusive (par exemple aux jugements des tribunaux ecclésiastiques), puis d'intervenir dans la nomination des prêtres ou des évêques, et enfin d'exercer une surveillance sur leurs biens. La *politique religieuse* est féconde en faits variés, curieux et importants. — L'Etat, surtout quand il subit l'influence de la classe sacerdotale, se donne le droit de contrôler les productions de l'esprit. Il exerce une censure plus ou moins sévère sur les théories scientifiques, sur les systèmes philosophiques, sur le théâtre, sur le livre, sur les discours prononcés en public, sur la presse, sur les dessins et les autres manifestations de l'art. Ce droit de surveillance il le tient du législateur, qui, sachant l'influence des idées sur les actes, a voulu armer le pouvoir contre les productions de l'esprit, nuisibles à l'ordre, à la morale ou même

aux doctrines officielles. Galilée fut emprisonné pour avoir affirmé que la Terre n'était pas immobile au centre du monde ; la circulation fut sur le point d'être condamnée en Sorbonne ; les hérétiques étaient brûlés en grande pompe au moyen-âge... L'Etat n'exerce pas seulement un droit de censure et de répression, mais il accorde des encouragements à toutes les manifestations de l'art, de la science et de la philosophie qui sont en harmonie avec sa direction sociale. De là ces diverses institutions d'un caractère officiel, qui ont pour but de sauvegarder la grandeur intellectuelle et morale de la société : hautes écoles, instituts, académies, concours officiels, etc. — L'éducation des enfants est entre les mains de l'Etat ou du moins se donne sous son contrôle. C'est l'Etat qui règle les programmes d'études, qui préside aux examens et qui attribue de la valeur aux diplômes. — La politique active — si l'on fait abstraction de la législation et de la justice — intervient faiblement dans les questions de travail et de commerce. Cependant, quand il prend son point d'appui dans une classe déterminée, le pouvoir a, dans l'application des lois, une tendance à favoriser cette classe. Ainsi dans une démocratie où domine l'élément ouvrier, les revendications ouvrières ont la liberté de se produire plus ouvertement, et, quand elles ne trouvent pas des sympathies manifestes, elles ne rencontrent pas du moins les répressions rigoureuses qui les menacent sous un régime aristocratique. Les mêmes remarques sont à faire pour le commerce intérieur ou international. Les lois ou conventions qui le régissent dépendent, il est vrai, de l'Etat, mais de l'Etat envisagé plutôt comme législateur que comme pouvoir exécutif. A ce dernier n'appartient le droit que d'appliquer avec plus ou moins de rigueur les lois, règlements et conventions. — Enfin

un des devoirs les plus impérieux de l'Etat est de réprimer le vagabondage, de soulager les misères et de garantir la société contre les attaques des criminels : de là l'organisation de la police, la création des hôpitaux, l'entretien et la garde des prisons.

Cette énumération n'est pas encore complète. Car les classes, tout en étant distinctes, ne sont cependant pas indépendantes, et par leurs relations mutuelles tendent à former un tout. Or c'est le pouvoir exécutif qui symbolise le mieux cette unité. Il est en quelque sorte la conscience où viennent retentir toutes les impressions diverses, la force centrale qui vise à l'harmonie de l'ensemble. Son rôle est de modérer les conflits d'intérêts privés et de songer à ces intérêts supérieurs qui, tout en étant communs à la Société tout entière, risqueraient d'être négligés, parce qu'ils n'intéressent en propre aucune classe particulière.

Il ne s'agit pas de mesurer l'étendue légitime de cette action, ce qui est l'affaire de la politique considérée comme un art. Mais, sans avoir à se prononcer sur les mérites du socialisme ou de l'individualisme, il suffit de constater ce qui se produit le plus ordinairement dans la réalité.

Outre les attributions énoncées plus haut, le pouvoir exécutif semble avoir pour fonction principale — ceci soit dit sans ironie — de recueillir les impôts et de les dépenser. Il les dépense pour lui afin de rehausser le prestige indispensable à son autorité, et aussi pour le public, en des travaux divers comme la construction des routes, le creusement de canaux et les travaux de fortification...

4° *Les faits administratifs* dérivent des agents exécutifs subordonnés à l'Etat. Ils consistent essentiellement en ordres qui émanent du pouvoir central, en actes correspondants qu'accomplissent les agents char-

gés de fonctions spéciales, et en renseignements que sont tenus de fournir au pouvoir central les fonctionnaires répandus sur tout le territoire. Les renseignements sont consignés dans des rapports et nécessitent un travail de bureaux. L'abus amène ce qu'on appelle les paperasseries, où les indications utiles sont perdues au milieu de détails superflus. D'après les informations reçues le pouvoir central donne des ordres déterminés. Il approuve la conduite des subordonnés ou la blâme et la rectifie; dans les cas douteux, il tranche la difficulté et prend l'initiative de la décision.

Plus le pouvoir est fort, plus la subordination est étroite. Si l'impulsion centrale faiblit, les fonctionnaires les plus puissants profitent de cette faiblesse pour accroître leur autorité propre et viser à l'indépendance. L'administration se fait d'une façon normale quand dans son action elle reste toujours conforme aux lois. Mais l'habitude du pouvoir donne le goût de s'en servir et même d'en étendre les limites. De là des abus qui amènent des plaintes et qui nécessitent une décision judiciaire. Ce ne sont pas toutefois les tribunaux ordinaires qui sont chargés de trancher ces conflits entre l'autorité et les particuliers. Les débats sont portés devant une juridiction spéciale ou devant un représentant supérieur de l'autorité. On en appelle du pouvoir mal informé et inique au pouvoir mieux informé et plus juste.

5° *Les faits militaires* sont les diverses manifestations de la force armée.

Ils ne sont pas limités aux opérations qui ont lieu pendant la guerre, lorsque les deux armées ennemies sont en présence et cherchent dans les combats à triompher l'une de l'autre. Ils comprennent encore toutes les actions préparatoires qui tendent à ce résultat final : emploi victorieux de la force dans toutes les luttes à soutenir contre les puissances étrangères.

Voici dans quel ordre on pourrait énumérer les principaux de ces faits militaires. 1° le mode de *recrutement*, c'est-à-dire le principe suivant lequel se choisissent les éléments qui entrent dans la composition de l'armée. Il est très important de savoir si l'armée ne comprend que des hommes libres ou si elle admet aussi les esclaves, si elle se compose de volontaires, de mercenaires étrangers, de soldats choisis par tirage au sort, si le service militaire est universel ou s'il comporte des catégories de dispensés. — 2° *L'apprentissage* de la guerre nécessite de la part des officiers des études techniques, qui aujourd'hui se font dans des écoles spéciales et autrefois se faisaient dans les camps par la pratique même de la guerre. Il exige aussi de nombreux exercices qui habituent le soldat à supporter de longues marches, à évoluer en ordre, à manier ses armes avec habileté. De là l'obligation de soumettre en temps de paix les futurs combattants aux périodes d'exercices jugées nécessaires. — 3° L'apprentissage de la guerre ne comprend pas seulement les exercices physiques par lesquels se développent la vigueur et l'habileté. La qualité qui est surtout appréciée dans une armée, c'est la *discipline*, c'est-à-dire l'habitude d'obéir aux chefs avec promptitude, sans discussion et sans crainte. C'est ce besoin de discipline qui oblige les chefs à soustraire les soldats à leurs habitudes anciennes comme aux influences du dehors, et à les isoler pendant toute la durée du service soit dans les camps soit dans les casernes. — 4° A l'apprentissage de la guerre se rattache aussi la *tactique* dont les règles s'apprennent surtout par la pratique dans les guerres. Cependant les peuples guerriers s'y exercent dans des manœuvres, qui sont des imitations de la réalité et qui leur assurent une vraie supériorité sur des ennemis non préparés. — 5° La *Guerre* est l'événement capital qui est la raison d'être des précédents.

Les hostilités ne commencent pas ordinairement avant une *déclaration de guerre*, qui se fait de différentes façons mais qui consiste essentiellement à annoncer à l'ennemi qu'on aura recours à la force, si l'on n'obtient point les satisfactions demandées. Puis viennent les opérations proprement guerrières, marches contre le territoire ennemi, invasion, batailles, sièges, incendies, sang versé, captures de prisonniers, et toutes les formes de violences employées pour réduire l'ennemi et obliger les vaincus à se soumettre aux prétentions des plus forts.

6° Les *Faits religieux*, qui constituent une des catégories les plus intéressantes de faits sociaux, sont des produits de l'activité sacerdotale.

Il ne s'ensuit pas que ces faits ne se répandent pas en dehors de la classe des prêtres, mais c'est surtout parmi les hommes qui ont pour fonction spéciale de s'occuper de religion que les faits de cet ordre prennent naissance et rayonnent ensuite sur la société. Pour comprendre la nature de ces faits ou même pour arriver à les énumérer d'une façon méthodique, c'est à leur source qu'il faut les saisir et les étudier.

Le trait dominant du prêtre, c'est de croire en l'existence de puissances invisibles qui dominent le monde, et avec lesquelles l'homme peut entrer en relations. Ce n'est point par un effort personnel de la raison que le prêtre arrive à cette croyance, mais par un acte de foi dans des *Légendes* transmises par la tradition orale ou fixées dans les livres saints. Le fonds de ces légendes est constitué par des événements qui ont pour caractère commun de révéler l'existence du Dieu, sa nature, sa forme, ses attributs, le genre et l'étendue de son action, et surtout sa volonté à laquelle l'homme est tenu de subordonner sa conduite comme à une règle indispensable. Quel est l'auteur de ces légendes ? Parfois

quelque homme privilégié qui passe pour avoir été en communication directe avec la divinité, qui a — comme Moïse — pu, par une faveur spéciale, avoir la vision de l'invisible et écrire sous la dictée les lois de la volonté souveraine. Parfois ce sont les compagnons du Dieu qui, témoins de sa vie miraculeuse, racontent les prodiges accomplis pendant son séjour au milieu des hommes. Quelle qu'en soit l'origine, la légende ne devient un fait social qu'à partir du moment où elle est conservée par les prêtres et admise par le corps des fidèles. Il n'appartient donc pas à la sociologie de chercher à expliquer cette origine, parce qu'au début la croyance n'est encore qu'un fait individuel et qu'à ce titre elle se rattache à la psychologie, dont le rôle serait de déterminer la part qui revient aux sens, à l'imagination, à la mémoire et à la raison dans la formation de cette croyance.

A côté des légendes se placent les *mythes*, récits caractérisés par le rôle qu'y jouent les personnages, tous symboliques. Le mythe est une sorte d'allégorie où les événements se déroulent sous une forme plus familière et plus intéressante, mais de manière à évoquer des idées plus ou moins abstraites dans l'esprit de ceux qui possèdent le sens du mythe. Ainsi, en apparence, les douze travaux d'Hercule ne seraient que les exploits accomplis par le héros pendant sa vie terrestre. Mais pour l'interprète du mythe Hercule symbolise le soleil : sa force est la représentation concrète de la puissance solaire et ses douze travaux figurent les divers bienfaits que l'astre répand sur la terre en parcourant les douze constellations du zodiaque. De même Déméter est la personnification des énergies fécondantes de la terre, et ses aventures avec sa fille Perséphone expriment d'une façon concrète les différentes phases de la germination. Le point de départ du mythe n'est donc

pas le même que celui de la légende. Dans la légende, la vie merveilleuse d'un homme évoque l'idée d'une puissance supérieure, et l'homme passe pour Dieu ou du moins pour l'interprète autorisé du Dieu dont il a reçu les inspirations. Dans le mythe, ce sont les forces de la nature qui attirent tout d'abord l'attention par leur grandeur et par leur importance. Ces forces sollicitent la réflexion naissante à trouver les causes qui rendent compte de leur action. Et, comme la remarque en a été souvent faite, l'intelligence à ses débuts se représente les forces de la nature comme analogues à la force interne que l'homme sent en lui, à cette volonté intelligente qui conçoit un but et préside aux mouvements des organes nécessaires à la réalisation de ce but. Le pur mécanisme est absolument antipathique à l'intelligence primitive. De là cette multiplication d'êtres animés qui, quoique invisibles, sont regardés comme répandus dans toute la nature, êtres que l'imagination façonne à l'image de l'homme et des animaux, ou qui se présentent sous des formes complètement fantastiques. Dans le mythe le phénomène naturel qui lui donne naissance a une réalité qui bride l'imagination et en limite les écarts. Aussi, sous la multiplicité de ses formes et malgré leur bizarrerie, il est permis — ainsi qu'on l'a réalisé dans la mythologie comparée — de découvrir dans chaque espèce de mythes les phénomènes terrestres ou astronomiques qui lui ont donné naissance. Dans les révélations — qui sont souvent des visions et auditions hallucinatoires — la fantaisie se donne plus librement carrière et les extravagances, qu'aucune réalité ne réprime, échappent à toute espèce de règles. Les natures les plus disparates se mêlent, les membres se multiplient, les figures grimacent. D'autre part les événements les plus étranges ou les plus scandaleux sont admis sur la foi de visions

frappantes, et, comme toutes ces bizarreries ne peuvent trouver place dans le monde actuel, on les relègue dans l'enfer plus accommodant. Telles sont les monstruosité de l'Inde, les amours bestiales des dieux Hellènes et les rêveries de l'apocalypse.

Quels que soient la légende du Dieu et le symbole qui exprime sa nature, le fait capital pour l'influence des prêtres est la possibilité d'agir sur la volonté du Dieu, de l'incliner en sa faveur ou d'en détourner les funestes effets. Pour cela il y a tout un ensemble de *pratiques* qui constituent le culte, et dont tous les détails sont réglés par les prêtres avec minutie et dans un ordre immuable. Ces rites sont très divers suivant les religions, et cependant, au milieu de cette diversité, on peut découvrir les éléments généraux suivants :

1° la *purification*, prise dans un sens très étendu. Le suppliant — pour avoir chance d'obtenir la faveur qu'il demande — doit se trouver dans certaines dispositions de corps et d'esprit qui passent pour plaire à la divinité. A Bénarès les Indous se baignent chaque jour dans le fleuve sacré et au lever du soleil saluent l'astre naissant, en jetant vers lui l'eau du Gange qu'ils ont prise dans le creux de la main et qui retombe en gouttelettes scintillantes. — Les Payens se lavaient les mains avec de l'eau lustrale avant d'entrer dans un temple. Les Musulmans entrent pieds nus dans les Mosquées et font de fréquentes ablutions ; les Catholiques n'ont conservé de la lustration payenne que l'habitude de mouiller l'extrémité de leurs doigts dans un bénitier. Mais, comme ils attachent plus d'importance à la pureté spirituelle, ils recourent au baptême et à la confession pour effacer les souillures de l'âme.

2° La *Prière* qui consiste essentiellement dans une demande pour obtenir le secours de la Divinité ou pour

écarter sa malveillance. Elle comprend différents actes qui varient dans la forme suivant les idées que l'on se fait de la divinité, mais qui constituent un ensemble naturel : la série des moyens qui paraissent les plus propres à gagner la faveur d'un être, souverain dispensateur des biens et des maux. Le suppliant commence par *invoker* le Dieu ou le saint dont il réclame l'appui, c'est-à-dire à l'appeler par son nom. Mais, pour que cette invocation soit entendue, il est nécessaire qu'elle se fasse dans des circonstances de temps et de lieu déterminées. Les Divinités et les saints ont des jours consacrés où ils sont plus accessibles, et disposés à répandre leurs grâces avec plus de profusion. Ils ont aussi des endroits préférés et des sanctuaires de prédilection. Apollon Pythien résidait surtout à Delphes et Déméter à Eleusis ; La Mecque est la ville sacrée des Musulmans ; et, si dans le Catholicisme l'ubiquité de Dieu est admise en théorie, cependant dans la réalité la Vierge et les Saints passent pour avoir des séjours privilégiés. Par l'invocation le suppliant s'adresse à une divinité spéciale. Mais, comme il se met ainsi sous la présence du Dieu, il prend une attitude qui révèle ses sentiments de faiblesse et d'humilité ; il se découvre la tête, s'incline, fléchit le genou ou même penche son front jusqu'à terre et embrasse les dalles du temple ; il joint les mains en signe de soumission, comme un esclave qui se livre sans défense à son maître ; les yeux s'abaissent pour montrer qu'ils ne peuvent supporter la majesté du Dieu, parfois ils s'élèvent mais implorants pour mieux solliciter la pitié ou le pardon. Nous pouvons appeler cette seconde phase de la prière le *prosternelement*.

Les attitudes muettes du corps ne suffisent pas, et la parole doit énoncer expressément la nature du secours demandé. Mais cette demande pour avoir chance d'être

agrée doit s'exprimer dans des formules fixes qui avec le temps deviennent souvent inintelligibles aux profanes. De là la nécessité de recourir aux prêtres qui savent les paroles efficaces et les rites tout-puissants. Le langage devient de plus en plus hiératique, et, comme il exige une longue éducation pour être compris et retenu, il donne aux prêtres, qui le possèdent souvent d'une façon exclusive, l'autorité attachée à une puissance mystérieuse. Mais que les formules employées dans les prières s'expriment en langue vulgaire ou dans un langage secret, elles renferment essentiellement ces deux choses 1° la glorification du Dieu 2° un acte de foi dans sa puissance.

Pour gagner la faveur d'un roi, le courtisan multiplie les marques de respect et célèbre avec complaisance la libéralité, la justice ou telle autre vertu dont il espère retirer un bénéfice direct. Prosterné devant la statue du Dieu invisible mais présent, le suppliant procède de même. Telle Sappho, torturée par un amour malheureux, réclame l'assistance d'Aphrodite: (1) « Immortelle Aphrodite au trône brillant, ingénieuse fille de Zeus, je te supplie, ne m'accable pas de malheurs, de tourments, vénérable Déesse. Mais viens ici, comme cette autre fois où docile à mon appel tu m'entendis et vins à moi quittant la demeure dorée de ton père. — Tu avais attelé ton char et de beaux passereaux rapides, au-dessus de la terre sombre, en agitant leurs ailes à coups pressés t'entraînaient du haut du ciel à travers l'espace éthéré. — Ils arrivèrent aussitôt: et toi, bienheureuse, souriant de ton immortel visage tu me demandas pourquoi j'étais triste et pourquoi je t'appelais. — Viens donc aujourd'hui encore, tire moi de durs soucis, accomplis tous les souhaits de mon cœur et toi-même

(1) Trad. de Max. Egger. Littérature Grecque p. 87.

accours, sois mon alliée. » Les deux premiers éléments de la prière sont compris dans cette ode et se retrouvent partout dans les antiques religions de l'Inde, de la Chaldée, de l'Égypte comme dans les religions modernes ; qu'on célèbre les mérites d'Indra, de Bel, d'Isis, ou de Jacques de Compostelle et de quelque obscur fétiche africain.

Enfin la prière se complète par le *sacrifice*, c'est-à-dire par une offrande ou par une peine volontairement soufferte. L'offrande, sous quelque déguisement qu'elle se cache, est toujours une sorte de marché où le donateur se propose de réaliser quelque profit. Souvent ce sont des biens temporels qu'on échange contre d'autres biens de même nature mais rendus au centuple ; parfois les dons sont faits pour recouvrer la santé, éloigner la souffrance et la mort ; dans d'autres cas la donation a pour objet le bonheur dans une vie future, et alors elle se fait sous la forme du legs, le testateur égoïste ayant tout intérêt à se dessaisir de biens qui le quittent en retour d'avantages supérieurs et d'une durée éternelle. Dans les religions cruelles fleurissent toutes les formes de l'ascétisme et toutes les variétés de sacrifices sanglants. On voit apparaître l'abstinence, le jeûne, la mortification, les coups, les blessures volontaires et le suicide tel que le pratiquaient, par exemple, les Indous fanatiques qui se faisaient écraser par les roues de pierre du char de Siva.

A côté de la prière individuelle se place la prière publique qui est encore plus que la précédente un fait social, puisqu'elle exige le concours des fidèles unis dans une même volonté et agissant de concert sous la direction des prêtres, qui régulent en maîtres tous les détails de la cérémonie : la marche d'une théorie payenne ou d'une procession, les mouvements du corps comme les genuflexions ou les danses, les paroles et les chants qu'ac-

compagnent d'ordinaire les instruments de musique, les actes symboliques comme l'aspersion d'eau bénite, la lumière des cierges ou les fumées de l'encens, puis les rites du sacrifice qui pour avoir toute leur force propitiatoire doivent être accomplis avec la plus minutieuse exactitude.

De tous temps les religions ont imprimé aux arts une énergique impulsion. Peut-être les hommes n'auraient point songé à dépasser le cercle des travaux utilitaires, si les prêtres, soucieux de faire croire aux puissances invisibles, n'avaient point cherché à frapper les esprits par des œuvres extraordinaires, symboles expressifs des réalités cachées et dominatrices. En supposant que les prêtres ne soient pas des initiateurs, à coup sûr, ils ont le mérite à toutes les époques historiques d'avoir imprimé une marque spéciale à toutes les formes de l'art.

Le but de l'art religieux semble être d'étonner, de produire cette secousse admirative (*mirari*, étonner) qui prédispose aux sentiments de crainte ou de confiance exaltée. Le prêtre ne se sépare pas en cela du corps des fidèles. Car l'hypothèse du prêtre artificieux, qui cherche à exploiter par un simulacre de foi la naïve crédulité des ignorants, est une explication universellement abandonnée. La différence est plutôt en sens contraire. C'est le prêtre qui, par la continuité de la pensée toujours attachée au même objet, croit d'une foi plus vive en la réalité d'un monde dominé par des forces mystérieuses, tour à tour bienfaisantes et redoutables. Les choses sensibles sont un pur néant au regard de l'invisible qui est tout.

Pénétré de ces idées et de ces sentiments, le prêtre s'efforce de les traduire au dehors par les manifestations diverses de l'art. Les Dieux sont des êtres supérieurs en grandeur, en durée, en puissance. Pour ex-

primer d'une façon sensible les attributs divins, il faudra recourir au grandiose, au merveilleux, au bizarre, aux enchantements de la beauté comme aux exagérations monstrueuses ; en un mot à un symbolisme hardi qui secoue violemment l'esprit et l'arrache aux vulgarités de la vie. Dans l'Inde, en Egypte, dans les pays Catholiques et en général dans tous les centres religieux, l'architecture affecte de donner aux temples des dimensions colossales, faites moins pour les besoins du culte qu'en vue de frapper les esprits par leur masse et en quelque sorte par leur caractère d'éternité. — Ces temples aux piliers énormes et aux voûtes élevées ne sont pas nus, mais sont ornés de figures symboliques, de bas-reliefs, de statues, de peintures murales, d'inscriptions obscures, ou de paroles intelligibles mais empreintes de mysticité. Dans les cathédrales gothiques la lumière ne pénètre qu'à travers des vitraux peints et laisse les grandes nefs dans une demi-ombre pleine de mystère, où l'on peut voir cependant des tableaux, des statues, des pièces d'orfèvrerie finement ciselées, des dorures, de magnifiques tapis, des pierres précieuses, des ornements d'une grande richesse et d'une forme que l'antiquité rend bizarre. Dans les temples Indous apparaissent des statues aux formes fantastiques où l'artiste religieux a cherché à exprimer le caractère divin par des accumulations de têtes, de bras et de jambes ainsi qu'on le voit dans le bas-relief d'Ellora (1). Le même caractère d'étrangeté se manifeste dans les Arts qui s'adressent à l'ouïe et qui trouvent leurs moyens d'expression dans la poésie et la musique. La parole sainte cherche à se distinguer du langage vulgaire, et, comme le temple manifeste la grandeur du Dieu par ses dimensions, par les détails d'architecture et par la

(1) Essai de l'Histoire de l'Art par Lubke tom. I, p. 85. Trad. Fr.

richesse des ornements, elle doit prendre une forme qui révèle tout d'abord la sublimité de son objet. De là la multiplicité des figures, la hardiesse des métaphores, l'emploi des mots rares ; de là les hymnes, les psaumes, les chants d'église où les paroles, soumises aux rythmes et aux mètres, s'accompagnent de musique et donnent l'idée primitive de la poésie qui a été souvent un poème chanté, ainsi que l'attestent les plus anciens témoignages.

7° *Faits de pensée indépendante.* Dans cette catégorie se placent toutes les productions de l'esprit qui n'ont pas un caractère officiel, qui ne procèdent pas toujours d'une classe déterminée, ou du moins d'hommes qui consacraient toute leur activité à ces productions. Ces faits ont une très grande importance. Mais, comme ils échappent à l'action directe des pouvoirs constitués et semblent se développer en toute liberté, ils renferment une plus grande part de contingence. Cependant cette indépendance n'est pas absolue ; et, si dans l'étude des causes une large part doit être réservée au génie individuel, l'influence, exercée par le milieu ou plus exactement par les classes auxquelles ces travaux sont destinés, ne saurait être contestée. Mais n'anticipons point sur la recherche des causes et — ce qui est notre objet actuel — procédons à l'énumération de cette classe de faits sociaux.

La première marque d'indépendance est fournie par la *philosophie* qui naît de l'insuffisance des dogmes religieux et qui répond à un besoin d'explication plus rationnelle de Dieu, de l'homme et de la nature. La religion fondée sur d'anciennes traditions est ennemie de la critique ; elle façonne le fidèle dès l'enfance et imprime dans l'esprit, dans le cœur et jusque dans l'organisme le pli ineffaçable de l'habitude. Les associations sont si fortes qu'elles passent pour naturelles ;

et le dévot, qui essaye de mettre en doute leur valeur, sent toutes les puissances de son être se soulever contre cette impiété. Cet état persiste dans les natures mystiques qui se plaisent à ne pas tenir compte de l'expérience sensible. Mais le doute se glisse chez tous ceux qui remarquent un défaut d'harmonie entre les faits et les promesses religieuses. Les prières les plus solennelles ne sont pas toujours efficaces ; les Dieux des nations ennemies triomphent ; les impies prospèrent. Les voyages mettent les cultes opposés en présence et tendent ainsi à rompre les préjugés nationaux ; l'histoire, quand elle arrive à percer l'origine des religions, montre ainsi leur genèse, leurs humbles débuts et leur développement dû à des causes naturelles. La religion reste en outre immobile dans ses dogmes, et, comme par un progrès ordinaire les connaissances scientifiques s'étendent, les croyances religieuses fixées dans leur immobilité s'éloignent de plus en plus de ce que les hommes considèrent comme la vérité. Ce scepticisme plus ou moins obscur et sourd se révèle et éclate quand un esprit supérieur, favorisé par les circonstances, s'est dégagé plus complètement du lien religieux et se fait l'interprète autorisé des vagues aspirations sinon de la foule, du moins des classes disposées à recevoir l'enseignement nouveau. Le caractère commun aux études philosophiques est donc la liberté d'examen, la recherche qui se fait indépendamment de la tradition et avec le secours exclusif de la raison.

La philosophie comprend d'abord la *métaphysique*, c'est-à-dire l'étude de ce qui dépasse la sphère phénoménale. Elle a la prétention de s'élever au-dessus des modes passagers de l'être, de pénétrer les essences réelles et les principes permanents. Les phénomènes sont les signes de réalités cachées, et c'est à la raison qu'il appartient de saisir dans le phénomène—suivant les

caractères qui le distinguent—la cause capable de l'expliquer. De là les croyances à une substance matérielle, dont la nature explique les diverses propriétés que nos sens perçoivent dans les corps ; à un esprit, une archée, un principe vital qui explique la structure des corps vivants, le consensus entre des organes solidaires, l'entretien d'un composé sans cesse menacé de dissolution par les forces hostiles du dehors ; à une âme qui rende compte de l'unité de la pensée, de l'identité du moi attestée par la mémoire, du pouvoir de disposer librement de ses actes, toutes choses qui paraissent inconciliables avec un corps purement matériel ; enfin à un Dieu qui soit le créateur et l'organisateur du monde, la source de la vie, le producteur des âmes et le régulateur de la vie morale.

La hardiesse métaphysique enfante des systèmes aventureux qui se heurtent et s'entredétruisent. Assaigie par des tentatives infructueuses, la pensée humaine comprime son essor, et, renonçant aux explications transcendantes et universelles, se borne à des connaissances partielles, mais certaines. De là vient la *science* qui se distingue par les caractères suivants. Elle poursuit un objet déterminé mais toujours perceptible aux sens ou accessible à la conscience ; elle vise à établir des rapports constants entre les choses ou les faits, de telle sorte qu'une qualité donnée soit l'indice certain d'autres qualités accidentellement imperceptibles ; elle cherche à atteindre son but en employant une méthode, c'est-à-dire, l'ensemble des procédés reconnus les plus propres à découvrir un ordre spécial de vérités ; enfin pour savoir si son but est atteint, elle soumet ses conclusions au contrôle décisif de l'expérience. En un mot la science est positive, et, quand elle existe, elle est toujours susceptible de vérification certaine.

La science, qui occupe le premier rang, est la science

mathématique qui — suivant la définition très profonde d'Aug.Comte — est « la mesure indirecte des grandeurs ». Elle a eu de tout temps le privilège d'imposer à tous la rigueur de ses formules et la nécessité de ses lois. Aussi est-ce sous son influence que la positivité a successivement pénétré dans toutes les branches de la connaissance, celles du moins qui se rapportent au monde matériel. — Par des calculs trigonométriques basés sur des observations exactes, *l'Astronomie* détermine la distance des planètes, leur volume, leur masse et les mouvements qu'elles accomplissent dans des orbites invariables. — La *Géologie* étudie la formation du globe terrestre et montre la succession régulière des différentes couches de terrains. Elle assimile les changements anciens aux phénomènes actuels, et bannit l'intervention d'agents mystérieux ou de volontés arbitraires. — La *Physique* ramène les forces de la nature à des propriétés générales de la matière : les mouvements des astres, des nuages, de la pluie, du vent, de la mer ne sont pas dus à l'action d'un esprit qui agirait comme la volonté humaine suivant la loi des causes finales, ils proviennent simplement d'une propriété inhérente à chaque particule de la matière, l'attraction, en vertu de laquelle, « tous les corps s'attirent en raison directe de leur masse et en raison inverse du carré de leur distance ». La chaleur n'est ni le souffle d'un Dieu, ni un fluide mystérieux ; c'est un mouvement vibratoire des molécules matérielles. De même le son, la lumière, le magnétisme et l'électricité ne sont dans le fond rien autre chose que des mouvements de petite amplitude, qui par divers milieux se communiquent à nos sens et sont les causes efficientes de tous les phénomènes physiques. — La *Chimie* ne compte pas sur des formules magiques pour opérer dans les corps les modifications auxquelles elle vise. Mais elle procède à des analyses

exactes, et, quand elle connaît les éléments qui entrent dans un composé, elle met en présence ces éléments divers et les soumettant à l'action de quelque force connue, la chaleur ou l'électricité, elle parvient souvent à reconstituer les composés naturels ou même à en former de complètement artificiels — La *Biologie* est restée longtemps embarrassée de métaphysique par la croyance à un principe immatériel, doué de spontanéité à un degré tel que, dans des cas imprévisibles, il pourrait faire échec aux forces purement matérielles. Les expériences décisives de Cl. Bernard ont montré que les phénomènes vitaux n'échappaient pas aux lois du déterminisme universel. Toutes les fonctions organiques sont rigoureusement soumises dans leur exercice à des conditions physico-chimiques. Quant aux rapports de coexistence qui relient les différentes parties d'un organisme dans une structure invariable pour l'espèce, *l'anatomie* les avait depuis longtemps constatés.

La science ne se borne pas à l'étude du monde matériel. Mais elle vise, aussi et surtout, à la connaissance de l'homme considéré comme un être qui sent, qui pense, qui veut, qui parle et qui vit en société. Par son esprit l'homme est créateur de philosophie, de science, d'art, de langage. L'étude fondamentale est par suite la *psychologie*, et c'est ce que Socrate avait remarqué en prenant pour devise l'inscription de Delphes « γνῶθι σεαυτόν ». Descartes, Locke, Hume et Kaat avaient pris une conscience plus nette encore de cette importance en soumettant à la critique notre faculté de connaître. — La *logique* dans sa signification la plus étendue indique les procédés que l'intelligence doit suivre pour atteindre plus sûrement la vérité. Elle signale en même temps les causes d'erreurs les plus fréquentes. Ces erreurs tiennent souvent aux passions qu'on a ap-

pelées non sans justesse — d'agréables instruments pour nous crever les yeux. — La *Linguistique* fournit d'utiles indications sur des croyances primitives, qui n'ont laissé aucune trace ou des traces bien incertaines dans de courts fragments littéraires. Elle le fait en restituant à certains mots l'ancienne signification qu'ils avaient dans les langues génératrices. Ainsi, grâce aux lois de la phonétique, on peut remonter par exemple du mot « âme » au mot latin « anima », puis signaler l'analogie qui relie le mot *anima* au mot grec *ἀνεμος* qui signifie vent, esprit, et montrer ainsi que dans les croyances primitives l'âme était considérée comme le souffle de la respiration. — La vie en société donne naissance aux *sciences sociales* qui font l'objet spécial de cette étude, consacrée à caractériser leur nature et à déterminer leur méthode.

Un auteur moderne, Guyau, a intitulé un de ses ouvrages les plus originaux : *L'art au point de vue sociologique*. Et en effet la poésie, la littérature et l'art ne sont pas des œuvres exclusivement individuelles. Mais les intelligences, qui réalisent ces productions littéraires et artistiques, travaillent en vue du public, et plus ou moins inconsciemment en subissent l'influence et en réfléchissent d'une façon brillante les goûts, les sentiments et les idées. A ce titre ces créations de l'intelligence constituent une nouvelle catégorie de faits sociaux, faits qui me paraissent encore pouvoir s'expliquer par les différentes classes sociales auxquelles ils se rapportent.

Les aèdes grecs avaient surtout pour auditeurs les rois entourés de leurs compagnons d'armes, et, s'accompagnant de la cithare, ils chantaient les exploits des héros, et particulièrement cette guerre de Troie si féconde en événements capables d'intéresser des hommes de guerre. Ils mêlaient les Dieux aux hommes, les jetant

dans la mêlée des batailles et les faisant intervenir dans toute action importante. Mais ce merveilleux n'était pas un simple artifice de poésie: il répondait aux sentiments et aux croyances de l'époque ou plus exactement des rois ou chefs militaires.

L'épopée prenait un caractère plus religieux quand elle était destinée à la classe sacerdotale, ainsi que cela s'est surtout produit dans l'Inde où les Brahmanes, à partir du moment où ils devinrent une caste prépondérante, introduisirent dans le *Mahabharata* des épisodes fortement marqués de philosophie théologique. A Rome au siècle d'Auguste, c'était une mode dans les familles riches d'envoyer les jeunes gens compléter leurs études à Athènes. Et le prestige de la littérature grecque était si puissant que, pour être goûtée, une œuvre écrite en latin devait être manifestement inspirée de l'esprit hellénique. De là une fièvre d'imitation à laquelle ne reste pas étrangère l'œuvre la plus parfaite de cette époque, *l'Enéide*. — Au moyen-âge dominant les théologiens. Et les esprits cultivés, préoccupés surtout des questions d'outre-tombe, s'intéressent vivement à la *Divine Comédie* du Dante qui conduit ses lecteurs dans les cercles de l'Enfer, dans le Purgatoire et enfin dans le Paradis où, sous la conduite de Béatrix, il contemple la triple essence divine. — La Renaissance vient avec son engouement pour l'antiquité. Le merveilleux chrétien est éliminé et de nouveau la mythologie payenne triomphe, mais à la surface. Aussi Ronsard lui-même

Dont la muse en français parle grec et latin

n'a pas le courage d'achever la *Franciade*. — Au contraire Milton fait une œuvre vivante avec son *Paradis perdu*, parce qu'il est pénétré de l'esprit biblique et que son Léviathan n'est ni pour lui ni pour les pu-

ritains de son époque un simple ornement poétique. A notre époque le roman en prose a remplacé l'épopée. Le merveilleux, en tant qu'il naît de l'intervention des puissances surnaturelles, en est ordinairement banni ou n'y joue qu'un rôle accessoire. Quant à l'intérêt, il est cherché dans des voies diverses, suivant les goûts et les tendances du public auquel l'auteur s'adresse. La société polie et courtoise du temps de Louis XIV ne s'intéresse guère qu'aux aventures des rois et aux passions des princesses. Aussi elle exige que dans les romans les héros aient dans leur attitude, dans leurs actes et dans leurs discours la dignité des courtisans à perruque. Les femmes demandent de leur côté que le fond de grossièreté propre à la galanterie soit recouvert de beaucoup de gaze, et qu'avant de tomber dans l'adultère l'héroïne s'attarde, avec de délicieux remords, sur les rives du Tendre, en surveillant la lente éclosion d'une passion alimentée par de beaux discours, et dont les parfums subtils finissent par endormir son cœur. Au XVIII^e siècle fleurissent la galanterie polissonne, la fade bergerie, le roman bourgeois, et avec Rousseau le genre sentimental. Après le coup de foudre révolutionnaire, il est de bon ton dans les classes dirigeantes de verser dans la mélancolie et de prendre des attitudes désespérées. Les René et les Werther donnent naissance à une longue lignée de héros en proie au pessimisme et qui dépensent leur énergie défaillante à injurier la nature et l'humanité. A notre époque les divers courants littéraires se distinguent nettement les uns des autres ; et, comme les classes de lecteurs sont très variées, ces courants se multiplient. Pour s'en tenir au roman, les formes de ce genre sont très diverses par le style, par la complication ou la simplicité de l'intrigue, par la nature des événements, par le caractère et le rang social des personnages. Pour le style elles vont depuis le feuilleton où la banalité de l'expression

est ordinaire jusqu'à des œuvres dites décadentes où l'on affecte toutes les recherches, toutes les finesses, toutes les bizarreries ou même les obscurités voulues du langage. D'un côté, les idéalistes à la façon de Sand et de Feuillet prêtent à leurs personnages de nobles sentiments et jusque dans la faute se refusent à montrer la grossièreté. De l'autre, les réalistes semblent se complaire dans la bassesse et s'attachent à grossir toutes les vilénies de l'humanité, semblables à cet enfant de Noé qui rit de la nudité de son père. Ici, l'intrigue est réduite à sa plus simple expression, et tout l'intérêt se concentre sur la peinture des mœurs et l'analyse ou le développement des caractères. Là, les événements s'accumulent, s'enchevêtrent, se compliquent ; c'est une course rapide où la curiosité est sans cesse tenue en éveil par l'imprévu. Enfin si la littérature pornographique fait des progrès inquiétants, la faute n'en revient pas seulement aux auteurs mais aussi à la catégorie de lecteurs et de lectrices qui se délectent à ce genre de peintures.

L'épopée est le récit d'une action. La *Tragédie* est cette action même qui se déroule sous les yeux du spectateur. Mais les phases que la tragédie traverse sont analogues à celles de l'épopée. Sans y insister plus qu'il n'est nécessaire, on peut remarquer que suivant les époques la tragédie est presque entièrement liturgique ; qu'elle se dégage de plus en plus de la religion ; qu'une fois émancipée elle représente surtout les exploits et les infortunes des héros ; puis, que sous la forme du Drame ou de la Comédie l'action se rapproche de la vie ordinaire et renferme des personnages peu différents des spectateurs. Les œuvres dramatiques peuvent dégénérer aussi et ne devenir plus qu'un prétexte à exhibitions ou aux levées de jambes des ballerines faisant voltiger autour d'elles leurs tutus ! Elles peuvent

encore se transformer en jeux de cirques, en combats sanglants de gladiateurs et en courses de taureaux. Mais toujours elles sont le reflet fidèle des mœurs sociales.

La poésie peut être individuelle et servir à traduire les propres émotions de l'auteur. Elle est alors *lyrique*. Si la source la plus féconde du lyrisme est l'émotion religieuse, elle n'est pas la seule. Ici encore la poésie se sécularise et revêt — suivant les époques, les sociétés et les classes — des formes variées.

Le lyrique, que caractérise l'exaltation du sentiment, chante dans des mètres et des rythmes divers ses désirs, ses espoirs, ses joies et ses triomphes, ou ses haines, ses craintes, ses tristesses, ses deuils et ses désespoirs. Mais il ne choisit pas la matière de ses chants d'une façon tout arbitraire et capricieuse. Il est l'âme vibrante d'un peuple ou plus exactement de classes sociales. C'est lui qui donne une voix aux sentiments sourds, aux vagues aspirations : qui transforme les balbutiements en un verbe éclatant. Mais, s'il provoque la sympathie et recueille l'admiration, c'est qu'il a su deviner les tendances obscures ou mieux subir d'une façon inconsciente les mille influences de la foule, et les renvoyer en un écho agrandi, comme « un airain sonore ». A Sparte Tyrteé fait entendre des marches guerrières, des élégies qui célèbrent la beauté de la loi *ἰσονομία*, des exhortations au combat où ne manquent ni l'éloge de la bravoure ni les conseils techniques. Anacréon est un poète de cour, et, peu soucieux des vertus guerrières, chante à Polystrate et aux courtisans du roi de Samos les charmes de l'amour et les joies d'une vie molle et fastueuse. Pindare, Solon célèbrent dans ses cantiques les réformes qui devaient faire la grandeur de la démocratie Athénienne. Pindare compose des odes triomphales en l'honneur des vainqueurs dans les jeux

célébrés à Olympie, à Delphes, à Némée ou à l'isthme de Corinthe. Et, s'il répand les richesses de son imagination sur de pareils sujets, c'est que la Grèce entière se passionne pour ces sortes de solennités et que les villes, toutes fières d'avoir donné naissance aux vainqueurs, chantent avec enthousiasme la gloire de leurs compatriotes. Si de la Grèce on passe dans d'autres sociétés on trouve toujours la même correspondance entre le poète et le public auquel il s'adresse. Horace est un poète de cour, un Épicurien délicat qui n'a d'accents sincères et de verve originale que pour chanter le repos à l'ombre, les parfums, les fleurs, le vieux vin de Falerne, les voluptés de l'amour avec les Laïs romaines. Mais combien de ses compatriotes prenaient plaisir à revivre en imagination leur vie voluptueuse, sous la conduite d'un poète qui savait couvrir des charmes de la poésie l'indifférence égoïste ou de vraies turpitudes. A notre époque, le lyrisme a pris un grand développement et une forme nouvelle. Le poète incline souvent vers la mélancolie, la tristesse, le désespoir ; il se révolte contre l'inconnu dont s'enveloppe la divinité et oppose le silence hautain à son mystère ; il aime à se perdre dans les infinis du monde ou à rêver devant l'Océan déchaîné ; il interroge l'étoile du soir ou par un prodige de sympathie cherche à pénétrer l'âme des choses et à communier avec toute la nature ; il attache parfois une corde de fer à sa lyre, et, dans des vers indignés à la façon d'Archiloque, flagelle les partis hostiles. Mais si l'inspiration est changée, c'est que la société issue de la Révolution n'est plus la même. Le poète reste donc toujours en harmonie avec le milieu social où il vit.

L'éloquence est caractérisée par ses visées pratiques : elle ne cherche pas à régner seulement dans le domaine de la pensée, mais si elle s'adresse au sentiment et

à l'esprit c'est pour déterminer à l'action. Le poète est surtout un producteur d'émotions et peut être satisfait si les âmes de ses auditeurs vibrent à l'unisson de la sienne. L'orateur ne se contente pas d'émotion stérile, mais il veut que cette émotion se traduise en un acte, l'acte précis qu'il conseille. Pour faire prévaloir ses desseins il s'adresse à l'esprit et au cœur ; il s'efforce, suivant la formule exacte des rhétoriques, de convaincre et de persuader.

Il semblerait que l'orateur fût libre dans le choix de ses moyens. Mais en réalité son argumentation, ses mouvements oratoires, son style, sa diction et jusqu'à ses gestes sont en grande partie commandés par la composition de son auditoire. Devant un public compétent et pénétré des exigences de la logique, l'argumentation devra être serrée, étayée sur des preuves, exempte d'affirmations hasardeuses ou fausses, les mouvements oratoires seront rares et en tout cas modérés, le style rejettera tous les ornements inutiles — ceux qui peuvent mettre en valeur l'ingéniosité de l'auteur mais qui ne contribuent pas à donner de la clarté et du relief à la pensée ; la diction sera suffisante, si les articulations sont nettes, si la voix est claire, et si l'orateur sait par une accentuation habile détacher dans chaque phrase les mots importants, et dans le discours les phrases saillantes ; quant à la mimique, elle sera des plus réservées. Telle est l'attitude qui s'impose à l'orateur parlant devant une Académie. — Qu'il s'agisse au contraire de parler dans une réunion publique où la majorité est ignorante et peu familiarisée avec la logique, l'éloquence de tout à l'heure n'est plus de mise. L'orateur, qui aurait la malencontreuse idée de s'adresser à la raison de ses auditeurs sans faire appel à leurs passions, ne serait point supporté pendant cinq minutes. Les preuves sont souvent remplacées par des mots —

mots à signification vague mais qui ont la faveur du public ; par des affirmations gratuites et même mensongères ; par des sophismes à peine déguisés. Toute la force de l'orateur est empruntée à une gesticulation énergique, à la force de la voix, aux exagérations d'un langage déclamatoire, à une action désordonnée qui parle aux yeux et secoue violemment les nerfs. Entre ces deux extrêmes il y a toute une série d'intermédiaires. Mais dans chaque cas particulier le genre d'éloquence est l'image assez fidèle du public.

La *critique* est un genre littéraire qui a pris à notre époque un grand développement. Elle ne produit aucune œuvre d'art mais juge les productions artistiques et littéraires. Elle va même plus loin et fait la critique de la critique. Voilà pour l'étendue de la critique.

Quant à sa nature, elle revêt des aspects variés suivant les préoccupations et les goûts du public auquel les auteurs s'adressent. Le grammairien ne s'occupe que de la propriété des mots et de la correction des phrases. Mais le véritable critique s'occupe moins des règles grammaticales que du style proprement dit, c'est-à-dire, de cette marque spéciale qu'un écrivain imprime à sa pensée. Il ne s'arrête pas à la forme, mais pénètre jusqu'aux idées, aux sentiments et à la composition de l'œuvre. Et sur chacune de ces choses il formule des jugements, au nom de règles esthétiques contestables, ou du goût qui est tantôt un ensemble d'habitudes passagères, tantôt un résidu de traditions vicillottes. — Fatiguée de rendre des arrêts, que cassent le plus souvent les générations suivantes, la critique devient plus circonspecte : au lieu de rendre des oracles, elle vise, comme la science, à donner des explications. Ainsi avec Sainte-Beuve elle se fait psychologique et cherche dans la vie de l'écrivain les diverses influences qui ont façonné son caractère, son imagina-

tion, son intelligence et qui rendent ainsi compte de l'œuvre elle-même. La critique s'élargit encore et avec Taine elle met l'écrivain en relation avec le milieu social où il s'est développé. — C'est là précisément notre point de vue, point de vue qui ne s'applique pas seulement aux auteurs mais qui convient aussi aux critiques. Par exemple, si les ouvrages de critique jouissent à notre époque d'une si grande vogue, c'est en raison de la nature des programmes universitaires, et à cause des secours qu'ils offrent dans les examens aux nombreux candidats qui, ayant à parler d'une foule d'auteurs grecs, latins, français et étrangers croient plus sûr, et sont presque forcés de rapporter les appréciations des critiques autorisés.

Les productions artistiques constituent une autre classe de faits sociaux, qui donneraient naissance à des remarques analogues à celles qu'ont provoquées la poésie et la littérature. Pour éviter des redites, il suffira donc de désigner sous leurs noms bien connus les différentes formes de l'art : l'architecture, la sculpture, la peinture, la musique.

II

FAITS ÉCONOMIQUES

Les faits économiques ont une telle importance que beaucoup de savants — à l'imitation de Karl Marx — en ont fait le centre autour duquel gravitent toutes les autres manifestations sociales. C'est là une exagération. Mais il ne faut pas non plus, en cédant à une réaction naturelle, méconnaître leur rôle et refuser la place,

qui revient légitimement à *l'agriculture*, à *l'industrie*, aux *transports* et au *commerce*.

8° *Faits Agricoles*. Ils comprennent les manifestations propres à la classe sociale qui exerce son activité sur le sol, en vue de la production des choses nécessaires à la vie physique. Ces faits rentrent dans le domaine économique et peuvent se répartir dans les quatre divisions si justement distinguées par les économistes : production, répartition, consommation, échange.

A la production se rattache la *technique agricole*, l'ensemble des procédés de culture ou d'élevage employés à une époque et dans un pays pour tirer du sol le parti le plus avantageux. Les connaissances se transmettent par la tradition et l'exemple, ou par un enseignement appuyé sur des principes scientifiques et donné par des maîtres plus adonnés à la spéculation qu'à la pratique. Dans le 1^{er} cas, on risque de verser dans la routine, mais les procédés, passés au crible de l'expérience, sont plus sûrs. La science est plus aventureuse ; mais des essais multiples qu'elle tente se dégagent des vérités nouvelles qui fécondent la pratique et accélèrent le progrès. Les perfectionnements apportés à l'outillage accroissent directement la production et en outre diminuent le travail nécessaire pour recueillir la même quantité de produits. La charrue et la herse modernes rendent la terre plus meuble et par suite plus fertile ; la moissonneuse-lieuse fait vingt fois le travail d'ouvriers armés de faucilles. Les avantages dus à l'emploi des machines doivent pour la plus grande partie être rapportés aux progrès industriels. Mais ces avantages ne sont à la portée que des propriétaires qui disposent de capitaux importants, qui sont à la tête de domaines étendus et qui, en abrégant le travail, diminuent le nombre de leurs auxiliaires salariés. Un des éléments les plus actifs de la pro-

duction est l'ardeur au travail, secondée par la force physique que rendent nécessaire des travaux pénibles. La durée du travail serait ici une mesure très insuffisante. Pour obtenir une appréciation plus exacte, il faut tenir compte du soin apporté à l'exécution des besognes diverses. Quelle différence sur ce point entre le mercenaire ou l'esclave et le propriétaire qui cultive son fonds et doit recueillir des fruits proportionnés à ses efforts ! De là la nécessité de pénétrer jusqu'aux moteurs de la volonté, les idées et les désirs.

La répartition est un phénomène complexe, qui résulte de l'activité des diverses classes sociales engagées dans des rapports déterminés. C'est un phénomène complexe : il demande donc à être résolu en ses éléments. Or cette analyse se fera d'une façon méthodique et aura chance d'être complète, si on examine successivement les rapports que les cultivateurs soutiennent avec l'Etat, avec les capitalistes, avec les ouvriers salariés et avec les commerçants.

Les rapports avec l'Etat déterminent le régime de la *propriété du sol*. L'Etat, en tant qu'il personnifie la société et qu'il dispose de la force publique, est le maître du territoire qu'il protège contre les attaques ou les empiétements du dehors. C'est l'Etat qui donne aux travailleurs la sécurité et leur assure le produit de leur travail. En retour de ces bons offices, les possesseurs ont à supporter des charges sous forme soit de services militaires, soit de prières pour obtenir les faveurs divines, soit de corvées, soit d'impôts en nature ou en argent. C'est un contrat bilatéral à titre onéreux. L'Etat aliène son droit primordial et supérieur en faveur des hommes d'armes, des membres du clergé, des communes, des familles ou des particuliers. Mais il établit des règles pour les ventes, les donations entre vifs et les successions. Quant aux propriétaires ils doivent se

soumettre aux lois et observer les prescriptions inhérentes au droit de propriété, tel qu'il est établi dans la législation. L'acceptation de la propriété est la reconnaissance implicite du contrat, dont les formes sont très diverses mais dont le fond persiste partout semblable.

Le contrat fondamental est celui qui institue la propriété. Mais il n'est pas le seul et d'autres donnent naissance à ces phénomènes importants qu'on appelle la rente du sol, le taux des salaires et la valeur des produits.

La rente du sol provient des rapports entre le propriétaire et le cultivateur du sol. Le premier cède pour un temps son droit de propriété au second qui en retour donne, suivant les conditions du fermage, soit une partie des produits en nature, soit une somme d'argent déterminée. Cette rente est plus élevée pour les terres fertiles et pour celles qui se trouvent dans le voisinage d'un marché important, parce que le travailleur trouve alors de plus grands bénéfices dans l'exploitation du sol et que par suite les demandes provoquées par l'appât du gain sont plus nombreuses.

Le propriétaire peut diriger lui-même son exploitation en se faisant aider par des auxiliaires *salariés*. Ici interviennent des contrats de louage très variés, qui s'étendent depuis l'esclavage, jusqu'au travail libre. L'esclave, opprimé par la force, s'engage pour la vie à mettre toutes ses forces au service du maître qui lui accorde en retour les choses indispensables à la vie. L'ouvrier de notre époque traite avec le propriétaire, souvent sur un pied d'égalité, et montre des exigences d'autant plus élevées que le nombre des concurrents est moindre.

Le propriétaire ne consomme pas tous ses produits,

mais il en échange une partie contre d'autres qui sont nécessaires à la satisfaction de ses besoins. Il dépend ainsi du commerce et, de ce fait, subit les lois de la concurrence, qui déterminent la *valeur* de ses produits. La facilité des transports et le libre échange étendent le champ de la concurrence, et soumettent la valeur des produits d'un pays à des fluctuations dont les causes sont souvent très éloignées.

La consommation comprend l'ensemble des dépenses que les travailleurs consacrent à la préservation et à la réparation des forces physiques ; aux délassements et aux plaisirs ; à l'entretien des enfants et des autres membres de la famille que l'âge ou la maladie rend impropres au travail. Les dépenses portent sur le logement, l'habillement, la nourriture, la boisson, les jeux, les fêtes, les voyages et sur d'autres satisfactions répondant à des désirs plus rares. La consommation est dans un rapport nécessaire avec les ressources ou les produits habituels. De là, une certaine uniformité de mœurs dans les provinces et à des époques déterminées.

À la consommation se rattachent le luxe et l'épargne. Le *luxe* est essentiellement relatif. Il consiste, pour chaque classe, à réserver une part plus grande que l'ordinaire aux dépenses consacrées à l'ameublement, au costume, à la table, à la boisson ou aux autres formes du plaisir. Par le luxe se trouve rompue la proportion qui était observée entre les dépenses utiles et les dépenses superflues, et qui se rencontre à d'autres époques et chez d'autres peuples.

Dans l'épargne trois choses sont à considérer : 1^o la classe qui épargne ; 2^o la quantité de richesse qu'elle met en réserve ; 3^o l'emploi qu'elle fait des économies réalisées. Ainsi au moyen-âge le clergé augmentait sans cesse ses domaines et ses richesses mobilières. En

Irlande les tenanciers sont non seulement dans l'impossibilité d'épargner mais plient sous le faix des charges trop lourdes qui grèvent la terre. Avant la crise agricole qui sévit en France depuis quelques années, les agriculteurs faisaient effort pour agrandir leur patrimoine. Et par suite de cette concurrence le prix de la terre s'était élevé dans une forte proportion.

9° *Faits industriels.* En agriculture, l'activité porte sur les êtres organiques, dont il s'agit d'améliorer les espèces, de multiplier le nombre, de perfectionner les produits. Dans l'industrie, le travail s'applique à des matériaux bruts qu'il faut transformer sans avoir à faire intervenir les lois vitales. Or, si la puissance de l'homme est très limitée pour tout ce qui touche à la vie, elle a réalisé et réalise tous les jours de nouveaux progrès dans le domaine de la mécanique, de la physique et de la chimie. De là des différences notables qui légitiment la distinction faite de tout temps entre l'agriculture et l'industrie.

Les questions industrielles ont toujours, depuis Adam Smith, sollicité vivement l'attention des économistes. Aussi, si toutes les difficultés qu'elles soulèvent sont loin d'être résolues, du moins les faits sont exactement connus. Il suffit ici pour les besoins de la classification de les énumérer en ordre et avec leurs caractères distinctifs.

Tout d'abord ces faits doivent être divisés en deux grandes catégories, suivant qu'ils se rapportent à la grande ou à la petite industrie.

Dans la petite industrie, l'ouvrier possède le faible capital nécessaire à l'achat des matières premières ainsi que des outils qu'il emploie dans son métier. Il travaille seul ou avec un petit nombre d'auxiliaires, membres de sa famille, apprentis ou salariés qui le plus souvent deviendront maîtres à leur tour. Il vend

lui-même les articles qu'il fabrique à une clientèle connue et recueille le produit intégral de son travail. Il a un vif sentiment de sa responsabilité, et, stimulé par une concurrence directe, s'efforce de déployer toute son habileté pour retenir ses clients ou en accroître le nombre. Il est aussi plus porté à l'épargne, parce qu'il aperçoit mieux l'emploi utile qu'il en peut faire. Ainsi la production est loyale, mais par contre exposée à la routine ; le problème de la répartition se résout de lui-même ; la consommation est d'ordinaire réglée, et l'épargne fréquente.

Dans ce régime les seuls rapports importants à signaler sont ceux qui sont établis entre les ouvriers et l'Etat. C'est de ces rapports que naissent les règlements sur les procédés industriels ; sur la qualité des produits ; sur les associations entre travailleurs, les corporations, jurandes ou syndicats-associations qui sont tantôt libres, tantôt prohibées ou du moins soumises à des conditions que le législateur a déterminées.

La grande industrie se distingue par l'ensemble des caractères suivants : 1° le *capital* n'appartient pas aux travailleurs qui ne possèdent même pas les outils qu'ils ont chaque jour à manier. Le capital nécessaire au fonctionnement des entreprises modernes est souvent immense. Aussi pour se constituer a-t-il besoin d'ordinaire du concours de plusieurs personnes qui se réunissent dans des sociétés en commandite, et surtout dans les sociétés anonymes où les actionnaires accumulent parfois des centaines de millions. 2° La *direction* du travail appartient à un chef d'entreprise qui doit posséder des connaissances techniques très étendues et très sûres, où du moins avoir sous ses ordres des ingénieurs d'une culture scientifique supérieure et capables d'apporter quelques perfectionnements soit aux machines, soit aux procédés et manipulations. 3° L'*outillage*

devient chaque jour plus coûteux, plus compliqué, mais aussi plus parfait. La machine tend non pas à supprimer les ouvriers mais à les éliminer des besognes intelligentes. C'est elle qui file, qui tisse, qui rabote, qui polit, qui ajuste, pendant que l'ouvrier rattache les fils, fournit les matériaux ou graisse les rouages. Il a suffi qu'une fois l'inventeur ait associé dans l'ordre voulu les différents organes du travailleur aux articulations d'acier, pour que la machine, avec un peu de charbon ou de pétrole, accomplisse docilement son œuvre sans fatigue, sans arrêt, sans faute. Une roue tourne, un mouvement automatique se répète avec une régularité inlassable, et l'ouvrier, obligé de suivre ce mouvement, tombe de plus en plus dans l'inconscience, jusqu'à ce qu'il atteigne la perfection de l'automatisme machinal. 4° La *division du travail* est poussée de plus en plus loin. Elle produit dans le monde ouvrier ce que la nature a mis des siècles à réaliser dans les espèces animales. Mue par l'instinct, l'abeille ne sait construire que des cellules hexagonales ; façonné par l'habitude, l'ouvrier répète sans cesse le même mouvement et aura passé sa vie à fabriquer des têtes d'épingle ou à découper à l'emporte-pièce des contreforts de bottines.

La répartition pose au point de vue pratique un problème économique des plus difficiles à résoudre. Pour attribuer une part équitable à chacune des classes qui concourent à la production, il faudrait trouver une commune mesure entre la valeur du capital, la valeur de la direction et la valeur du travail manuel. Or ces trois choses sont de nature hétérogène. De plus elles ont une origine différente, puisque le capital provient de l'épargne, que la direction exige des qualités intellectuelles, et que le travail manuel est une dépense de force musculaire. Enfin les trois conditions sont tellement unies dans

la production qu'il est impossible de les considérer à part pour déterminer avec précision le pouvoir producteur de chacune.

Mais la science, dans son objet spécial qui est la découverte de rapports constants entre des réalités, n'a pas à fixer d'idéal et à indiquer les réformes pratiques qui satisferaient à la justice absolue — cette justice capable de s'imposer à tous malgré la divergence des intérêts. Ici, il s'agit seulement de déterminer les différents faits qui sont engagés en réalité dans la répartition. Quand le directeur est en même temps le capitaliste qui a fourni les fonds nécessaires à l'entreprise, les produits sont partagés en deux parts : l'une fixe, qui se compose des *salaires* payés régulièrement aux ouvriers, l'autre variable, qui consiste dans les *profits* que se réserve intégralement le chef de l'entreprise. Si les capitaux ont été fournis par une société d'actionnaires, les profits sont distribués conformément aux statuts entre les actionnaires et les administrateurs. Dans les deux cas les profits sont un appât offert aux capitalistes en retour des risques qu'ils courent. Ils sont en rapport avec l'importance des capitaux, la perfection de l'outillage et l'habileté de la direction. Quant aux salaires, ils sont fixes quelque soit le résultat de l'entreprise. Cependant ils sont soumis à des fluctuations, dépendant elles-mêmes des profits à recueillir dans un genre d'industrie, et du nombre des ouvriers qui offrent leur travail.

Quant à la consommation et à l'épargne, il est inutile d'insister sur le contraste que présentent ces deux choses, quand on les considère chez les chefs d'industrie ou dans les classes ouvrières. Les « patrons » mènent une vie large, souvent luxueuse, et, malgré des dépenses considérables, arrivent facilement à accroître leurs capitaux et parfois à amasser des fortunes colossales. Les

ouvriers ont une vie pénible et — que ce soit leur faute ou non — ils ne réalisent aucune épargne et, quand ils sont devenus impropres au travail, ils tombent dans la misère.

10° *Transports*. Une société n'existe qu'autant que des communications peuvent s'établir entre ses différents membres, dispersés souvent sur une grande étendue de territoire. De là la nécessité et la variété des transports, qui vont depuis les confidences intimes enfermées dans l'enveloppe d'une lettre jusqu'aux blocs de pierre ou aux gueuses de fonte, qui surchargent les wagons de chemins de fer ou les péniches des canaux.

Trois sortes de choses font l'objet des transports: 1° les idées, 2° les personnes, 3° les choses matérielles et particulièrement les marchandises. Dans la première classe se trouvent les lois que l'Etat promulgue et les ordres qu'il transmet à ses représentants, chargés de leur exécution dans les différentes provinces. Par le livre et par le journal, les opinions politiques, littéraires, religieuses se répandent dans le public soit en pleine liberté, soit sous la surveillance de l'autorité. Enfin, à mesure que les nations progressent et se policent, les correspondances particulières prennent plus d'importance, et la poste transporte chaque jour des milliers de lettres qui n'ont d'autre objet qu'un échange de sentiments. Les personnes se déplacent aussi et, suivant les besoins sociaux ou les avantages particuliers, se rendent d'un endroit dans un autre. Les agents exécutifs ont souvent des missions à remplir qui les obligent à de longs voyages à travers le pays. Les troupes militaires doivent se porter rapidement partout où l'on signale un danger. Des pèlerins, pour un motif religieux, allaient un bâton à la main le long des routes poudreuses vers les sanctuaires renommés; ils s'entassaient aujourd'hui dans des trains spéciaux

pour visiter Lourdes ou Paray-le-Monial. Les voyageurs de commerce parcourent les villes de province pour étendre le cercle de leur clientèle et accroître le chiffre de leurs affaires. Les parents et les amis entretiennent leurs relations par des visites mutuelles. Toujours à la recherche de l'endroit où ils espèrent trouver le plus de plaisir, les oisifs passent l'hiver à la ville et l'été vont respirer l'air pur des montagnes, ou sentir les caresses de la brise marine sur les plages célèbres. Quant aux objets matériels, il est rare qu'ils puissent être employés sur place. Mais pour leur conférer toute leur utilité, il est nécessaire de les transporter ailleurs et parfois à de grandes distances, dans les endroits où les objets semblables manquent ou du moins se trouvent en trop faible quantité.

Les moyens et les modes de transports ont beaucoup varié avec les progrès de l'industrie et les degrés de civilisation. Dans les temps primitifs, les communications ne se font que dans un cercle restreint; il n'y a pas de routes, mais de simples sentiers à peine frayés que parcourent des piétons, des porteurs, des cavaliers ou des bêtes de somme. Plus tard, des routes se construisent et se multiplient; les rivières navigables, devenues selon le mot de Pascal « des chemins qui marchent », se couvrent de bateaux; des canaux se creusent pour unir des cours d'eau appartenant à des bassins différents; les mers sont sillonnées de navires. Puis, après la découverte des moteurs mécaniques, apparaissent les chemins de fer, les transatlantiques, les télégraphes et les téléphones, les cables sous-marins.

La construction des routes, des lignes ferrées, des canaux et des télégraphes; la fabrication et l'entretien du matériel nécessaire à l'exploitation; les salaires des employés; les profits des actionnaires, toutes ces cho-

ses rentrent dans la sphère industrielle et ne donnent naissance à aucune remarque propre.

Il n'en est pas de même des conditions auxquelles sont soumis les transports et qui dépendent en partie de conventions passées avec l'Etat, quand ce n'est pas l'Etat lui-même qui se charge directement de ce service. Pour la construction des routes, des canaux et des chemins de fer, il faut porter atteinte au droit de propriété en obligeant les possesseurs de terres à céder, en retour d'un prix déterminé au besoin par contrainte, les terrains nécessaires à l'établissement des voies de communication. Au nom de l'utilité publique, l'Etat reprend ses droits primitifs sur le sol et procède à l'expropriation, sous la réserve d'accorder une indemnité basée sur les prix de vente ordinaires. S'il concède ce droit à des compagnies, il passe avec elles des conventions pour fixer les tarifs, qui devront être appliqués au transport des voyageurs, des correspondances ou des marchandises. Par la concession d'un privilège, l'Etat accorde un monopole, qui risquerait, par défaut de concurrence, de tomber dans de graves abus, s'il n'était contenu dans d'exactes limites.

11° *Le commerce.* D'après le principe directeur de notre classification, le commerce est l'ensemble des faits qui résultent de l'activité propre à cette catégorie de personnes, dont la profession est d'acheter et de vendre en vue d'un profit à réaliser. Le fait commercial consiste donc essentiellement dans une double opération d'achat et de vente, opération qui souvent renouvelée se fait suivant des règles uniformes, susceptibles d'être connues et formulées en lois.

Par suite de cette définition, les producteurs industriels et agricoles, ainsi que les consommateurs, participent à des actes de commerce mais à proprement parler n'en accomplissent pas. Voilà pourquoi ils mon-

trent souvent une inexpérience dont les commerçants abusent ; inexpérience qui se met souvent en opposition avec les lois économiques, tandis que ces lois s'appliquent exactement au monde commercial.

Le commerce est dominé par la loi bien connue de l'offre et de la demande. Toute l'habileté consiste à découvrir des marchés, où l'on puisse demander ce qui est commun en offrant en retour ce qui est rare mais se trouve ailleurs en plus grande abondance. Ces conditions se réalisent le plus souvent quand les échanges se font entre des pays éloignés. Voilà pourquoi les commerçants favorisent le développement des colonies et, partisans du libre échange, réclament la suppression des tarifs douaniers. Sur ce dernier point, ils se trouvent en opposition avec les producteurs nationaux qui repoussent la concurrence étrangère, ruineuse pour leur propre industrie.

Quand le commerce se développe, les échanges ne se font plus directement entre les produits offerts et demandés, mais par l'intermédiaire d'objets d'utilité commune, objets bien connus et qui puissent ainsi servir de mesure à la valeur. De là l'usage des *monnaies* de fer, de cuivre, d'argent ou d'or.

Un nouveau progrès est réalisé par l'établissement du *crédit* qui consiste essentiellement dans la confiance accordée à la promesse de payer. C'est ici qu'interviennent ces commerçants qu'on appelle des banquiers. Ils prêtent une somme ; mais, en vertu du proverbe anglais « le temps c'est de l'argent », l'emprunteur s'engage à restituer cette somme, augmentée d'un intérêt proportionnel à la durée du prêt et à la grandeur des risques courus. Les plus grandes opérations de banque se font en apparence avec du papier. Mais ce papier ne peut avoir d'usage que s'il représente des valeurs réelles, contre lesquelles il soit toujours possible de l'échanger.

C'est en s'écartant de cette voie qu'on tombe dans l'abus des marchés à terme, marchés légitimes en eux-mêmes quand ils sont réels, mais condamnables, quand sous l'opération commerciale se dissimule un véritable jeu. Dans les bourses modernes, l'achat et la vente à terme ne sont le plus souvent rien autre chose qu'un contrat aléatoire d'une courte durée, où sur des prévisions incertaines, on espère soit la hausse soit la baisse d'une valeur. Puis, l'acheteur qui compte sur une hausse est obligé — si une baisse est survenue — de payer au vendeur la différence entre le prix d'achat et la cote du jour où l'opération se règle. De scandaleuses fortunes se sont édifiées sur ces jeux où le hasard n'est pas seul à intervenir, mais où les habiles usent de promesses trompeuses et recourent aux fausses nouvelles.

Le commerce présente d'autant plus d'activité et peut-être d'avantages que la concurrence est plus ardente. Luttant entre eux les négociants sollicitent les acheteurs par des offres plus avantageuses et livrent au public leurs marchandises à des prix plus modérés. Les producteurs d'un côté et les consommateurs de l'autre profitent donc de cette concurrence. Dans cette lutte, les commerçants, qui s'obstinent dans des pratiques surannées prélèvent sur la vente des bénéfices exagérés, finissent par être abandonnés tandis que le bon marché des autres attire une clientèle chaque jour grandissante. Cette fièvre de concurrence a cependant son mauvais côté en poussant aux falsifications, aux tromperies ou du moins aux articles dits de camelotte.

Inutile d'insister plus longuement sur les faits économiques étudiés avec tant de détails dans les traités spéciaux.

III

LES FEMMES ET LES ENFANTS.

L'activité sociale se manifeste sous des modes divers qui ont été caractérisés plus haut et qui pourraient se répartir entre ces trois groupes principaux : l'Etat, les puissances morales, les forces économiques. C'est l'Etat qui fait les lois, rend les décisions juridiques, donne des ordres, les fait exécuter par ses agents sur tous les points du territoire, maintient l'ordre à l'intérieur et protège la société contre les attaques du dehors. Les puissances morales s'exercent dans le domaine de la conscience : la religion s'efforce de répandre la croyance à un monde suprasensible ; la philosophie repousse la tradition, n'admettant que les vérités rationnelles ; la science, plus exigeante dans ses preuves, soumet tout au contrôle de l'expérience ; les arts s'adressent à l'imagination et par leurs inventions curieuses procurent des plaisirs d'essence plus délicate. Quant aux forces économiques, elles servent à la satisfaction des besoins physiques ; les agriculteurs fournissent les aliments ; les industriels modifient la matière brute pour la transformer en outils, en instruments, en machines, en objets variés qui ont pour utilité commune de rendre le travail plus productif, d'économiser une peine, d'épargner une souffrance ; les commerçants, aidés par les agents de transport, veillent à la circulation des biens, de façon que la pléthore, inutile dans un endroit, serve dans un autre à compenser le manque ou l'insuffisance.

Ce sont là des faits capitaux ; ce ne sont pourtant point les seuls qui soient essentiels. Pour que l'analyse soit exacte, il faut ajouter d'abord tous ceux qui dérivent de la femme et de l'enfant et ensuite ces

troubles pathologiques qui doivent être rapportés 1° aux pauvres, c'est-à-dire aux êtres incapables de vivre sans le secours d'autrui, 2° aux criminels qui viennent troubler l'ordre institué par les lois.

12° *Les femmes*. Le mot « femme » a le don de passionner les esprits qui d'ordinaire ne savent pas garder la mesure soit dans l'éloge, soit dans le blâme. Pour les uns, elle est une idole qu'on ne saurait parer de trop de qualités et qui est digne de tous les prosternements. Pour les autres, elle est l'éternelle séductrice et mérite toutes les défiances. Pour les premiers, c'est une victime de la force à qui il faut restituer ses droits méconnus ; pour les seconds, elle a tort de vouloir s'émanciper, mais elle doit rester sous la domination de l'homme chargé de protéger sa faiblesse et au besoin de corriger ses écarts. Il est heureux que l'étude actuelle n'agite pas la question de droit, et ne nous expose pas à nous perdre dans le dithyrambe ou à tomber dans le dénigrement injuste. Il s'agit simplement de savoir quel est le rôle *réel* de la femme dans la Société, c'est-à-dire d'exposer les différents faits sociaux qui procèdent de son activité.

L'idée fondamentale de cette classification est que le genre de vie façonne les individus, donne à tous les membres d'une classe une marque commune, et imprime à leur activité une direction qui se manifeste par la production de phénomènes déterminés. Ce principe est ici applicable. Comme les femmes par les hasards de la situation, de la fortune, de l'intelligence ou sous la pression des circonstances sont loin de mener le même genre de vie, il ne faut pas s'attendre à trouver plus d'uniformité dans leur rôle social qu'il n'en a été trouvé parmi les hommes. En un mot, si l'on ne veut point brouiller des faits de nature nettement différente, il ne faut point parler de *la femme*, amalgame de qua-

lités opposées, source trouble de faits contradictoires, mais de classes spéciales où les unités composantes se reconnaissent à une physionomie distincte, et présentent dans leur conduite une constance susceptible de notation scientifique.

Le fait capital qui domine la vie féminine est l'union — temporaire ou permanente, libre ou légale — que la femme peut contracter avec l'homme. Si cette union n'existe pas et que la femme conserve son indépendance à l'égard de l'homme, l'influence prépondérante qui dérive des rapports sexuels ne s'exerce plus ; et la femme, déçue de son rôle ordinaire, tourne son activité dans un autre sens. Une grande division s'impose donc tout d'abord. Il faut répartir les femmes en deux groupes, dont le moins important par le nombre, et sans doute aussi par l'influence, comprend toutes les variétés de femmes qui, pour des raisons diverses, n'ont donné dans leur vie aucune place à l'amour ou du moins qu'une place accessoire. C'est à l'autre groupe que se rapportent les faits les plus caractéristiques de la vie féminine.

1° *Pas de rapports sexuels.* — Timides, beaucoup de filles vivent dans l'intérieur de la famille, occupées aux travaux du ménage, à la surveillance des enfants, aux soins à donner aux vieux parents ; plus tard maîtresses de leurs biens, elles vivent retirées et se tournent souvent vers la dévotion. C'est là que se recrutent ces âmes d'un mysticisme un peu aigre qui, opprimées par le monde, s'efforcent d'y échapper par l'imagination. C'est là que les clergés de toutes les religions trouvent leur troupeau le plus fidèle, celles qui peuplent les sanctuaires, allongent la file des processions ; celles aussi qui multiplient les offrandes et les legs pieux. De ce côté leur influence, toute discrète, prudente et effacée qu'elle soit, n'en est pas moins réelle. C'est grâce à leur zèle étroit mais solide et généreux que le Clergé trouve

une partie importante de ses ressources et de ses moyens d'action.

Dans le même ordre mais à un degré supérieur se trouvent les vierges, qui par vocation religieuse se consacrent au culte d'une divinité et exercent quelque fonction sacrée. Prêtresse de Diane, Iphigénie immole sur l'autel de la déesse les étrangers qui abordent en Tauroïde ; la Pythie de Delphes s'agite sur le trépied d'Apollon et, inspirée par le Dieu, lance des phrases obscures que les prêtres interprètent et donnent comme des oracles ; les vestales à Rome entretiennent de leurs mains pures le feu qui symbolise la pérennité de la puissance Romaine ; les religieuses modernes, fuyant les séductions du monde, se retirent dans des couvents pour se livrer à la vie contemplative ; ou, si elles choisissent d'autres occupations comme de soigner les malades ou de donner l'instruction aux enfants, c'est dans le but, non d'accomplir une œuvre d'utilité sociale, mais plutôt de satisfaire à la volonté de Dieu, fidèles avant tout à l'amour divin. Quel est le rôle social de ces vierges, qui, fascinées par les visions mystiques, ont fermé les yeux sur les attrait sensibles et résisté aux énergiques poussées de l'instinct ? C'est de donner un exemple de courage qui passe pour surnaturel, de fournir la preuve de croyances profondes à la réalité d'un monde invisible et par là de répandre, au moyen d'une propagande efficace, leurs idées dans le milieu témoin de leur vie. A force de spiritualiser leur vie et d'exalter leur imagination, ces femmes qui vivent dans l'ombre et dans le silence du cloître oublient la réalité et, par la continuité de leur pensée appliquée à un objet unique, arrivent, dans des crises extatiques, à donner une figure à l'invisible, à animer les fantômes de leur esprit et à projeter au dehors, comme des voix réelles, leurs pensées intimes et leurs mysté-

rieux désirs. De ces visions, racontées avec tout le feu de la conviction ou l'assurance tranquille de la naïveté, proviennent les faits d'une grande portée sociale, comme les pèlerinages à Lourdes ou les fêtes pythiques en l'honneur d'Apollon Delphien.

Attachées à un service religieux, ces femmes n'ont point à se préoccuper des nécessités de la vie. Mais il en est d'autres, qui, privées des secours de la famille et de l'appui de l'homme, sont obligées de subvenir elles-mêmes à leurs besoins. Elles se livrent à des occupations salariées dont les principales sont : la domesticité, les travaux de culture, le travail à l'atelier, le commerce, l'exercice de certaines professions libérales.

Les *esclaves* dans l'antiquité, les *servantes* modernes ont surtout pour rôle d'accorder plus de loisirs aux femmes riches, qui peuvent ainsi plus facilement se livrer, les unes aux fêtes mondaines et aux élégances de la vie, les autres à la culture de l'esprit ou aux œuvres de bienfaisance. A la fin de leur vie, les domestiques qui sont restées honnêtes et très économes peuvent avoir les rentes strictement nécessaires pour éviter l'hôpital.

La vie des *ouvrières* à domicile est encore plus précaire : leurs salaires sont exposés à être dépréciés par la concurrence qu'elles ont à subir de la part des femmes qui, n'ayant pas besoin de travailler pour vivre, offrent leur travail à des prix inférieurs. Cette baisse dans les salaires se remarque aussi pour le travail de la femme à l'atelier et dans les fabriques. La raison en est la même. Satisfaites de trouver au dehors un gain qui vienne s'ajouter à celui du mari, les femmes mariées acceptent les conditions ordinairement lourdes que leur imposent les industriels. Les autres sont obligées de suivre. L'insuffisance dans les salaires et la promiscuité de l'atelier ont pour consé-

quence des progrès alarmants dans la corruption des mœurs.

Beaucoup de jeunes femmes sont employées comme vendeuses dans les magasins. Mais ce n'est que par exception qu'elles restent dans cette situation. C'est un métier où l'on demande la grâce et la vigueur de la jeunesse. Aussi, après un stage plus ou moins long, elles quittent, soit qu'on les remplace, soit qu'elles puissent se marier, heureuses de trouver un commerçant qui leur permette ainsi d'être à la tête d'une maison.

A notre époque se produit une poussée énergique qui pousse les femmes vers les carrières libérales, carrières qui promettent ou assurent l'indépendance, la considération, du moins les ressources suffisantes, parfois un rayon de gloire. Les filles sans dot, qui n'espèrent pas ou ne veulent pas le mariage mais qui ont reçu l'instruction requise, visent à exercer une fonction officielle, en entrant par exemple dans les Postes ou dans l'Enseignement; ou bien, affrontant la concurrence masculine, elles se lancent dans les arts, dans la littérature et dans le journalisme. Quelques-unes plus aventureuses encore se mettent à la tête d'un mouvement féministe : elles réclament pour les femmes l'accès libre à toutes les professions, et demandent de partager avec l'homme les droits civils et politiques. Il ne s'agit pas ici de discuter, au point de vue d'un idéal abstrait et toujours contestable, la légitimité de ces revendications, mais simplement de signaler les faits sociaux qui résultent de cette nouvelle direction imprimée à l'activité féminine. En possession d'une situation indépendante, la jeune fille éprouve un désir moins vif pour le mariage, qui était naguère presque le seul moyen d'échapper à la tutelle des parents. Si cependant elle se marie et qu'elle continue ses occupations, elle redoute plus qu'une autre les charges de famille incon-

ciliables avec la régularité des fonctions ; elle néglige les soins de l'intérieur, et l'intimité de la vie de famille se trouve menacée. Ensuite, les rapports entre le mari et la femme, rapports autrefois de subordination, tendent à se transformer en rapports d'égalité — égalité de part et d'autre jalouse de ses droits et par suite capable de multiplier les conflits et les divorces. — Quant aux professions de pharmacien, de médecin, d'avocat, de juge, de magistrat, de législateur — professions qui jusqu'à présent ont été exclusivement réservées aux hommes et qui s'exercent sous le contrôle de l'Etat — l'expérience seule pourrait montrer si les femmes offrent les qualités requises pour l'exercice de ces professions. Elles acquerraient sans doute les connaissances exigées, mais auraient-elles, autant que l'homme, le sang-froid, la fermeté, la logique, la maîtrise de soi que ces professions exigent ? Etant données la force de leur imagination et la vivacité de leurs sentiments, il est peut-être permis d'en douter.

2° *Rapports sexuels.* Les faits les plus caractéristiques de la vie féminine se rapportent à l'union que la femme contracte avec l'homme, surtout quand cette union est durable et que sa durée est garantie par des promesses solennelles, faites devant témoins, conformément aux rites religieux, aux usages reçus ou aux prescriptions légales. En un mot, le fait dominant chez la femme, c'est le mariage. C'est par le mariage que la femme participe à la vie de son mari, de sorte que le rang social, la fonction, la fortune, la condition de l'homme exercent une influence prépondérante sur la conduite de la femme, sur ses occupations, sur son genre de vie, en un mot sur son rôle.

Le principe, qui a servi d'idée directrice pour notre classification, devient encore ici applicable. Sous l'apparente uniformité des institutions qui règnent à une

époque, il faut distinguer les conditions créées à la femme par les situations du mari. C'est de cette façon qu'on peut espérer découvrir, sous la multiplicité infinie des mœurs féminines, des habitudes constantes capables de donner naissance à des notions vraiment générales. D'après ces considérations, il semble qu'on puisse établir trois groupes importants qui du reste — si l'on voulait pousser plus loin l'exactitude — pourraient se subdiviser en variétés subordonnées.

1° La *Patricienne*, l'aristocrate, la mondaine moderne, la femme de noble famille qui s'allie avec les princes, les puissants ou les riches. Ces alliances se font non seulement avec un appareil et une pompe capables de frapper les esprits, mais toutes les conditions en sont réglées dans des *contrats*, semblables aux traités diplomatiques : deux Etats ne traiteraient pas entre eux avec plus de solennité. D'ailleurs, dans certains cas les mariages princiers ne sont pas des unions dictées par des inclinations individuelles, mais ce sont des alliances motivées par des intérêts nationaux. Quelle que soit l'importance des intérêts mis en présence, le contrat consiste essentiellement dans des engagements réciproques pris devant témoins, et le plus ordinairement rédigés par un officier ministériel suivant les formules coutumières ou légales. L'apport d'un domaine ou d'une *dot* constitue une sorte d'acte commercial, régi comme tous les actes similaires par les lois de l'offre et de la demande : les situations les plus enviées provoquent en quelque sorte des enchères, et le possesseur d'un nom, d'un titre, d'une fonction élevée, d'une grande fortune peut choisir les offres les plus avantageuses. Le contrat s'accompagne d'une consécration religieuse qui passe pour présenter des garanties d'un autre ordre. Le mariage n'a pas seulement pour objet d'associer des intérêts et de délimiter

des droits. Il vise à une union plus intime, l'union des sentiments, des volontés, des consciences. Les époux ne se proposent pas uniquement le plaisir de l'accouplement bestial, mais ils se promettent un accord durable, fondé sur le respect des promesses dont les Dieux seront les témoins. Une des promesses que l'on retrouve le plus communément dans les civilisations les plus diverses, est que la femme doit rester fidèle à son mari. Car c'est elle qui sert de lien aux générations successives, c'est elle qui assure la perpétuité de la famille, qui transmet aux lointains descendants l'âme des ancêtres. L'adultère trouble cet ordre, fondement des sociétés aristocratiques, et attache un nom honoré et puissant à des êtres indignes. Quelles que soient les raisons qu'on invoque en faveur d'un lien moral, c'est la religion qui paraît le plus apte à donner à ce lien toute sa solidité. De là les *cérémonies religieuses* auxquelles président les prêtres, et qui sont destinées à imprimer fortement dans l'esprit des époux cette idée, que les Dieux ont enregistré les promesses et en puniront les violateurs. Tels sont les préliminaires du mariage.

Lorsque le mariage est consommé, le premier fait à signaler est la *maternité*, fait capital dont l'absence prévue par les lois produit la polygamie, la répudiation ou du moins l'adoption, toutes les fois que, dans une Société, on considère comme un intérêt majeur d'empêcher l'extinction d'une famille ou même de maintenir l'intégrité d'un héritage. Au sujet de la maternité, il faut considérer le *nombre* des enfants et les soins particuliers que la mère leur donne. Dans les classes élevées et riches, les femmes ont de grandes facilités pour se dérober à ces devoirs. Aussi il arrive souvent qu'elles laissent à des esclaves ou à des mercenaires le soin d'allaiter leurs enfants, de les surveiller

et de diriger leur éducation. Lorsque le désir de transmettre un nom et de perpétuer une famille s'affaiblit, comme cela arrive dans nos sociétés modernes, le taux de la natalité baisse dans les classes supérieures, et la mondaine actuelle n'affronte pas deux fois les souffrances et les laideurs de la maternité.

Comment ces femmes, qui n'exercent aucune fonction sociale et qui n'ont aucune occupation à l'intérieur, emploieront-elles les longs loisirs de leur existence ? A des intrigues et à des *fêtes*. Comme elle n'a pas un champ où elle puisse déployer directement son activité, la femme s'ingénie à obtenir par des influences indirectes le triomphe de ses idées et de ses désirs. Elle agit d'abord sur son mari, qui n'est souvent que son porte-parole dans les questions religieuses. Mais elle excelle surtout à circonvenir les hauts personnages. Par la séduction d'un sourire, par une flatterie ingénieuse, par des apparences de promesses, par des coquetteries mêlées de réserve, par des charmes qui se montrent en ayant l'air de se dérober, par les artifices de la toilette, par les conversations brillantes ou capiteuses, par les tournoisements de la danse, par la complicité des parfums, des mets délicats et des vins endormeurs de la conscience, elle arrive à faire capituler la volonté, qui, dans un moment d'oubli, donne la promesse longtemps attendue ou la signature irrévocable. Mais les fêtes ne servent pas seulement à fournir un milieu où l'intrigue puisse évoluer avec plus de succès. Elles ont en elles-mêmes de puissants attraits. Aussi c'est dans la classe des mondaines que fleurissent toutes les formes du *luxe* : luxe dans les habitations, dans les ameublements, dans les costumes, dans les bijoux, dans les œuvres d'art, dans la nourriture, dans les réjouissances. Jeune, la mondaine passe des journées à combiner la forme d'un chapeau, à commander les différentes pièces de cette

armure qu'on appelle une toilette, à songer à l'organisation prochaine d'une soirée, d'un bal, d'une vente de charité; à visiter une exposition, à s'exhiber aux courses, à assister à un sermon, puis à courir écouter une conférence sorbonnienne ou un discours académique; le soir elle va au théâtre, et la nuit, dans ses rêves, agrandit l'échancrure de son corsage et découvre un peu plus ses épaules. Avec l'âge, quand les artifices de toilette ne parviennent plus à dissimuler « les outrages du temps » elle change de distractions. Par son assiduité aux fêtes religieuses elle compte bien acquérir des droits à des joies et des fêtes éternelles dans les divers Champs-Elysées que les religions promettent aux âmes pieuses, qui ont récité beaucoup de prières et fait des offrandes généreuses aux sanctuaires.

2° *La femme de condition moyenne*, qui, d'un côté, n'est pas exposée aux tentations de la vie luxueuse, de l'autre, n'est pas assujettie à des besognes salariées; la femme qui est mère, éducatrice de ses enfants, surveillante des travaux intérieurs et ménagère active. Son rôle social est considérable. Elle ne redoute pas les devoirs de la *maternité*; elle a plusieurs enfants qu'elle nourrit de son lait et ne confie point à des mains mercenaires; elle veille elle-même sur leur santé, s'intéresse à leurs premiers balbutiements, s'efforce d'éveiller de bonne heure leur conscience, encourage leurs jeux et récompense d'une caresse leurs premiers efforts d'écoliers.

Ses obligations maternelles ne lui font pas négliger les besognes de l'intérieur. Peu soucieuse des revendications féministes, elle ne cherche pas à supplanter l'homme dans ses fonctions, mais elle se fait son auxiliaire dévouée, en se conformant à cette division du travail pratiquée de tout temps dans la famille. Le mari apporte dans la maison les biens gagnés par le

travail du dehors ; la femme, chargée de l'économie domestique, en fait le meilleur emploi. Bien avant que les médecins aient proclamé les dangers des microbes, la femme par un instinct inné de propreté, ou plutôt par une expérience certaine — bien qu'elle n'ait pas su se formuler en aphorismes savants — la femme poursuivait les poussières pathogènes, et par ses instruments magiques — le balai et le torchon — contribuait à écarter de son intérieur les terribles maladies contagieuses. C'est la femme qui a sans doute appris à l'homme à se débarbouiller, à se peigner, à ne pas fourrer ses doigts dans son nez, à manger avec une fourchette ; c'est elle qui nettoie son linge, qui d'une aiguille diligente consolide un bouton ou répare le désordre du costume masculin. C'est elle aussi qui orne la maison et qui en fait un lieu de repos et de plaisir. Lassé, l'homme a oublié toutes ses fatigues dès qu'il a franchi le seuil où tout lui sourit. Au coin du feu il trouve le siège où il a l'habitude de s'asseoir, pendant que la ménagère dresse le couvert et lui réserve la surprise d'une nouvelle recette. Car, si c'est Prométhée qui est l'inventeur du feu, c'est la femme sans doute qui l'a domestiqué et l'a rendu propre à rissoler les viandes et à dompter la crudité des légumes. Enfin la femme est économe : plus défiante de l'avenir, elle est aussi plus portée à l'épargne. C'est grâce aux mœurs bourgeoises — si ridiculisées par les écrivains flatteurs de l'aristocratie — que la richesse mobilière s'est sans cesse accrue. C'est la femme qui a pressenti la puissance de l'argent et qui, par la sagesse de son administration, a contribué dans la plus large mesure à la constitution du capital, l'agent si puissant des transformations sociales. Cette femme de condition moyenne est pondérée, ennemie des exagérations opposées, auxquelles conduisent les soubresauts d'une imagination oisive

qui se complait au rêve. Le contact continu avec les réalités, les obligations et les plaisirs de la maternité, les soins réguliers du ménage, les soucis de l'administration intérieure, la responsabilité du bonheur commun, la préservent des raffinements du plaisir et aussi d'une mysticité malade. Elle est religieuse, mais elle pense que les meilleurs exercices de dévotion consistent moins dans des marmottements de prière à la Déméter d'Eleusis ou à St-Antoine de Padoue que dans la pratique constante de ses devoirs.

3° *L'ouvrière* qui, outre les charges de son ménage, doit s'occuper d'un travail supplémentaire au dehors. Si l'on jugeait les choses à priori, on serait porté à croire que la maternité doit souffrir de cette condition. Incapable de surveiller ses enfants, possédant des ressources très faibles, la femme douée de prévoyance devrait, semble-t-il, restreindre le nombre de ses enfants. C'est tout le contraire qui se produit. La fécondité est remarquable dans la classe des ouvrières de la campagne ou de la ville. L'éducation physique, intellectuelle et morale des enfants est souvent négligée. Il est évident que la femme qui passe sa journée à l'atelier ne peut veiller sur ses enfants, entretenir leurs vêtements, diriger leurs petits travaux d'écoliers et corriger les mauvaises habitudes naissantes. Il en résulte que les nouvelles générations, ainsi abandonnées à elles-mêmes, sont exposées à contracter des vices graves, surtout quand elles se développent dans des milieux de corrupteurs comme les grandes villes et les centres industriels. Pour éviter ces conséquences, et remédier à ce péril social, l'Etat obligé d'intervenir est amené sous la pression des nécessités urgentes à se substituer à la mère défaillante. Il prend à sa charge non seulement l'instruction de l'enfant mais encore sa première éducation, en ouvrant des asiles et des

crèches. Si l'ouvrière, astreinte à un travail pénible, arrive à oublier ses devoirs de mère, elle néglige encore plus facilement les soins de l'intérieur. D'où un appartement mal tenu, sans confortable, sans propreté, où s'entasse à l'étroit toute la famille ; une cuisine faite à la hâte que chacun absorbe sans plaisir ; pas de conversation, mais souvent des scènes de violence, nées de récriminations mutuelles et malheureusement fondées ; puis le coucher dans un espace trop restreint et sans les réserves nécessaires. Il n'y a pas lieu de s'étonner que le mari ne s'attache pas à un pareil intérieur, et que dans ses moments de loisir il aille au cabaret oublier dans l'ivresse sa vie misérable. Le travail des femmes dans les ateliers a des effets économiques souvent signalés. Comme la femme se contente de salaires réduits, les industriels, toujours soucieux d'augmenter leurs profits, ont une tendance à remplacer les ouvriers mâles, toutes les fois que par le développement du machinisme les besoins ne sont pas au-dessus des forces de la femme. De cette concurrence féminine résulte une baisse dans les salaires de l'homme, chef de famille, qui ne peut plus se passer du gain supplémentaire apporté par sa femme. La vie de l'atelier présente des inconvénients non moins graves au point de vue de la moralité. Inutile d'insister sur un fait que nous avons déjà relaté plus haut et que tous les moralistes sont unanimes à signaler.

La *courtisane* forme une catégorie distincte. Par euphémisme on l'a appelée « une marchande de sourires ». Et en effet ce qui la caractérise, c'est de pratiquer ce genre de commerce où les plaisirs sensuels s'échangent pour de l'argent.

Dans cette revue de la société, il est impossible de passer sous silence les phénomènes sociaux auxquels donne lieu ce genre de vie, phénomènes qui ont eu

tant d'importance dans tous les temps, mais surtout aux époques de haute civilisation et particulièrement dans les grandes agglomérations urbaines. Mais il faut en parler avec le calme du médecin qui expose la structure d'un fibrôme et en signale les effets sur l'organisme.

Puisque le genre de vie est la règle suprême de notre classification, il ne semble pas qu'il faille confondre dans une même classe toutes les femmes qui font trafic de l'amour. Mais on pourrait les répartir en deux groupes : le premier comprendrait les prostituées qui vendent le plaisir au premier venu, comme on livre dans un bazar des marchandises à des prix marqués ; le deuxième renfermerait les « demi-mondaines » qui entretiennent des relations plus durables avec une même personne, en lui donnant l'illusion de l'amour ou du moins d'une préférence.

A la prostitution se rattachent les questions de santé, de moralité et de richesse publiques. Par la fréquence de leurs liaisons, les prostituées sont exposées à contracter des maladies vénériennes et à les propager dans le public. Aussi dans la plupart des Etats il existe des règlements qui soumettent la prostitution à une surveillance officielle. La fille de joie n'aime pas ses amants de passage. Loin de vouloir leur bien, elle s'efforce de développer en eux tous les vices dont elle doit profiter : la paresse, la gourmandise, la fourberie, la prodigalité. Elle use de toutes ses séductions pour détourner l'homme de ses devoirs, pour l'étourdir, pour l'enivrer, afin que dans ces moments de plaisir et d'orgie il devienne une proie plus facile à sa cupidité. Elle ne produit rien, mais en revanche elle montre une activité inlassable dans la consommation.

Les courtisanes de plus haut vol échappent aux réglementations officielles. Les Phrynés Athéniennes,

les Ninons de la Monarchie ou les Diane de Cerrilly modernes approchent de trop près les potentats pour ne pas obtenir des privilèges, qui s'étendent à leurs semblables de rang un peu inférieur. Pour le reste, leur genre de vie ressemble à celui des prostituées : elles agissent avec la même absence de scrupules, mais déploient une virtuosité plus grande dans l'exécution. C'est pour elles les parfums rares, les mets délicats, les boissons enivrantes, les recherches de toilette, les bijoux, les ameublements coquets ; c'est elles qui encouragent les industries de luxe ou mieux qui souvent introduisent dans une société les ornements inutiles et les parures coûteuses. Elles procurent aux vieux beaux le triste avantage de prolonger à grands frais leurs turpitudes. Elles détournent à leur profit la fortune qui servirait à doter des jeunes filles ou à compléter l'éducation des jeunes gens, parce qu'elles savent satisfaire une vanité imbécile et exciter des appétits grisonnants. Elles font souvent des voleurs en soumettant à une trop lourde épreuve la probité des manieurs de fonds. Ce qui est plus grave encore au point de vue social, c'est que leur vie fastueuse excite l'envie, non seulement des filles qui aspirent à les imiter mais même des travailleuses honnêtes, qui s'épuisent dans un labeur ingrat et qui sont scandalisées de voir dans la société des situations de fortune réparties au rebours de la justice.

La courtisane décourage par son exemple la loyauté dans les promesses, le travail utile, les devoirs de la maternité, la tempérance et la modération dans les dépenses. Elle est le frelon qui bourdonne autour de la ruche, avide du miel produit par les abeilles.

La diversité, qui sépare les femmes appartenant aux différentes catégories sociales, n'empêche pas l'existence de quelques traits communs, qui se manifestent par

des faits sociaux répandus partout et à toutes les époques. Ce sont : 1° le goût pour la parure qui donne cours aux pierres précieuses, aux bijoux, aux étoffes riches... et stimule les industries de luxe; 2° le goût pour les fêtes qui se traduit par des cérémonies religieuses, des processions, des chants, ou des réjouissances mondaines, des festins et des bals; 3° les sentiments de pitié qui naissent d'une impressionnabilité plus vive et qui d'ordinaire s'exercent en faveur des enfants. Quand la maternité fait défaut, ces sentiments de pitié prennent une autre direction et, s'appliquant aux faibles, aux pauvres, aux malades, suscitent les formes si multiples de l'assistance privée.

Cependant ces traits communs ne suffisent pas pour caractériser l'activité féminine et, pour arriver à l'exactitude scientifique, il est nécessaire d'ajouter à ces traits les marques propres à chaque groupe, marques imprimées lentement mais sûrement par le genre de vie, et le milieu social où l'activité féminine doit s'exercer.

13° *Les enfants*. Le sociologue, qui est soucieux d'exactitude, s'occupe de l'enfance avec autant de soin que le botaniste étudie la germination de la graine et les premiers développements de la plante. Car c'est du régime physique, intellectuel et moral appliqué à l'enfance que résulte le caractère des nouvelles générations. Par suite, c'est par l'étude attentive de ce régime qu'il est possible de connaître, ou du moins de pressentir les tendances nouvelles qui pourront se faire jour dans les différentes classes sociales. Dans une classification de faits sociaux, il est donc nécessaire d'accorder une place importante aux questions relatives à l'enfance.

Les principales sont les suivantes :

1° Le nombre des enfants qui est un des principaux facteurs de la population. Mais il ne suffit pas d'obtenir

un total général. Ce qu'il importe surtout de connaître, c'est la façon dont les différentes classes se renouvellent. Il en est ici d'une société comme d'un être vivant. Le poids brut d'un homme n'est pas l'indice certain de sa force ; mais pour arriver à une appréciation exacte il faudrait mesurer les différents organes et savoir dans quelle proportion entrent les muscles et la graisse. De même dans une société il faut s'assurer que l'équilibre entre les classes ne menace pas d'être rompu ; car la pléthore d'un côté compense mal la pénurie qui se manifeste ailleurs. Ainsi en France ce sont les classes ouvrières qui sont en ce moment les plus prolifiques. D'où la poussée formidable que ces classes exercent pour occuper dans la société une place en rapport avec leur importance numérique.

2° *L'Éducation physique* qui a pour objet de veiller à l'entretien, à la santé de l'enfant pendant la longue période où il est incapable de subvenir lui-même aux nécessités de la vie. Ou cette éducation est entièrement abandonnée à la famille et particulièrement au père qui, n'ayant de compte à rendre à personne à ce sujet, dispose même de la liberté et de la vie de son enfant. Ou cette éducation se donne sous le contrôle de l'Etat, qui restreint les droits de la famille et impose aux parents des obligations diverses, comme autant de garanties prises en faveur de l'enfance. L'éducation physique comprend : la nutrition en général et surtout l'allaitement, qui est donné au sein soit par la mère, soit par des nourrices mercenaires, ou qui se donne par des moyens artificiels tels que le biberon. (Le mode de nutrition employé a une très grande influence sur la mortalité des enfants). Elle comprend en outre les jeux, les exercices corporels, la vie au grand air et règle les études comme les travaux manuels. C'est au nom de l'hygiène qu'on proscriit le surmenage intellectuel et le travail prématuré dans les manufactures.

3° *L'Education intellectuelle* ou instruction proprement dite, qui se présente sous les trois modes connus : primaire, secondaire et supérieur. A ce sujet il faut considérer quelles classes participent à ces formes d'enseignement, quels maîtres en sont chargés et quel rôle jouent à cet égard la famille, le clergé et l'Etat. Inutile d'insister sur ces points dont l'importance est manifeste.

4° *L'Education professionnelle* qui comprend l'apprentissage relatif surtout aux métiers manuels, et l'instruction donnée dans des Ecoles spéciales. C'est ainsi que les jeunes Romains allaient se former à l'éloquence à Athènes ou à Rhodes ; que nos officiers passent par St-Cyr ou Polytechnique ; que les futurs prêtres catholiques séjournent plusieurs années dans les séminaires.

5° *L'Education morale*, qui se donne par la religion, par la philosophie et par les influences multiples du milieu : conversations, lectures, jeux, spectacles et surtout exemples. L'enfant est imitateur. Et, quand par suite des circonstances ou d'un choix réfléchi les mêmes impressions affluent dans son esprit encore neuf, l'empreinte devient de plus en plus profonde et parfois laisse un pli ineffaçable.

Voilà pourquoi à toutes les époques les classes rivales se sont disputé avec tant d'âpreté l'âme de l'enfant.

IV

PATHOLOGIE SOCIALE

Tous les faits précédents sont les produits de fonctions qui s'exercent normalement. Mais les Sociétés peuvent, comme les organismes vivants, être le siège

de troubles. Ces troubles constituent ce que par analogie on peut appeler la Pathologie sociale, dont l'étude comprend les questions relatives au paupérisme et à la criminalité.

14° *Paupérisme et assistance*. Les faits désignés sous le nom de paupérisme servent à caractériser cette classe de personnes, qui dans une Société sont incapables de subvenir par elles-mêmes à leurs besoins physiques. Pour des raisons diverses leur activité est déficiente. Et, comme les secours qui viennent d'ordinaire de la famille ou parfois d'une fortune personnelle leur font défaut, l'existence de ces indigents serait menacée s'ils ne trouvaient assistance auprès soit de particuliers, soit de classes plus particulièrement vouées à la charité, soit enfin de l'Etat. Les deux choses — paupérisme et assistance — sont donc connexes. Mais l'une, le paupérisme, est antérieure logiquement; et ce sont ses formes diverses qui sollicitent la création d'organes d'assistance correspondants.

Voici les différentes catégories d'êtres impropres à gagner leur subsistance : 1° les orphelins dont les parents n'ont point laissé de ressources suffisantes à leur éducation, et les enfants abandonnés dont les parents sont inconnus ou qui se refusent à remplir leurs devoirs ; 2° les vieillards dépourvus de ressources, et trop faibles ou trop maladroits pour continuer un travail lucratif ; 3° la longue théorie des invalides dépourvus des soins de la famille, les aveugles, les infirmes, les estropiés, les malades, les incurables, tous les anciens hôtes de la cour des miracles ; 4° la cohue des sans-travail, les victimes des chômages forcés et parfois volontaires, les prolétaires chargés de famille et dont le salaire est insuffisant, les veuves avec enfants, tous ceux en un mot qui exercent ou pourraient exercer leur activité, sans pouvoir subvenir complètement

à leurs besoins et aux besoins de ceux dont ils ont la charge.

Quels moyens d'action emploient tous ces déshérités pour adoucir leur sort ? Rien autre chose que les signes de la détresse et de la souffrance : des haillons, des figures pâlies, des voix plaintives, des regards suppliants, des larmes, tout ce qui pénétrant dans les âmes suscite des idées importunes et provoque des sentiments de pitié.

Les idées et les sentiments, lorsqu'ils prennent une grande intensité, ne restent pas renfermés dans le for intérieur, mais tendent à se manifester au dehors par des actes correspondants. Telle est la source commune des différentes formes de l'Assistance. Ces formes sont caractérisées par les classes diverses ou les groupements spéciaux qui se donnent pour tâche de soulager les infortunes.

1° Les prêtres, au nom de la religion, ont le plus souvent recommandé l'aumône et le soin des malades. Dans le paganisme, les pauvres, pensait-on, étaient envoyés par Jupiter, et les Dieux eux-mêmes se cachaient sous des haillons pour pouvoir frapper avec plus de justice les riches sans entrailles qui les avaient repoussés. Dans le christianisme, la charité est une prescription divine et elle doit être pratiquée par crainte ou par amour de Dieu : les pauvres sont les membres vivants du corps mystique de Jésus. Le clergé s'est souvent fait le collecteur et le distributeur des aumônes. De là les distributions de soupes aux portes des monastères sous l'ancien régime ; de là les œuvres multiples qui se créent partout pour porter remède à tous les genres d'infortunes : maisons pour les enfants trouvés, maternités, orphelinats, asiles pour les vieillards, hôpitaux pour les aveugles, les sourds-muets, les estropiés, les incurables, les malades....

2° L'Assistance publique se fait par l'Etat, quand bien pénétré des idées de solidarité sociale il sent la nécessité de ne négliger aucun intérêt. Dans une aristocratie, les esclaves, les pauvres, les misérables sont abandonnés à leur sort. Les heureux possesseurs de la fortune et du pouvoir ont beaucoup de peine à ne pas considérer la pauvreté comme un délit. Les gouvernements démocratiques ne montrent pas cette sereine indifférence à l'égard des classes nécessiteuses. Mais, ayant conscience de leur responsabilité et s'inspirant de motifs purement humanitaires, ils s'efforcent de réparer le mal et, ce qui est mieux encore, d'apporter des remèdes préventifs. Non seulement ils cherchent, à l'imitation du clergé, à venir en aide aux miséreux de toute sorte dans les hôpitaux aménagés avec tout le confort et les ressources de la science moderne. Ils tiennent surtout à empêcher le développement du mal et par des règlements nombreux — qui indiquent au moins leur bonne volonté — surveillent le travail dans les manufactures, protègent les femmes et les enfants contre l'exploitation patronale, songent aux retraites ouvrières, établissent la responsabilité des employeurs dans les accidents du travail, autorisent les grèves soutenues en vue de l'élévation des salaires et de la dignité de l'ouvrier, favorisent les syndicats et les sociétés d'épargne ou de secours etc...

3° L'Assistance privée se présente sous deux modes distincts : elle se fait ou bien par des personnes charitables que leur situation de fortune garantit, suivant toute probabilité, de la misère ; ou bien par des mutualités composées de personnes d'une même profession, qui s'associent dans le but de parer à des risques courus également par tous. Dans le premier cas ce sont les sentiments de pitié qui dominent, qu'ils soient inspirés par la religion ou simplement par

amour de l'humanité ; dans le second c'est la prévoyance qui dirige la conduite et entretient les idées de solidarité.

15° *Les Délits et les Crimes* ne résultent pas du genre d'activité exercée habituellement. Mais ce sont des actes exceptionnels déterminés par un ensemble de conditions où entrent dans des mesures diverses les circonstances de temps et de lieu, les habitudes de vie, la situation de fortune, l'éducation, les croyances religieuses ou philosophiques et enfin la disposition du corps et de l'esprit. La profession ne joue ici qu'un rôle secondaire, de sorte que les délits et les crimes n'appartiennent pas à des classes spéciales mais peuvent se produire dans toutes, ce que révèlent les statistiques. De plus ces faits dépendant d'un trop grand nombre de conditions paraissent contingents ou du moins échappent à la prévision scientifique.

Mais comme la recherche des causes n'est pas ici en question, il suffira de caractériser la nature des délits et des crimes, puis de signaler les différentes sortes de réactions qu'ils ont suscitées de la part des particuliers, des familles, des représentants de la religion et enfin de l'État.

Le délit — ou le crime qui ne présente avec lui qu'une différence de degré — consiste essentiellement dans la violation d'une règle établie soit par la coutume, soit par la religion, soit par les législateurs. Ces règles sont d'une extrême variabilité selon les époques et les pays : mais quelques bizarres ou irrationnelles qu'elles paraissent aux étrangers, elles ne s'en imposent pas avec moins de rigueur à ceux que les circonstances y soumettent. Ainsi en Corse la *vendetta* a beau être prosaïte par les lois, elle n'en subsiste pas moins comme une obligation à laquelle il serait déshonorant de se soustraire : manger de la graisse animale est aux yeux

de l'Indou le plus grand des crimes ; planter du tabac dans son champ est un délit que réprime avec vigueur le fisc français. L'essence du délit vient d'être fixée. Quant à énumérer l'infinie multiplicité de ses formes, il n'y faut point songer : « la voix de fer » du poète s'userait à cette ingrate besogne.

Le paupérisme provoque l'assistance. De même le crime appelle la *répression*, qui est la réaction naturelle du milieu offensé contre les violateurs des mœurs, des règlements et des lois. Trois éléments constituent la répression : 1^o la *recherche* du coupable ; 2^o la *jugement* où la gravité de la faute est appréciée ; 3^o la *peine* qui consiste essentiellement dans une souffrance, mais dont les variétés défient les imaginations les plus fertiles. Ces faits sociaux, qui relèvent chacun d'une fonction distincte, ont une très grande importance sur le nombre et la gravité des délits. Si la police est exacte et laisse peu d'espoir aux criminels d'échapper, toutes choses égales d'ailleurs, la criminalité aura une tendance à décroître. Dans les temps de trouble où la police se relâche et dans les villes peuplées où elle est souvent débordée le taux de la criminalité augmente, ce que les statistiques constatent par des courbes ascendantes. Si les jugements sont rendus avec justice par une application régulière des lois, les délinquants n'ayant pas à compter sur une indulgence non justifiée seront retenus par la certitude d'une condamnation. Au contraire, les variations et les caprices des Jurys, s'ils n'encouragent pas aux crimes, diminuent du moins la force des idées antagonistes et par là conduisent au même résultat. Quant aux peines, elles ont d'autant plus d'efficacité qu'elles frappent plus fort la sensibilité physique et morale. En somme le sentiment que l'on cherche à faire naître dans l'esprit du criminel pour faire contre-poids à la violence du désir, c'est la

peur. Si le régime pénitentiaire donne aux détenus une vie peu inférieure à celle de beaucoup de misérables innocents, la répression est énervée, et il n'est pas étonnant que les prisons s'étendent et se multiplient. Les principes sur lesquels s'appuie la répression semblent pouvoir se ramener aux trois suivants : 1° la vengeance, dont la forme la plus rationnelle est le talion « œil pour œil, dent pour dent » ; 2° l'expiation ou la réparation du désordre par le moyen de la souffrance, idée qui a son origine dans la religion, où le crime considéré comme une offense envers la Divinité ne s'efface que par les pénitences prescrites ; 3° l'utilité sociale, où l'on vise d'un côté à corriger le coupable, de l'autre à intimider ceux qui seraient tentés de l'imiter. Gardienne de l'ordre, la société manquerait à une de ses fonctions essentielles, si elle restait désarmée en présence des criminels, perturbateurs des relations sociales.

Tels sont les principaux faits sociaux.

Il semble que l'énumération donnée présente un tableau complet de la vie sociale. Suivant leurs préférences personnelles, les auteurs ne s'attachent, d'ordinaire, à montrer qu'une face des choses et, par une pente naturelle, sont tout prêts à nier l'importance des autres parties. Ainsi les politiques ne voient que l'Etat avec les différents pouvoirs dont il dispose. Les prêtres rapportent tout à la religion et voudraient tout absorber en elle. Les militaires n'ont de confiance que dans la force matérielle et flétrissent du nom d'idéologues les défenseurs du droit. Les intellectuels célèbrent la science, la philosophie et les arts, mais montrent un dédain exagéré pour les rustres à l'esprit lourd, dont les bras vigoureux fécondent pourtant la terre. Les économistes renvoient aux artistes leurs dédains et ne comptent dans la société que les forces productrices de

l'utile. Quant au rôle de la femme il a été le plus souvent méconnu. Les historiens ont égayé leurs récits d'aventures galantes, mais n'ont point paru soupçonner qu'elle constitue, par le nombre, la moitié de la société, et que sans injustice elle pourrait revendiquer une part égale d'influence. S'il n'est pas interdit de concentrer ses efforts sur un point spécial, cependant il ne faut pas que l'arbre cache la forêt et que le fragment passe pour le tout. Dans la société où toutes les parties sont étroitement solidaires les unes des autres, ces oublis seraient particulièrement préjudiciables.

De plus, grâce à la classification, la complexité des phénomènes sociaux se résout par l'analyse en des catégories distinctes, qui permettent à l'esprit de se mouvoir avec plus d'assurance dans ce domaine social jugé si enchevêtré et si ténébreux.



CONCLUSION

Le touriste arrivé aux cimes neigeuses, que les pieds du vulgaire n'ont point foulées, se plaît à la pensée d'être du petit nombre des privilégiés qui ont pu contempler les vastes horizons qu'il a sous les yeux. Plaisir égoïste et stérile. L'explorateur ne cherche pas dans ses voyages un nouveau genre de sport. Il ne se perd pas dans une vague contemplation, mais il s'attache à dresser la carte exacte du pays qu'il a parcouru, et à indiquer aux autres la route qu'il a suivie.

Essayons de faire comme l'explorateur. Que notre conclusion serve à montrer, comme sur un tableau, les différents points parcourus. A défaut d'autre qualité, cette revision dernière aura du moins le mérite de la sincérité : elle permettra de mieux embrasser l'ensemble du travail et par suite de l'apprécier plus sûrement.

I. La méthode est dans une étroite dépendance avec l'objet d'étude. Que cet objet soit mal déterminé, et la méthode, s'engageant dans une fausse direction, mène infailliblement aux erreurs et aux chimères. Avant toute autre entreprise, il fallait donc circonscrire exactement les limites de cette étude, et fixer avec précision le but vers lequel il s'agissait de faire converger les efforts. Ce but était nettement posé par le

texte même de la question, qui proposait l'étude des *faits sociaux*.

Les faits, ce sont des réalités positives que l'on peut constater par l'observation. Ce ne sont pas des notions a priori, semblables à ces conceptions mathématiques que le savant crée dans l'espace imaginaire. Ce ne sont pas des rêveries utopiques où l'humanité se pare de vertus, peut-être désirables mais qu'à coup sûr elle ne possède pas. Ce ne sont pas non plus les actes mystérieux d'une puissance invisible, qui tendrait à son but par des voies cachées. Enfin ce ne sont point des entités métaphysiques comme l'âme des peuples, le « Grand Être » d'Auguste Comte, ou même comme la Race, dont les caractères physiques et surtout moraux manquent entièrement de précision. Ce sont des faits.

Mais les faits sont les matériaux de la science, ils ne la constituent point. Alors même que l'érudition ne laisserait rien échapper, mais entassant les recueils de faits les uns sur les autres en ferait une tour aussi haute que l'antique Babel, le problème scientifique n'aurait pas fait un seul pas vers sa solution. Au contraire, ce fatras n'aurait d'autre résultat que d'épaissir les ténèbres et de favoriser le scepticisme.

La question fondamentale est de savoir à quelles conditions la science sociale est possible. D'un mot on peut répondre : à la condition d'aboutir à des notions et à des vérités générales.

Voilà la difficulté à laquelle se heurtent toutes les sciences à leur début. Tout est particulier dans la nature, multiple, divers. Pour que l'esprit ne se perde pas dans ces infinis détails, il faut que les individus se dépouillent de leurs qualités distinctives pour ne conserver que les traits communs ; il faut aussi que les faits, réduits à l'essentiel, rentrent dans les catégories de l'entendement.

Comment faire ? — Comme dans les autres sciences, où l'on a dû user d'habileté pour assouplir la matière de l'étude et la rendre propre au travail scientifique. Tout est là. Aucune méthode ne peut indiquer à l'avance les moyens de découvrir l'idée originale qui opérera cette transformation. Mais sans cette idée directrice, les procédés de la méthode sont inapplicables.

L'idée fondamentale de cet essai est que l'étude des classes sociales — déterminées par le genre d'occupations — semble satisfaire aux conditions essentielles de la science. Les classes peuvent en effet donner naissance à des notions générales, où les particularités propres aux individus se neutralisent et disparaissent.

Ces notions sont surtout constituées par un ensemble de dispositions psychologiques, qui impriment à chaque groupe une physionomie spéciale — physionomie dont les traits distinctifs peuvent être reconnus par les procédés employés d'ordinaire dans les sciences d'observation. Quand les notions sont exactement formées, on peut espérer découvrir les lois sociales, c'est-à-dire les relations constantes qui président aux actions et aux réactions de ces classes.

La science est devenue possible, parce qu'on a procédé par analyse, et qu'on a proposé comme objet d'étude les classes séparées.

II. L'objet, qui s'offre à l'étude, consiste en êtres et en faits, c'est-à-dire en réalités. Que sera la méthode ? Elle ne peut être autre que la méthode employée dans tous les cas analogues, quand il s'agit de connaître les caractères fondamentaux des êtres, et les phénomènes auxquels ils donnent lieu dans des circonstances déterminées.

Cette méthode est l'induction, dont les parties principales sont : 1° l'idée — 2° l'observation ou l'expérimentation — 3° la vérification. Il ne semble pas qu'il y

ait de découverte à faire à ce sujet. Toute la difficulté consiste à trouver l'idée, qui suggère des observations ou des expériences, susceptibles de vérifier l'exactitude de l'hypothèse.

C'est une banalité de dire qu'il faut observer. Mais l'observation ne suffit pas. Les Astrologues étaient toujours pendus à une lunette, occupés à relever avec soin la position des planètes ; les Alchimistes se déséchaient sur leurs fourneaux, attentifs à la génération des métaux ; les crâniologues de l'école de Broca mesurent, avec des instruments de précision, la capacité crânienne et l'ouverture de l'angle facial, sous toutes les latitudes. Qu'est-il résulté de ces longues et patientes observations ? « Vent, fumée et poussière » comme dit l'auteur des *Poèmes Barbares*. Les influences astrales sont un mensonge, la pierre philosophale ou l'élixir de longue vie, une chimère, les distinctions de races, fondées sur le volume du crâne, une hypothèse sans solidité.

L'essentiel, c'est suivant le mot de Leibnitz « d'intellectualiser les phénomènes », c'est-à-dire de faire pénétrer dans les faits des idées — idées qui soient capables d'introduire dans le monde incohérent, mobile et divers de la sensation, les fondements véritables de la science ; l'ordre, la constance, la régularité. Tout le secret est là : découvrir *l'idée*, qui illumine soudain les régions obscures et rend les recherches fructueuses. L'idée de Galilée et des autres savants de la Renaissance, c'est de borner leur ambition. Au lieu de s'évertuer à découvrir les essences, les archées, les âmes, qui se jouent dans les choses et créent les phénomènes par une puissance occulte, ils ont étudié les phénomènes eux-mêmes, leurs lois de succession et leurs formes constantes dans des circonstances données. Claude Bernard a eu le grand mérite de chasser la

force vitale des corps vivants, et de soumettre les organismes au déterminisme rigoureux qui régissait la matière brute. Lamarck, Hégel, Spencer, Darwin ont rompu les cadres immobiles dans lesquels on voulait enfermer les espèces vivantes et ont ainsi renouvelé les sciences naturelles. Pasteur a montré la genèse des maladies contagieuses, et, par sa méthode des inoculations préventives, a révolutionné la thérapeutique.

Puisque les règles fondamentales de la méthode sont partout les mêmes et qu'elles sont connues, non seulement par des expositions exactes et détaillées mais encore par une longue pratique, il n'y avait pas lieu d'en faire longuement une exposition nouvelle. Deux voies s'ouvriraient alors. Ou bien passer en revue les différentes méthodes suivies en France et à l'Étranger, et montrer qu'aucune d'elles ne résout le problème posé par les sciences sociales. Travail d'érudition que l'on doit faire pour soi, mais sur lequel il est inutile d'insister. Car la critique, si ingénieuse qu'elle soit, reste inféconde quand elle se contente d'être destructive. Ou bien s'offrir soi-même courageusement à la critique, en s'efforçant de montrer comment les méthodes expérimentales — qui ont rendu de si grands services dans les autres sciences — peuvent ici devenir applicables.

Avec la division des Sociétés par classes, il semble que les impossibilités soulevées par St. Mill s'évanouissent. La méthode comparative devient possible, et les principes rationnels, qui font l'âme des méthodes dites de *concordance*, de *différence* et de *variations concomitantes*, sont susceptibles de recevoir ici une application scientifique. Si les observations sont suffisamment variées, il sera possible de définir exactement la nature de chaque type. Puis, par les méthodes de différence et

de variations, on constatera les changements qui résultent de conditions nouvelles ou d'un changement dans les conditions anciennes.

En résumé, ou bien il faut renoncer à tout espoir de généralisation, ou bien les classes sociales, par la fixité de leur nature et la régularité de leur action, offrent à ce sujet les plus grandes facilités.

III. L'histoire des sciences montre la difficulté d'apprécier une méthode, tant qu'on l'examine en elle-même, sans lui faire subir le contrôle de la pratique. Pour agir en toute sincérité, il ne faut pas craindre de mettre la méthode recommandée aux prises avec les difficultés du sujet, en restant fidèle à cette pensée d'Aug. Comte, qu'en raison même de son importance nous avons donnée comme épigraphe à ce travail : « Dans toute science réelle, les conceptions relatives à la méthode proprement dite sont essentiellement inséparables de celles qui se rapportent à la doctrine elle-même ».

C'est ce que l'on a tenté dans la troisième partie, non pour construire la science elle-même, mais pour mettre en jeu la méthode, qui révélerait ainsi, par le fonctionnement même, ses qualités et ses défauts.

Dans toute étude l'ordre doit être progressif, c'est-à-dire que la recherche doit « commencer par les objets les plus simples et les plus aisés à connaître » (1). Précepte excellent sans doute, mais qu'aujourd'hui il n'y a plus aucun mérite ni à connaître ni à formuler. Le point important est de montrer comment son application est possible dans la question présente.

Quel est donc cet élément initial ? Nous le savons déjà. Il est constitué par les diverses classes que l'on découvre par l'analyse d'une société, société humaine

(1) Descartes. *Disc. de la Méthode*. 3^{me} partie.

qui nous est bien mieux connue que les sociétés animales ; société complète et non simplement rudimentaire comme la horde ou le clan, où les fonctions sont confondues. Ces sociétés d'ailleurs présentent des phénomènes mal connus et, suivant toute apparence, trop incohérents pour donner naissance à des lois.

L'attention peut désormais se concentrer sur un objet nettement circonscrit, pour en étudier la nature et en connaître les relations. On trouve alors que la nature d'une classe se caractérise moins par des qualités physiques que par des qualités d'ordre psychologique. Cela est d'accord avec les lois de la psychologie et se trouve confirmé par des exemples, choisis de façon à répondre aux exigences des méthodes expérimentales.

Le type, formé ainsi par un ensemble de qualités liées entre elles dans des *connexions psychiques*, n'est pas absolument immuable. Tout en conservant les traits essentiels, il revêt des formes différentes suivant la loi des *corrélations*, loi d'après laquelle les qualités subordonnées se modifient régulièrement, sous l'influence des changements réalisés dans le caractère dominateur.

Quand les classes ont été étudiées à l'état isolé, on les met en présence les unes des autres pour connaître leurs relations mutuelles. De même que les qualités s'unissent d'une façon déterminée pour donner naissance à des types, de même les classes forment des groupements déterminés ; et, par l'effet des *connexions sociales*, constituent des types de Sociétés, dont la nature est pour chacune caractérisée par une classe dominante. La classification de Montesquieu et toutes celles qui ne prenaient pas une base assez large mettaient, dans un même groupe, des Sociétés qui présentaient beaucoup moins de traits communs que de différences.

Il semble qu'avec notre méthode on se rapproche davantage des conditions exigées par la classification naturelle.

Les sociétés ne sont pas des êtres inertes et pour ainsi dire figés dans des formes immobiles. Elles sont le siège de mouvements incessants, mouvements internes qui viennent de l'activité des classes et qui donnent naissance à la multiplicité infinie des phénomènes sociaux. Mais ces faits, saisis dans leurs causes, ne sont plus aussi rebelles à la science ; sous leur caprice apparent, il est possible de découvrir leur régularité, due à un certain nombre de lois qui règlent l'action des forces sociales.

On comprend mieux aussi comment se tisse le lien social. Il se forme de l'accord des idées, des sentiments et des volontés. Mais cet accord ne se réalise pas avec la même facilité dans toutes les classes. Quelques-unes d'entre elles conservent, malgré l'apparente unité imposée par la contrainte, des haines sourdes, des idées hostiles et des volontés rebelles. C'est l'action mutuelle des classes les unes sur les autres qui émousse les angles, facilite le jeu des fonctions, et finit par produire cette solidarité sociale, que l'on peut comparer à la solidarité organique sans aller cependant — ainsi que le veulent Schœffle et les partisans du superorganisme — jusqu'à l'assimilation complète. La division par classes permet de mesurer le degré de cohésion sociale, et de fixer les limites au delà desquelles l'unité n'est plus guère qu'un mot.

Voilà la société étudiée en elle-même.

Mais elle ne peut rester dans cet état d'isolement. Et, pour achever l'étude, il faut la placer dans le milieu réel où elle vit, subissant des influences et réagissant à son tour d'après ses idées et ses ressources. Tout cependant serait confusion et incohérence, si les

sociétés étaient considérées comme des ensembles irréductibles. Avec la division par classes, les influences physiques sont renfermées dans des limites plus précises. Quant à l'activité sociale — qu'elle s'exerce sur la nature pour la façonner aux besoins sociaux, ou sur les sociétés étrangères pour entretenir avec elles des relations variées — elle est mesurée avec plus d'exactitude, lorsqu'on connaît l'apport spécial de chaque classe.

En résumé, il nous semble qu'il n'y a de science possible, ni pour les sociétés considérées comme des tous, ni pour les phénomènes sociaux, envisagés en eux-mêmes indépendamment des classes qui les ont produits.

L'histoire ne présente pas deux sociétés, qui dans le cours de leur évolution fournissent deux états assez semblables pour qu'une analogie, constatée sur un point, corresponde à des analogies sur tous les autres points. C'est pour avoir exprimé des espérances manifestement excessives que la Sociologie s'est discréditée auprès des historiens, observateurs trop exacts des faits pour n'avoir pas remarqué l'intervalle immense, qui séparerait les découvertes sociologiques des magnifiques promesses faites par les partisans de cette science.

Quant aux phénomènes sociaux, si on les détache de leurs vraies causes, ils sont incapables de donner naissance à autre chose qu'à des lois empiriques d'ordre inférieur ; à des aphorismes, qui peuvent dans la pratique servir de guides aux politiques, mais de guides incertains parce que les relations, observées dans un petit nombre de cas, ne sont plus applicables en dehors des limites étroites où s'était faite l'observation. Remarquons en effet que les phénomènes n'agissent pas directement les uns sur les autres, mais par l'intermédiaire d'activités intelligentes. Or que

pour une raison quelconque l'intermédiaire n'agisse plus ou que son mode d'activité ait subi un changement important, et l'influence qu'on attendait ne se produit plus ou elle se présente avec des caractères différents. Les manuscrits de l'Antiquité existaient aussi bien au x^e siècle qu'au xv^e. Et cependant dans la première période ils n'ont exercé qu'une influence très restreinte, tandis que plus tard ils devaient amener le mouvement profond et étendu de la Renaissance. C'est qu'au x^e siècle ils étaient enfouis au fond de quelques rares monastères et restaient presque sans usage, tandis que plus tard lus, copiés, imprimés ils suscitaient l'activité intellectuelle d'une foule d'humanistes, de poètes, d'artistes et de savants.

Cette absence de relation certaine entre les phénomènes détachés de leurs causes a été signalée avec beaucoup de netteté par Cl. Bernard, dans le domaine biologique. C'est précisément pour expliquer les exceptions aux lois empiriques, formulées par la physiologie, que ce savant a été conduit à la distinction profonde entre le milieu externe et le milieu intérieur. « La science antique n'a pu concevoir que le milieu extérieur, mais il faut, pour fonder la biologie expérimentale, concevoir de plus un milieu intérieur... Ce n'est qu'en passant dans le milieu intérieur que les influences du milieu externe peuvent nous atteindre. D'où il résulte que la connaissance du milieu externe ne nous apprend pas les actions qui prennent naissance dans le milieu intérieur et qui lui sont propres... Le milieu intérieur créé par l'organisme est spécial à chaque être vivant... » (1)

Eh bien ! ce milieu intérieur existe également pour les sociétés, et doit jouer dans les sciences sociales un

(1) Introd. à la Méth. Expérim., p. 128.

rôle aussi important qu'en biologie. Il consiste dans l'ensemble des dispositions physiques et mentales qui caractérisent chaque type social. Le type se formant moins sous l'action fatale de la race, du sol ou du climat que sous les influences plus immédiates de l'éducation, des rapports avec les autres classes actuelles, et surtout des occupations professionnelles. Dans un corps vivant les phénomènes de la pensée normale, ou même supérieure, peuvent coexister avec un corps délabré. De même dans une Société, le développement des sciences, des lettres et des arts pourra se rencontrer avec la décadence des forces et la corruption des mœurs. Le tort de Rousseau est de généraliser cette rencontre, et de prétendre qu'on peut l'ériger en une relation constante. Malgré les quelques faits qu'on apporte en sa faveur, cette thèse n'en est pas moins fautive, parce qu'on veut accorder à de simples coïncidences la valeur d'une loi. La science n'est pas nécessairement corruptrice, pas plus que l'ignorance n'est l'indice certain de la force. Les peuples de la Gaule n'ont pas arrêté les Romains, mais ce ne fut point l'abondance de leurs connaissances littéraires et scientifiques qui causa leur défaite.

La *Statique sociale* — qui a pour objet de constituer des états de Société distincts, où les divers éléments sont dans une corrélation naturelle et s'appellent mutuellement dans un *consensus* déterminé — s'exposerait à de pareils mécomptes, si elle faisait reposer ses inductions sur l'examen seul des phénomènes sans remonter jusqu'aux agents qui les produisent. Car quelle que soit l'opinion que l'on professe sur les substances, il y a toujours lieu de distinguer le phénomène passager de l'être relativement permanent et durable et d'attribuer à ce dernier la prééminence.

Mêmes remarques au sujet de ce qu'Aug. Comte a

appelé la « Dynamique Sociale ». Elle consisterait suivant lui « à concevoir chacun des états sociaux consécutifs comme le moteur indispensable du suivant, selon le lumineux axiome du grand Leibnitz : le présent est gros de l'avenir ». Cette liaison nécessaire entre des états successifs peut être admise dans le système de Leibnitz, où chaque monade est tout entière renfermée en elle-même, « sans fenêtre sur le dehors par où quelque chose puisse entrer ou sortir » ; où, véritable « automate spirituel », la monade se développe par ses lois propres en une série de termes qui conditionnent chacun le suivant. Mais il n'en est pas ainsi de la société humaine. Alors même qu'on la considérerait comme un tout, il ne serait pas vrai de dire qu'elle serait absolument fermée à toutes les influences du dehors, mais elle subirait l'action des forces naturelles et verrait par là son évolution éprouver une accélération, ou subir des retards et même des reculs.

D'ailleurs cette conception d'une vie collective de l'humanité paraît fautive. En réalité, les sociétés sont diverses, et, si on les rattache toutes entre elles, c'est par un lien fictif. Proclamer, — comme une conséquence de cette vie collective — que le progrès est continu sans arrêt et sans période régressive, c'est faire violence aux faits. Ainsi l'esprit positif dominait bien plus en Grèce au temps de Thucydide et d'Hippocrate qu'en Europe pendant tout le moyen-âge, où régnaient en maîtresses les explications métaphysiques et théologiques. Dans une même époque, bien plus dans une seule société, coexistent, ainsi que la remarque en a été faite avec justesse, les trois états théologique, métaphysique et positif. Or ces retards dans le progrès, ces régressions en arrière, ces coexistences d'états opposés paraissent inexplicables dans l'hypothèse d'une évolution fatale des phénomènes. Au contraire ils s'expli-

quent facilement, quand on rapporte les phénomènes à leurs causes déterminantes : l'activité physique et mentale des classes sociales.

Les grands linéaments de notre méthode montrent l'ample matière qui s'offre aux recherches de la sociologie, tenue à égale distance de la métaphysique et de la simple érudition. Il ne s'agit pas de vagues considérations sur « l'Humanité » considérée comme un être unique, ni sur « le Génie des peuples » substance mystérieuse et insaisissable, mais d'observations précises et solides sur l'organisation des Sociétés. La médecine n'a réalisé de véritables progrès que le jour où, par des dissections pratiquées sur les cadavres, l'anatomiste a pu décomposer les êtres vivants dans leurs parties essentielles ; étudier la forme, la nature et les fonctions des organes ; découvrir les rapports de dépendance qui unissent les organes entre eux ou qui les soumettent à des influences extérieures. De même la sociologie ne paraît appelée à jouer un rôle vraiment scientifique que le jour où, par une analyse méthodique, chacune des classes sociales sera mise à part ; puis caractérisée par ses tendances, ses idées et ses actes propres ; et enfin étudiée dans ses relations avec les autres classes soit de la même société, soit des sociétés étrangères. Les phénomènes ne sont plus détachés de leurs causes, mais ils apparaissent comme les manifestations nécessaires des dispositions, tendances et habitudes de l'esprit. Ce ne sont plus des faits incohérents ou unis par des lois empiriques, mais ils s'ordonnent d'eux-mêmes dans les cadres que leur imposent les classes, agents producteurs de ces faits.

Un vœu pour terminer.

Ainsi envisagée la tâche est immense. Pour l'entre-

prendre avec des chances de succès, il faut — à l'imitation des sciences cosmologiques et des arts industriels recourir à la division ou mieux à l'organisation du travail.

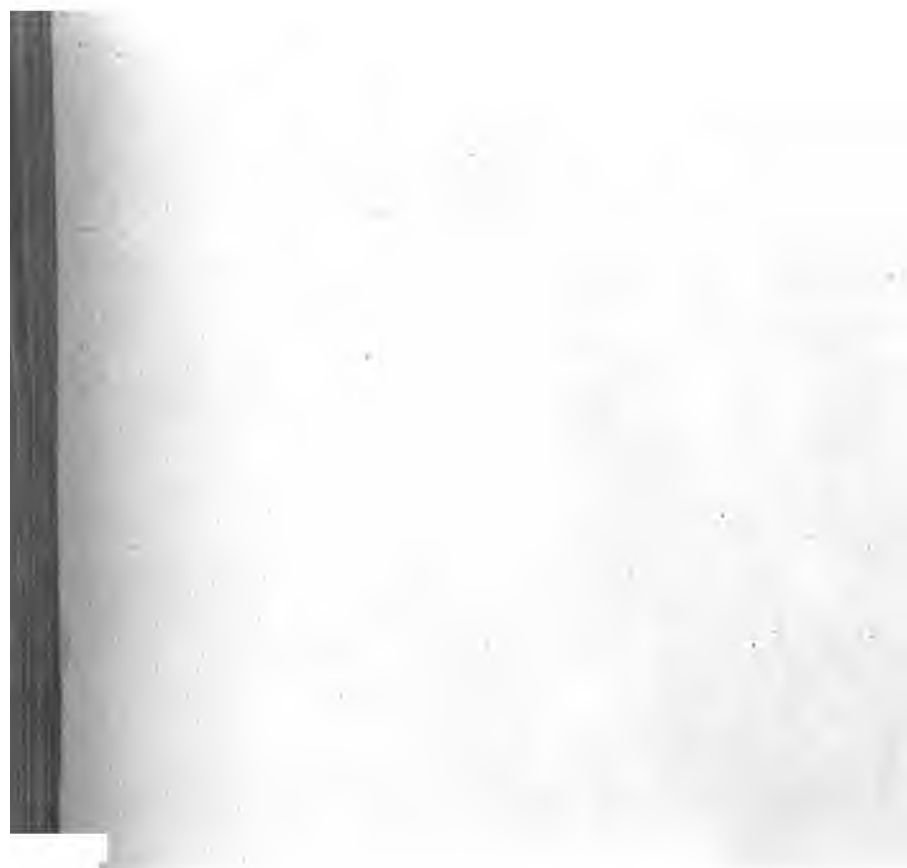
Le passé est ici un garant de l'avenir. Au commencement, chaque savant visait à embrasser tout l'ensemble des connaissances, et la lente acquisition de ce savoir encyclopédique l'empêchait d'approfondir aucune partie et d'y réaliser des progrès. Plus tard, la science s'est heureusement fragmentée. Chaque partie, cultivée à part, s'est enrichie par d'incessantes découvertes. Ces parties à leur tour se sont subdivisées, et, grâce aux spécialistes qui ont concentré toutes leurs forces intellectuelles sur chacun de ces points restreints, les connaissances ont sans cesse gagné en étendue et en précision.

Dans les sciences sociales cette division du travail s'impose avec non moins de rigueur. Il est impossible qu'un homme — quelle que soit sa puissance de travail — parvienne avec ses seules ressources à recueillir et à utiliser tous les matériaux nécessaires à l'établissement et au contrôle des lois sociales. L'enquête doit être universelle, porter sur tout le présent et aussi sur le passé. Or comment lire seulement tous les documents dispersés dans la multitude des livres, livres écrits dans toutes les langues ?

De là la nécessité d'attribuer à des catégories distinctes de travailleurs des tâches parcellaires. Cela sans doute s'est déjà fait, mais sans ordre. Aussi les esprits, aptes surtout aux synthèses, ne pouvant utiliser les matériaux trop nombreux et trop dispersés, bâtissaient dans le vide plutôt que de renoncer à leur besoin de généralisation.

Que les savants s'associent donc, et que, par une organisation volontaire et intelligente, ils donnent l'exem

ple de la solidarité, d'une solidarité féconde La pratique et la théorie se trouveraient unies, et par le bien on arriverait au vrai !



TABLES DE MATIÈRES

	Pages
Introduction	1
CHAPITRE PREMIER	
L'OBJET	5
La 1 ^{re} recherche dans une question est de fixer l'objet précis de l'étude. Quel est cet objet ?.....	7
A. Ce sont des <i>Faits</i> . — Différence avec les notions mathématiques (système de Rousseau), avec les représentations idéales (Utopies de Fénelon), avec les conceptions de fin. (Inconvénients que présente la recherche de la finalité dans les sciences sociales).....	10
B. Ce sont des <i>Faits Sociaux</i> . — Différence avec les entités métaphysiques (<i>l'âme des peuples</i>), avec la notion de Race (théorie de Taine). — Inutilité des recherches portant sur la nature des Sociétés (Spencer, Schoeffle, <i>le Grand Être</i> d'Aug. Comte).....	14
G. Quels sont les Faits Sociaux ? — Pas de définition au début d'une science. — Il vaut mieux procéder à une énumération.....	20
CHAPITRE II	
POSSIBILITÉ D'UNE SCIENCE SOCIALE	39
A. Premières difficultés. — Pas d'expérimentation possible. — Pas d'observation directe. — Différence entre l'histoire et la science.....	40
B. Les faits sociaux sont-ils susceptibles de connaissance scientifique ? — Objections et réponses. — Possibilité de la science en général. — Le Problème social : découvrir des similitudes dans les êtres et dans les rapports.....	46
C. La science sociale est possible par l'étude des classes sociales. — Les groupes sont composés d'unités de même nature. — Création du Type. — Comparaison des types de même nature. — Relations entre ces types. — Similitudes entre sociétés présentant une composition analogue.....	48
D. Autorités (Platon, Taine, Gumplowicz).....	68

CHAPITRE III

DES MÉTHODES	71
La science sociale est possible. — Comment transformer cette possibilité en réalité? — Thèse logique de Stuart-Mill. — Critique. — Examen méthodique des difficultés.....	72
A. Les notions. — Pas de définitions confuses. — Besoin d'une nomenclature.....	80
B. Les Lois ;.....	85
1. Méthode de différence. — Comment elle est applicable.	85
2. Union de l'instruction et de la déduction.....	93
3. Empirisme pur. — Analyser l'effet. — Causes en série — Concours des causes. — Distance entre la cause et l'effet.....	98
4. Méthode déductive. — Lois primaires. — Réunion des lois primaires (Composition des causes). Ex : une grève d'ouvriers.....	103
Résumé.....	107

CHAPITRE IV

LA MÉTHODE	113
<i>Psychologie des Classes sociales</i>	113
Connaissance de la personnalité durable.....	114
Lois psychologiques : 1 ^o loi de plasticité. 2 ^o loi de stabilité. Emploi de la méthode objective.....	115
A. Les <i>Connexions psychiques</i> : le type Paysan.....	118
1. L'Idée. Tableau provisoire des éléments du caractère.	119
2. Déduction psychologique.....	120
3. Expérience. — Méthode de concordance. — Méthode de différence.....	122
B. Les <i>Correlations psychiques</i>	125
Méthode des variations concomitantes. — Pureté du type. — Méthode des résidus. — L'élément dominant. — Transformisme des types.....	129
<i>Psychologie sociale</i>	138
1. Les <i>Connexions sociales</i> ou les formes de Société. — Critique de Montesquieu et de Spencer. — Analyse de la Société. — Exclusion des Sociétés animales et des Sociétés humaines rudimentaires. — Chaque société caractérisée par une classe dominante, d'où quatre principaux types de Sociétés.....	139
2. Les <i>Correlations Sociales</i>	165
A. Relations internes. — Trois cas.....	166
B. Relations des classes les unes envers les autres.....	176
Lois d'indépendance, d'ambition, d'hostilité, d'adaptation, d'équilibre, de progrès, de population.....	178
C. Relations avec le milieu physique.....	205
Passivité et activité intelligente de l'homme.....	209
D. Unité Sociale.....	218

Communauté de territoire, de langue, de race ou plutôt de nom, de religion, de lois, de mœurs, de traditions, d'œuvres littéraires...— (En dernier ressort ces diverses sortes de communautés résultent des idées, des sentiments et des actions des classes sociales).....	219
E. Relations étrangères.....	234
Réalité des influences étrangères; elles s'exercent sur les classes distinctes; elles sont régies par les lois suivantes: lois de contraste, de concurrence, d'imitation, de contrainte.....	237

CHAPITRE V

CLASSIFICATION DES FAITS SOCIAUX	263
A. <i>L'Etat</i> 1. Les Lois.....	264
2. La Justice.....	268
3. Les Faits Politiques.....	271
4. Les Faits Administratifs.....	275
5. Les Faits militaires.....	276
B. <i>Les puissances morales</i>	278
6. Les Faits Religieux.....	278
7. Les Faits de pensée indépendante.....	287
C. <i>Faits Economiques</i>	300
8. Les Faits Agricoles.....	301
9. Les Faits Industriels.....	305
10. Les Transports.....	309
11. Le Commerce.....	311
D. <i>Famille et Education</i>	314
12. La Femme.....	315
13. Les Enfants.....	330
E. <i>Pathologie Sociale</i>	332
14. Le Paupérisme et l'Assistance.....	333
15. Les délits et les Crimes.....	336
Conclusion	341







32

